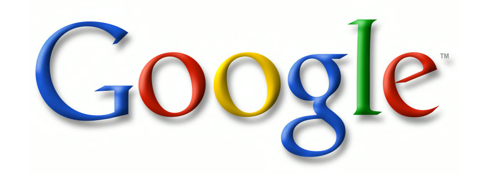

Google

MÉMOIRES

DE

L'ABBÉ BASTON

CHANOINE DE ROUEN

D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PUBLIÉS

POUR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

M. L'ABBÉ JULIEN LOTH ET M. CH. VERGER.

TOME II

ANNÉES D'EXIL

1792-1803



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Rue Bonaparte, 82

19. 1899



EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Art. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier et choisit les personnes auxquelles il en confiera le soin.

Il nomme pour chaque ouvrage un commissaire responsable, chargé de surveiller la publication.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru digne d'être publié par la Société.

Le commissaire responsable soussigné déclare que l'ouvrage Mémoires de l'abbé Baston *lui a paru digne d'être publié par la* Société d'histoire contemporaine.

Fait à Paris, le 1er mai 1898.

Signé : Victor Pierre.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société d'histoire contemporaine,
Albert Malet.



MÉMOIRES

DE

L'ABBÉ BASTON





parti. Le moins serait de s'emparer du panier et de boire le vin. « Et vous aimez mieux, leur dis-je, que tout vous « reste. » Je priai un ecclésiastique de prendre un des bouts du panier, je pris l'autre, et nous le portâmes à terre. On nous demanda ce que c'était ; nous répondîmes que c'étaient des provisions *de bouche*. On nous laissa passer. Ainsi fut trompé le calcul que nos matelots avaient fait pour s'approprier une assez grande quantité de vin que nous avions payé cinquante sols la bouteille.

Au premier repas, on était écorché. Ce repas fait, on cherchait gîte ailleurs, et l'aubergiste avait compté là-dessus. Le lendemain, il en venait d'autres, qui, après le premier repas, cherchaient aussi ailleurs, mais après avoir été aussi écorchés. La spéculation était bonne pour le temps que dura l'importation des ecclésiastiques ; et le maître de la *Fleur de lis* y a gagné beaucoup d'argent. Voici de quelle manière la chose s'exécutait. Dès qu'on était à un quart de lieue du port, arrivait, dans un petit canot fort agile, un homme d'assez mauvaise mine, mais bien mis, qui montait aussitôt sur le pont. Il se disait envoyé par ceux que les princes français avaient chargés de prendre soin des ecclésiastiques déportés, à mesure qu'ils toucheraient terre. « Ne vous embarrassez de rien : j'au« rai soin de tout. J'ai des porteurs à mes ordres, qui pré« senteront vos paquets à la douane.... seulement pour la « forme...., les préposés sont mes amis. Il ne vous en « coûtera rien. Seulement, en débarquant, ayez soin « d'aller à la *Fleur de lis*. C'est un hôtel pas cher. Vos « paquets vous y seront rendus.... sous demi-heure. » Il montrait différentes lettres d'ecclésiastiques français qui le remerciaient affectueusement de tous ses bons offices. Presque tout le monde mordait à l'hameçon ; et, en effet, les paquets revenaient de la douane sans avoir été ou-

de Rouen [1], l'un des meilleurs hommes qui soit sorti des mains créatrices, depuis qu'elles ont formé des hommes. Il venait de Boulogne, échappé aux massacres de Paris, dont deux évêques de son illustre nom, et d'une bonté qui égalait presque la sienne, avaient été les victimes [2]. Il repartit pour Ostende le jour même, comblé des bénédictions, des vœux et de l'admiration de tous les Français qui surent que c'était lui, et arrosé des larmes du petit nombre de ses compatriotes qui, comme moi, purent en approcher. Je vis aussi entrer successivement dans le port presque tous les ecclésiastiques du bateau que j'avais abandonné et une partie de ceux sur la tête de qui la couronne du martyre avait été suspendue pendant huit jours à Quillebeuf. J'en vis, enfin, qui avaient eu d'autres épreuves et d'autres dangers.

L'un d'eux, mon ancien disciple, me raconta l'histoire de son naufrage : elle prouve l'inhumanité avec laquelle on en usait quelquefois, dans les ports de mer, à l'égard des prêtres déportés. On l'avait forcé, lui et une trentaine de ses compagnons, de confier sa vie à un misérable bateau pêcheur, par un très gros temps. Le bateau était dans le plus mauvais état; le mât ne tenait à rien, et, pour abréger, tout y tendait à une prochaine dissolution, tout menaçait ruine. Ils firent leurs représentations, que l'on écouta pour la forme. Un expert visita le bâtiment et déclara que, quoiqu'il ne fût pas ce qu'on appelle bon, il pouvait cependant faire le voyage, le trajet n'étant pas long. Et voilà une multitude d'hommes exposés au danger probable de périr dans les flots, sous la sauvegarde d'une

1. Mgr le cardinal de la Rochefoucauld avait quitté la France et s'était embarqué à Boulogne le 11 septembre 1792.

2. Pierre-Louis de la Rochefoucauld, évêque de Saintes, et François-Joseph de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais, massacrés aux Carmes.

simple possibilité. Elle ne tint pas contre la mer en furie. Aux premiers coups de vent, le mât se rompit ; les vagues s'emparèrent du gouvernail et le brisèrent : le navire et sa cargaison étaient au moment de s'enfoncer dans l'abîme. Mais la Providence avait préparé un vaisseau anglo-américain pour sauver ses serviteurs. Il aperçut de loin leur détresse, et porta de toutes ses voiles sur l'embarcation française. Il arrive, prend à son bord matelots et passagers. Cependant la tempête avait augmenté. Il restait encore quatre à cinq malheureux qui n'avaient pu passer dans le vaisseau sauveur. Un coup de mer les sépare violemment de leurs compagnons en sûreté. Les voilà errants au gré des flots et des vents, sans équipage, sans force, sans expérience, sans moyens de salut, abandonnés de la nature entière ; l'œil de la Providence continue d'être ouvert sur eux, et Dieu veut montrer, dans leurs personnes, que s'il sauve quelquefois les hommes par les hommes, il sait se passer d'eux ou les employer de plus d'une manière. Le bateau, après mille et mille secousses auxquelles il ne résista que par un miracle, autant de fois répété qu'elles se renouvelèrent de fois, est poussé sur les côtes de Boulogne, il échoue ; la mer le couvre. Des humains (il y en avait encore sur cette plage ; c'était pourtant la France) viennent à force de rames et dégagent ces infortunés, qui n'attendaient plus que la mort, la voyant d'aussi près qu'il est possible sans mourir en effet ; l'historien de ce naufrage fut tiré de la mer par les cheveux.

On se demande involontairement si la municipalité qui embarqua ces prêtres avait dessein de les faire périr ; si les commissaires examinateurs de l'état du bateau étaient de part dans cette lâche et horrible conspiration. La charité doit repousser toutes ces idées. D'ailleurs des mate-

lots, partie du *peuple souverain*, et la plupart ardents révolutionnaires, accompagnaient les proscrits, et le danger ne les aurait pas plus épargnés qu'eux : on croyait donc que le navire pouvait tenir la mer et arriver. Quel motif substituerons-nous à celui de procurer la mort à une troupe de prêtres réfractaires ? L'intérêt. On était bien aise de faire gagner leur argent aux gens du pays.

Un bateau pêcheur, en comparaison d'un paquebot anglais, est, sous tous les rapports, une vilenie. D'un côté, la propreté est exquise ; les soins, les commodités de tous les genres multipliées ; de l'autre, un air infect, de la paille, et une place pour vous coucher à moitié plié. Et vous n'aviez pas le choix. On vous assignait impérieusement le bateau sur lequel vous deviez monter. Votre bagage était déjà sur un autre ; vous en faisiez la représentation : « Pour« quoi l'y avez-vous fait porter ? » Le bagage allait à Gosport, l'homme à Douvres. De malheureux ecclésiastiques, contraints de céder à cette impulsion atroce, sont arrivés en Angleterre, n'ayant que ce qu'ils avaient sur eux : le reste était perdu ou introuvable. Vous aviez un parent, un ami ; vous étiez jeune et vicaire ; vous vouliez, pendant la traversée, continuer vos soins à votre parent, à votre ami, au pasteur à cheveux blancs, qui n'avait que vous pour soigner sa vieillesse, ses infirmités, et le consoler : vous en faisiez la représentation, afin qu'on ne vous séparât pas d'eux. Peut-être eût-elle été écoutée sur les côtes de la Tauride, lors même qu'on y immolait des hommes, mais les côtes de la France étaient philosophes ; elles n'écoutaient pas les représentations de la nature, de la reconnaissance et de l'amitié, au moins quand elles sortaient d'une bouche religieuse ; on vous séparait barbarement. Mais ne se rejoignait-on pas au terme ? On vous le

disait pour leurrer votre douleur : la vérité est qu'on ne se rejoignait pas, ou c'était par hasard.

Au départ, les nautoniers n'avaient point d'ordre de vous remettre à un port déterminé. Plusieurs de ces conducteurs n'avaient jamais fait le voyage du lieu où ils avaient l'air de se proposer d'aller. Ils gagnaient la première terre qui se présentait dans toute l'étendue des rivages britanniques, et vous y déposaient sur le sable avec vos bagages. Qu'il fît jour ou qu'il fît nuit, que vous fussiez à dix lieues de tout secours humain ou à portée d'en recevoir, cela leur était égal. Les corsaires vous avaient déportés : l'argent était gagné. Je connais des ecclésiastiques infirmes et d'un âge fort avancé qui ont été obligés de se traîner plusieurs lieues, leur valise sur le dos, avant de trouver d'autres moyens de la transporter. Vous observerez qu'un pareil débarquement augmentait de beaucoup les frais du passage : car l'Anglais des rives n'a pas le généreux amour-propre de ses compatriotes des grandes villes et de l'intérieur. On dirait qu'il ne vit que de naufrages, et les secours qu'il donne sont au poids de l'or.

Et n'allez pas vous imaginer qu'à raison de toutes ces circonstances, les mariniers-pêcheurs prissent moins cher pour leur fret que les paquebots. Ils se faisaient payer davantage et vous entassaient. Ceux qui me portèrent à Douvres étaient d'assez bonnes gens; ils nous plaignaient : cependant ils exigèrent que nous leur donnassions quarante-cinq francs par tête, sous prétexte que, nous ayant conduits à Douvres, ils avaient fait plus de chemin qu'ils ne devaient. On se souvient que nous ne demandions pas d'aller à Douvres, que le vent nous y poussait; que nous ne gagnions rien à faire cette route plutôt qu'une autre ; que si nos matelots ne s'y fussent

pas déterminés, ils eussent employé deux fois plus de temps, en suivant la première direction.... N'importe, il fallait que nous payassions davantage, parce qu'ils avaient mis moins de temps à leur voyage, et qu'ils l'avaient fait plus à leur aise et avec moins de danger. Nous payâmes. Nous avions éprouvé, dans le port même de Dieppe, une extorsion moins intense, mais plus indécente. Au moment du départ se présente un soi-disant pilote qui se saisit de la barre du gouvernail. Il était ivre, se soutenait à peine, puait comme un bouc, n'articulait que des jurements, que sa langue épaisse enlaidissait encore par la prononciation : il nous accompagna jusqu'au bout des jetées, ne sachant rien autre chose qu'embarrasser les manœuvres, et il exigea pour ses bons offices cent sols par tête. C'est ainsi que des Français en traitaient d'autres : heureux encore quand la vexation et le dépouillement n'allaient pas plus loin.

Plusieurs de nos ecclésiastiques s'établirent à Douvres et s'en trouvèrent bien : la vie n'y était chère que dans les auberges. La plupart se rendirent à Londres, les uns pour voir cette grande ville et la quitter ensuite, les autres pour s'y fixer, espérant que les secours leur manqueraient là moins qu'ailleurs. Des circonstances qui m'étaient particulières me firent prendre le même parti que le plus grand nombre. J'abandonnai Douvres à cinq heures du soir avec deux personnes de connaissance, dont l'une était le curé de Rouen [1], qui m'avait accompagné dans la prison de Caudebec, et qui avait partagé mes autres aventures. Nous avions un carrosse à trois places. La nuit était très froide ; elle nous procura la satisfaction de voir un beau trait d'humanité. A côté du cocher et sur

1. M. l'abbé Heude, curé de Saint-Patrice.

le même siège que lui, était un ecclésiastique français, qui avait pris cette mauvaise place, peut-être par économie, mais plus vraisemblablement parce qu'il n'avait pas le moyen d'en payer une meilleure. Il n'avait qu'une redingote, et il souffrait beaucoup de l'âpreté de l'air. Le conducteur s'en aperçut ; il avait deux vêtements ; il en ôte un et en couvre le prêtre.

A Cantorbéry, ville célèbre par son archevêché, sa cathédrale, les prérogatives de son siège, le tombeau du saint martyr Thomas Becket, nous changeâmes de voiture et de chevaux. Ce moment est dangereux pour les bagages. D'officieux fripons s'en emparent pour les transporter d'une voiture à l'autre ; et souvent disparaissent le serviteur et le paquet. Nous avions été avertis : on ne nous escamota rien.

Notre société fut augmentée de trois Anglais qui nous auraient donné la plus mauvaise idée de leur nation, si nous n'avions pas su que, dans aucun genre, il ne faut point conclure du particulier au général. D'abord, ils étaient d'une grosseur démesurée ; un seul occupait la place de deux personnes, ou, si l'on veut, deux places au lieu d'une : de sorte que nous étions réellement neuf dans une voiture faite et commode pour six voyageurs seulement. Pour cet article, ce n'était pas leur faute ; mais ils auraient dû racheter l'inconvénient de leur épaisseur par des manières simples et polies, et rien, au contraire, de si brutal. L'un, âgé de soixante-dix ans au moins, braillait comme un âne contre le *coachman* (le conducteur), qui ne menait point à son gré. Un autre homme d'une cinquantaine d'années, qui avait l'air d'un presbytérien intolérant, déclamait, à ce que nous soupçonnâmes, contre nous ou contre les Français sans distinction. Un rayon de lumière qui, pendant la nuit, éclaira subitement notre

voiture, nous le montra tirant la langue et nous désignant du doigt à son très importun compatriote. Le troisième était un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans, moins grossier, mais se plaignant toujours, et reprenant tant qu'il pouvait sur la place de son voisin, le Français à gauche, ce que les dimensions de l'Anglais de sa droite lui dérobait. Il parlait un peu le français, mais les mots honnêtes de cette langue n'étaient point à son usage, ou il les réservait pour une autre occasion. Peut-être aussi (car sa physionomie n'était pas mauvaise) craignait-il de déplaire à ses deux compagnons, s'il faisait politesse à des Français et à des papistes. Ils n'eurent rien à lui reprocher. Une nuit est bien longue en pareille compagnie.

Le samedi 22 septembre 1792, sur les huit heures du matin, nous étions à Londres. Nous descendîmes à l'*Ours blanc*, dans Piccadilly, après avoir été rançonnés à chaque mutation de cocher. Il avait aussi fallu payer un prétendu garde, qui nous avait suivis depuis Cantorbéry, perché sur l'impériale de la voiture avec d'autres voyageurs. De temps en temps il soufflait dans un instrument de fer-blanc, qui rendait le même son que la corne dont se servent nos pâtres en appelant les vaches, du village à la campagne. Il prétendait que ce bruit écartait les voleurs : il nous semblait beaucoup plus propre à les avertir qu'une voiture passait par là et qu'ils pouvaient tenter fortune.

Une demi-heure après mon arrivée, j'avais retrouvé M. l'abbé de Saint-Gervais, auquel je désirais de me réunir, ayant su que, contre son premier plan, il avait jugé à propos de quitter la France. L'affaire de ma déportation était complètement terminée, elle avait duré quinze jours.

Mon séjour en Angleterre n'a été que de treize mois, pendant lesquels je n'ai fait, hors de Londres, que quelques excursions rares et courtes. Tout ce temps, je l'employai à voir et à décrire pour mon usage ce qu'il y avait de plus curieux dans cette fameuse capitale ; à faire des notes sur les mœurs, les usages et les lois du pays ; à examiner avec soin les différentes sectes dont se compose le christianisme des trois royaumes, particulièrement de la ville principale, et à bien fixer mes idées sur l'esprit qui les anime. Cherchant à m'instruire de la langue anglaise, entreprise facile quand on veut non la parler, mais la comprendre écrite, je m'attachai de préférence à la lecture des livres qui pouvaient me procurer une autre science que celle des mots, et je détachai des ouvrages qu'on me donnait à méditer ou à parcourir ce qui pouvait le plus contribuer à l'augmentation et à la certitude de mes connaissances britanniques. L'ensemble de ce travail n'aurait été, je crois, ni sans intérêt ni sans utilité. J'en ai perdu la plus grande partie dans mes transmigrations, mes fuites. On m'en a aussi emprunté divers morceaux qu'on ne m'a point rendus : moi-même, pressé par les circonstances, je n'ai pas eu le temps de les redemander ou ne me suis pas souvenu dans quelles mains je les avais déposées. De sorte que ce qui me reste n'est presque rien, en comparaison de ce que j'avais amassé. Enfin, lorsque j'ai relu ces débris de ma collection, il m'a été facile d'apercevoir que tout ne valait pas la peine que j'aurais à les placer dans mes mémoires : qu'il fallait faire un choix et des retranchements, parce que bien des choses étaient nouvelles pour moi ou d'un certain prix, dans mes observations, qui sont, actuellement du moins, connues de tout le monde, ou à quoi l'on n'accorderait qu'un faible degré d'importance. Je me bornerai donc à insérer

ici un petit nombre d'articles qui présenteront sur ce sujet ce qu'il y a de mieux dans mon portefeuille.

Une grande partie des ecclésiastiques sortis de France, ou parce que le décret de la déportation les y obligeait, ou parce qu'ils en avaient volontairement étendu jusqu'à eux les rigueurs, qu'alors on regardait comme salutaires, abordèrent en Angleterre. Les diocèses de la Normandie, de la Bretagne, même de la Picardie, y envoyèrent presque tous leurs prêtres. Ceux de l'intérieur de la France, sachant qu'à Rouen, à Dieppe, au Havre, les autorités constituées usaient envers les ministres réfractaires d'autant de modération et d'humanité qu'en pouvaient attendre des proscrits, accoururent en foule dans ces lieux protecteurs, et passèrent aussi en Angleterre.

Tous n'y fixaient pas leur demeure. Beaucoup, après avoir satisfait leur curiosité, ou même à peine débarqués, en repartaient aussitôt pour la Flandre, le Brabant, la Hollande, l'Allemagne, etc. Ils avaient pris cette voie comme la plus sûre. Elle l'était. Dans ce double passage, ils n'avaient à craindre que les bourrasques de l'équinoxe et les accidents ordinaires de la mer ; au lieu qu'en quittant la France par terre, ils s'exposaient à rencontrer des monstres à chaque pas sur leur route.

Il serait difficile ou même impossible de déterminer avec exactitude le nombre des ecclésiastiques qui, dans ces premiers moments, s'arrêtèrent en Angleterre. On en comptait trois à quatre mille dans les îles de Jersey et Guernesey. Il y en avait dans presque toutes les villes de la Grande-Bretagne ; mais la plupart furent attirés à Londres par l'abondance des ressources, la facilité des correspondances et la liberté du culte. En septembre 1793, quatre mille y étaient encore à la charge de la

souscription. A quoi il faut ajouter : 1° ceux qui, à cette époque, avaient encore des moyens pécuniaires ; 2° ceux qui étaient placés dans des maisons particulières, en qualité de commensaux ; 3° ceux qui s'entretenaient par leurs talents et leur industrie, et il en était beaucoup de cette espèce : les uns étaient précepteurs dans des académies ou pensionnats ; les autres donnaient en ville des leçons de français, de latin, de mathématiques, de musique, de dessin, etc. J'observerai, en passant, que les arts les plus frivoles étaient ceux dont on retirait des profits plus sûrs et plus riches. Il y eut des ecclésiastiques qui, à l'exemple des apôtres, gagnèrent leur vie du travail de leurs mains : tailleurs, brodeurs, horlogers.... Il y en eut qui entrèrent dans des maisons de commerce pour y être écrivains, facteurs, commis.... Chacune de ces classes ecclésiastiques, jointe aux quatre mille de la souscription et aux six cents et plus de la maison de Winchester, offre un total si considérable, qu'on peut, sans crainte d'exagération, porter à dix ou onze mille, peut-être davantage, le nombre des ecclésiastiques français qui, en mettant le pied sur la terre hospitalière de la Grande-Bretagne, bénissant le ciel de leur évasion et de leur salut, s'écrièrent : *Hæc requies mea, hic habitabo.*

En arrivant, la plupart n'avaient que très peu de fonds. Les uns, qui auraient pu en emporter, craignirent qu'on ne les dépouillât à la sortie ; les autres furent dépouillés en effet. La Providence avait envoyé devant eux en Angleterre, pour leur préparer des secours, un de ses plus zélés et plus dignes coopérateurs, M. l'évêque de Saint-Pol-de-Léon. « Ce prélat, dit M. le chevalier de la B., « dans un ouvrage qu'il publia d'après un article du *Mor-* « *ning Chronicle*, est né gentilhomme breton. Capitaine « d'infanterie, il reçut plusieurs blessures à la bataille de

« Plaisance. Réformé en 1748, il reprit les études et em- « brassa l'état ecclésiastique. Grand vicaire pendant plus « de seize années, il est évêque de Léon depuis vingt ans. « (L'auteur écrivait ceci en 1792.) On lui accorde dans ce « pays-ci (l'Angleterre) l'estime et la considération que lui « avaient acquises dans son diocèse une résidence presque « continue et le sacrifice habituel de plus des deux tiers « de son revenu au soulagement des pauvres ou à diffé- « rents établissements publics, tous consacrés à l'avantage « du peuple et à l'utilité de la classe la plus indigente et « la plus négligée. Le délire de la Révolution n'a pu lui « enlever le respect et l'affection de la majeure partie de « ses diocésains. Qu'on interroge son clergé ; qu'on inter- « roge même les quatre curés qui seuls, sur le nombre de « quatre-vingt-sept, se sont laissé entraîner dans le « schisme par intérêt, par séduction ou par crainte : tous « rendront également témoignage à la douceur, à la pru- « dence et à l'activité de son gouvernement. »

M. l'évêque de Saint-Pol [1] était sorti de France avant le décret de déportation. « On se demandera, dit M. de la « B., ce qui a pu forcer de s'expatrier un prélat chéri de « la plus grande partie de son troupeau, et respecté même « de ceux qui s'étaient séparés de lui. » Il assigne la cause visible de cet exil volontaire; mais nous aimons à l'attribuer à cette Providence qui envoya Joseph en Égypte et l'y fit honorer, avant que la famine affligeât la terre de Chanaan. Voyons pourtant la cause seconde.

1. Jean-François de la Marche, né en 1729, sacré évêque de Saint-Pol-de-Léon en 1772, avait été capitaine au régiment de Reine-Infanterie avant d'entrer dans les ordres. Il était à Saint-Pol le modèle des évêques, chéri et vénéré du clergé et des fidèles. Son dévouement aux prêtres exilés en Angleterre a été célébré par tous les contemporains. Il est mort le 23 novembre 1806, laissant à peine de quoi fournir aux frais de ses funérailles. Louis XVIII avait voulu recevoir sa bénédiction, qu'il lui donna de son lit de mort.

« Brest est dans son diocèse. La nombreuse garnison « de ce port avait été corrompue à grands frais. Elle « obéissait aux commis des bureaux de la marine, aux « chirurgiens et aux merciers de la ville, qui s'étaient « emparés de l'administration sous les auspices de l'As- « semblée (constituante). L'esprit qui les animait est « connu par les secousses violentes et multipliées dont « Brest a été le théâtre.... Ce sont eux qui l'ont accusé « (l'évêque) devant la prétendue Assemblée nationale « d'être complice d'une émeute excitée à cinquante lieues « de chez lui, et qu'il ignorait. Sur cette accusation, il fut « mandé à la barre de l'Assemblée. Le décret lui fut no- « tifié le 24 février 1790, à dix heures du soir. Fort de « son innocence, il se disposait à se rendre à Paris, lors- « qu'il sut que, le 25, le procureur-syndic du district avait « fait partir des cavaliers de la maréchaussée pour l'arrê- « ter sur-le-champ. Cet ordre ne fut pas si secret que les « habitants de Léon n'en fussent instruits. Ils se prépa- « raient à défendre leur évêque. La crainte de voir couler « le sang de son peuple détermina sa fuite. Peu d'instants « avant l'arrivée de la maréchaussée, il sortit de la ville « sans être aperçu, à la faveur des ténèbres qu'un orage « affreux rendit plus épaisses. Il s'embarqua seul, au mi- « lieu de la nuit, sur un bateau conduit par des contreban- « diers anglais. Ce prélat respectable, dont la santé est « affaiblie par l'âge et les travaux, fut, pendant quatre « jours, le jouet des flots, sur un frêle bateau non ponté, « où il languissait sans sommeil et presque sans nourri- « ture, ne pouvant se faire entendre de ses conducteurs. « Enfin il débarqua sur les côtes de Cornouailles, et se « rendit à la seule maison qu'il aperçût du rivage. Il y fut « accueilli et reconnu (trait bien singulier) par le maître « du logis, qui était venu plusieurs fois chez lui à Léon, et

« qui le combla de soins et d'offres. Dans le voyage qu'il « a fait à Londres, et depuis qu'il y est, il a constamment « éprouvé tout ce qu'une nation généreuse peut offrir de « secours et témoigner d'intérêt à un étranger malheureux « (et aussi distingué). Il me saura certainement gré, dit « M. de la B., de publier la vive reconnaissance dont je « sais qu'il est pénétré...., » comme je suis persuadé que ceux qui me liront auront vu avec satisfaction cette courte notice sur un évêque auquel le clergé de France a des obligations dont une plume exprimerait mal, mais dont nos cœurs sentent bien toute l'étendue.

Plusieurs ecclésiastiques, ayant prévenu le décret de déportation, s'étaient réfugiés en Angleterre. Une caisse particulière de secours, dont M. l'évêque de Saint-Pol eut l'administration, avait pourvu à leurs besoins. Aux premières annonces du fatal décret, quelques Anglais, à la tête desquels étaient MM. Burke, Metcalfe et Wilmot, formèrent le projet d'une souscription plus étendue. Ils se doutaient bien que leur patrie allait devenir l'asile d'une grande partie des exilés, et que la barbarie des tyrans de la France ne souffrirait pas qu'ils eussent, en viatique, les fonds nécessaires à leur subsistance en pays étranger. Ils publièrent donc une adresse au public, qu'il est convenable de faire connaître [1].

A la fin de cette *adresse*, qui portait en titre : « Case of « the sustaining clergy of France, refugees in the British « Dominions, » on annonçait en forme de post-scriptum qu'un comité serait incessamment établi pour l'administration de cette grande affaire et que le digne prélat, « évêque « de Saint-Pol-de-Léon, serait chargé de la distribution des « secours, ayant déjà rempli cette fonction pour les se-

1. On la trouvera aux Appendices, n° I.

« cours antérieurs, et étant meilleur juge qu'aucun Anglais « tant du besoin des personnes que de la proportion qu'on « doit mettre dans les subventions. » On annonçait comme nouvelle récemment arrivée : « Postérieurement « aux faits ci-dessus énoncés, plusieurs centaines d'ecclé- « siastiques ont été massacrés à Paris, ayant à leur tête « le vénérable archevêque d'Arles (Mgr Dulau), dont la « vertu et l'érudition étaient un des principaux ornements « de l'Église gallicane, et quatre autres éminents et dignes « évêques [1]. Depuis cet horrible carnage, plusieurs évê- « ques et un nombre considérable de prêtres sont arrivés ; « il en arrive tous les jours et presque à chaque moment. » On finissait par désigner quatre banquiers pour la recette et la garde des souscriptions, jusqu'à ce qu'on eût tenu la première assemblée et formé le comité.

Cet appel à la charité, répandu dans le public, y causa la plus vive sensation. Les souscriptions vinrent en abondance. On se hâta de tenir une assemblée de souscripteurs, et l'on forma un comité de direction composé de soixante-deux personnes. Le *chairman* (homme qui tient le fauteuil ou le président) fut M. John Wilmot, l'un des plus ardents promoteurs de cette noble entreprise. On voyait parmi les membres de ce comité des hommes de la première distinction : le duc de Portland, le marquis de Buckingham, le comte Fitz-Williams, le comte de Radnor, le comte Zenobio, l'évêque (anglican) de Londres, l'évêque de Durham, lord Onslow, lord Sheffield, le lord-maire, etc. A la fin de novembre 1792, le montant des souscriptions était d'environ quatre cent quarante mille livres, argent de France.

1. Lire deux au lieu de quatre, à savoir les deux La Rochefoucauld frères.

A cette même époque, on publia la liste des souscripteurs et des sommes que chacun avait données. J'en dirai ici quelque chose.

L'Université d'Oxford souscrivit pour 12,000 francs ; elle fit dans la suite un nouveau don.

La ville de Bristol souscrivit pour pareille somme.

La liste offre deux souscriptions de 4,800 livres : elles sont du comte Fitz-Williams et du très honorable D. Latouche et comp.

Elle offre vingt-deux souscriptions de 2,400 livres.

Elle en offre cinquante-quatre de 1,200 francs.

Enfin, elle en offre plus de cent cinquante, dont le maximum de 1,008 livres et le minimum de 480. Le surplus se compose de moindres sommes qui, de 480, descendent jusqu'à 3 livres.

Ce tableau de souscripteurs, dont je ne présente ici qu'un extrait fort court, prouverait, par sa totalité, avec quel empressement tous les ordres de la société se portèrent, en Angleterre, à contribuer au soulagement des prêtres français, déportés ou fugitifs. Car, en ne comptant même que pour une personne les corporations qui souscrivaient collectivement, telles que la ville de Bristol, l'université d'Oxford, les doyen et chapitre de Durham, le collège de Saint-Jean de Cambridge, etc., le nombre des souscripteurs, avant la fin de novembre 1792, passait deux mille.

Quoique les noms des souscripteurs et leurs qualités se trouvent ordinairement dans les listes imprimées, avec les sommes qu'ils ont données, quelquefois le bienfaiteur se dérobe à la reconnaissance des obligés, et tout le monde ne sait pas ce que sa main gauche devrait ignorer. Tantôt c'est une personne inconnue, tantôt des lettres initiales. Il y a, si j'ose m'exprimer de la sorte, des demi-modesties : ce sont des personnes qui se nomment, et se disent

commissionnaires de personnes anonymes; ou qui, donnant seules, ajoutent : *et compagnie*. Souvent il n'y a d'indiqué que l'état. J'en prendrai quelques exemples dans notre souscription : un domestique protestant; le don était analogue, un petit écu de notre monnaie ; le denier de la veuve, et six francs ; une mère et ses deux enfants, avec quatre guinées ; deux pauvres, et une guinée. Une pauvre personne, et un schelling (24 sols) ; un curé de campagne, et cinq guinées ; les épargnes d'une vieille fille : ce mot ne pouvait être qu'une plaisanterie; la somme était de quatre cent quatre-vingts livres. D'autres fois on ne se désigne que par sa façon de penser, son caractère moral. Le mot de Térence si fréquemment répété et aussi fréquemment pris à contresens, *homo sum*, etc., avec deux guinées. Un (homme) « qui respecte la conscience, et qui est ennemi de toute persécution », envoyait trois guinées. Il n'était pas sans exemple qu'on prît l'engagement de renouveler son aumône à des époques déterminées, « Miséricorde de deux ecclésiastiques, pour six mois, avec promesse de continuer » : le don était de vingt-cinq louis. Dans cette série d'âmes charitables paraissaient quelques-uns de nos compatriotes, entre autres une dame, *French lady*, qui donnait plus de mille francs. Plusieurs articles faisaient honneur au désintéressement et à la délicatesse de nos ecclésiastiques : c'étaient des sommes reçues et rapportées, parce qu'on avait eu des secours de chez soi, ou qu'on s'en était procuré par son travail et son industrie.

Voici la note, telle qu'elle était dans l'imprimé :

« Six guinées rapportées par un ecclésiastique qui peut maintenant s'en passer.

« 114 livres par deux ecclésiastiques, admis dans la maison de Winchester.

« 1,310 livres par des ecclésiastiques qui ont reçu l'assistance de la souscription, et qui n'en ont plus besoin.

« *Item*, 1,768 livres.

« *Item*, 1,291 livres. »

Après avoir fait connaître la célèbre souscription qui s'ouvrit en Angleterre, au moment que nous débarquions par centaines, par milliers, dans les ports britanniques, il faut dire de quelle manière les fonds étaient distribués. Il y eut, à cet égard, quelques variations, mais si peu importantes en elles-mêmes et pour la chose, qu'il serait inutile de les remarquer autrement

A la tête de la distribution était M. l'évêque de Saint-Pol-de-Léon. Il avait sous lui plusieurs coopérateurs, particulièrement un vicaire général de Saint-Malo, M. M. de G. [1], et une respectable catholique anglaise, madame S*** [2], chez qui l'évêque était logé. L'ecclésiastique qui prétendait aux secours devait être muni d'un certificat de son évêque ou d'un des vicaires généraux du diocèse. L'observation de cette formalité n'étant pas toujours possible, on y suppléait par le certificat d'un autre grand vicaire français, ou d'un ecclésiastique déjà connu. Le bureau de distribution tenait séance deux fois la semaine : on présentait son certificat un jour de bureau et, le bureau suivant, on recevait. Pour un ecclésiastique du second ordre (les évêques avaient un traitement particulier), le secours ordinaire était de deux guinées (environ 50 francs) par chaque mois. Le mois était de trente jours. Quelquefois on l'allongeait de quelques jours, ce qui diminuait sensiblement les moyens de subsistance et mettait souvent au dépourvu. L'intégralité du secours fournissait à peine

1. M. Meslé de Grandclos, premier archidiacre.
2. Dorothée Silburn.

au nécessaire du logement, de la nourriture, du blanchissage, etc.

Les secours extraordinaires étaient pour les maladies et les vêtements; il y en eut aussi pour les vieillards, mais seulement par occasion, et de temps à autre, provenant de deniers spécialement affectés à cette bonne œuvre par les donateurs. Ils avaient un mode particulier de distribution.

L'assistance pour les vêtements, abandonnée à la décision de quelques subalternes, n'était pas toujours sans désagrément. et, si on les obtenait, c'était assez souvent au prix d'une humiliation. Vous demandiez, et votre requête était soumise à l'examen d'un expert, sur les conclusions duquel on donnait la réponse. Il semble qu'un ecclésiastique, contraint par la misère d'articuler, en présence de quatre ou cinq personnes, qu'il a besoin d'une *culotte* (il faut qu'on me pardonne d'avoir nommé cette pièce de garde-robe) aurait dû être cru sur parole. Mais non; un tailleur désigné *ad hoc* inspectait l'état de la culotte en exercice. Il ne suffisait pas de n'en avoir qu'une, il était nécessaire qu'elle fût mauvaise. Un respectable prêtre, après avoir subi l'examen préalable, fut éconduit par ces paroles du commissaire à la visite : « Celle que vous portez est meilleure que la mienne. » La honte l'empêcha de répondre : « Mais je n'ai pas le change. » Ce trait, et quelques autres semblables, ne va guère avec la noblesse qui reluit dans l'œuvre entière de la souscription ; mais, je l'ai dit, cette minutieuse et avilissante exactitude était le fait de quelques subalternes, qui n'avaient que ce moyen de se faire valoir, et qui en abusaient.

Pour réclamer les secours de la souscription, on devait être à sa dernière guinée. Si l'on n'exigeait pas que vous

en fissiez le serment, la question était là-dessus si précise et si fortement prononcée, que la probité ne permettait pas d'y échapper par un détour ou par un mensonge. L'extrémité était dure; mais celui qui donne assujettit l'usage de ses bienfaits aux conditions qu'il lui plaît d'imposer. Ici le nombre des besoins pressants était si étendu, que l'on pouvait raisonnablement craindre de manquer au rigoureux nécessaire de quelques personnes, en accordant quoi que ce fût au delà du nécessaire de quelques autres. Au surplus, il eût été facile d'éluder ce que cette loi de la *dernière guinée* avait de pénible. Tel qui aurait payé son logement d'avance, qui aurait fait ample provision de nourriture et d'habillements, se serait trouvé n'avoir plus qu'une guinée, sans être réellement aussi pauvre que celui à qui il en serait resté quatre ou cinq, mais qui n'aurait pas pris ses précautions pour l'avenir. Je n'ai pas eu connaissance qu'un seul prêtre se soit comporté de la sorte, négligeant l'esprit pour obéir à la lettre; je n'assurerais pourtant pas que cette faute de prévoyance n'a jamais été commise; et, en beaucoup de circonstances qu'il est aisé d'imaginer, n'eût-elle pas été pardonnable? Par exemple, et après ce que j'ai dit plus haut, blâmerait-on l'homme qui se serait donné deux culottes avant de tendre la main aux distributeurs de la souscription?

Elle ne bornait pas ses secours aux ecclésiastiques établis à Londres, elle en envoyait dans toutes les villes et dans toutes les îles de la domination britannique où il y avait des prêtres français et des besoins. Des bureaux de correspondance avaient été ouverts en différents endroits: Jersey, Douvres, Gosport, etc., et les distributions s'y faisaient comme dans la capitale. J'ai déjà remarqué que, dès les premiers moments de notre arrivée, plus de trois mille individus furent à la charge de la souscription: ce

qui, pour les secours ordinaires seulement, et à raison de deux guinées par mois pour chaque nécessiteux, consommait, en trente jours, plus de cent cinquante mille francs. Le nombre des prêtres indigents augmenta beaucoup dans le cours de 1793, surtout à dater du moment où les communications entre la France et l'Angleterre furent rompues. Cet événement de rupture et d'hostilités non seulement empêcha de tirer de France de nouveaux secours pécuniaires, mais fut encore, pour les banquiers, un prétexte plausible de refuser le paiement des lettres de change et de crédit qu'on avait sur eux.

M. l'abbé de Saint-Gervais, dont l'avoir fournissait à mes besoins comme aux siens, se trouva dans cette affligeante position. La déclaration de guerre lui coûta deux ou trois cents louis, et cela d'une manière qui me paraît valoir la peine d'être décrite ici. La bonne intelligence entre les deux nations durait encore, et rien n'annonçait aux yeux vulgaires qu'elle dût cesser prochainement, lorsqu'il s'avisa d'un petit stratagème, au moyen duquel il espérait faire venir la somme d'argent qu'il voulait, sans supporter la perte du change, qui était considérable, ni courir d'autres risques encore plus graves. Il fait faire par un menuisier habile une caisse dont il avait calculé les dimensions latérales. Les quatre côtés étaient faits de deux planches collées l'une contre l'autre, de façon pourtant qu'entre elles deux on pût couler un louis. Le haut de chaque côté était recouvert d'une tringle, parfaitement bien adaptée, qui, mobile au départ de Londres pour Rouen, devait être solidement fixée pour le retour de Rouen à Londres. Il la remplit de linge, de livres et de quelques autres objets, et, l'adressant en France à son homme de confiance, il lui recommanda de la renvoyer remplie par trois volumes de bréviaire qui lui manquaient et par d'au-

tres objets dont il avait besoin. Mais, dans une lettre particulière, il l'instruisit de la mobilité des tringles, lui ordonnant de faire tomber entre les deux parois de chaque côté de la caisse autant de louis que ces vides en pourraient contenir, ayant soin d'agiter, de secouer le récipient, afin que tout fût rempli, s'il était possible. Après quoi on devait replacer les tringles dans leur emboîtage et les assujettir de la manière la plus forte et la moins apparente. Du reste, la caisse sera pleine de ce qu'une autre lettre avait indiqué. Le couvercle et une bonne serrure dont on gardera la clef fermeront ce meuble. On avait pris avec les douanes les précautions convenables. Tout est exécuté ponctuellement. La caisse est embarquée sur un navire anglais, qui mettra à la voile sous peu de jours. On le sait par une lettre d'avis, qui apprend, en même temps, que la quantité de *ronds jaunes* approche de trois cents. On hissait les voiles pour sortir du port. La rupture est proclamée, l'embargo mis, la caisse confisquée, vendue, et bon marché, sans doute, car que valaient un bréviaire incomplet et quelques babioles de même espèce? De sorte que notre argent et, par conséquent, toutes nos ressources furent perdus. Il est possible que celui qui a fait l'emplette de la caisse de M. de Saint-Gervais n'ait jamais su combien elle était riche, qu'elle soit passée en d'autres mains qui n'en aient pas connu davantage la valeur intrinsèque, et que le petit trésor qu'elle contient ne se montre que lorsque les ais qui la composent tomberont de vétusté. Ce sera, en abrégé, le fait du lit de Richard III, après la bataille où il perdit la couronne et la vie. J'aurai peut-être occasion d'en parler ailleurs; mais il faut maintenant que je revienne à la souscription.

Au commencement d'octobre 1793, quatre mille ecclé-

siastiques en vivaient. C'était, par mois, pour les secours ordinaires, une dépense de plus de 200,000 francs, argent de France. On ne doit donc pas être surpris que tous les genres d'économies fussent cultivés par les administrateurs de cette caisse de charité, la durée des besoins s'annonçant de la manière la plus effrayante. Cependant, vers le mois d'août de cette même année, ils s'avisèrent d'un moyen de grossir les fonds qui n'eut pas l'approbation universelle et qui peut-être ne la méritait pas : ce fut de s'emparer de la dépouille de tout ecclésiastique mourant en Angleterre et qui avait reçu les secours. Toutefois on ne prenait dans la succession que le montant des sommes données au mort. Ils appelaient cette opération « s'indemniser des avances faites. »

Quelque considérables qu'eussent été les sommes souscrites, la caisse était presque épuisée à la fin de février 1793. Dès le 18, le comité s'assembla à la *Taverne des francs-maçons* [1], lieu ordinaire de ses séances, et arrêta qu'une adresse serait présentée au public, signée du président, et insérée dans les gazettes. Elle parut en français dans le *Courrier de Londres* du 1er mars [2].

Cette pièce, devenue publique, jeta l'alarme dans le cœur de tous les Français qui vivaient de la souscription et de ceux encore qui, arrivant insensiblement à leur dernière guinée, seraient bientôt obligés de puiser à la même source ou de manquer de tout. C'était une dure extrémité que d'aller vivre au Canada pour ne pas mourir de faim en Angleterre. Il avait effectivement été question d'envoyer une colonie de prêtres catholiques français dans cette vaste contrée, où leur religion est encore dominante.

1. Free masons' Tavern.
2. Appendices, n° II.

agréable qui attendait ses imitateurs. Il demandait des prêtres par centaines, et rien n'était plus attrayant que ses descriptions. Nos ecclésiastiques n'eurent point à délibérer sur cette affaire délicate. Le gouvernement en renvoya l'accomplissement à un temps indéfini : soit qu'il ne crût pas que les circonstances fussent favorables pour l'exécution d'un pareil dessein, soit qu'y réfléchissant plus sérieusement, il eût jugé impolitique d'établir si loin des milliers de Français dans un pays assez récemment arraché à la France. Cette secousse produisit néanmoins l'effet utile d'engager un grand nombre de prêtres à repasser la mer et à chercher dans les États du continent un lieu où ils pussent vivre et dormir, sans avoir à craindre la déportation lointaine dont ils avaient été menacés.

L'adresse sortie de la *Taverne des francs-maçons* procura, sans doute, un accroissement de fonds pour la souscription. Mais les besoins étaient si grands que cette ressource momentanée ne pouvait conduire bien loin, ou du moins que la prudence voulait qu'abstraction faite de la durée qu'elle pouvait avoir, on multipliât les moyens, avant que les dons actuels tirassent à leur fin. Or, le Roi, comme chef suprême de l'Église anglicane, ayant ordonné un jour de jeûne solennel et de prière, fixé au 19 août 1793, on obtint du gouvernement, et le Primat archevêque de Cantorbéry ordonna qu'une quête générale serait faite dans toutes les églises du royaume, en faveur du clergé français réfugié sur les terres de la domination britannique. Les évêques catholiques ne manquèrent pas cette occasion de donner des mandements, preuves tout à la fois et de leur autorité spirituelle et du zèle qui les animait pour la prospérité de la commune patrie. On ne sera pas fâché de trouver ici celui de M. Douglas, évêque de Centurie, vicaire apostolique pour le district de Londres.

JEAN, etc. ; à tous les fidèles, tant ecclésiastiques que séculiers, du district de Londres.

Notre très gracieux souverain étant engagé dans une guerre juste et nécessaire, et ayant requis ses aimés sujets d'aider les efforts de son pouvoir par des prières et des supplications adressées au ciel, en s'humiliant eux-mêmes devant le Seigneur des armées, en implorant pour ses armes de terre et de mer une spéciale bénédiction ; Nous, fidèle au devoir auquel sont tenus envers leurs souverains des ministres de la religion chrétienne, nous vous exhortons en Jésus-Christ, et nous vous mandons que vous ayez à observer le douzième jour du présent mois (d'avril) comme un jour de prières et d'humiliation particulière ; afin que nous puissions apaiser la colère du Tout-Puissant, que nos fautes ont provoquée, et obtenir les bénédictions d'en haut pour le succès des armes de Sa Majesté, le retour et la perpétuité de la paix, le salut et la prospérité de toutes les parties de l'empire britannique.

En conséquence, nous avons réglé et ordonné que nos chers frères, les prêtres de notre district, monteront à l'autel le jour susdit, et qu'ils y offriront le saint sacrifice, comme il est marqué *pour le temps de la guerre;* et qu'après la messe, ils chanteront ou réciteront le psaume dix-neuvième, avec la prière pour Sa Royale Majesté le roi George III, sa royale compagne la reine Charlotte, et toute leur famille.

Nous exhortons aussi et requérons les fidèles de notre district de s'unir à leurs pasteurs respectifs, dans ces actes solennels de religion, offrant avec eux le redoutable sacrifice, et récitant les prières ci-dessus mentionnées.

Et comme les œuvres de charité effacent les péchés et obtiennent les faveurs du ciel, nous recommandons, en outre, à nos chers frères, les prêtres de notre district, d'engager les fidèles commis à leurs soins à faire en ce jour, dix-neuvième d'avril, une *collecte* pour le soulagement des ecclésiastiques français réfugiés dans les États de Sa Majesté. La détresse de ces confesseurs de Jésus-Christ, nos frères souffrants,

reçoit chaque jour de nouveaux degrés d'augmentation, et acquiert, par conséquent, de nouveaux droits à notre compassion. Nous avons la consolation de vous annoncer que nos frères de l'*Église établie* se proposent de faire dans leurs paroisses une collecte pour ces infortunés.

Ces paroles : *nos frères de l'Eglise établie*, sont remarquables. Elles désignent les ministres de l'Église anglicane, qu'on appelle *établie*, parce qu'elle entre dans la composition des lois constitutionnelles de l'État. C'est un vicaire apostolique qui leur donne simplement le nom de *frères*.

Mgr Douglas ne se contenta pas d'avoir recommandé la bonne œuvre aux prêtres et aux fidèles de son district, il écrivit encore aux autres vicaires apostoliques pour les prier de faire la même chose dans leur ressort. Voici la lettre qu'il adressa à M. Guillaume Gibson, évêque d'Acanthos et vicaire apostolique dans le district du Nord, résidant à York. Elle était signée de lui et de Mgr l'évêque de Saint-Pol-de-Léon. « Monseigneur, « ayant été informé que sur une pétition du comité « employé à procurer assistance aux ecclésiastiques fran« çais qui se sont retirés ici pour leur sûreté, Sa Grâce « l'Archevêque de Cantorbéry, l'approbation du gouver« nement obtenue, a jugé convenable d'inviter les autres « évêques de ce Royaume à recommander à tout le clergé « des différentes paroisses, d'exhorter leurs peuples à « l'assistance du clergé français, en faisant une contri« bution dans chaque église, le jour du jeûne indiqué; j'ai « cru devoir me joindre à Mgr l'évêque de Saint-Pol-de« Léon, pour vous prier d'écrire au clergé de votre dis« trict de faire une collecte à cette intention, et d'exhorter « leurs peuples à y apporter leurs dons charitables, dans « la proportion de leurs moyens. »

Il est probable que la lettre aux deux autres vicaires apostoliques n'était que la répétition de celle-ci, et que partout elles produisirent le même effet. La lettre pastorale de M. Gibson, qui m'est tombée entre les mains, finissait par cette phrase : « Nous vous avertissons de « recommander cette œuvre de charité à vos différentes « congrégations, et de les exhorter vivement de con- « courir, avec l'humanité bienveillante et généreuse de la « nation, au support de ceux qui ont donné à l'univers « l'exemple si nécessaire en ce temps d'abandonner « patrie, amis, tout ce qu'on possède, plutôt que de man- « quer à sa religion et à ses devoirs envers Dieu. »

Le jour de la collecte arriva. Les ministres anglicans montèrent en chaire, firent l'éloge du clergé fugitif, et pressèrent leurs ouailles « de faire abonder les aumônes « où le besoin surabondait. » Les pasteurs de l'*Église établie* ne se contentèrent pas de faire la quête dans leurs temples : il n'y vient que ceux qui professent la religion anglicane, et, comme ailleurs, tous n'y viennent pas. Ils prirent la plupart, et exécutèrent la résolution d'aller dans toutes les maisons du territoire de leurs paroisses ; à ce moyen, personne, de quelque secte qu'on fût, n'échappa à leur industrieuse charité. Je n'ai pu savoir au juste à quel taux monta cette grande collecte. On s'accorda généralement à dire que le produit en avait été immense ; on ne comptait que par millions. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au mois d'octobre (1793), où je quittai Londres et l'Angleterre, c'est-à-dire six mois après, elle alimentait encore près de quatre mille ecclésiastiques, et qu'on espérait qu'elle conduirait les secours jusqu'à la rentrée du Parlement, qui, en effet, érigea depuis en dépense nationale l'entretien des prêtres réfugiés.

J'ai voulu mettre de suite ce que je savais touchant la

souscription ; revenons actuellement sur nos pas, et recueillons quelques traits particuliers qui serviront à faire connaître de quel œil nous étions vus à Londres et dans les diverses parties de l'empire britannique.

A peine débarqués à X., quelques ecclésiastiques français s'en allèrent, par curiosité, à la prière du soir d'une chapelle de *Méthodistes*. Le ministre prêchait. Il aperçoit ces prêtres étrangers, et les reconnaissant aisément pour ce qu'ils sont, il interrompt son discours, demande à ses auditeurs naturels la permission d'adresser à ceux qui étaient survenus quelques mots dans leur langue. Alors il dit : « Messieurs, je vous loue de la fermeté et du cou-« rage que vous avez montrés dans la persécution dont « vous êtes les victimes, et dans les dangers auxquels « elle vous a exposés. Que Dieu vous récompense ! Qu'il « vous comble de ses grâces et vous fasse jouir par la « suite de toutes sortes de prospérités ! » Puis un salut profond qu'on lui rendit, et il continua en anglais. Je tiens le fait d'un témoin oculaire.

Le 30 septembre 1792, M. Jean Sturges, recteur de la paroisse (anglicane) d'Alverston, à Gosport, prononça un discours dans lequel était le morceau suivant : « Nous « voyons, mes frères, le nombre de ces malheureux exi-« lés (les prêtres français) qui se sont sauvés ici, pour « éviter la corde, les piques, les sabres de leurs conci-« toyens ; qui se sont échappés du carnage, non pas de « celui qui a lieu sur le champ de bataille, entre deux « armées ennemies de différentes nations (mal assez dé-« plorable) ; ni même de celui qui a lieu entre les forces « d'un même pays engagé dans la guerre civile, mais d'un « carnage provenant des meurtres, des assassinats, du « massacre exécuté par les plus violents scélérats qui

« puissent exister sous une forme humaine. Sans doute, « il nous convient de les recevoir avec commisération et bonté, d'alléger leurs maux, quoique nous ne « le puissions que faiblement, en leur montrant que nous « oublions toute rivalité nationale ou hostile, que nous « laissons de côté toute distinction religieuse, et que « nous regardons les malheureux, particulièrement ceux « qui le sont innocemment, et peut-être pour des actions « méritoires, comme *frères* et *chrétiens*, et ayant, à ce « titre, droit aux plus grands égards de bienveillance et « d'humanité. »

Le lord spirituel, évêque de Saint-David's, dans le discours d'usage, pour l'anniversaire de la mort de Charles Ier, à Westminster, parla de la manière la plus flatteuse du clergé de France déporté. Il donnait à entendre qu'entre les deux Églises (la nôtre et l'anglicane), il n'y avait que des différences d'opinion assez légères, et qu'elles ne nuisaient point à la fraternité.

La pièce remarquable en ce genre fut un sermon prêché le dimanche 16 juin 1793, par M. George-Henry Glasse, dans l'église paroissiale d'Hanwell, dont il était recteur. Il fit du bruit. L'auteur, élève distingué de l'université d'Oxford, le prononça, après avoir fait lecture de *la très gracieuse lettre de Sa Majesté en faveur du clergé français*. On en sollicita l'impression : ce morceau d'éloquence renferme des choses si frappantes, que je vais le traduire ici tout entier [1].

Tandis que les prédicateurs s'efforçaient d'intéresser leurs fidèles en notre faveur, des particuliers tendaient au même but par d'autres moyens. Quelques auteurs firent annoncer par les journaux que tout le profit de l'édition

1. On le trouvera à l'Appendice, n° III.

de leurs ouvrages serait versé dans la caisse des prêtres français; en peu de jours, toute l'édition était vendue jusqu'au dernier volume. Il ne serait pas impossible que, de cette manière, des ouvrages médiocres et nous, nous ne nous fussions rendu service réciproquement. Il y eut des écrivains qui, de leur chef, firent des *adresses* au public. Parmi eux, on distingua une dame *Moore*, dont je dois dire quelque chose. On s'accorde, en Angleterre, à donner de l'esprit à cette dame, de l'imagination, et un goût très vif pour la controverse. Elle use amplement du principe de la religion protestante, qui ne refuse à personne le droit de prononcer sur les contestations dogmatiques. Elle va quelquefois chez les Quakers, où les femmes *parlent dans l'église*, quand elles sont inspirées, et, supposant sans doute qu'elle a ce don, elle élève la voix au milieu de l'assemblée, pour l'instruire. On le souffre; mais j'ai su qu'on n'est pas toujours content de son inspiration. Le monde littéraire possède et goûte plusieurs de ses ouvrages, entre autres, *la Religion des gens à la mode;* au temps de mon existence à Londres, il était à sa quatrième édition. On estime ses drames sacrés tirés de la sainte Écriture et à l'usage de la jeunesse des deux sexes. Ils avaient déjà été imprimés sept fois. Son *adresse* était pour *les Dames de la Grande-Bretagne*, et servait de préface à un petit traité polémique de 48 pages contre l'opinion de Dupont [1], émise le 14 décembre 1792, dans la Convention, sur l'établissement des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse; circonstance que saisit cet impie pour s'écrier : « Je suis athée. » Il fut couvert d'applaudissements et de murmures. Mais, à la honte

1. Jacob-Louis Dupont, député d'Indre-et-Loire à la Convention, mort à Paris en 1813, après avoir donné de fréquents signes de démence (selon la *Biographie nouvelle des contemporains*. — Arnault, Jay, Jony, Norvins, etc.).

éternelle de l'assemblée, il eut la liberté de continuer. Le prix de l'ouvrage de Mme Hannah Moore est de deux shellings six sols, trois livres de France ; elle convenait que c'était bien cher ; mais elle espérait qu'on l'excuserait, en considération de *l'objet auquel le profit est consacré.* Acheter le *pamphlet* (c'est le nom qu'elle donnait à son ouvrage) était envoyer à la caisse des ecclésiastiques réfugiés en Angleterre. L'adresse a de grands traits de ressemblance avec le sermon de M. Glasse; les teintes en sont moins fortes.

« Oui, beaucoup de celles à qui je m'adresse ont déjà « contribué. Oh! qu'elles ne se lassent pas de faire du « bien. Beaucoup, je le sais, font de généreux efforts « pour venir au secours des veuves et des enfants de nos « braves matelots et soldats, qui ont les droits les plus « justes et les plus naturels à notre bienfaisance.... » (Allusion à une souscription ouverte au commencement de la guerre, pour cette bonne œuvre, et à la tête de laquelle on voyait Mme la duchesse d'York....) « La bonne « œuvre à laquelle j'exhorte ne contrarie point l'autre. » Elle ne veut pas que la nouvelle libéralité diminue les anciennes, mais qu'elle prenne sur les dépenses superflues.

Une objection se présente : « Les habitudes du luxe « dans la manière de vivre viennent au secours des vrais « besoins, en leur procurant du travail ; mais il en résulte « qu'on n'a plus d'économies à faire pour l'assistance « pure et simple. » Mme Moore répond : « Que celles qui « s'abandonnent à ces habitudes veuillent bien réfléchir « qu'en retranchant un seul plat de leur table abondante, « un peu des superfluités d'un dessert coûteux, un amuse- « ment du soir, elles peuvent fournir à la subsistance de « plus d'une semaine, pour des personnes aussi bien nées

« qu'elles peut-être, et qui, dans leur patrie, expérimen-
« tèrent plus d'une fois combien le plaisir de donner
« l'emporte sur celui de recevoir. » (*Ces amusements du soir*, dont on propose le sacrifice, sont, par exemple, une mascarade au Ranelagh. L'entrée coûte deux guinées, et il s'y trouve quelquefois deux mille personnes; ce qui fournit une recette de cent mille francs.)

« Elle est même précieuse, cette occasion (*d'assister les prêtres réfugiés*) pour nos jeunes filles, à qui la prudence maternelle n'a point encore jugé à propos de confier les moyens de faire du bien. Elle peut, sans qu'il leur en coûte beaucoup, devenir pour elles, et une importante leçon d'économie, et comme le premier essai des devoirs et des douceurs de la charité. »

On ne leur demande que de se priver d'une plume, d'un nœud de rubans, d'un ajustement trop cher : « Heureuses si au prix de ce léger sacrifice, qui sera pour elles un gain véritable, elles commencent à sentir que la charité est un vain nom, chez qui ne sait pas s'oublier quelquefois soi-même pour la faire. » Suit cette belle maxime : « Que changer en une œuvre de miséricorde une dépense que le luxe conseillait, c'est exercer deux vertus à la fois, sans qu'il en coûte davantage. »

Mme Moore parle successivement aux malades et leur rappelle combien il est affreux de souffrir sans consolation; aux heureux du siècle : elle les avertit que soudaine et terrible a été la chute de ceux pour qui elle plaide ; aux pères, aux fils, aux frères et aux amis : elle leur met sous les yeux les vicissitudes de la vie, et cette force de la révolution, qui entraîne successivement toutes les choses humaines.

« Représentez-vous comme possible, leur dit-elle, que les personnes qui vous sont les plus chères renouvellent

un jour le spectacle des malheurs en faveur desquels nous sollicitons votre compassion. »

Elle suppose des cœurs durs qui lui disent que leur aumône, s'ils en faisaient, ne serait qu'une goutte d'eau dans l'Océan.

Comme si l'Océan tout entier ne se formait pas de la collection de ces gouttes! Comme si l'impuissance de donner beaucoup pouvait donner une excuse légitime pour ne rien donner!

Suit une considération politique fort importante. Les sommes consacrées à l'assistance (des réfugiés) ne sont ni transportées hors de notre pays, ni consumées en dépense de luxe et de superfluité ; elles reviennent à nos marchés et à nos marchands.

Après avoir procuré (comme en passant) à ceux qui les reçoivent le plus simple, le nécessaire de la vie, elles sont en quelque sorte rendues à la communauté, qui en a fait les avances. Je m'étonne qu'elle n'ait pas observé que le grand tiers de ces sommes passait en loyers de chambres, et conséquemment allait, sans intermédiaire, au profit de la classe indigène la moins riche.

La dame auteur termine son écrit par l'objection, faite plus d'une fois, que la religion du pays n'est pas notre religion.

« Une pareille difficulté, dit-elle, mérite à peine qu'on y réponde. Si le Tartare superstitieux croit devenir le professeur du courage et des talents de l'ennemi qu'il tue, le chrétien n'appréhende pas de contracter la maladie d'erreur de l'être souffrant qu'il soulage. La charité ferme les yeux sur les opinions et ne les ouvre que sur le malheur. Ce n'est pas pour la foi des réfugiés que nous plaidons, c'est pour leurs besoins. Que ces personnes scrupuleuses qui, avant qu'un bienfait échappe de leurs mains, ne re-

gardent pas moins au mérite qui le reçoit qu'à la détresse qui l'invoque, pèsent dans leur esprit que si les infortunés eussent sacrifié leur conscience à leur intérêt, ils ne seraient pas maintenant dans ce royaume. » Les dernières paroles de l'excellente femme sont un vœu pour notre conversion. « Puissions-nous, par la bienfaisance de nos actions, les instruire de la pureté de la religion qui nous les prescrivit! » Et elle me paraît confondre ici la pureté de la morale avec la pureté de la doctrine spéculative, ce qui n'est pas très pardonnable dans une célèbre controversiste. A moins qu'on ne dise qu'elle parlait à des femmes ordinaires et qu'elle s'en souvenait.

Mais c'est assez et trop peut-être sur l'article des secours. Ils ne tardèrent pas à changer de nature, en devenant nationaux; je n'étais plus en Angleterre, et je laisse le soin d'en parler et d'en relever le mérite à ceux qui en ont été les témoins, et qui en ont profité. Il me reste assez d'autres choses à écrire,

Ce fut vers le 15 janvier 1793 que s'exécuta le fameux bill du parlement d'Angleterre relatif aux étrangers, contre lequel le parti de l'opposition se permit tant de clameurs, qui en prouvaient la sagesse et la nécessité. Il était clair que cet acte de discipline législative n'était dirigé que contre les Français; entre autres preuves, on pouvait citer les affiches imprimées qui n'étaient qu'en français et en anglais, quelquefois même en français seulement : cependant on y parlait des *étrangers* en général. La formalité exigée était de se présenter en personne chez le lord-maire dans la cité, ou devant un juge de paix dans Westminster. Là vous déclariez vos nom et prénoms, votre profession, votre demeure, le temps de votre arrivée en Angleterre, le lieu de votre séjour pendant les six derniers mois. Vous signiez cette déclaration, et l'on

vous expédiait ensuite un certificat de votre obéissance à la loi, signée du magistrat. Mais cette expédition ne venait que quelques jours après la déclaration. Dans l'intervalle on prenait des informations pour s'assurer que vous aviez dit la vérité. On n'avait que jusqu'au 20 janvier pour satisfaire à la démarche prescrite. La peine contre ceux qui ne l'avaient pas faite ou qui l'auraient faite d'une manière infidèle était l'emprisonnement.

Le juge de paix de Whitehall fit afficher un avertissement en français, pour rassurer les *bons étrangers*, à qui le bill avait inspiré quelques alarmes : car le jacobinisme des deux nations faisait courir le bruit qu'enfin on avait pris de l'ombrage de cette effroyable multitude de prêtres papistes descendus tout à coup sur le sol britannique. Le magistrat y disait avoir l'autorisation la plus expresse pour déclarer que le vœu du gouvernement était de montrer à l'égard des étrangers non suspects tout le respect dû à leur rang, à leur caractère et à leurs malheurs. C'était désigner assez clairement à quelle espèce d'étrangers on en voulait. Ils le comprirent à merveille, et la foule de ceux qui se hâtèrent de quitter Londres et l'Angleterre fut si grande que les paquebots suffisaient à peine à leur transport en France. Quant aux ecclésiastiques, ils étaient accueillis avec la plus parfaite honnêteté, dès qu'ils se déclaraient prêtres insermentés : cet article supposait ou suppléait tous les autres. On ne manquait pas de l'insérer dans le certificat.

Sitôt la déclaration de guerre entre la France et la Grande-Bretagne, tous les étrangers, sans exception, eurent ordre de s'éloigner des ports et des rivages de la mer, à une distance de dix milles au moins. L'éloignement devait être consommé pour le 15 février. Les prêtres français étaient

en grand nombre à Gosport, Douvres, etc., et ils n'avaient point été exceptés de la rigueur de la loi. La précipitation avec laquelle il fallut déloger causa beaucoup de troubles et d'embarras. Les voitures manquèrent. La plupart des ecclésiastiques furent obligés de voyager à pied. On les insulta sur la route, et très grièvement, en qualité de Français qui avaient assassiné leur roi. Si l'injure affligeait, le motif apportait quelque consolation. Une preuve que le régicide était l'unique cause des mauvais traitements, c'est qu'un crêpe au bras ou au chapeau fut une sauvegarde contre l'avanie.

Le gouvernement s'aperçut que le temps accordé pour l'évacuation était trop court, et il le prolongea; mais le mal était fait. Les étrangers furent assujettis à ne pouvoir demeurer à une plus grande distance de Londres que cinquante milles; ce qui les renfermait dans une surface circulaire de seize à dix-sept lieues de rayon. On comprit à la réflexion que cet espace n'était point assez vaste pour les contenir, et on leur accorda plus de latitude. En tout ceci, l'on favorisa singulièrement les ecclésiastiques français. On avait une si bonne idée de leur caractère, qu'on ne leur refusait presque aucune des dispenses qu'ils sollicitaient. Quelques municipalités, trop voisines de la mer, leur rendant le témoignage le plus avantageux, demandèrent comme une grâce au gouvernement de conserver *leurs prêtres français* : celle de Cantorbéry fut de ce nombre, et la requête n'éprouva aucune difficulté. En bien des endroits, nous eûmes des *licences* pour ne point partir ou pour retourner : à la mi-mars, plus de cinquante des nôtres étaient encore à Douvres; et quand j'y passai, en octobre, j'y en trouvai pour le moins autant. Si on éloigna les prêtres français de Portsmouth et autres lieux de grand armement, cette précaution était prise pour qu'ils ne

fussent pas exposés à la rudesse et à la grossièreté du matelot anglais, qu'il est difficile de réprimer à l'instant d'un embarquement. Les égards qu'on eut pour nous, soit à l'occasion de ce déplacement, soit au moment de l'exécution du bill relatif aux étrangers, furent si marqués, si visibles, que les papiers (journaux) vendus à la Convention se plaignirent hautement « qu'il n'y eût de respecté en Angleterre que les prêtres réfractaires. »

De là vint que le jacobinisme employa les moyens les plus vils pour donner atteinte à la considération dont nous jouissions. Tantôt c'étaient des bruits d'inconduite qu'on semait avec profusion; tantôt une sottise était réellement faite avec le costume d'un prêtre français. Mais à l'examen, la fausseté du premier moyen et l'infamie de l'autre devenaient sensibles. Je me souviens qu'au commencement d'août (1793) tout mon quartier à Londres retentissait de la nouvelle d'une fille enlevée par un *french clergyman*, à Pentonville, village voisin. Quelques affaires me conduisirent dans l'endroit, le jour même; et la nouvelle y était ignorée : aucune fille n'avait disparu. Je me souviens aussi que quelques méchants s'habillèrent comme nous pour aller au spectacle et en d'autres lieux où notre habit ne paraît jamais, lors même que celui ou ceux qui le portent en oublient la décence. Ce phénomène fit sensation, et c'était ce que les méchants avaient prétendu. Mais la police ayant fait suivre quelques-unes de ces *apparences* de prêtre français, on sut bientôt qu'elles n'avaient de notre clergé que son enveloppe. C'est ainsi qu'à Paris des *filles* habillées en religieuses couraient les tavernes, pendues au bras d'un soldat.

Un de nos ecclésiastiques étant allé chez le lord-maire pour la légalisation d'un acte, ce magistrat lui demanda ce qu'il était.

« J'ai l'honneur d'être prêtre français, » répondit-il. Le maire, au lieu d'être choqué de la petite vanité qui semblait se montrer dans cette réponse, et qui pouvait n'être, après tout, qu'un effet de la mauvaise habitude de mettre *l'honneur* dans chaque phrase qu'on adresse à un homme supérieur, reprit en ces termes : « Vous avez raison de vous exprimer de la sorte, Monsieur. Depuis que les ecclésiastiques, persécutés dans votre pays, sont à Londres, nous les avons suivis, examinés avec la plus scrupuleuse exactitude, et jusqu'à présent nous n'en avons pas trouvé un dont la conduite méritât quelque blâme. » Il le renvoya avec ce compliment et sa signature.

Ce n'est pas sans peine qu'on parvint à s'établir à ce haut degré de bonne réputation. Nous eûmes des préjugés à vaincre. La malveillance avait précédé notre arrivée, et des presbytériens avaient semé contre nous des calomnies de plus d'un genre. Le clergé de France, réfugié en Angleterre, les détruisit d'autant plus sûrement qu'il les ignorait, et qu'il n'employa, pour y parvenir, qu'une conduite régulière et soutenue, sans savoir même qu'il en eût si particulièrement besoin. Deux prêtres de Rouen descendirent dans Piccadilly, à l'hôtel de ***. Le maître de cette maison était de la secte des presbytériens rigides, et très attaché à la doctrine qu'elle professe. C'est la plus opposée à la doctrine catholique. Plusieurs mois s'écoulèrent; et les deux hôtes ayant trouvé à faire un arrangement plus commode et moins dispendieux, ils prévinrent l'Anglais qu'à la fin de la semaine ils quitteraient leur appartement. Cet homme parut étonné, affligé. « Si vous trouvez que ce soit trop cher, leur dit-il, j'ôterai du prix ce qu'il vous plaira; si vos moyens viennent à manquer, je vous logerai pour rien. Obligez-moi seulement de ne pas quitter ma maison. » Vous pensez bien

que ces offres, cette demande, à quoi l'on ne devait pas s'attendre, furent reçues avec le sentiment et les expressions de la reconnaissance; mais l'engagement était pris : on allait dans une maison de catholiques, on vivra en famille : les actions de grâces se terminèrent par un refus absolu. Alors le maître de l'hôtel leur dit : « Puisque vous me quittez, Messieurs, il faut que je vous fasse un aveu. Avant que vous arrivassiez ici, j'avais l'esprit préoccupé des plus fâcheuses idées sur le clergé de l'Église romaine. On me l'avait toujours représenté comme un amas d'hommes sans principes, sans mœurs, vicieux et hypocrites. Je vous ai reçus chez moi, vous et plusieurs de vos confrères, dans l'intention de soumettre toutes vos démarches à l'inspection la plus attentive et la plus rigoureuse. Je l'ai fait, et j'ai découvert, non sans quelque chagrin d'abord, qu'on m'avait horriblement trompé sur votre compte. La plus parfaite estime a succédé à l'opinion défavorable que je me félicite maintenant d'avoir perdue. C'est à ce changement que vous devez l'offre bien sincère que vous n'avez point acceptée. Ce sera pour moi une privation que de ne plus vous avoir.... »

On composerait un volume de tous les traits singuliers et généreux dont les prêtres français ont été l'objet à Londres et ailleurs. L'un d'eux se promenait à Hyde-Park. Il passe à côté d'une voiture remplie de dames, qui l'appellent : « Monsieur est prêtre français? — Oui, Madame. — Ne manquez-vous de rien? — De rien, grâce à Dieu.... » Son extérieur donnait presque un démenti à cette réponse. — « Mais si vous manquiez par la suite de quelque chose. ne voudriez-vous pas bien tenir de nous les moyens de vous la procurer? (et sans attendre de réponse) Pour cela vous auriez besoin de notre

adresse. La voici dans ce papier. » L'ecclésiastique le reçoit; le carrosse part. Ce papier renfermait cinq guinées.

Un trait au moins aussi beau, c'est que le Français, qui n'était rien moins qu'à son aise, mais qui ne manquait pas encore tout à fait, porta l'argent à la caisse de la souscription.

Un autre prêtre marchandait une morue fraîche : « Combien? — Trois shellings » (trois livres douze sols). C'était trop pour la bourse d'un déporté. Il s'en va. Mais à peine est-il à quatre pas que la marchande le rappelle et lui livre le poisson. Un Anglais l'avait payé, et s'enfuyait.

M. C.[1], prêtre attaché à la cathédrale de Rouen, était chez un tourneur et y faisait faire une vis de microscope ; son extérieur n'annonçait pas l'opulence. Là était aussi un physicien anglais, pour lequel on exécutait je ne sais quelle pièce de mécanique. L'opération retarda un peu celle de l'ecclésiastique étranger, dont le tour vint après que l'Anglais fut parti. Quand le Français voulut payer, il se trouva que c'était chose faite. L'Anglais avait satisfait l'ouvrier pour les deux besognes.

Un jour d'été, la chaleur était étouffante à la chapelle de Saint-Patrice, pleine de monde. Un prêtre s'y trouve mal et sort. Il s'assied sur les marches d'une maison voisine; une pauvre femme l'aperçoit, et s'imaginant que sa défaillance vient de besoin, elle s'approche de lui et lui glisse dans la main une pièce d'argent, la seule peut-être qu'elle possédât, Au moins, à en juger par son extérieur, il était difficile qu'elle en eût deux.

Encore un beau trait. M. Marion, jeune chanoine de

1. M. Crevel, bibliothécaire de la cathédrale, depuis curé de Saint-Romain de Rouen. Il s'occupait d'horlogerie et d'arts mécaniques.

Rouen, avait une lettre de crédit sur un marchand de la Cité. Il ne s'empressa pas d'en user, ayant d'autres fonds. Arrive le moment du besoin et de la déclaration de guerre. Il va chez son homme, qui lui dit nettement : « Il y a huit jours, je vous aurais donné tout ce que vous m'auriez demandé, aujourd'hui je ne vous donnerais pas un shelling. »

Ce n'est pas là le beau trait, mais le voici.

Avant de recourir à la souscription, notre chanoine, en homme délicat jusqu'au scrupule, crut qu'il n'en était pas encore à sa dernière guinée, quand, dans un petit gousset à part, il sortait une bonne et belle montre d'or. Résolu d'en faire ressource, il la propose *to be raffled :* c'est une espèce de loterie où l'on gagne par un coup de dé. La montre et la chaîne sont estimées huit guinées. Il y aura seize billets, et par conséquent seize concurrents. Les billets sont pris en vingt-quatre heures. On joue, et le lot échoit à un Anglais qui s'informe de la demeure du prêtre. Il va le trouver. « Un homme comme vous, Monsieur, lui dit-il, ne peut pas décemment se passer de montre. En voilà une que le hasard m'a donnée ; je vous prie de la recevoir et de la garder. »

Un des plus étranges phénomènes de notre déportation en Angleterre fut la communauté tout entière des religieuses bénédictines de Montargis, composée d'une quarantaine de personnes, le directeur à la tête. J'ai eu le plaisir et je dirai volontiers l'honneur de voir plusieurs fois ces courageuses filles ; elles occupaient deux maisons dans *Duke-Street*, près de la chapelle de l'ambassadeur d'Espagne, y gardaient la clôture et y portaient leur habit. Ce dernier article était de toute nécessité ; car elles n'avaient point d'autres vêtements. Elles s'étaient mises en mer en religieuses ; elles étaient débarquées avec ce

costume, au grand étonnement de la foule accourue sur le rivage pour les voir, et qui les respecta. On assurait qu'à leur arrivée, le prince de Galles leur avait accordé sa protection, et qu'elles avaient de tout en abondance. Après avoir demeuré quelque temps à Londres, elles se sont établies à Bodney-Hall, près Brandon. C'est un château antique et vaste, dont la construction date peut-être de l'heptarchie. Le propriétaire de cette demeure, homme riche et de la religion anglicane, la leur abandonna gratuitement : je ne parle que de l'usage. Absent depuis bien des années (je crois qu'il était ambassadeur dans quelque cour), il écrivit à son régisseur de faire percer des allées dans ses bois, « afin que les dames eussent de quoi se promener, sans sortir de chez elles. » Bodney-Hall est un des lieux les plus solitaires des trois royaumes. Les religieuses n'y avaient pour voisin que le fermier du lord, et il les avait vues arriver d'assez mauvais œil. Mais instruit de leur malheur, de leur courage, de la persécution qu'elles avaient éprouvée, et les ayant examinées de près, il changea d'opinion à leur égard, et vint leur offrir tous les services qui dépendraient de lui. Chaque semaine il leur apportait de Brandon, ville distante de deux lieues, tout ce dont elles avaient besoin, jusqu'à leur charbon de terre. A une certaine distance de leur habitation, vivait un particulier de la secte presbytérienne, extrêmement riche. Il avait témoigné la plus grande opposition à leur établissement, et avait usé de tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour l'empêcher. Il vint les voir : « Je déteste votre genre de vie, leur dit-il, et ma grande joie serait que vous ne fussiez jamais venues ici, ou que vous vous en allassiez ailleurs. Mais je suis riche et vous êtes pauvres. Quand vous aurez besoin de quelque chose, envoyez chez moi ; je ne

vous en aimerai pas davantage. » Il a plus fait que de tenir parole, prévenant les demandes et épiant toutes les occasions d'obliger ces femmes qu'il n'aimait pas, dont il détestait le genre de vie. Bref, rien ne leur manqua. Elles eurent une chapelle, pourvue de tout ce qui était nécessaire au culte catholique.

Un nouveau converti à l'Église romaine leur fit présent d'un petit orgue de quatre-vingts guinées.

Cet homme mérite que j'en parle un peu plus au long. Huit ou dix jours avant que les religieuses partissent de Londres, pour se rendre au désert qu'on leur procurait, il leur rendit visite sans les connaître et sans être connu d'elles; j'ai dit qu'elles habitaient deux maisons séparées; il s'y présenta successivement et s'y comporta de la même manière.

« On dit, Mesdames, que vous partez bientôt. — Oui, Monsieur, répondit la prieure. — Et comment allez-vous? — On nous fournit des voitures. — Bien, mais comment habillées? — Comme nous sommes. — Vous aurez un froid de chien.... (En effet, la saison était déjà rigoureuse.) — Nous sommes accoutumées à souffrir. — Bon, bon, mais il ne faut pas tenter Dieu et commettre une imprudence. Vous ne connaissez pas notre climat.... » En parlant ainsi, il se promenait, les regardait toutes, les unes après les autres, il avait l'air de les toiser de l'œil. Enfin, il les salue et se retire. La veille du départ, la communauté reçoit autant de redingotes, d'un beau drap noir, qu'il y avait de voyageuses. Les mesures y étaient tellement diverses, qu'en les essayant, chacune des dames trouva celle qui convenait à sa taille.

J'ai observé que cet homme bienfaisant avait récemment embrassé la foi de Rome; sa ferveur, dans les commencements, ne parut pas réglée par la prudence; on

l'esprit de Dieu, qui avait ses desseins, le poussait à un genre de vie dont il savait qu'il tirerait sa gloire. La santé du néophyte s'altéra sensiblement. Il devint presque entièrement perclus d'un côté et en souffrit des douleurs vives et continuelles. Son épouse n'avait pas imité sa conversion et les pieux excès du mari ne semblaient pas de nature à hâter cet événement. C'est cependant de là qu'il vint. Une nuit qu'il dormait, il s'imagine que la sainte Vierge lui apparaît, s'approche de son lit, touche la partie malade, et que soudain il est guéri. La joie le réveille. Il se tourne sur le côté douloureux, sans éprouver la moindre douleur, ce qu'il lui était absolument impossible de faire auparavant. La femme se réveille aussi, très étonnée de la position de son mari, qui lui raconte la vision et ses suites. Ce fut, pour l'épouse, le moment de la grâce. L'abjuration est résolue et effectuée ; leur piété et leur charité prirent tous les jours de nouveaux accroissements. Ils payaient douze pauvres femmes pour assister tous les jours à la messe, et envoyaient chaque semaine cinq guinées à la caisse de la souscription.

CHAPITRE XXI

SÉJOUR EN ANGLETERRE

(Suite.)

Le revers de la médaille : sévices exercés par certains Anglais de la dernière classe de la société contre les prêtres français. — Un certain nombre d'entre eux rentrent furtivement en France ou passent dans les Pays-Bas. — Craintes d'un soulèvement en Angleterre. — Situation des ecclésiastiques par rapport au culte. — Hôpital de Middlesex. — Sentiments des missionnaires catholiques anglais vis-à-vis du clergé français. — M. Baston expose à Mgr Douglas sa doctrine sur la primauté du Pape. — Retraite publique à Londres pour les prêtres français, par le P. de Beauregard. — Conférences épiscopales sur le clergé constitutionnel ; sur les mariages contractés en France pendant la Révolution. — M. Baston prend part, comme théologien consultant, à ces conférences.

Jusqu'ici on a vu le beau côté du séjour des ecclésiastiques français en Angleterre ; mais c'est une médaille qui a son revers. Par exemple, on était fréquemment insulté sur les trottoirs ; on était poussé, frappé, accablé d'injures. Trois fois, et dans une seule course de nécessité, le respectable abbé de Saint-Gervais fut attaqué. On le renversa violemment par terre, et il fut grièvement blessé au visage. Beaucoup d'autres éprouvèrent un sort à peu près pareil.

Ces insultes étaient l'ouvrage du bas peuple et surtout de la livrée. Un capucin, ayant le costume trop recon-

naissable d'un pauvre *french priest*, s'en allait de l'église à sa demeure, le long d'un trottoir, marchant lentement, parce que rien ne le pressait, ou que ses jambes n'avaient pas une extrême agilité. Marchait à côté de lui un laquais du haut ton. C'est l'insolence galonnée que ces messieurs à épaulettes (à Londres, les domestiques portent cette distinction). Celui-ci, chemin faisant, mangeait des crevettes qu'il écalait. Il trouva plaisant d'en jeter les épluchures au visage du cénobite. La prudence et l'humilité, peut-être aussi la crainte d'une rixe, continrent d'abord le ressentiment du bon religieux, qui se contenta d'accélérer son pas, pour n'être plus sous la main de l'impertinent. Mais l'impertinent accéléra aussi sa marche, et continua son jeu anglais.

Le capucin n'y put pas tenir davantage. Il avait un bâton court et sec, d'une grosseur moyenne; et, épiant le moment où le grossier personnage avance sa main pour l'insulter de nouveau, il y applique un coup de son gourdin. Ceci se passa devant la boutique d'un boucher. Le domestique, transporté de rage, aperçoit un couteau sur l'étal; il se jette dessus, revient au capucin.... Rassurez-vous, il n'y aura personne d'éventré. Le capucin le voit, l'attend de sang-froid, calcule ses mouvements, et quand le bras et l'instrument sont à sa portée, il frappe un si merveilleux coup sur le poignet de l'assassin, que le couteau et l'homme font deux bandes, l'un tombant par terre, l'autre s'enfuyant sans demander son reste. Les spectateurs, qui auraient laissé faire le meurtre sans mot dire, félicitèrent le moine sur son adresse, sa tête et son courage.

Mais ce trait n'en apprend pas moins combien les trottoirs de Londres sont désagréables pour un étranger qui a quelque chose de français dans la figure ou

dans l'habillement. On me dira peut-être qu'il fallait se déguiser en *Englishman*, prendre le costume du pays; et je répondrai que tout le monde n'avait pas le moyen de fournir à la dépense de cette métamorphose complète. D'ailleurs, on dirait que la populace britannique a un tact particulier pour nous connaître. Qui sait? Elle nous sent peut-être, comme les chiens espagnols sentaient les malheureux juifs.

Le gouvernement fait bien tout ce qu'il peut pour sauver de ces avanies les prêtres français; un maçon fut condamné à six mois de prison pour avoir troué la tête d'un ecclésiastique, en lui jetant des plâtras par méchanceté; mais, en ce genre, le gouvernement ne fait pas et ne peut pas faire tout ce qu'il voudrait. S'il punit ces brutalités, rarement il les prévient. Le caractère et la haine du nom de Français l'emportent sur la crainte du châtiment.

Les outrages furent plus fréquents à l'époque du parricide commis en la personne de Louis XVI; ce qui les fit regarder, par quelques personnes, comme une suite de l'horreur que ce crime inspirait. Cette idée n'était pas sans vraisemblance : car quoiqu'il fût bien clair que nous n'étions pas les complices de cet horrible attentat, la canaille pouvait s'y méprendre. D'autres pensèrent que les jacobins, outrés de ces marques de douleur et d'attachement, soudoyaient des vauriens comme eux pour nous en punir, et cette espèce ne manquait pas à Londres. Cette conjecture avait aussi sa probabilité.

Plusieurs d'entre nous ayant reçu et suivi le conseil d'ôter le crêpe de leur chapeau, ils se virent à l'abri des vexations du trottoir. Il serait très possible que ces deux causes eussent concouru. Les uns nous avaient maltraités parce que le crime avait été commis, les autres parce que nous le pleurions.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre d'ecclésiastiques songèrent à quitter l'Angleterre. Il y en eut un, déporté par la loi, que l'envie de retourner en France aveugla au point d'en écrire au trop fameux Lindet [1], évêque constitutionnel de l'Eure, autrefois son ami, et membre de la Convention. Il espérait qu'au moyen de cette protection toute-puissante, sa patrie lui serait rendue à des conditions tolérables. Cette passion (car c'en est une, la maladie du pays) lui ferma les yeux sur l'irrégularité de sa démarche et sur la sottise de son espoir. Il n'obtint qu'une réponse, que j'inscrirai ici tout entière : peu de lettres aussi hypocrites et aussi mensongères ont été tracées de main d'homme. Lisez et jugez :

Je suis affligé de votre position; il est fâcheux de n'y apercevoir pas de remède. Vous devez bien penser que, dans les circonstances présentes, il est impossible d'obtenir aucune dérogation à une loi dont la sévérité a été provoquée par des projets si funestes. Solliciter aujourd'hui des adoucissements pour des ennemis que la république a cru devoir écarter de son sein, ce serait courir les risques de les exposer à de nouveaux actes de rigueur, et faire reparaître les motions de ceux qui croient que ceux qui ont occasionné tant de maux à la France doivent les réparer de leurs biens.

Je suis persuadé que vous n'aviez pas prévu les cruelles

1. Robert-Thomas Lindet, curé de Sainte-Croix-de-Bernay, fut député du clergé d'Évreux aux États généraux. Il prêta serment à la constitution civile du clergé et fut élu évêque constitutionnel de l'Eure, en 1791; il se maria publiquement en novembre 1792. Membre de la Convention, il vota la mort de Louis XVI, renonça à l'épiscopat le 7 novembre 1793; plus tard, il devint membre du Conseil des Anciens. Il vécut depuis dans l'obscurité. Exilé comme régicide en 1816, il obtint de revenir en France et mourut à Bernay en avril 1823, à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut enterré civilement. Il doit en grande partie sa notoriété à son frère, Jean-Baptiste-Robert Lindet, fameux conventionnel que Brissot surnommait *l'hyène*, et qui fut cependant un des membres les moins farouches du Comité de salut public, où il se signala par sa puissance de travail et sa probité.

conséquences du système que vous avez embrassé; vous n'aviez pas, sans doute, participé aux complots formés contre la patrie, mais vous avez le malheur d'être attaché au parti des conspirateurs. Vous portez une peine que le parti a bien méritée, mais que plusieurs individus, comme vous, peuvent regarder comme excessivement rigoureuse. Jusqu'à ce que toutes les ressources du fanatisme et du despotisme soient entièrement détruites, ceux qui ont été leurs instruments ne peuvent espérer de rentrer dans un pays où ils répandraient l'inquiétude, et où leur existence ne serait pas certaine.

Si les motifs qui vous ont déterminé subsistent encore, vous vous consolerez aisément des disgrâces que vous regarderez comme d'injustes persécutions. Si vous avez reconnu votre erreur, vous trouverez juste d'en porter la peine.

Prêtre, rappelez-vous dans cette triste position les vertus chrétiennes. Donnez au monde l'exemple de la patience et de la constance dans les événements désastreux.

C'est avec la plus grande sensibilité que j'apprends votre malheureuse position, et avec le plus grand regret que je vous confesse n'y pas connaître de remède; personne n'est moins persécutant que moi : j'en ai donné les preuves. Personne n'a désiré plus sincèrement que moi garantir mes confrères des malheurs dans lesquels ils se précipitaient. Je n'ai négligé aucun de mes moyens pour les avertir. Je leur ai prédit qu'ils renverseraient le trône et l'autel; ils peuvent contempler aujourd'hui le fruit de leur entêtement.

Je souhaite bien sincèrement que des jours plus heureux luisent bientôt pour vous.

L'ÉVÊQUE DE L'EURE.

Cette pièce n'est ni bien écrite ni bien pensée; mais le tout est curieux.

Malgré les difficultés qui s'opposaient à leur retour et les dangers dont ils étaient environnés, quelques prêtres rentrèrent furtivement en France, conduits les uns par un

zèle qui aurait dû les y retenir, les autres par l'intérêt de leurs propriétés dont il eût été plus raisonnable de continuer le sacrifice. Mais la plupart de ceux qui abandonnaient l'Angleterre passaient dans les Pays-Bas.

Les patriotes les avaient évacués, et l'on croyait avoir une assurance plus que morale qu'ils n'y reviendraient pas. Plusieurs fois la semaine, des paquebots partaient de Douvres, chargés d'ecclésiastiques français. Le gouvernement britannique favorisait cette transmigration, en accordant le passage gratis à tous ceux qui le demandaient, et personne n'en rougissait. La souscription, très aise de voir diminuer la multitude de ceux qui étaient aux secours, et de ceux qui pouvaient y venir dans la suite, donnait deux guinées à chacun de ceux qui transmigraient, supposé qu'ils n'eussent pas le moyen de faire le voyage à leurs frais. Ces facilités multiplièrent les fugitifs. Au 15 de mai 1793 on en comptait déjà plus de six cents. Cette espèce de désertion continua les mois suivants, jusqu'à l'hiver, époque où des lettres venant de tous les côtés des Pays-Bas annoncèrent (peut-être artificieusement) que l'engorgement des ecclésiastiques y était extrême, et que plusieurs, absolument sans secours, se repentaient amèrement d'avoir quitté le certain pour l'incertain.

Ce qu'il y a de constant, c'est que l'amour-propre des Anglais prit de l'humeur de ces changements de domicile, les attribuant à la légèreté française, qui ne saurait se fixer même où elle est bien. L'abbé *** [1], auquel, la veille de son départ, on en faisait le reproche, dans une société nombreuse dont il était aimé et considéré, ne put

1. On peut croire que cet abbé n'était autre que l'abbé Baston lui-même.

s'empêcher de faire, à peu près en ces termes, l'apologie des transmigrants :

« Je ne vous dirai point, Messieurs et Mesdames (car les dames se mêlaient aussi de le quereller), que souvent on quitte le bien pour être mieux : peut-on réellement être quelque part mieux qu'en Angleterre ? Il ne faut pas espérer que les Anglais ordinaires en conviennent, ceux surtout qui ne sont jamais sortis de leur île, qui jamais n'ont voyagé dans la Touraine ou dans la Grenade. Disons-leur donc : « Votre pays est le paradis terrestre, l'Éden de Milton ; mais je m'y porte mal. Vos fumées sont agréables comme les parfums de l'Arabie; mais elles m'entêtent. Vos brouillards éternels sont comme une gaze déliée, mise entre les ardeurs du soleil et nous ; mais ils m'enrhument. Souffrez que je me transporte dans un méchant pays, où je ne serai point enrhumé, où ma tête sera plus libre, ma santé meilleure.

« Souffrez aussi qu'on vous dise, à tous, que votre comité des secours met la probité à une épreuve assez dangereuse pour qu'un homme délicat embrasse tous les moyens légitimes de ne la pas subir. Pour puiser dans cette caisse que votre admirable charité a remplie de ses dons, il faut être réduit à sa dernière guinée : telle est la loi Il m'en reste vingt-cinq à trente; c'est de quoi vivre pendant près de deux ans, davantage peut-être, dans les plaines incultes de la Westphalie, où tous les comestibles, le pain excepté, se donnent pour rien. Si je me transporte là, deux profits : l'un pour vous, l'autre pour moi. Le profit pour vous est que je décharge la souscription de la très probable nécessité de fournir à mes besoins ; le profit pour moi est que j'éloigne de plus d'un an le moment de ma dernière guinée, qui pourrait arriver lorsqu'il n'y aurait plus de guinées à la caisse.

« Ce n'est pas tout, Messieurs et Mesdames. Vos honnêtes gens sont admirables; ils sont humains, généreux : des faits sans nombre le prouvent jusqu'à la démonstration; mais votre bas peuple est d'une insolence qui n'est surpassée que par l'impunité qu'on lui accorde. Vos médecins recommandent l'exercice, la promenade, et, chez vous, un Français n'ose s'y livrer, ou ne s'y livre qu'en tremblant. Là on vous jette au visage une pomme de terre : ce légume est dur, et le bras qui le lance vigoureux. Ici vous recevez entre les deux épaules une pantoufle crottée, et c'est malpropre. Vous êtes sur le bord d'un fossé, aux environs de Pentonville : un coup de poing vous y renverse sans connaissance; vous vomissez le sang.... et le barbare reste planté là, rit de tout son cœur féroce.... et d'autres Anglais sont aussi là, qui ne rient pas, qui relèvent même, secourent le malheureux offensé, mais qui ne disent rien au sauvage. Demandez au vénérable abbé de Foucarmont [1] combien l'ensemble de ce traitement est douloureux.

« En vérité, il est pardonnable de fuir, dès qu'on le peut, un pays vraiment délicieux, la perle de toute l'Europe, ou, si vous le voulez, des quatre parties du monde, quand ces petits accessoires le déparent. Ailleurs, je n'aurai pas vos trottoirs si lavés, si épongés, mais je n'aurai pas non plus les coups de coude qu'on y distribue, et qui blessent; je ne serai point jeté par terre, couvert de boue. A tout prendre, je serai plus mal; vous le dites, et la politesse française veut qu'on ne vous contredise pas; mais à tout prendre, je me trouverai, je me sentirai mieux. Convenez donc qu'en vous souhaitant le bonsoir, et en

1. M. l'abbé de Laurencin, vicaire général de l'ordre de Cîteaux, dernier abbé de Foucarmont, était boiteux et souffrait beaucoup de cette infirmité.

partant, après vous avoir remerciés de vos bontés, dont vous avez peut-être un peu trop souvent parlé, je me livre moins à cette mobilité de caractère, qu'il vous plaît d'attribuer à ma nation, que je n'écoute la sagesse et l'amour de soi commun à toutes les nations. »

Je ne prononcerai point sur la forme de cette pièce, mais le fond en était d'une vérité frappante, surtout le dernier article. On pouvait ajouter qu'il y avait lieu de craindre que la malveillance du peuple ne se portât à d'autres excès encore, si la nation britannique éprouvait des revers dans la guerre avec nos républicains. Les banqueroutes, l'inactivité ou la langueur de beaucoup de manufactures excitaient déjà contre les *french dogs*, qui en étaient la cause, une multitude de bras dont les travaux et le salaire étaient interrompus. Enfin, il y avait dans le corps de la nation une fermentation sourde. De tous côtés on demandait la réforme parlementaire. Les murs étaient tapissés de placards où ce vœu était exprimé, quelquefois plus chaudement qu'il n'eût fallu. Le parti de l'opposition, faible, même dans la Chambre des communes, captait la faveur populaire. Ce parti criait à la paix, trop sensé pour ne pas apercevoir que cette demande était déraisonnable, mais connaissant assez les passions d'un peuple qui ne vit que de commerce, pour espérer qu'elle serait jugée la raison même par la cupidité, et qu'il en résulterait quelque mouvement.

L'horreur inspirée par le meurtre de Louis XVI diminuait tous les jours. C'était un crime que la majorité continuait de détester ; mais on le détachait, en quelque sorte, de notre révolution, il n'y tenait pas, il ne rendait pas mauvais ce qu'elle avait de bon. On répandait des écrits contre le roi, la haute noblesse, les grands propriétaires. On vendait publiquement, à la ville et aux

champs, les *Droits de l'homme*, mis en vers, pour qu'ils fussent plus faciles à apprendre et à retenir. Il m'a été assuré qu'au temps des premiers mouvements (à la fin de 1793) prévenus par la sagesse et la vigueur du gouvernement, [des mesures avaient été prises] pour égorger tous les Français. J'aime à croire que ce projet, s'il a eu lieu, n'était qu'une feinte. On voulait, en les effrayant, les obliger à la retraite. La voix publique prêtait à Fox, l'orateur de l'opposition, les plus sinistres projets. On avait ouvert une souscription pour payer ses dettes. Elle avait produit, disait-on, cent mille livres sterling [1], et l'on paraissait en vivement appréhender l'usage. Enfin, des têtes, qui prétendaient s'y bien connaître, soutenaient que dans l'univers entier il n'y avait point de peuple qui fût si près d'une révolution que le peuple anglais. Sans doute qu'une partie de ces bruits étaient faux, que les autres étaient exagérés ; mais ce qu'ils avaient de vrai, d'exact, était plus que suffisant pour effrayer des prêtres et justifier leur transmigration.

Qu'il y ait un mouvement, disaient-ils, nous épargnera-t-elle, cette populace qui nous insulte à chaque coin de rue, aujourd'hui même que le gouvernement est tout-puissant et qu'il nous protège? Et si elle se mutine contre nous, si elle a aussi ses *Marseillais*, où se réfugier? comment sortir de l'île, vaste prison, qui a pour fossé l'Océan? Heureux, concluait la peur et certainement excusable, celui qui passe dans les Pays-Bas, bien guéris de la manie révolutionnaire, qui, d'ailleurs, aimaient les prêtres, durant même leur maladie, et qui, après tout, sont tels, qu'en poussant toujours devant soi, on ferait le tour du monde.

1. Deux millions cinq cent mille francs environ.

Pour compléter ce que j'avais à dire sur les ecclésiastiques français en Angleterre, il ne me reste plus qu'à marquer quelle était leur situation par rapport au culte. Ils furent aussi bien reçus qu'il est possible par l'évêque, M. Douglas, qu'on appelle l'évêque catholique de Londres, quoique son titre soit *in partibus*. C'est un homme qui possède dans un degré éminent toutes les vertus chrétiennes et morales. Sa charité ne connaît pas de bornes. Sa piété est tendre ; et si son humilité, son affabilité, sa douceur, avaient quelque défaut, ce serait de passer les bornes ordinaires où elles se renferment chez les prélats les plus doux, les plus affables, les plus humbles.

Sa première démarche fut d'accorder tous ses pouvoirs, non seulement aux évêques français qui étaient dans son district, mais encore aux vicaires généraux des différents diocèses de France. Ils devinrent proprement ses grands vicaires ; mais il restreignit leurs fonctions aux émigrés français, ecclésiastiques et laïques. Les personnes de notre nation, domiciliées à Londres ou ailleurs, furent réservées à son pouvoir ordinaire. Un prêtre français ne pouvait tenir que de lui la permission de confesser ou d'administrer un étranger qui avait un domicile acquis dans l'étendue de son arrondissement. Tel était un Normand, parfumeur de son état, et depuis plus de vingt ans, chez lequel nous habitions, M. l'abbé de Saint-Gervais et moi. Cette restriction était juste. Rarement M. Douglas accordait-il par lui-même ce que lui demandait un prêtre français : il le renvoyait ou à son évêque ou à un vicaire général de notre nation ; et, après quelques mois de notre séjour dans la Grande-Bretagne, il n'accordait jamais que sur un certificat d'évêque et de grand vicaire, quand il était possible de l'avoir, ou d'un autre prêtre notable, auquel, faute d'évêques et de vicaires généraux, il avait aussi

communiqué ses pouvoirs. Cette communication de pouvoirs n'était pas restreinte aux diocésains de celui auquel elle était donnée. Un vicaire général de Rouen aurait représenté l'évêque de Londres pour un prêtre ou un fidèle du diocèse de Paris. Cependant il s'était comme naturellement établi un ordre suivant lequel on s'adressait, en Angleterre, aux supérieurs qu'on aurait eus en France, à moins qu'ils ne manquassent absolument ou qu'ils ne fussent point à portée. En ce cas, on s'adressait au premier venu, en se faisant certifier par des intermédiaires ou qui n'avaient pas besoin de certificat, ou qui en avaient déjà obtenu.

On n'était point admis à dire la messe dans les chapelles catholiques sans un billet de permission signé de l'évêque de Londres ou d'un de ses vicaires généraux, car tous les grands vicaires français prenaient cette qualité. Le billet portait les nom, prénom et qualité de celui auquel il était délivré, mais surtout la qualité de prêtre non assermenté.

Le nombre des chapelles catholiques était si petit et celui des prêtres français si grand que nous eussions été réduits à ne presque jamais dire la messe, s'il ne nous avait pas été permis de la célébrer ailleurs. Ces chapelles publiques n'ont qu'un autel, et les prêtres anglais l'occupaient la meilleure partie de la matinée. Beaucoup de catholiques avaient chez eux des oratoires, obtenus pendant les persécutions, et dont la permission n'avait point été révoquée. Ils se firent un plaisir de nous en accorder l'usage, plus particulièrement les jours de fête, mais souvent aussi les jours ordinaires. Ce supplément laissait encore dans une grande contrainte la piété de nos ecclésiastiques. Il y en avait qui, dans l'espace de plusieurs mois, n'avaient pas goûté une seule fois la satisfaction d'offrir

le saint sacrifice. M. Douglas se détermina à nous donner à tous la permission de dire la messe dans nos maisons, et, à cet effet, il nous fournit, à ses dépens, plusieurs centaines de pierres bénites qu'on envoya de tous les côtés où nous avions asile : de sorte que Londres, ennemie si déclarée (peu de temps auparavant) du papisme et de toutes ses cérémonies, se trouva avoir journellement plus de messes catholiques que les plus grandes villes de l'univers où la religion romaine est dominante.

Il était naturel de craindre que les protestants, chez lesquels nous avions presque tous nos logements, ne se formalisassent de voir leurs maisons devenues autant de chapelles de la communion de Rome et des autels érigés dans les appartements. Quelques-uns s'en fâchèrent en effet, et on les quitta. Les autres firent semblant de ne pas s'en apercevoir. Il y en eut même qui firent plus que de le souffrir : ils aidèrent. Plus d'une fois la maîtresse du logis assista à la messe. On aurait pu ne soupçonner que de la curiosité dans cette démarche, si elle n'avait eu lieu qu'une fois ; mais elle se répétait. Cette condescendance était plus rare chez les presbytériens calvinistes que chez les partisans de la religion anglicane : ceux-ci nous regardent comme des frères ; ceux-là sont loin d'en avoir les sentiments.

Voici deux exemples bien prononcés de la tolérance dont on usait à notre égard. Nous avions obtenu pour nos malades deux beaux et vastes appartements dans l'hôpital de Middlesex. L'un était destiné aux émigrés laïques, l'autre aux prêtres. Les secours de toute espèce y étaient prodigués, et, pour comble d'attention, on avait mis à la tête de tous les soins une sœur de la Charité, Française, pleine de mérite, et qui parlait l'anglais aussi bien et aussi facilement que sa langue naturelle. Quatre ecclésiastiques

français étaient chargés de l'administration spirituelle des deux chambres. Un jour qu'ils s'entretenaient avec le ministre anglican de l'hôpital, après avoir parlé avec effusion de cœur des biens sans nombre dont on comblait nos malades, ils ne dissimulèrent pas qu'un seul point manquait à leur satisfaction. « Et lequel, Messieurs? demanda le ministre. — C'est que nos convalescents ne peuvent entendre la messe. — Rien de si simple, en vérité, reprit l'honnête anglican, que de leur procurer cette douceur. Il suffira de percer cette muraille (il la montrait de la main), on dressera un autel dans la pièce contiguë, et non seulement les convalescents, mais encore les malades pourront entendre la messe, couchés dans leur lit. — Nous n'aurons jamais la hardiesse de former cette demande. — Soyez tranquilles ; je me charge de proposer la chose au comité. » Il la proposa ; la chapelle fut accordée et il la fournit lui-même de tout ce qui était nécessaire.

Lorsque les étrangers furent éloignés des lieux maritimes, au commencement de la guerre, une cinquantaine d'ecclésiastiques français se fixèrent dans une petite ville où les catholiques n'avaient point de chapelle. Peut-être ne s'y trouvait-il personne de cette communion. Un quaker rencontre un des ecclésiastiques : — « Apprends-moi, lui dit-il, mon ami, où s'assemblent les prêtres français, le dimanche. — Nulle part, Monsieur. — Comment, nulle part ! mais tous les chrétiens religieux s'assemblent ce jour-là. — Quand ils ont une chapelle. — N'y a-t-il que cela qui vous manque ? — Au moins c'est le principal. — Écoute, mon ami, j'ai une maison ici, qui n'est point occupée ; j'en ferai sauter les refends, et tu me diras ce qu'il faudra mettre pour qu'elle devienne une chapelle à l'usage des catholiques. Si vous la voulez, elle est à toi et à tes

confrères.... » La proposition fut acceptée avec autant d'empressement que de reconnaissance. Le quaker tint sa parole, et des prêtres français eurent, en Angleterre, un temple public qui n'était que pour eux. De toutes parts on accourait à leurs offices.

Encore un fait de cette tolérance qu'on trouve aimable, lors même que la conscience ne permettrait pas de l'imiter. Un curé du diocèse de Lisieux mourut à Londres, très peu de temps après son arrivée ; les lois anglaises n'ont point encore affranchi les catholiques de l'obligation de porter leurs morts aux cimetières de l'Église constituée. C'est le ministre de la paroisse qui fait la cérémonie de la sépulture, selon le rite anglican. Quatre curés avaient suivi, en voiture, le corps de leur confrère. Le ministre parut ; mais dès qu'il eut aperçu les curés catholiques, il les salua et se retira, leur faisant signe d'achever l'inhumation.

Ainsi, l'évêque, vicaire apostolique, et le clergé de l'Église établie avaient pour les prêtres français toute sorte d'égards. Les prêtres missionnaires attachés aux chapelles de la communion romaine, quoique, en général, ils ne manquassent pas aux bienséances essentielles, ne leur témoignaient ni le même intérêt ni la même considération. Ils furent insultés à deux reprises, et une fois cruellement, par un de ces messieurs de la chapelle d'Espagne, homme auquel on accordait de grands talents, et qui, je le dois dire, s'employait, d'ailleurs, de tout son pouvoir pour nous rendre service : il est au-dessus du mien d'expliquer cette contradiction, si ce n'est que l'orgueil et l'humanité remplissaient son âme à doses égales. On a recherché, mais l'on n'a pas découvert la cause de cette espèce d'indifférence que nous témoignait le clergé missionnaire. On l'attribuait communément à un peu de

jalousie ; mais qu'y avait-il dans notre position qui pût exciter ce sentiment? Il est vrai que, de toutes les passions humaines, la jalousie est une des moins raisonnables.

Personne ne pensait à notre doctrine gallicane. J'ai lieu de croire cependant qu'elle avait indisposé bien des têtes contre nous. Les missionnaires sont immédiatement soumis à l'autorité du Pape; leurs évêques ne sont, pour l'Angleterre, que les vicaires de ce premier évêque; ils n'y ont, n'y exercent qu'une juridiction déléguée ; ils n'y composent, comme à la Chine, qu'un clergé romain. La plupart, je dirais tous, s'il n'y avait pas parmi eux quelques sorbonistes, et encore ne jurerais-je pas que leurs opinions diffèrent de celle des autres : la plupart ont été élevés dans des écoles où les maximes ultramontaines étaient la théologie dominante. Il n'en faut pas tant pour voir de mauvais œil les articles du clergé de France, surtout quand on les entend mal ou qu'on leur donne une extension nullement conforme à nos principes.

Un fait qui m'est personnel donnera quelque poids à la conjecture que je propose ici. J'étais chez l'évêque, M. Douglas. Il y vint un jeune prêtre anglais missionnaire, qui avait voyagé en France. Je ne nierai point qu'il n'eût de l'esprit, du savoir, mais j'assurerai qu'il était suffisant, et que son ton n'avait rien de modeste. La conversation s'engagea sur la primauté du pape.

On parut s'étonner que j'en articulasse formellement la croyance. On me demanda si je l'entendais d'une primauté de juridiction. Ayant répondu que je l'entendais ainsi, un sourire d'incrédulité manifesta que le prêtre missionnaire jugeait cet aveu comme arraché par la force des circonstances, par la convenance du lieu où j'étais et des personnes avec qui je parlais, mais non le fruit d'une

persuasion intérieure. Ce soupçon désobligeant me choqua. J'insistai donc et développai en peu de mots ce que nous entendions en France par la primauté de juridiction attribuée à l'évêque de Rome. Je ne convainquis pas. Le missionnaire cita un évêque français qui n'avait tenu aucun compte des pouvoirs à lui, missionnaire. donnés par le souverain pontife. Il n'avait rencontré, dans ses courses, que l'évêque d'A*** qui se fût respectueusement incliné devant eux. Il ne me fut pas difficile de renverser ce faible et ridicule argument. M. Douglas dit « que si nous avions toujours été à l'égard du Saint-Père ce que nous étions aujourd'hui, les malheurs de l'Église de France ne l'auraient jamais affligée. » Je me tus par respect. L'excellent prélat s'aperçut qu'il m'en coûtait, et pour terminer d'une manière amicale : « Vous nous avez édifiés, dit-il, et cela suffit. » Je me retirai.

Rentré chez moi, j'écrivis en latin une *exposition* très fidèle de nos sentiments et de notre discipline, par rapport à la primauté du Saint-Siège, et je m'empressai de la faire passer à l'évêque.

Elle commençait par cette phrase : *Cum mihi visus fueris, Præsul illustrissime, Gallorum fidem de Primatu Romani Pontificis in dubium adducere, et eam reputare cui potius indulgentia debeatur quam approbatio, operæ pretium esse credidi si mentem optimam, nec non in calamitates nostras effuse propensam, ab opinione nudarem veritati contraria : confisus nos eo magis a te amandos fovendosque esse, quo magis ad tuam in summos Pontifices observantiam inveniremur accedere.* J'entrais ensuite en matière. 1° Saint Pierre avait eu une primauté de juridiction sur les autres apôtres ; 2° le pape, comme successeur de saint Pierre, avait toute l'autorité qui avait appartenu au prince des apôtres, en sa qualité de primat ;

3° cette prérogative, dans l'évêque de Rome, n'était point une concession faite par l'Église : elle émanait de Jésus-Christ, était de droit divin ; 4° cette doctrine faisait partie de la foi : *cujus confessio fit ad salutem;* elle appartenait au *dépôt;* 5° ces mots : primauté de juridiction, n'étaient pas, dans notre bouche, une déclaration vague, n'exprimant rien de déterminé. Ils emportaient au moins ces huit articles :

1° Le pape a le droit de convoquer les conciles généraux.

2° Le pape, dans les jugements doctrinaux, a le principal devoir, comme la principale autorité, *præcipuas partes.*

3° Les décrets du pape intéressent toutes les Églises. On leur doit ce genre de respect et de soumission, dû aux actes d'un supérieur qui a reçu son autorité, non des hommes, mais de Dieu.

4° Les jugements du pape, en matière doctrinale, sont d'un si grand poids, qu'envoyés aux évêques, juges aussi de la foi, ils deviennent *décrets irréformables*, quand ils sont reçus de la majorité, ou formellement, ou tacitement.

5° Le pape peut se réserver l'absolution de certains cas.

6° La connaissance des *causes majeures* est due au pape.

7° Le pape peut exercer sur toutes les Églises une juridiction correctionnelle.

8° Le concile général n'étant pas assemblé, le pape ou le siège apostolique est comme le tribunal intermédiaire de l'Église universelle, auquel il faut recourir, suivant la gravité et la variété des circonstances. De là les appels à Rome, usités en France, même dans le for contentieux. Il est injuste et calomnieux de dire que l'Église de France n'a recours à l'Église romaine que lorsque la verge de la persécution la frappe. Peut-on ignorer qu'elle y a recouru

dans l'affaire de Jansénius, de Quesnel, du quiétisme, des *Maximes des saints*, etc.? Et alors notre Église était au comble de la prospérité....

Je vis M. Douglas peu de jours après l'envoi de cet écrit; il me demanda si c'était plus que mon sentiment particulier que j'avais exprimé. « On trouve, lui dis-je, ces sentiments, que j'ai mis sous vos yeux, dans nos catéchismes, dans nos traités de théologie, dans les lettres pastorales et les instructions de nos évêques, dans les thèses publiques, dans les règles de notre droit canon, etc. — Cependant, reprit-il, vous n'admettez pas l'infaillibilité du pape? — Il est vrai, répondis-je, nous ne l'admettons pas ; mais nous reconnaissons unanimement l'indéfectibilité du siège apostolique; et, tout en soutenant que le pape peut se tromper, nous espérons qu'en agissant en pape et sur les matières qui appartiennent à la foi, aux bonnes mœurs, à la discipline essentielle, il ne se trompera jamais, Dieu ne le permettra pas. » Mylord rêva quelques moments, il me dit enfin, en me présentant sa main dont je baisai l'anneau : « Eh bien! je suis content. »

Je passe à un autre sujet.

Le 11 mars 1793, le R. P. de Beauregard [1], si connu en France par ses prédications, après avoir donné une retraite aux sept à huit cents prêtres réunis dans le château de Winchester, en ouvrit publiquement une à Londres, dans la chapelle de Saint-Patrice, qui est spécialement l'église de l'évêque vicaire apostolique. Cette dé-

1. M. de Beauregard, ancien jésuite, prédicateur célèbre, né en 1731, à Pont-à-Mousson, occupa avec succès les principales chaires de Paris et de province avant la Révolution. Il avait une éloquence imagée et véhémente, des traits imprévus et une véritable originalité d'élocution. Son débit était plein de feu et faisait une vive impression. Il remplit avec zèle son ministère dans l'exil et se retira chez la princesse de Hohenlohe, à Groningen. Il y mourut en 1804, âgé de soixante-treize ans.

marche parut donc d'une excessive hardiesse à bien du monde, surtout de la part d'un homme, membre d'une société si spécialement proscrite en Angleterre, que des lois non encore abrogées prononçaient, disait-on, la peine de mort contre quiconque importerait un loup ou un jésuite : on pouvait répondre que la société ayant été détruite par les autorités spirituelle et civile, le P. de Beauregard n'était plus qu'un ecclésiastique français prêchant dans une chapelle catholique. Cette tournure était plausible, mais d'abord eût-elle été de quelque usage dans un pays où, en matière de lois, on s'en tient rigoureusement à la lettre ? Ensuite, on ne l'employa pas. J'ai vu, sur les portes de la chapelle d'Espagne, un sermon affiché extérieurement par le R. P. de Beauregard. On osait plus, sous les yeux du Parlement britannique, qu'on n'eût osé en France dans une ville de parlement. Nos magistrats n'auraient pas souffert qu'un jésuite reprît la qualité de Révérend Père ou qu'on la lui donnât. On avait dû, sinon y renoncer, du moins s'en dépouiller, en quittant l'habit de l'ordre. Je fais cette remarque uniquement pour montrer jusqu'à quel point tout ce qui tient au catholicisme français était toléré en Angleterre.

La retraite commença d'une manière très solennelle. L'affluence fut si grande que, pour la diminuer, l'orateur annonça que chaque quartier aurait contentement tour à tour : les exercices devant se faire successivement dans les chapelles d'Espagne, de Moorfields et de Saint-Georges. Des craintes judicieuses n'ont pas permis au P. de Beauregard de remplir exactement cette promesse. Il ne l'a exécutée que pour la chapelle de Saint-Georges, qui est de l'autre côté de la Tamise, dans le bourg de Southwark, partie de Londres plus peuplée que les autres, et où habitaient une quantité prodigieuse d'ecclésiastiques. La

langue française n'y étant pas familière comme dans la Cité et dans Westminster, les hyperboles oratoires y sont de beaucoup moindre conséquence.

On ne vit pas, sans une sorte d'inquiétude, tant de personnes françaises, membres et ministres d'un culte naguère abhorré, se rassembler toute une semaine, à des heures fixes et plusieurs fois par jour, dans une chapelle catholique. Une grande maladresse fut de n'ouvrir les portes de la chapelle que pour l'heure du sermon. Longtemps avant, pour avoir place, on les assiégeait. La rue était si pleine qu'une voiture était obligée d'aller au pas pour n'écraser personne. Et n'oubliez point qu'à cette époque, tout ce qui avait une figure française était insulté sur les trottoirs. Comment la prudence avait-elle permis d'offrir aux passants des groupes nombreux de ces mêmes figures, constamment à la même place, et durant plusieurs heures ?

A la vérité, Gordon [1], le grand et fougueux ennemi des catholiques, était renfermé à Newgate, dont il ne pouvait sortir qu'en payant une somme qu'il n'avait pas, ou en donnant une caution qu'il lui était impossible de fournir. Il avait perdu toute considération, même parmi le peuple, depuis qu'il s'était fait circoncire et qu'il portait la barbe de rabbin. Mais les trente à quarante mille hommes qu'il avait soulevés, qu'il avait mis en état de rébellion formelle, pour incendier les chapelles catholiques, subsistaient encore, leur haine persistait; et qui pouvait garantir qu'elle ne se manifesterait pas par quelque explo-

1. Lord Georges Gordon, membre du Parlement, s'était fait remarquer par sa véhémente opposition aux catholiques. Lorsque le bill de 1780 admit leur situation, Gordon se mit à la tête de cent mille personnes qui envahirent le Parlement et se livrèrent aux plus coupables excès. Plus tard, il se fit juif et fut condamné, pour ses libelles, à cinq ans et dix mois de prison. Il y mourut en novembre 1793.

sion, ou lorsque les retraitants attendaient à la porte du temple, ou lorsqu'ils y seraient entassés?

Les partisans du pieux exercice croyaient dissiper ces frayeurs en disant que l'on était sûr du ministère, que M. Pitt avait été consulté et qu'il avait applaudi, qu'il avait même promis de venir au sermon. Que s'ensuit-il? reprenaient les personnes timides; qu'on sera protégé, mais non qu'on ne déplaira point au peuple; qu'on sera vengé en cas d'insulte, mais non qu'on ne sera point insulté....

L'événement a prouvé que les premiers avaient mieux vu que les autres. La retraite se passa avec autant de tranquillité que si on l'eût faite à Rome. Il n'y a eu de mécontents que les ecclésiastiques. A deux reprises, j'en ai vu plusieurs, qui se disaient envoyés par leurs confrères, adresser à un des supérieurs de leur diocèse les plaintes les plus amères et, en apparence, les mieux fondées. — « Cet homme (le prédicateur), disaient-ils, nous outrage (et ils avaient la larme à l'œil). Encore si nous étions seuls avec lui! Mais il y a des laïques, des femmes, des gens de tout état et de toute religion, et probablement des gens sans religion... Beaucoup concluent des déclamations de l'orateur qu'on n'a pas si mal fait de chasser de France les ecclésiastiques et qu'on ne devrait les recevoir nulle part. Les sentiments de respect et de commisération que nous avions inspirés feront place aux soupçons les plus défavorables, et les secours tariront. » Le supérieur, homme extrêmement modéré, s'efforça de les calmer, en leur représentant que personne n'ignore qu'un prédicateur dit à tout événement. — Soit! reprenaient les plaignants, mais cela suppose toujours que les délits ont quelque probabilité, qu'il est nécessaire, utile du moins, de prêcher sur ce ton.,..,

D'ailleurs, le Père crie, avec sa voix de tonnerre : « Nous en connaissons ! » Et il parle de prêtres qui ne se confessent pas, qui meurent sans sacrements, qui meurent les yeux attachés sur l'objet de leurs infâmes amours.... Quand nous serions l'écume du clergé, un vil ramassis de constitutionnels, parlerait-il autrement et pourrait-il en dire davantage ?

En un mot, il décrie les prêtres français dans un lieu où ils ne sauraient paraître trop recommandables. L'autre jour, en sortant du sermon, un ministre protestant nous dit : « Messieurs, ou vous êtes de grands scélérats, ou cet « homme est un grand calomniateur. Déjà les tavernes « retentissent du bruit de ces accusations oratoires. Certaines personnes, qui ne voyaient pas sans dépit l'espèce « de distinction que le peuple et le gouvernement mettent quelquefois entre elles et nous, se réjouissent ouvertement de ce que l'imprudente franchise du Père de « Beauregard a relevé que la différence n'est qu'en superficie. Nous ne sommes pas hypocrites, nous, disent« elles, voilà tout le mystère.... » Il paraît que ces personnes étaient de jeunes émigrés qui avaient trop oublié qu'en pays étranger, des malheureux doivent redoubler de vertu et de circonspection.

Les plaintes que j'ai transcrites, je les rapporte mot pour mot, telles que je les ai entendues. En supposant qu'elles fussent exagérées par la douleur, ce que je croirais volontiers, on ne peut se dissimuler que le prédicateur y avait donné lieu, qu'il était répréhensible. Son zèle ne se souvint point assez qu'il parlait dans un pays protestant, dans une église ouverte à tout le monde. Il ne se souvint point assez qu'il parlait à des prêtres et pour des prêtres que leur courage, leurs sacrifices, leur confession, élevaient au-dessus des soupçons ordinaires. Le feu de la

tribulation, s'ils eussent eu des taches, les aurait purifiés, au moins il le fallait penser; et cette opinion était, en quelque sorte, devenue, pour les discours du P. de Beauregard, une de ces bienséances que des notions particulières n'autorisent point à blesser. L'orateur prêcha comme dans un séminaire où se réunissent, conduits par la grâce ou attirés par la curiosité dont la grâce profite, des ecclésiastiques de toutes les classes, répandus dans le monde, riches, considérés, heureux; et il faut avouer qu'entre ceux-ci et les ecclésiastiques déportés, la coupelle [1] du serment et de ses suites avait mis des différences qui exigeaient qu'on ne leur parlât pas à tous de la même manière.

D'honnêtes Anglais partagèrent le mécontentement de nos prêtres. Une femme de ma connaissance, douce, sensible et très religieuse, cessa d'aller au sermon (je le tiens d'elle) parce que le prédicateur était trop dur. Et n'était-ce pas un contraste frappant par sa singularité, et qui affligeait extrêmement les intéressés, qu'un de leurs confrères les présentât publiquement avec des couleurs si peu attrayantes, tandis que les évêques et les prêtres anglicans, les ministres de toutes les sectes, faisaient retentir les voûtes de leurs temples des éloges qu'ils nous prodiguaient?

Le P. de Beauregard fut instruit de l'impression fâcheuse que ses déclamations avaient faite, et, dans le cours des exercices, il s'efforça de la détruire par une explication. « Les traits qui avaient choqué n'étaient que de précau-« tion.... Il n'avait garde de supposer qu'on en eût besoin, « que quelqu'un de ses honorés confrères fût dans le cas....

1. La « coupelle » était un petit vase fait avec des os calcinés, réduits en poudre, puis délayés dans de l'eau, qui servait à séparer l'argent et l'or des autres métaux. On disait, au XVIIIe siècle, « la coupelle de l'adversité, » comme nous disons « le creuset de la souffrance. »

« Il craignait seulement que tous ne fussent pas exempts « des vices qu'il attaquait et qui, malheureusement, pénè- « trent quelquefois jusque dans le sanctuaire. » Les offensés regardèrent cette déclaration comme un vain replâtrage, comme un de ces remèdes qui ne sont pas même un palliatif. « *Nequit vox missa reverti*, disaient-ils. Le coup « est porté, jamais on ne guérira la blessure qu'il a faite. « Qui ne verra que cette espèce de rétractation est due à « l'ordre précis de nos évêques ou à l'amertume de nos « plaintes? Les ecclésiastiques français ne peuvent oppo- « ser à ce nouveau malheur, certes bien étrange et bien « inattendu, que la patience et la résignation, le souffrant « comme le complément de leurs peines, la lie du calice « de leur exil. »

Ce qu'on ne peut néanmoins contester, c'est que les intentions du Révérend Père étaient pures, et qu'on ne doit lui reprocher qu'un oubli des circonstances dans lesquelles se trouvaient son auditoire et lui. Ce qu'on ne saurait encore contester, c'est qu'il répara généreusement, et de la seule manière qui était possible, la faute que le zèle lui avait fait commettre, faute qui n'en est une peut-être que par la maxime : « Ce n'était pas le lieu. »

Le genre d'éloquence du P. de Beauregard, quel qu'il soit en lui-même, ne pouvait se flatter d'un grand succès en Angleterre. C'est un pays où l'on veut du raisonnement, peu de gestes, une déclamation presque monotone, une sorte de froideur dans l'action, rachetée par la vigueur et la chaleur des choses : le Père est l'antipode de tout cela. De sa bouche sortent des éclats de voix qui déchirent l'oreille. Tantôt c'est un tonnerre majestueux qui ébranle tout; tantôt, au milieu même de son auditoire, on a peine à saisir ce qu'il prononce : on dirait qu'il ne veut être entendu qu'à moitié.

Pour arriver à ces extrémités, il ne passe point par les intermédiaires : il saute brusquement de l'une à l'autre. Ses discours, dont plusieurs sont très beaux, qui ont tous des morceaux brillants, des détails et, pour ainsi parler, des situations admirables, sont, en général, peu fortement raisonnés. Il exagère souvent, dans la vue sans doute que sa flèche retombe au but. Il semble quelquefois prendre ou donner pour de grandes vérités des propositions gonflées, rendues par les mots, le geste, le cri [1]. Il lui en échappe de fausses et de paradoxales, qui auraient besoin d'explications très métaphysiques pour être justifiées. La femme dont j'ai parlé plus haut remarqua celle-ci : « que le péché d'un prêtre est un plus grand péché que la trahison de Judas. »

Certainement, cette proposition est fausse ; mais, eût-elle une sorte de vérité intellectuelle, que de théologie et de subtilités il faudrait pour la mettre dans tout son jour ! Elle fut encore choquée de cette autre : « Si vous ne vous convertissez pas en Angleterre, vous ne vous convertirez jamais. » N'est-ce pas comme s'il eût dit : « Si vous ne vous convertissez pas aujourd'hui, vous ne vous convertirez pas demain, » ou : « Si Dieu ne se sert pas de moi pour vous convertir, il ne se servira de personne autre ? »

Ces observations n'empêchent pas de reconnaître dans le P. de Beauregard un de nos meilleurs orateurs, un bon, un excellent ministre de l'Évangile, qui, plein de son objet et ne voyant que lui, ne fait pas toujours attention aux convenances : c'est ainsi que, faisant une énumé-

1. Mme Roland, qui avait entendu le P. de Beauregard, écrivait de lui : « C'était un petit homme, d'une voix puissante, déclamant avec une violence extraordinaire. Il débitait des choses communes d'un ton inspiré ; il les appuyait de gestes si terribles qu'il persuadait à beaucoup de gens qu'elles étaient belles. » (*Mémoires*.)

ration de mauvais prêtres, qui commençait, je crois, par Arius, il la termina par Luther et Calvin. En soi, rien de mieux; mais à Londres ! mais sous les yeux, en présence d'un clergé catholique, réfugié dans son sein !.... Qui sait s'il ne prenait pas cette imprudence pour du courage ?

La retraite finit par la messe de M. l'évêque de Limoges [1], à laquelle tous les retraitants communièrent. M. l'évêque de Saint-Pol-de-Léon dit la messe d'action de grâces.

Dans les premiers jours de juillet 1793, les évêques français demeurant à Londres et aux environs s'assemblèrent pour délibérer sur deux *Mémoires* composés l'un par M. l'évêque de B...., l'autre par M. l'évêque de T.... Le premier était très indulgent; le second, très sévère. Il s'agissait de déterminer la conduite qu'il faudrait tenir à l'égard des ecclésiastiques constitutionnels, lorsque nous serions rentrés en France, et que nos légitimes évêques y auraient repris le gouvernement de leurs diocèses. On continuait de regarder cet événement comme infaillible et même comme prochain. Douce illusion, que l'expérience de plusieurs années a presque totalement détruite.

Déposera-t-on tous les coupables ? Le vœu des déportés du second ordre, à quelques exceptions près, était généralement pour la rigueur. Le zèle de la gloire de Dieu et l'amour de la bonne cause les excitaient, sans doute, à embrasser ce parti; mais un peu d'intérêt personnel pouvait, sans qu'ils s'en aperçussent, alimenter cette immiséricordieuse disposition. De bons ouvriers s'écrient quelquefois involontairement : *Et pares illos nobis fecisti* [2] !

Plusieurs personnes craignaient que si l'on punissait tant d'individus, on ne fût contrarié par la puissance séculière,

1. Mgr du Plessis d'Argentré, mort et inhumé à Münster le 28 mars 1808, à quatre-vingt-quatre ans.

2. Allusion à la parabole des ouvriers de l'Évangile (*Matth.*, xx, 12).

dont on supposait aussi la prochaine et entière restauration. A d'autres, cette appréhension ne paraissait pas fondée. Toutes les autorités, disaient-ils, doivent désirer l'anéantissement moral d'un clergé qui s'est associé aux destructeurs de la monarchie et de tous les pouvoirs qu'elle renferme, qui n'a pas moins déplu au trône et à la haute magistrature qu'à l'Église, qui s'est également déclaré l'ennemi de la hiérarchie politique et de la hiérarchie spirituelle, qui a continué d'être quelque ehose depuis le massacre du Roi, prêtant tous les serments que le crime et la tyrannie exigeaient.

Les deux mémoires avaient chacun beaucoup de mérite, mais ni l'un ni l'autre ne semblait péremptoire. Un professeur de Sorbonne, M. de La Hogue [1], soit qu'il en eût été prié, soit que de lui-même, et par amour de la vérité, il se fût chargé de ce travail, avait rédigé un troisième mémoire, comparatif des deux autres. C'en était comme la balance et l'appréciation.

Trois sortes de personnes étaient l'objet de cette importante discussion : les intrus, les jureurs simples, les

1. Louis-Gilles de la Hogue, né à Paris en 1740, fut chargé en 1767 d'enseigner l'Écriture sainte à la Sorbonne, et occupa cette chaire avec honneur pendant plus de vingt-six ans. Il fut nommé censeur royal en 1772 Exilé en Angleterre, il fut choisi comme vicaire général par l'évêque de Saint-Pol-de-Léon. On lui confia en 1798 la chaire de dogme dans le collège royal de Maynooth près Dublin, où il enseigna pendant douze ans avec une grande distinction et mérita l'estime et la confiance du clergé irlandais. Ses infirmités lui rendirent, en 1810, l'enseignement difficile, et il prit sa retraite. Malgré toutes les instances, il ne se décida pas à revenir en France. Il est mort en Irlande en 1827. On lui doit nombre d'ouvrages, notamment une suite de traités de théologie rédigés en Irlande, qui ont paru de 1808 à 1813, des traités *de la Religion* et *de l'Église*, réimprimés à Paris en 1815 et 1816; une édition de la *Journée du chrétien*, augmentée d'un *Abrégé de la doctrine chrétienne*, livre de piété bien connu et qui a été, pendant la première moitié de ce siècle, dans les mains de tous les fidèles. M. de la Hogue était un prêtre aussi pieux que savant, qui a laissé une mémoire vénérée.

jureurs titulaires. Le sort des premiers ne causait aucun embarras. Ils avaient pris la place d'autrui. Ils la laissaient, on ne la leur ôtait point, parce qu'ils n'avaient pas possédé. Le sort des seconds, c'est-à-dire des jureurs simples, se réglait assez facilement. Les délinquants se divisaient en deux classes : les uns n'avaient que juré pour paix avoir, mais n'avaient pas reconnu les évêques de la constitution; les autres avaient ajouté la seconde faute à la première. Certes le délit dont ils se sont souillés n'est pas de peu de conséquence. Mais on croyait que, sauf une pénitence proportionnée à la gravité du péché, on pouvait les distinguer des autres coupables : particulièrement ceux qui avaient eu la courageuse inconséquence de ne pas violer l'unité, après avoir posé le principe, fait l'action (le serment), qui devait naturellement les conduire au schisme. La grande difficulté regardait donc la troisième classe, je veux dire les jureurs titulaires schismatiques ; j'ajoute ce mot de « schismatiques », parce que s'il y en eût eu qui n'eussent pas reconnu l'évêque constitutionnel, cette circonstance plaidait fortement en leur faveur. Enfin, il s'agissait spécialement, dans cette troisième classe, des curés. L'existence ecclésiastique d'un curé est liée avec les devoirs et les actions de son troupeau; il ne peut disparaître sans que son absence fasse sensation ; si on le dépose, il faut qu'il soit remplacé.

Les conférences, sur cette matière, se renouvelèrent plusieurs fois jusqu'au 15 août. Le résultat en fut assez secret : il transpira pourtant que les évêques inclinaient vers la douceur ; mais qu'au surplus ils exposeraient au pape les raisons pour et contre; et qu'ils s'en rapporteraient à sa décision.

Le bruit courut que les évêques, qui s'assemblaient à Bruxelles, en même temps et pour le même objet,

avaient plus de penchant à la sévérité. C'est ce qui détermina un de nos théologiens demeurant à Londres à leur adresser un mémoire fort court, où il prétendait établir la nécessité d'une déposition générale. Quelques personnes me l'attribuèrent [1]. Il commençait par établir l'équité de cette mesure. Les titulaires schismatiques ont bien mérité cette peine : elle n'excéderait pas le délit. Il en donnait quelques raisons de détail, qui n'étaient que l'exposé des fautes que ces errants avaient commises, et des suites affreuses qu'elles avaient eues, dans l'ordre politique et religieux. Ensuite il argumentait par cette prescription : « Le pape aurait pu les excommunier sans injustice ; donc on peut sans injustice les déposer. » En effet, l'excommunication qui retranche de la société des fidèles, et prive, quand elle est juste, de tous les biens inhérents à cette sainte société, est une peine beaucoup plus terrible, aux yeux de la foi, que la déposition, qui ne fait que retirer à un indigne le ministère qu'il profanait, et que son propre salut exige qu'il n'exerce plus ; lui laissant au reste tous les avantages (et ils sont précieux) de la communion des saints.

Il serait malheureux, continuait l'auteur, que la déposition générale des titulaires schismatiques ne fût pas une peine juste, car il semble qu'elle soit une peine nécessaire. Il donnait, de cette nécessité, sept preuves diverses.

Ce n'était ni la haine ni le ressentiment qui sollicitait cette mesure de rigueur, mais des raisons dont la force n'emprunte rien des passions humaines. Au moment que j'écris, les évêques et le Souverain Pontife n'ont point encore prononcé, ou du moins leur décision demeure cachée. On croit même que la tempête républicaine écrasant le

1. On voit que M. Baston ne le désavoue pas.

clergé constitutionnel comme le reste, on sera dispensé de porter un jugement, parce qu'à notre retour, toutes les places *seront vacantes*. Je n'adopterais pas cette dernière idée. Les constitutionnels, expulsés ou fugitifs, emmenant leurs titres avec eux! Ils les conserveront et en useront, si on ne les leur ôte pas.

Le 6 septembre de la même année 1793, les évêques français demeurant à Londres et aux environs s'assemblèrent de nouveau pour délibérer sur un point de la plus grande importance : les mariages contractés en France pendant la Révolution. Les prélats étaient au nombre de huit, savoir : les archevêques d'Aix [1] et de Bourges [2], les évêques de Saint-Pol-de-Léon [3], d'Avranches [4], de Lescar [5], d'Angoulême [6], de Troyes [7] et de Comminges [8]. Je fus appelé comme théologien avec mon collègue de Rouen, et M. de la Hogue, professeur de Sorbonne. On avait eu soin de nous faire passer vingt et une questions sur lesquelles on désirait notre avis. A dire le vrai, elles étaient mal digérées et dans un ordre peu convenable, renfermaient quelques inutilités et ne contenaient pas tout ce qu'il eût fallu y mettre. J'en parle avec cette liberté parce que celui qui les avait rassemblées convint qu'il les avait jetées à la hâte sur le papier, à mesure qu'elles se présentaient à son esprit ou qu'on les lui proposait [9].

1. M. de Boisgelin.
2. M. de Puységur.
3. M. de la Marche.
4. M. de Belbeuf.
5. M. de Noë.
6. M. de Castelnau.
7. M. de Barral.
8. M. d'Osmond.
9. La séance fut de cinq heures. M. de la Hogue lut un extrait des sentiments des théologiens consultés par Benoît XIV sur la grande question des mariages de Hollande.

Il déduisit de cette lecture quelques conséquences dont plusieurs me choquèrent, et je les combattis. Celle que j'attaquai le plus fortement était un mode de réhabilitation générale pour tous les mariages défectueux célébrés en France pendant la Révolution. Il aurait consisté dans une dispense du pape, à laquelle on aurait donné un effet rétroactif. M. de la Hogue prétendit que le cardinal Polus en avait usé de la sorte, quand il réconcilia l'Angleterre au saint-siège. Le savant évêque de B...., dans un mémoire sur les mariages de la Révolution, croyait aussi que Polus [1] valida tous les mariages nuls, au nom et par l'autorité du siège apostolique.

Sanderns, dans son histoire, semble le supposer, et c'était principalement sur sa narration qu'on s'appuyait. On verra plus bas que le texte de la dispense ne favorise point cette supposition.

Je m'efforçai de faire voir que la dispense à effet rétroactif était contraire à tous les principes, aux notions les plus élémentaires de la théologie catholique. Ou cette dispense, disais-je, établirait la relation conjugale entre deux personnes non mariées, et cela sans leur consentement, ou elle transformerait en consentement valide un consentement qui fut nul dans le principe, et bien des années avant peut-être qu'elle fût donnée. Or, premièrement, point de mariage sans consentement des parties. Ce consentement est la cause qui fait le mariage, *causa efficiens*, suivant Eugène IV, suivi en cela par tous les théologiens. Secondement, la métamorphose d'un consentement nul

1. Renaud Polus, archevêque de Cantorbéry, cardinal de la sainte Église romaine en 1556, et légat en Angleterre, fut un des présidents du concile de Trente. Il s'employa, sous le règne de la reine Marie, à ramener les protestants dans le sein de l'Église. Il était universellement vénéré. Sa mort, arrivée en 1558, fut un deuil pour l'Angleterre.

en un consentement valide n'appartient qu'à la toute-puissance, qui de rien fait quelque chose ; je ne sais même si la toute-puissance le pourrait !

A la suite des *Extraits* de M. de la Hogue et de la discussion qu'ils occasionnaient, mon collègue de Rouen [1] fit lecture d'un écrit très sage et bien motivé, dans lequel il répondait aux questions proposées. Cet excellent mémoire fut écouté sans aucune réclamation : nous nous étions accordés (nous, c'est-à-dire les trois théologiens), dans une conférence préliminaire, sur le fond des réponses qu'il contenait. J'en avais cependant contredit un article avec assez de vivacité, et mes deux collègues, se croyant sûrs de leur façon de voir, m'avaient excité, peut-être un peu malicieusement, à porter à l'assemblée des évêques les raisons qui me persuadaient de ne pas penser comme eux. Je le fis. La lecture de mon opinion ne dura pas plus d'un demi-quart d'heure, et tous les suffrages épiscopaux se déclarèrent pour elle par acclamation. Il ne sera pas inutile de rapporter plus en détail de quoi il s'agissait.

On avait demandé « s'il ne conviendrait pas que l'Église, « refusât aux conjoints dont les mariages contractés pen- « dant la Révolution auraient été déclarés nuls, la liberté « de se marier autrement qu'ensemble ? » Le professeur de Sorbonne et mon collègue de Rouen s'étaient déclarés pour l'affirmative, trouvant que cette loi serait conforme aux principes de l'équité; et d'ailleurs, ajoutaient-ils, les bonnes mœurs et la religion la sollicitent de concert. Il paraissait que les évêques, dans les Pays-Bas, à la tête desquels était, pour sa science théologique, M. l'évêque de B., prononçaient de la même manière. J'osai me déclarer pour la négative et soutenir qu'il fallait laisser aux con-

1. M. Tuvache de Vertville.

joints (qui, au fond, n'en avaient que l'apparence) la liberté de se remarier, et de se remarier à d'autres.

Ainsi se passa la première conférence, et je pus me flatter, sans trop m'en faire accroire, que Nosseigneurs les évêques avaient intérieurement accueilli mes raisons.

La seconde conférence se tint le 12 du même mois de septembre et dura cinq heures, comme l'autre. Elle fut, en grande partie, employée à la lecture d'un nouvel écrit de M. de la Hogue. Ce docteur s'efforçait d'y établir, entre autres choses : 1° que probablement l'empêchement de clandestinité n'était, en France, que de la loi civile; et de là s'ensuivait la validité, même religieuse, de tous les mariages célébrés devant l'intrus et autres magistrats séculiers, sans l'intervention du propre curé; 2° que si l'empêchement de clandestinité était, en France, de loi ecclésiastique, cette loi avait cessé d'obliger à l'instant même que les vrais pasteurs avaient été destitués, d'où s'ensuivait encore qu'étaient valides tous les mariages célébrés devant les intrus et le magistrat séculier sans l'intervention des propres curés, postérieurement à leur destitution. Ce sentiment était commode; mais vrai?

Non; on s'éleva, presque à l'unanimité, contre les deux propositions du sorboniste. Elles n'avaient aucun appui solide. L'auteur convint qu'il ne les avançait que pour multiplier les doutes et forcer, par la multitude des embarras, de recourir à la dispense rétroactive ou de se contenter du *commercium affectu maritali*. Je prouvai victorieusement, et par les conciles particuliers de l'Église gallicane, et par tous nos rituels, même par le texte des ordonnances de nos rois, que la clandestinité est, en France, un empêchement de droit ecclésiastique. Je rappelai, d'après Cabassut, que les tribunaux séculiers rendaient hommage à cette vérité, en se contentant de la pré-

; de deux témoins pour la validité des mariages, quoi-les lois civiles en exigeassent quatre : preuve, dis-je, c'est le concile de Trente qui fait loi dans l'Église de nce, en ce qui touche la clandestinité, relativement à 'alidité du lien conjugal. Le pape Pie VI, dans son ins-ction du 26 septembre 1791, dit expressément qu'en te partie, le décret du saint concile avait été reçu et servé depuis longtemps dans l'Église gallicane.

L'idée de regarder comme suspendue en France la loi u concile, à l'instant même de la destitution civile (car ils 'étaient pas autrement destitués), ne plut pas davautage. ,e pape avait formellement déclaré que les mariages faits levant les intrus étaient et seraient nuls, parce qu'ils n'é-aient pas le propre prêtre : les évêques s'étaient exprimés de la même manière dans tout ce qu'ils avaient écrit sur ce sujet ; les pasteurs du second ordre avaient tenu le même langage, et les fidèles, déterminés par cet enseignement unanime, avaient cru et agi en conséquence : quel scandale ne serait-ce pas de tenir actuellement un langage tout opposé ? de dire que, sur un point d'une si haute importance, pape, évêques et théologiens avaient induit les fidèles en erreur et aggravé les rigueurs de leur situation en pressant l'exécution difficile d'une loi que l'on reconnaîtrait, après coup, n'avoir pas obligé ? Non, la destitution civile des curés ne leur enlevait aucun de leurs droits spirituels, ne dispensait les fidèles d'aucune de leurs obligations à l'égard du ministère pastoral. La seule impossibilité d'y recourir en suspendait le devoir ; et cette impossibilité ne s'aperçut pas, n'exista pas au moment précis de la destitution.

A la fin de la séance, je lus un mémoire ou projet de déclaration provisoire sur les mariages de la Révolution. Je voulais qu'on fît une énumération exacte de toutes les

espèces de mariages qui pouvaient ou devaient entrer en considération ; qu'on les divisât en trois classes, savoir : 1° les mariages certainement valides ; 2° les mariages certainement invalides ; 3° les mariages douteux. Je m'appliquai à justifier le troisième membre de cette division en montrant que, supposé même la certitude entière des principes, une infinité de circonstances en rendraient l'application souvent incertaine et produiraient une classe de mariages douteux en fait, quoique certainement valides ou certainement invalides en droit. Je finissais en proposant un mode de réhabilitation, pour les mariages ou certainement invalides ou douteux, qui n'était que le renouvellement secret, entre les époux, du consentement qu'ils avaient émis, avec une solennité quelconque extérieure et légale, telle que la comparution devant l'intrus ou devant la municipalité, et le renouvellement devant le propre prêtre ou son délégué, avec deux témoins, si le mariage n'avait eu aucune espèce de publicité.... Ce travail passa la mer, je ne sais comment, et obtint au loin plus de succès que je n'aurais osé l'espérer. L'assemblée fut remise au 25.

Deux jours avant qu'elle se réunît, les trois théologiens eurent ensemble une conférence préparatoire. M. de la Hogue avait encore écrit un volume. C'étaient ses anciennes idées qu'il avait reproduites dans un autre ordre, et auxquelles il avait fait quelques additions, même quelques corrections : ce qui n'est pas un petit mérite dans un théologien qui se connaît un grand talent. Par exemple, il avait abandonné son système de la clandestinité, empêchement purement civil ; il convenait rondement que, dans l'Église gallicane, il était de droit ecclésiastique, parce que le décret du concile de Trente y avait été reçu. Il parut ne plus tenir à son moyen de réhabilitation par une dispense à

effet rétroactif; mais il ne fit, en quelque sorte, que le modifier, et le représenta sous une autre forme. S'appuyant de l'autorité de Benoît XIV, il soutint, avec ce grand homme, que les papes, à raison de leur pouvoir suprême, avaient celui de guérir les mariages *in radice*, c'est-à-dire de rendre valides, par un acte de leur volonté, des mariages radicalement nuls. En effet, dans l'ouvrage *De Synodo diœcesanâ*, on trouve cités deux faits de cette nature ; et nombre de théologiens et de canonistes ont embrassé la même opinion. Dans la crainte que ce mode de réhabilitation n'obtînt pas notre suffrage, M. de la Hogue crut pouvoir ajouter que, depuis la destitution des légitimes pasteurs, l'empêchement de clandestinité ecclésiastique, ou l'obligation de se marier en présence du propre curé, avait cessé en France.

Il y eut, entre nous, une dispute assez vive sur ce dernier point. Le théologien de Paris faisait valoir la maxime : *Cessante materiâ legis, cessat lex.* Quand les mariages sont célébrés publiquement et solennellement devant l'intrus ou les officiers municipaux, la matière de la loi du concile ne cesse-t-elle pas? Cette loi avait-elle d'autre objet, d'autre motif, que de rendre authentique la célébration du mariage et d'empêcher par là que des gens mariés ne se séparassent arbitrairement pour former d'autres nœuds? Cette fin, n'y arrive-t-on pas, dès que les parties s'unissent sous les yeux du public, en présence de l'intrus ou de la municipalité qui les déclare époux? Donc à l'époque de l'intrusion des faux pasteurs, ou, ce qui est la même chose, lorsque les vrais pasteurs furent destitués, la matière de la loi cessa, et avec elle cessa la loi. Il osa pousser plus loin : car il observa que se marier alors en secret, devant le propre curé, c'était évidemment agir contre l'esprit de la loi, au moins ne pas atteindre au but

qu'elle se propose, puisque cette célébration du mariage, en présence d'un prêtre et de deux témoins, tous se cachant, tous dissimulant l'un son opération ministérielle, les deux autres leur coopération, ramenait tous les inconvénients de la clandestinité.

Ce raisonnement n'était que subtil, et pas même dans le grand genre. Les théologiens de Rouen en détruisirent l'effet par une prescription à laquelle M. de la Hogue fut forcé d'avouer qu'il ne reconnaissait point de réponse, c'est que le Pape avait déclaré nuls les mariages faits devant les intrus et hors de la présence du propre prêtre ; que tous les évêques de France avaient tenu le même langage, et que tous les pasteurs du second ordre, fidèles à leurs serments et à leurs obligations, l'avaient répété : masse imposante d'autorités qui, pesant sur l'argument du théologien de Paris, l'écrasait, sans qu'il fût besoin d'en assigner la partie faible. Constamment le Saint-Siège a toujours supposé que, dans les lieux où le concile de Trente a été reçu, la présence du propre prêtre continue toujours d'être nécessaire à la validité du mariage, lors même que l'hérésie a introduit des ministres civils, et que les pasteurs sont obligés de cacher dans les ténèbres et leur présence et leurs bénédictions. Ainsi l'a-t-il décidé pour les catholiques de Hollande.

Mais l'autorité ne renverse pas seule le sentiment de M. de la Hogue. On répondit directement à sa preuve que *non cessavit materia legis*. Le but de la loi n'était pas de donner aux mariages chrétiens une publicité frappante, puisqu'en faisant de la clandestinité un empêchement dirimant, elle n'avait pas voulu que l'omission des bans fît partie de cette clandestinité. A le bien prendre, c'était moins la publicité que la certitude du mariage qu'elle voulait obtenir ; moins quelque chose de bruyant qui le fît

connaître de tout le monde, que des témoignages, un acte, qui pussent, au besoin, lui servir à en constater l'existence.

C'est pourquoi elle avait ordonné trois témoins : un de son choix, le curé, les deux autres laissés au choix des parties. Il paraît évident que, même après l'intrusion des faux pasteurs, après que les vrais et bons ministres, ayant perdu leur qualité sociale, furent obligés de dissimuler, aux yeux de cette société qui ne les reconnaissait plus pour des hommes à elle, leurs opérations ministérielles, il est raisonnable de penser que l'Église continuait de vouloir posséder dans son sein, et pour ses usages, une preuve de la célébration des mariages ; qu'il n'est pas naturel qu'elle aille mendier dans les archives d'un tribunal, dont les membres et les officiers soulevés contre elle, ou ne l'écouteraient pas, ou prendraient occasion de sa requête pour lui susciter de nouvelles tracasseries dans la personne de ses ministres.

Nous nous accordâmes sur un point de discipline fort essentiel, savoir qu'aussitôt que les circonstances de la Révolution furent telles que les fidèles se trouvèrent placés dans l'impossibilité physique ou morale d'observer la loi du concile de Trente, touchant la clandestinité, l'obligation de la remplir cessa pour eux, c'est-à-dire que dès qu'il fut impossible de se marier devant le propre curé ou devant un autre prêtre muni d'une délégation suffisante, on put, en omettant çette formalité, se marier chrétiennement et validement. Car ici les personnes sont habiles à contracter ensemble ; seulement elles sont tenues par une loi ecclésiastique de remplir une condition en se mariant, mais il est de la nature de toute loi humaine, et par conséquent de toute loi ecclésiastique, qu'elle n'oblige plus quand il est physiquement ou moralement impossible de

passer à l'exécution. La fixation d'une époque avant laquelle tous les mariages sans la présence du prêtre compétent furent nuls en France, après laquelle ils y furent tous valides. nous divisa.... Les évêques remercièrent les théologiens, et la conférence finit. Les prélats s'assemblèrent entre eux une ou deux fois depuis, pour prendre une résolution. Elle n'a pas transpiré, ou du moins elle n'a pas acquis assez de publicité pour qu'il soit permis d'en dire ici quelque chose.

Et à quoi bon ?

CHAPITRE XXII

SÉJOUR EN ANGLETERRE

(Suite et fin.)

Les émigrés à Londres. — Formation des légions. — Raisons qui détournent nombre de nobles français d'en faire partie. — Article injurieux du *True-Briton*. — Départ de la plupart des émigrés. — Repas anglais. — Maison de retraite de Winchester; assassinat du curé Pigeon. — Le règlement, les bienfaiteurs, les hôtes. — Bienfaisance de milord et de milady Buckingham. — Un mot sur la maison de Forton.

Avant le licenciement de l'armée des Princes, qui eut lieu à la fin de 1792, il n'y avait en Angleterre que très peu de ce qu'on appelle proprement des émigrés. Tous ceux qui étaient en état de servir et qui ne craignaient pas d'être rejetés avaient couru où l'honneur les appelait. Ce qu'on voyait de Français à Londres et aux environs (je ne parle pas des ecclésiastiques) étaient ou des émissaires de la propagande parisienne, ou des membres de l'Assemblée constituante, venus, les uns pour souffler le feu de la discorde et de l'insurrection, les autres pour chercher un asile contre la fureur des monstres qu'ils avaient enfantés, et qui annonçaient très ouvertement le dessein de dévorer leurs pères. Il y avait encore des femmes qui s'étaient réfugiées en Angleterre pendant l'émigration de leurs maris et de leurs enfants ; des vieil-

lards, peut-être des infirmes : gens qui ne pouvaient aider la bonne cause que par la ferveur de leurs prières.

Aucune de ces classes de Français n'était alors à charge au gouvernement britannique. Les parfaitement honnêtes, hommes et femmes, avaient encore une partie des fonds emportés avec eux. On se doute bien que les révolutionnaires du côté gauche n'étaient pas partis les mains vides, ayant eu tant de moyens de les remplir. Les propagandistes assez riches pour acheter des soulèvements avaient, à plus forte raison, ce qui était nécessaire à une vie commode. On assurait pourtant qu'un des plus célèbres [1] n'avait pas tardé à être au bout de ses pièces. Le bruit de sa pénurie n'avait d'autre fondement que la vente publique de sa bibliothèque. Pourquoi vendre ses livres, s'il n'est pas dans le besoin? « Pourquoi? me disait un homme de « sa connaissance ; c'est tout simplement qu'il ne veut « plus lire. Le génie mercantile le possède tout entier. Il « fond tout ce qu'il a, dans le dessein d'élever une bou- « tique. Et comme il n'ignore pas qu'en commerce, plus « on a d'argent et plus on gagne, il vendra depuis Vol- « taire jusqu'à son bréviaire inclusivement. Et encore, « comme une dot fait admirablement dans une caisse de « négociant, vous le verrez se marier, un de ces matins. » De toutes ces particularités, il n'y avait de certain que la vente des livres. On raconte qu'à la criée d'un exemplaire magnifique des œuvres de Voltaire, les Anglais eurent la faiblesse de se scandaliser en voyant que la *Pucelle* et ses gravures avaient été à l'usage de ce lord spirituel. Mais ce n'est rien en comparaison de l'indignation qui s'empara de tous les spectateurs, acheteurs et autres, quand on exposa en vente les tablettes de cuivre qui servaient à mul-

1. Nous croyons que M. Baston veut parler ici de Talleyrand.

tiplier et à perpétuer ces infamies. Tout Londres a cru ce fait sur le témoignage de gens qui disaient avoir vu ; il est cependant si contraire à toutes les vraisemblances, qu'on peut raisonnablement en douter, quelques preuves qu'on produise.

La générosité anglaise n'eut donc que peu ou point de secours à fournir aux Français laïques, avant que la nécessité des circonstances contraignît nos princes à donner congé à ceux qui s'étaient attachés à leurs personnes et à leur cause. Mais à cette fatale époque, quelques débris assez nombreux de cette noble et malheureuse armée passèrent en Angleterre, manquant des choses les plus essentielles à la vie. Les dépenses de la campagne, un peu de dissipation peut-être, avaient épuisé leurs moyens ; et, pour comble d'infortune, des troupes associées à leurs travaux les avaient si cruellement volés, dépouillés, que plusieurs ne possédaient de linge et de vêtements que ce qu'ils en portaient sur eux. Ils avaient espéré trouver des ressources en Angleterre, et ils en trouvèrent. A leur arrivée, un comité se forma, une caisse de souscription s'ouvrit ; chaque émigré eut en argent deux guinées par mois, pour le logement et la nourriture, sans les secours extraordinaires pour le vêtement et les maladies. Il leur suffisait de se présenter avec le certificat d'une personne déjà connue, laïque ou ecclésiastique.

Les choses continuèrent sur ce pied pendant quelques mois ; insensiblement l'intérêt diminua, les fonds baissèrent. La jeunesse et l'oisiveté occasionnèrent quelques étourderies ; la malveillance les exagéra ; et les bons ressentirent, par contre-coup, la défaveur méritée par les coupables. On parla de former des légions ; et pour exciter les émigrés à s'y enrôler, on leur signifia, vers la fin de mars 1793, qu'il n'y « avait plus de secours pour eux. »

L'empressement ne fut pas vif. « Il fallait servir à pied.... « On ne choisissait point assez ceux qu'on y admettait.... « La nomination des officiers était mal faite.... Des gens « sans nom et sans services y obtenaient des commande- « ments, tandis que des vieillards, des officiers généraux, « n'y étaient que *gregarii* [1], simples soldats.... » Bonnes ou mauvaises, telles étaient les raisons alléguées par ceux qui refusaient de s'inscrire, ou qui balançaient. Cependant la *légion de la Châtre* se forma. Les émigrés qui donnèrent leur nom eurent, de ce moment, la paie d'un *shelling* (vingt-quatre sols) par jour, jusqu'au départ. C'était de quoi ne pas mourir de faim. Cette troupe quitta Londres le 25 mai, pour se rendre à Greenwich, et s'y embarquer.

Ceux qui restèrent en furent vus de plus mauvais œil. Quoi ! disait-on, si tièdes et, on le pourrait ajouter, si lâches, pour une cause qui est proprement la leur !

L'apparence, il faut en convenir, n'était pas en leur faveur. Mais leur conduite, si elle avait besoin d'apologie, ne serait-elle pas justifiée par les considérations suivantes ? Et qu'on se souvienne que l'équité ne permet pas de les juger d'après l'événement : elle veut, au contraire, qu'on se reporte au moment précis de la formation des légions en Angleterre. Personne ne lisait dans l'avenir. Au surplus, je ne prétends point critiquer la conduite des émigrés qui ont vu autrement. La résolution active de ceux-ci pouvait être louable, et l'inaction des autres mérite du moins qu'on ne la blâme pas.

D'abord, quel rang leur offrait-on ? celui de simple soldat, fantassin au service de la Grande-Bretagne, avec l'habit uniforme de ses troupes. Non, rien de cela n'est

1. *Gregarii milites.*

déshonorant. Mais, 1° il est dur de n'être que simple soldat, quand on porte une marque de distinction qui atteste un service de trente années comme officier; 2° pour beaucoup de nos émigrés, il était moralement impossible de servir à pied; 3° la noblesse française, armée pour le rétablissement du trône, du roi, chef de son ordre, devenue soldat d'une puissance étrangère, soldat anglais, était une sorte d'inconvenance, à laquelle des gentilshommes pouvaient ne pas se soumettre.

On a, en Angleterre, le mot de *gentleman ;* mais il n'a pas, à beaucoup près, la même signification que gentilhomme dans la langue française.

On n'y attache pas l'idée de *noblesse*, absolument réservée à ceux qui sont qualifiés de *nobleman*. Voilà pourquoi les Anglais jugeaient mal et n'étaient pas en état de bien juger les répugnances de nos émigrés pour le service légionnaire.

La seconde raison apologétique se tirait de la composition des légions. Le bruit courait que des déserteurs y étaient reçus, qu'on y plaçait des domestiques. Mais la gamelle? Mais le lit? Mais l'égalité, la fraternité, établies entre tous les membres d'une même troupe? Quelque profonde que soit la misère dans laquelle on est tombé, il est permis de se sentir encore.

On offrait pour troisième raison la manière dont les commandements étaient distribués. L'âge (on le disait), le grade, le mérite, sont subordonnés à des mentons qui n'ont point de barbe, à des commençants, qui peuvent apprendre, mais qui ne savent rien, qui en sont à leurs premières armes. On craint assez naturellement de manquer à de pareils supérieurs. Ne vaut-il pas mieux ne point s'y exposer?

Quatrième raison. Où nous mène-t-on? disaient les

émigrés. C'est le secret du cabinet de Saint-James. Soit ; mais s'il est le maître de le garder, il ne nous est pas indifférent d'en vouloir pénétrer quelque chose, avant de prendre un engagement. Car, enfin, on peut nous employer de cent manières qui ne conviennent nullement à notre vocation. Quand nous serons embarqués, on cinglera peut-être vers l'Amérique, et nous n'avons pas émigré pour aller nous battre là.

Quelques-uns poussaient le scrupule encore plus loin. Ils craignaient qu'on ne les transportât en Bretagne, ou pour se défaire d'eux ou pour servir sous Gaston, ce Gaston, dont on fait tant de bruit en Angleterre et que des incrédules soutiennent être un héros fantastique sur le continent [1]. Ce service aurait l'inconvénient d'associer des gentilshommes français à un homme rejeté à Coblentz, quand il s'y présenta. A-t-il expié ses fautes? sont-elles même susceptibles d'expiation aux yeux de l'honneur? Problème que nous ne pouvons résoudre ; et comment marcher avant qu'il soit résolu ?

Le bruit se répandait que le projet des puissances coalisées était de morceler la France, ou même de la partager entre elles. L'Angleterre, continuait-on, en développant cette idée, ne manquera pas de faire revivre ses prétentions sur la Normandie, l'Aquitaine et la Bretagne, peut-être sur tout le royaume. On ne manquait pas d'observer que les rois d'Angleterre prennent le titre de *roi de France*. L'Espagne achèvera de s'emparer de la Na-

1. Gaston, perruquier à Saint-Christophe-du-Ligneron, fut tué, dès les premiers jours de l'insurrection, à la prise de Challans (15 avril 1793). Tandis que les Vendéens connaissaient à peine son existence, à l'étranger, à la Convention même, on le considéra, longtemps après sa mort, comme l'un des chefs de la Vendée. C'est même à lui que le gouvernement anglais adressa les dépêches dont était porteur le chevalier de Tinténiac. (*Biographie Michaud*, et *Mémoires de Mme la marquise de la Rochejaquelein*, édition originale, p. 99 et 212.)

varre et redemandera le Roussillon. Le duc de Savoie s'agrandira du côté du Dauphiné. L'Empereur aura l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, et Louis XVII, s'il a quelque chose, si la paix ne se fait pas avec la république, aura le reste. Il y aura probablement du mécompte dans ces opérations individuelles, disaient les politiques, et les partages, s'ils sont exécutés, pourraient bien n'être pas exactement sur le modèle. Mais le partage est-il sans vraisemblance? Depuis longtemps l'Europe trouve la France trop pesante pour son équilibre. Enfin les princes exigeront un dédommagement pour les frais de la guerre et se paieront par leurs mains, armées et nanties de provinces. Posons donc que le démembrement soit certain ; posons qu'il ne soit que probable, ou qu'il ne soit pas improbable, et abstenons-nous de considérer jusqu'à quel point il serait juste. Mais blâmera-t-on des Français de préférer l'inactivité à une milice qui, peut-être (n'usons que de ce mot), tendrait à hacher par morceaux l'héritage de son roi et à le distribuer comme un gâteau, dont une petite part et la fève demeureraient au légitime et unique propriétaire ? On répondrait mal que toutes ces craintes sont maintenant dissipées : il s'agit de savoir si, au mois de mai 1793, elles étaient dénuées de fondement.

Sixième raison, qu'il faut rapporter à la même époque que la précédente. Pourquoi les puissances font-elles la guerre ? Quel but se proposent-elles ? Est-ce de rétablir la monarchie française sur l'ancien pied ? elles ne l'ont point encore dit. Il y a eu des proclamations de faites et qui annoncent le projet d'un ordre de choses basé sur la constitution de la première Assemblée, sauf quelques changements. Or, si le but était de rétablir la constitution, ou qu'on pût seulement le craindre, la noblesse française,

par la plus insigne des contradictions, ira-t-elle verser son sang pour qu'on réussisse? Oublie-t-on qu'elle est sortie de France pour opposer sa force et son courage à l'établissement de cette même constitution? A quel point ne serait-elle pas avilie aux yeux de l'Europe, et, ce qui l'affligerait encore davantage, à ses propres yeux, si, par circonstances, elle changeait si énormément de principes et de conduite? Sans doute, si la *constitution* est établie, et que, dans l'accord général, on fasse aux émigrés des conditions supportables, ils rentreront et subiront le joug; après quoi, ils défendront le nouveau gouvernement devenu légitime. Mais, du moins, n'aura-t-on pas concouru à l'établissement d'un gouvernement qu'ils doivent maintenant regarder comme illégitime et qui, d'ailleurs, leur a fait tout le mal que des hommes puissent faire à d'autres hommes?

Une septième raison était que les puissances n'avaient pas demandé ou n'avaient pas obtenu que les émigrés, devenus leurs troupes, fussent à l'occasion traités en prisonniers de guerre. On n'est pas toujours le maître d'éviter par la mort le malheur d'être fait prisonnier. On est enveloppé en faisant des prodiges de valeur. Une blessure vous abat et ne vous tue pas. En un mot, quelque braves que soient les émigrés, quelque libéraux qu'ils soient de leur sang et de leur vie, ils peuvent être pris : et quel est leur sort? Les sans-culottes les massacrent de sang-froid, et la vie de ces républicains farouches qu'ils auraient eux-mêmes pris sur le champ de bataille est respectée.

Enfin, une huitième et dernière raison, bien courte et bien décisive, c'était que le licenciement ordonné par les Princes, frères de Louis XVI, n'était que provisoire, un congé. On espérait qu'ils formeraient une nouvelle armée dont chaque émigré est partie intégrante. Il fallait

donc se conserver libre de tout engagement pour voler, au premier signal, où l'honneur et le devoir auraient appelé.

Toutes ces raisons ne sont pas également bonnes ; mais en mai 1793, ne lavaient-elles pas du reproche de lâcheté ou d'inconséquence les émigrés qui, sans inculper ceux qui agissaient autrement, ne s'enrôlaient pas dans les légions britanniques ? Ce n'étaient pas leurs dispositions qui avaient changé, mais les circonstances, ou plutôt, c'était par suite de leurs anciennes dispositions qu'ils se refusaient à un plan nouveau, et ils ne paraissaient, aux yeux de la multitude, différents de ce qu'ils étaient auparavant que parce qu'ils continuèrent d'être invariablement les mêmes. Leur refus n'était ni un acte d'ingratitude envers la nation qui leur accordait l'hospitalité, ni une critique des vues du gouvernement. Les intérêts étaient si peu les mêmes qu'on pouvait raisonnablement offrir d'un côté et refuser de l'autre.

Les craintes des émigrés acquirent un nouveau degré d'activité et devinrent, en quelque sorte, plus excusables, dans les premiers jours de juin, par la publicité et le fracas d'un petit ouvrage de M. de Lally-Tollendal, l'un des plus ardents monarchistes de la première Assemblée et qu'on disait jouir d'un grand crédit auprès des ministres de Sa Majesté Britannique. On l'avait vivement accusé, dans une lettre rendue publique, et sur sa conduite et sur sa *Défense de Louis XVI*. Il jugea à propos d'imprimer une réponse que bien des gens trouvèrent faible et à laquelle pourtant on ne peut pas ne point accorder le mérite de beaucoup d'adresse.

Cette profession de foi politique publiée par un homme accrédité, ancien membre de l'Assemblée constituante, donna infiniment de force aux émigrés royalistes, qu'elle

n'encourageait pas à prendre du service quand on pouvait absolument s'en passer. On attendait qu'on vît plus clair. Cette lenteur qui, comme je l'ai prouvé, n'était pas sans apologie, attira aux émigrés une insulte cruelle. Dans les premiers jours de juillet, le *True Briton*, journal estimé et qu'on soupçonne être ministériel, imprima le pamphlet suivant : « C'est un sujet de surprise et, en vé-
« rité, d'indignation de voir ces troupes d'émigrés, forts
« et robustes, infester nos rues, tandis que nos braves
« troupes anglaises se battent pour eux et à leur place.
« Quand on connaît jusqu'où va la terreur panique fran-
« çaise, on peut leur pardonner d'avoir fui à la première
« alarme du danger, en 1789; mais continuer à présent
« d'avoir peur, c'est se montrer lâches et se rendre
« abjects. Ils ont eu le temps de revenir à eux et de se
« rallier ; et ils travailleraient à relever leur réputation,
« si, au lieu de vivre des ressources d'une basse écono-
« mie ou de la charité mal entendue de ce pays, ils ga-
« gnaient le continent et s'efforçaient de recouvrer ce
« qu'ils prétendent avoir perdu. Pourquoi souffririons-
« nous que tant de fainéants, les plus indignes lambins
« de France, mangent le pain de la paresse et parcourent
« nonchalamment nos rues, lorsque la moitié d'entre eux
« sont assez forts pour être garçons de charrue ou porte-
« faix, et que tous sont en état de porter le mousquet?
« C'est une réflexion du bon sens de ce pays, en se voyant
« chargé d'une *subvention* pour la prétendue détresse que
« ces hommes n'ont jamais endurée ou pour des pertes
« qu'ils n'ont jamais souffertes. La moitié de ces vaga-
« bonds étaient des aventuriers chez eux, et ils n'eurent
« jamais pour six *pence* (12 sols) de propriété. Mais soit
« qu'ils en aient ou non, leur place n'est point ici. C'est
« sur le continent qu'ils doivent s'assembler et non à

« Londres. Leur pays demande leurs services, et il est « plus qu'imprudent d'attendre que nous allions nous « battre à leur place et rétablir leurs fortunes, en retour « de l'honneur qu'ils nous font de vivre parmi nous et « de notre crédulité. »

Cette pièce, bassement grossière, excita une assez grande fermentation. On raisonna sur son origine, sur son but. Quelques émigrés y répondirent dans le *Times*. Un Anglais de beaucoup de mérite, indigné d'une attaque qui faisait moins de déshonneur à la nation qui en était l'objet qu'à celle qui en était le principe, publia, dans le *True Briton* même, une réponse solide, noble et très éloquente; mais elle se fit un peu attendre, et le mal était fait. Les émigrés sentirent que la place n'était plus tenable, et les insultes des trottoirs le leur confirmèrent. Aussi la plupart de ceux qui purent s'en aller se retirèrent. Leur nombre étant beaucoup diminué, ce qui en resta fut plus tranquille. A la fin de septembre 1793, il y en avait encore environ quatre cents qui recevaient quelques secours de la nation anglaise : secours extrêmement modiques, mais dont ils avaient le besoin le plus essentiel, particulièrement des femmes et des enfants. Tout à coup, on leur signifia que la bourse destinée à leur subsistance était entièrement vide, et qu'il n'y avait plus rien à espérer. Cette triste nouvelle ne fut pas plus tôt parvenue aux oreilles des ecclésiastiques français, qu'ils s'empressèrent de déclarer, par l'organe de M. l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, qu'ils consentaient au retranchement d'une partie des secours qu'ils recevaient tous les mois, et qui ne leur procuraient que le nécessaire, afin de sauver du désespoir et de l'affreuse misère des compatriotes victimes comme eux de la conscience et de l'honneur. Ce sacrifice fut accepté : mais je ne crois pas qu'il ait duré plus de deux ou

trois mois. C'est à cette époque que je quittai l'Angleterre, et bientôt après j'appris par une voie sûre que le gouvernement, touché de la généreuse résolution de nos prêtres, leur avait fait dire de garder tout ce qu'on leur donnait, et qu'il prendrait soin de leurs frères.

Parlons maintenant des coutumes anglaises et en particulier du repas [1].

J'en ai fait un dans une famille catholique, dont le chef était médecin, et il m'a paru propre à donner une idée de la cuisine ordinaire de nos voisins, pourvu que j'en fasse une description exacte. Nous étions neuf convives, trois dames et six hommes, dont trois ecclésiastiques français. On se mit à table entre trois et quatre heures. Le *Benedicite* fut dit à haute voix par un prêtre du pays : début très naturel, sans doute, à quoi presque personne ne manque en Angleterre, mais qui n'en sera pas moins une singularité pour beaucoup de mes lecteurs, ou qui dédaignent de remplir ce devoir de religion, ou qui se cachent, et nullement par modestie, pour qu'on n'aperçoive pas leur fidélité. Nous avions, par extraordinaire, des serviettes, et chacun notre verre. Ces deux articles étaient de complaisance et de civilité : on connaissait, à cet égard, les répugnances françaises, et pour nous épargner le ridicule d'une distinction, les maîtres du logis se plièrent à nos usages. Un magnifique doublier (ce mot n'est peut-être pas français, il désigne dans ma province une nappe à très grandes dimensions et en quelque sorte double des nappes ordinaires) couvrait la table et traînait jusqu'à terre. En Angleterre, ces sortes de nappes sont ordinairement d'une

1. M. Baston nous a avertis précédemment qu'il tirait de son portefeuille les souvenirs de son exil à Londres qui lui paraissaient dignes d'intérêt. Il passe donc sans transition d'un sujet à l'autre.

grande beauté, et les dimensions en sont vastes. Chacun relève la partie qui est devant soi, et s'en sert en guise de serviette. Ainsi, au lieu de dire que la serviette est bannie des tables anglaises, il serait plus vrai de dire que chacun a la sienne, mais qu'elle n'est pas séparée du morceau de toile qui couvre la table.

Le premier service ne fut que de quatre plats : quatre ou cinq volailles bouillies, sans sauce, entassées les unes sur les autres, formaient le plat du haut bout. A l'autre extrémité, des langues fumées et chaudes; en dedans, deux jattes, l'une remplie de petits pois sans assaisonnement; l'autre de pommes de terre de l'année, pas plus grosses qu'une noix ; c'est du luxe et une friandise : nous étions en juillet; on mit sur toutes les assiettes, et en même temps, plusieurs morceaux de poule, une forte tranche de langue : le tout fut garni de quatre ou cinq cuillerées de petits pois et d'une certaine quantité de pommes de terre. Aussitôt parut une fille de service, ayant à la main un assez grand vase plein de beurre fondu, bien chaud. Elle fit la ronde et versa de ce brouet sur toutes les assiettes, pour humecter le mélange qui était dessus. Contre mon attente, je trouvai ce salmigondis fort bien : mais c'était le premier service, et j'avais faim. Vous noterez que personne n'avait de cuiller, il fallut manger les pois à la manière de nos campagnes, avec le couteau, dont le bout est arrondi exprès pour ces usages.

Personne ne revint aux mets qu'on avait servis, et l'on en avait tant donné, que presque tout le monde en laissa une partie sur son assiette. Quand on ne mangea plus, signal pour tout enlever : il ne resta sur la table que la nappe et les verres, ceux-ci fort étonnés de se trouver là.

Le second service fut composé d'une oie à la broche, au haut bout; à l'autre, d'un quartier d'agneau et d'une salade

au milieu; mais salade tout assaisonnée et hachée aussi menu que de l'oseille ou des épinards qu'on va faire cuire. Elle ne sentait rien, pas même le vinaigre, et l'huile manquait. Je ne pus m'assurer qu'on y eût mis du sel. Les viandes étaient délicieuses. J'oubliais une fricassée de lapins, qui dérangeait tant soit peu la symétrie britannique. Il est probable qu'on avait voulu donner aux convives français un plat de leur cuisine, dans la crainte que les autres mets ne fussent pas de leur goût. On fut agréablement trompé. La fricassée retourna à l'office aussi entière qu'elle était venue : tant parce qu'elle avait mauvaise mine comme ragoût, que parce que les lapins, tous clapiers à Londres, ne sont pas un manger délicat. Ce second service fut levé comme le premier.

Il en vint un troisième, qui ne consistait qu'en deux puddings. Le pudding est un plat véritablement anglais. On le compose de soixante et quelques manières différentes, et un gastronome a fait imprimer un traité fort savant sur cette théorie pratique. Un de nos puddings était au riz et fort bon. Mais l'autre! imaginez une pâte gluante, un peu plus qu'à moitié cuite, dont le dedans était garni de grosses groseilles, très vertes, aigres comme du verjus, ou même davantage. C'était par excellence le régal de la saison. Ces groseilles sont promenées sur des brouettes dans toutes les rues de Londres, et n'en a pas qui veut, tant elles sont chères, dans cet état de verdeur, dont un étranger ne soupçonnerait pas l'usage. On serait tenté de croire que, dans toute l'Angleterre, il ne se mange pas une seule de ces groseilles en pleine maturité, tant il y a d'empressement à les manger et conséquemment de profit à les cueillir vertes. Ce pudding ne me parut rien moins que bon ; mais j'en mangeai par politesse.

Au troisième service succéda le dessert; c'étaient tout

simplement deux morceaux de fromages du pays, de deux espèces différentes et très odorantes. Les Anglais en mangèrent; les Français en goûtèrent; en mon particulier, il m'aurait été impossible de faire davantage, le nez ayant été placé trop près de la bouche.

Le dîner durait depuis plus de deux heures. On ne mangeait plus, et il n'y avait plus rien à manger. On se lève; on enlève la nappe. Le prêtre qui avait dit le *Benedicite* prononce l'action de grâces, à laquelle tout le monde s'unit. Pendant cette prière, une servante, au bras vigoureux, frottait et refrottait la table, qui était un de ces beaux acajous d'héritage, qui passent jusqu'à la dixième génération. Elle devint luisante comme une glace. Je croyais fermement que tout était fini, puisque grâces étaient dites. Mais non, tout le monde se rassied, et l'on apporte deux jattes de jolies fraises. Chaque fruit avait son petit collier vert, et autant de queue qu'il en fallait pour être pris avec les doigts, car on les mangeait une à une. La table fut couverte d'oranges en pile, de pâtisserie, de dragées, de sucre en poudre, etc.; au milieu de tout cela fut placé un grand vase de porcelaine, rempli de punch, liqueur faite avec de l'eau pure, de l'eau-de-vie, du sucre et du citron; à côté, une cuiller large et profonde pour le servir. On nous donna à tous de petites serviettes et de petites assiettes, les unes et les autres grandes comme la main; deux verres, l'un très ample pour le punch, l'autre médiocre pour le vin, dont on mit çà et là, sur la table, plusieurs flacons de diverses couleurs. L'usage aurait voulu qu'à ce moment nos dames se retirassent; cependant elles demeurèrent, et je n'en devine pas la raison. Quoi qu'il en soit, leur présence continuée occasionna probablement la suppression d'un certain article : on n'apporta point de pots de chambre. Ce meuble accom-

pagne toujours le punch et le vin, et on le place dans les angles de l'appartement. Le cinquième acte du repas dura plus d'une heure : encore l'abrégea-t-on, en considération de notre sobriété. On monta au parloir de la dame. On y prit le thé et le café pour faire couler toute cette mangeaille; une demi-heure après on apporta du vin de Porto pour faire couler le thé et le café. Il était neuf heures du soir, et je me sauvai.

J'oublie de parler du pain et de la boisson pendant le repas. Le pain fut servi dans une bannette fort propre, par petites tablettes ou tranches carrées et fort minces. Un Français de bon appétit, sans être grand mangeur, n'en aurait pas trop de deux douzaines pour son repas; et j'en prenais quatre ou cinq à la fois, quand on me présentait le panier. Les Anglais, pour qui le pain est moins une nourriture qu'un assaisonnement, n'en prenaient jamais qu'une, et plusieurs n'en prirent pas deux fois. On but du vin dans de petits verres : il fallait le demander quand on en voulait. On but de la petite bière dans de grands verres : on ne la demandait pas ; aussitôt que le verre était vide, un servant le remplissait. On but aussi de la forte bière nommée *porter*. Tout le monde la prend et est, m'a-t-on dit, obligé de la prendre au cabaret. On l'apporte dans un vase d'étain, de forme cylindrique; on le pose sur la table, et il passe de main en main, et, qui pis est, de bouche en bouche, jusqu'à ce qu'il soit vide. Les Anglais prétendent que, transvasée, la liqueur perdrait de sa qualité. Et ne croyez pas que les femmes les plus délicates essuient les bords encore humides du vase où dix personnes ont bu avant elles, même au cabaret; ce serait une impolitesse que de seulement y regarder, et elles n'y regardent pas. Je venais de boire un verre de vin que j'avais demandé, je remets le verre sur l'assiette du ser-

vant qui me l'avait apporté, une jeune dame assise à côté de moi le prend et le présente à la bouteille, afin qu'on le remplisse pour elle. Et moi de lui observer que le verre n'est pas propre, que j'ai bu dedans. Elle sourit, fait remplir le verre, et boit. Du reste, tous ces liquides se buvaient pêle-mêle, et sans ordre. Au vin succédait la petite bière, qui était remplacée par la grosse. L'instant d'après, c'était une autre combinaison : affaire de fantaisie. Quelquefois aussi c'était la proximité du vase voyageur qui en décidait.

Il y avait, dans la maison où je dînais, des domestiques mâles, et nous fûmes toujours servis par des femmes. N'était-ce point pour nous soustraire, nous, pauvres prêtres, à un tribut dont je vais dire un mot? Jadis, en sortant de la maison où l'on avait mangé, il fallait donner aux domestiques, rangés en haie, beaucoup plus d'argent qu'on n'en avait dépensé en nourriture. Cette méthode ridicule est à peu près supprimée partout. Je ne sais pourtant si, chez mon médecin, Anglais de vieille roche, comme il paraît par l'ordonnance de son repas, il n'en restait pas quelques vestiges. Car une des personnes du service de table se tenait à la porte pour ouvrir à ceux qui s'en allaient : heureusement pour ma bourse, j'étais déjà dans la rue quand cette réminiscence me vint, et je ne jugeai point à propos de rétrograder pour prendre des informations.

Pour terminer ces notes sur l'Angleterre, il nous reste à parler des maisons de retraite ouvertes à Winchester et à Forton en faveur des prêtres français.

Les ecclésiastiques français étant disséminés par toute l'Angleterre, n'ayant aucun point de réunion, aucun établissement fixe (ce qui, au fond, était fort naturel, puis-

que nous conservions l'espoir de bientôt rentrer dans notre patrie), le comité des secours songea à leur en procurer un au château royal de Winchester. Des vues d'une économie sage entrèrent pour beaucoup dans ce projet. Loin de la ville capitale, où les subsistances et les logements sont d'un prix excessif, la souscription devait avoir moins à débourser pour des personnes réunies, qui, elles-mêmes, seraient beaucoup mieux, sous bien des rapports, quoique leur entretien fût moins dispendieux. On demanda donc à Sa Majesté Britannique l'usage de son château de Winchester, et on l'obtint.

Cet édifice a été bâti par le roi Charles II. La mort du prince empêcha qu'il ne fût entièrement achevé; mais, dans son état d'imperfection, il ne manque ni de régularité ni de majesté. Situé à l'ouest de Winchester, sur une colline, d'où il commande la ville, il correspond par son centre au grand portail de l'église cathédrale. La façade principale est à l'ouest. Elle a de longueur trois cents pieds français (les pieds anglais sont un peu plus courts) ; de hauteur, cinquante, jusqu'au toit, fait à la manière italienne, et entièrement couvert en plomb. De chaque extrémité de cette façade s'avance, du côté de l'est, un corps carré : d'où résultent deux façades latérales, l'une au nord, l'autre au sud, chacune de deux cents pieds de long. Le château est partout entouré de fossés larges et profonds, excepté au nord-est. L'emplacement de cette maison et les dépendances contiennent trois à quatre de nos acres. A cinquante pas, au midi, sont les ruines de l'ancien château, détruit par Cromwell.

Ce qui manque au château de Winchester, pour son achèvement, est 1° le dôme, qui, dans le plan, devait être placé au centre de la grande façade, et s'élever au moins de trente pieds ; 2° deux chapelles, l'une du Roi, l'autre

de la Reine : elles devaient terminer, en dedans, les deux corps du nord et du sud, et avoir chacune un dôme proportionné à leur grandeur.

On compte dans le château plus de quatre-vingt-douze chambres à feu, dont les dimensions sont inégales. On pourra juger de l'ensemble de leur capacité, quand on saura qu'en 1789, sept mille cinq cents prisonniers de guerre, Espagnols et Français, y ont été logés en même temps.

Lorsqu'on se détermina à y envoyer des ecclésiastiques, les appartements étaient en assez mauvais ordre. C'est le sort de toutes les grandes maisons qui ne sont point habitées, et qui l'ont été par des hôtes aussi peu soigneux que des prisonniers, entassés les uns sur les autres. Le gouvernement s'empressa de les faire réparer et le comité des secours les pourvut de tout ce qui était nécessaire à leur destination.

Ce fut le 4 novembre 1792 que partit pour Winchester la première colonie des prêtres français. Elle n'était composée que de seize individus, à la tête desquels était un M. Martin, supérieur en France du grand séminaire de Lisieux [1]. A compter de l'époque que je viens de dire, à peu près tous les huit jours, de nouvelles colonies de prêtres se succédèrent, plus ou moins nombreuses, suivant que plus ou moins d'ecclésiastiques se présentaient, car on ne contraignit personne, ou qu'il y avait plus ou moins de logements préparés. Le voyage était aux frais de la souscription,

Lors de la proclamation du gouvernement qui ordonnait aux étrangers de se rapprocher de Londres de manière qu'ils n'en fussent pas éloignés de plus de cinquante

1. Ce grand séminaire était dirigé par les Eudistes.

milles, la maison de Winchester, qui en est à soixante milles, fut exceptée de la généralité de cette mesure. A cette époque, le nombre des prêtres y était d'environ deux cent cinquante. Après que les débris de la maison de Forton s'y furent réunis, dans le courant de mars et d'avril, ce nombre monta à cinq cent cinquante. Depuis, jusqu'à la fin de septembre, année 1792, la maison admit encore cent vingt-cinq ecclésiastiques ; de sorte que la totalité de ses habitants était de six cent soixante-quinze lorsque je me disposai à repasser sur le continent.

Trente-quatre diocèses de France avaient contribué, les uns plus, les autres moins, à former cette population. Les voici par ordre alphabétique :

Amiens . .	6	Langres . .	1	Rennes . .	11
Angers . .	7	La Rochelle	2	Reims . .	2
Avranches.	65	Le Mans. .	38	Rouen . .	75
Bayeux . .	147	Lisieux . .	109	Séez . . .	56
Blois. . .	5	Meaux . .	1	Sens . . .	3
Bordeaux .	1	Nantes . .	1	Saint-Brieuc	12
Bourges. .	2	Nevers . .	1	Saint-Malo.	3
Chartres .	14	Orléans. .	5	Tréguier .	3
Clermont .	5	Paris. . .	5	Tours . .	5
Coutances .	123	Périgueux .	1	Vannes . .	2
Évreux . .	27	Poitiers. .	1		
Laon. . .	2	Quimper .	3		

Les nombres additionnés donnent un total de sept cent cinquante-trois, qui surpasse de soixante-dix-huit la quantité d'habitants marquée plus haut [1]. Cette différence provient de ce que tous ceux qui s'étaient retirés à Winchester n'ont pas été constants dans leur résolution. Plu-

1. *Sic ;* en réalité 744, dépassant de 69 le total indiqué plus haut (675).

sieurs quittèrent successivement cette retraite, particulièrement à une époque que je marquerai plus bas.

Outre les chambres habitées, il y avait cuisine, office, deux chapelles, deux infirmeries, et quelques autres pièces vacantes, qui, sans doute, auront eu depuis une destination. Chaque chambre renfermait plusieurs lits, dont le nombre était proportionné à sa surface. Voilà peut-être l'article le moins agréable d'un genre de vie qui, d'ailleurs, n'était pas sans douceur.

Pour tout ce qui regarde le temporel de la maison, il y avait 1° une espèce de commission *ad honores*, composée de six personnes : elle protégait l'établissement ; 2° un agent qui correspondait immédiatement avec le comité des secours : il se nommait M. Corbin, et exerçait à Winchester les fonctions de *coroner*. Le *coroner*, pour le dire en passant, est un officier enquêteur, chargé de suivre les crimes à la trace, de visiter les cadavres et d'en dresser procès-verbal. Il y en a deux par comté ou province. Quand le *coroner* fait une visite, il est assisté de douze adjoints.

Depuis l'arrivée de la première colonie au château, jusqu'au 1er janvier 1793, les prêtres qui y demeuraient, bornés à eux-mêmes et à leur discipline intérieure, n'avaient pris aucune part à l'administration temporelle de cette maison. L'agent que j'ai nommé, un intendant qui résidait au château, un cuisinier et quatre domestiques, pourvoyaient à l'approvisionnement, préparation et distribution de tous les objets de subsistance et de nécessité. Les sous-ordres étaient comptables à l'intendant, l'intendant à l'agent, et celui-ci au comité. Ce régime était dispendieux. On pensa que si les prêtres eux-mêmes étaient chargés d'une partie de cette administration, il en résulterait une économie réelle, et que, d'ailleurs, tout y serait

davantage au goût et à la satisfaction des intéressés. Le succès le plus entier justifia cette conjecture. Des ecclésiastiques, nommés par le supérieur, eurent le département de tous les objets de consommation. A la fin du mois ils rendaient compte au supérieur, et lui au comité. On garda quelques domestiques : on en ajouta deux autres, quand la maison de Forton se réunit à celle de Winchester, et trois frères lais de différents ordres s'offrirent volontairement pour partager leurs travaux serviles. Ils rentraient ainsi dans leur première vocation. Le médecin et le chirurgien étaient payés par la souscription. Elle entretenait un portier, dont la consigne était de ne permettre l'entrée de la maison à aucun étranger, s'il n'était ecclésiastique français, ou qu'il ne fût porteur d'une permission dûment signée de qui avait qualité pour la donner.

La vie qu'on menait, et qu'on mène encore dans cette pieuse retraite, au moment que j'écris, ressemblait beaucoup à celle de nos séminaires de France. Presque toutes les heures avaient une occupation déterminée par un règlement. A sept heures du matin, en été, une demi-heure plus tard en hiver, la méditation. Elle était suivie de la messe de communauté. On y faisait des prières publiques pour obtenir de Dieu la cessation des maux qui désolent la France. La chapelle était une salle inférieure du corps de logis carré, au nord. Elle avait déjà été employée à cet usage par un M. Smith, gouverneur du château, qui permit aux prisonniers français et espagnols d'y faire les exercices de leur religion. Nos prêtres y établirent trois autels et une chaire à prêcher. Au moment de la réunion de l'établissement de Forton, on prit l'appartement voisin pour servir de chapelle de supplément, la première étant devenue beaucoup trop petite. On y mit aussi trois autels.

Cette nouvelle chapelle communiquait à la première par deux ouvertures pratiquées dans la muraille. Tous les jours on célébrait soixante messes, dix par chaque autel. Les deux chapelles pouvaient contenir quatre cent cinquante personnes à la fois.

Chaque chambrée avait un président. C'était un supérieur partiel pour la récitation du bréviaire, la prière du matin et du soir, celle d'avant et après les repas. Il n'y avait donc pas de réfectoire commun. Les habitants d'une chambre mangeaient ensemble, et se servaient eux-mêmes. Ils allaient à tour de rôle, ou nommés par le président, chercher les portions à la cuisine.

La récitation du bréviaire en commun avait lieu en trois temps de la journée : les petites heures le matin, vêpres et complies après dîner, matines et laudes vers la fin du jour. A sept heures du soir on se rassemblait dans les chapelles pour une prière publique à l'intention que j'ai marquée ci-dessus ; elle était terminée par un salut; on n'y donnait la bénédiction que le dimanche et le jeudi.

Depuis cinq heures et demie du matin, jusqu'à huit heures du soir, deux ecclésiastiques étaient en adoration perpétuelle devant le saint Sacrement. On les relevait d'heure en heure, et la piété de beaucoup d'autres prêtres se joignait à la leur.

Les dimanches et les fêtes, on chantait la messe et les vêpres, et il y avait un sermon. On faisait régulièrement deux conférences tous les jours, l'une sur le dogme, l'autre sur la morale : deux prêtres de la congrégation des Eudistes en étaient chargés. Trois fois la semaine, il y avait une autre conférence sur l'Écriture sainte. Que de progrès dans la science ecclésiastique et dans la vertu seront dus à la déportation !

Malgré tant d'avantages réunis, une désertion assez

considérable eut lieu dans les derniers jours d'avril 1793. Le désir de revoir le continent, commun à Londres, passa jusqu'au château de Winchester, et en enleva une soixantaine d'ecclésiastiques, dont plusieurs, je le sais d'eux-mêmes, ne tardèrent pas à se repentir de leur inconstance. On s'étonne, malgré soi, que tant de têtes, mûries par l'âge et le malheur, quittassent un établissement certain et durable, pour des espérances vagues, et qui pouvaient ou ne pas se réaliser, ou cesser d'être réelles. Un respectable curé, à qui j'en fis doucement l'observation, me répondit que la demeure de Winchester devenait incommode et malsaine! — « Nous avons été parfaitement bien, continua-« t-il, avant que la maison de Forton fût détruite, quatre « à cinq mois. Cette maison est entrée tout entière dans « la nôtre ; il est venu des ecclésiastiques de Jersey, il « continue d'en venir de Londres : de sorte qu'au lieu de « deux cents que nous étions, nous sommes portés à plus « de six cents. On a doublé, triplé les lits dans toutes les « chambres, et, auparavant, chacune avait à peu près ce « qu'elle pouvait contenir. La masse d'air devient corrom-« pue pendant la nuit; elle est difficile à renouveler, parce « que les fenêtres sont basses et étroites. Les poitrines « souffrent, les maladies se multiplient; en huit jours, trois « des nôtres ont succombé. Les infirmeries étant trop « petites, il a fallu garder les malades dans les chambres, « et cette nécessité a augmenté le nombre des infirmes. « Où s'arrêtera cette fatale progression ? Personne ne le « peut savoir. On commence à dire dans la ville que la « peste est au château. On craint que le peuple alarmé ne « se mutine, et que, pour l'apaiser du moins, on ne nous « circonscrive avec des troupes afin d'empêcher la conta-« gion de se répandre. Il est naturel et prudent de fuir « avant que la porte soit fermée. »

On fuyait donc dans les Pays-Bas, par cette raison de salubrité, qui peut-être en couvrait d'autres. Du reste, on était content. L'administration était douce et civile, la nourriture suffisante, la société d'autant meilleure, que l'on pouvait faire un choix et s'assortir. Les bourgeois et la garnison traitaient les prêtres avec considération, respect; les enfants venaient les caresser, se jeter dans leurs bras.... Mais la santé!

Plusieurs des fugitifs avaient déjà demeuré sur les terres de l'Empire, et on les rappelait; leurs anciennes places les attendaient. La présence et la conduite des *patriotes* dans ce trop crédule pays avaient singulièrement augmenté l'estime et l'affection pour les prêtres français. Moins on y aime la Révolution, plus on chérit ses victimes. On ne manquait, pour les *réfractaires*, ni de soins ni d'égards, lors même que l'imprudence populaire appelait les républicains et les regardait comme des libérateurs; on blâmait nos principes, notre inflexibilité, et néanmoins on nous aidait: quel surcroît de bonnes façons et d'attachement ne trouverons-nous pas dans la Flandre et dans le Brabant, actuellement qu'on a acquis la certitude que nos principes sont la sagesse et la vérité même, notre inflexibilité une disposition de précepte, et la liberté jacobine une sirène qui vous attire par ses promesses, et vous tue quand elle vous tient! Ainsi l'espérance de ceux qui se joignaient aux anciens colons redemandés ne paraissait pas absolument imprudente; je sais pourtant qu'il s'y est trouvé quelques mécomptes.

Depuis la fin de mai jusqu'à la fin de septembre (quatre mois), il est mort huit Français au château de Winchester, et un a été assassiné. Marquons les détails de ce dernier accident.

M. Pigeon, curé de Saint-Pierre-du-Regard, diocèse

de Bayeux, était sorti du château. Retiré dans un lieu solitaire, pour y transcrire plus commodément un sermon, il traçait sur son papier le mot *paradis*, qu'il n'acheva pas, quand un assassin lui déchargea sur la tête plusieurs coups d'un gros pieu qui lui ouvrirent le crâne : il avait dit la messe quelques heures auparavant. On s'aperçut à la maison qu'il manquait, on le chercha et on le trouva baigné dans son sang. Ce crime affreux causa un deuil universel. La ville entière y prit la plus grande part. M. Raynel, chanoine de Winchester, l'un des protecteurs de l'établissement, parla dans la cathédrale sur ce triste événement, avec autant d'énergie que de sensibilité. Le *coroner* étant absent, milord Buckingham, assisté d'un officier de la ville, dressa un procès-verbal provisoire, et fit transporter le mort au château par ses soldats. Il fut confié à des ecclésiastiques, qui jurèrent de le représenter dans l'état où il était livré. Le lendemain, le juge compétent fit la visite du cadavre avec les formalités usitées en pareil cas, et l'on eut la liberté de procéder à l'inhumation.

Les catholiques de Winchester jouissent d'un avantage qui, en beaucoup d'autres endroits, notamment à Londres, est refusé aux chrétiens de leur communion : ils ont un cimetière particulier. Le corps de M. Pigeon y fut porté avec beaucoup de solennité. Une double haie, composée de plus de six cents ecclésiastiques, s'étendait depuis le château jusqu'au cimetière. Le supérieur de la maison, en soutane et en étole, marchait immédiatement après le cercueil ; il était suivi de dix-sept officiers de la garnison, ayant à leur tête le marquis de Buckingham, colonel, et lord Young, lieutenant-colonel. Venaient ensuite plusieurs gentilshommes français : milady Buckingham, accompagnée de dames anglaises et françaises, fermait la mar-

che. On récita les psaumes et les autres prières de l'Église à mi-voix, et l'on observa toutes les cérémonies du rit romain.

Les recherches faites pour découvrir l'auteur du crime ont toutes été infructueuses : le coupable n'a point été découvert. Il était assez naturel que les soupçons se portassent vaguement sur quelque patriote français. Il y avait de ces gens-là prisonniers de guerre à Aresford, lieu distant de Winchester d'environ trois lieues. Quoiqu'il leur fût défendu de s'éloigner de plus d'un mille, un d'eux aurait pu violer la consigne, accourir et faire le coup. Un officier *sans-culotte* s'était montré au château, y avait tenu les propos les plus déplacés, et annoncé un dessein fatal à quelque prêtre de l'établissement ; mais ce méchant ne pouvait être l'assassin : on l'avait arrêté, et conduit sous bonne garde dans les prisons de Portsmouth. Cependant son équipée prouvait que le crime aurait pu être commis par un de ses pareils. Si leur caractère autorise à les soupçonner, la vérité ne permet pas qu'on aille au delà, quand on n'a point de preuves, et elles ont toujours manqué. L'assassin vola la montre et l'argent de la victime. Si l'homicide n'a point d'autre motif que le vol, une vie aura été détruite pour bien peu de chose : la bourse de M. Pigeon contenait à peine deux shellings (48 sols de France).

Depuis que le château de Winchester était habité par les prêtres français, la curiosité de tous les rangs s'empressait de le visiter : on y a vu M. de Cazalès, milord Arundel. Un des plus remarquables de ces curieux fut M. Thomas Bowdler, écuyer, qui, allant à Bath, s'arrêta trois jours à Winchester pour examiner à loisir tous les détails de l'établissement ; il en rendit un compte si avantageux, dans une lettre au très honorable comte Bathurst, que le

comité des secours lui demanda la permission de la publier. L'observateur a inséré dans sa relation quelques traits qu'on ne sera pas fâché de retrouver ici.

« Le bâtiment, dit-il, est dans une position salubre « pour l'air. Les chambres sont hautes et spacieuses. « Rien de plus simple que leur ameublement : un lit pour « chaque personne, une table et des sièges de bois.... » M. Bowdler se transporta à la cuisine, le samedi et le dimanche. Il goûta de tout. Le premier jour, c'était une soupe maigre et du poisson salé pour le dîner; le second jour, une soupe grasse et le bouilli : « les aliments, dit-il, n'étaient « pas d'une espèce délicate ni chers, mais tels pourtant « que personne ne pouvait s'en plaindre; » ajoutons : dans la position des prêtres français. Il avait cru, au premier coup d'œil, que la nourriture n'était pas suffisante : c'était l'aperçu d'un Anglais qui mange peu de pain et beaucoup de viande; mais un examen ultérieur du poids le convainquit qu'il y avait assez, et que tout était réglé de manière à éviter le dégât et la profusion, en donnant néanmoins ce qui est nécessaire. Après le repas, il visita plusieurs chambrées et s'entretint successivement avec beaucoup d'ecclésiastiques. Il eut la satisfaction de voir partout l'apparence du bonheur et du contentement. Il était naturel d'en conclure la réalité.

Cependant, il ne se contenta pas de ce préjugé. Écoutons-le. « Je leur demandai si chaque chose était bonne? « — Excellente. — S'ils étaient satisfaits de leur situation? « — Ils seraient bien ingrats, s'ils ne l'étaient pas. — Si « l'agent (du comité) était attentif? — Bien poli, bien at- « tentif, bien empressé à faire tout ce qui dépend de lui. » Il y a, sans doute, un fond de vérité dans toutes ces réponses, mais je ne pense pas qu'il faille les prendre au pied de la lettre : elles étaient, en quelque sorte, dictées

par les questions. Il paraît que le bruit avait couru que les habitants du séminaire de Winchester se plaignaient de leur nourriture. « Je puis vous assurer, Milord, dit « l'observateur, que ces rapports sont dénués de fonde« ment. Je passai deux ou trois heures avec l'abbé Mar« tin, qui a la surintendance de la maison. Je le trouvai « homme aimable et sensible. Il exprima, en termes plus « forts que je ne puis dire, sa reconnaissance pour la na« tion anglaise en général et pour le comité en particu« lier. » Après quelques mots sur la gratitude des prêtres qui vivent sous la présidence de M. Martin, il continue ainsi : « J'ajouterais trop à la longueur de cette lettre, si « je décrivais à Votre Seigneurie tout ce que j'ai senti « dans cette visite vraiment intéressante.... Tout m'a plu. « Mais j'ai éprouvé la plus grande satisfaction, en demeu« rant convaincu.... que la bienveillance publique s'est « reposée sur des personnes qui s'en montrent dignes par « leur reconnaissance. Ils parlent de leur bannissement « de France et de la perte de leurs propriétés avec la « sensibilité d'hommes, mais en même temps avec la « piété et la résignation de chrétiens.... Sous quelque jour « que je considère cet établissement, je confesse que j'en « ai peu examiné de la visite desquels j'aie reçu une aussi « grande satisfaction. »

Rien de plus vrai que ce que dit M. Bowdler de l'extrême économie qui régnait dans la maison de Winchester. La dépense de chaque individu, pour un mois, ne passait pas 23 shellings, ou 27 fr. 10 sols, argent de France. Encore prélevait-on 2 shellings 1/2 ou 3 francs par tête pour le blanchissage, qu'on jugea plus convenable de faire faire à l'agent [1].

1. Sans doute au lieu de le laisser faire aux ecclésiastiques.

Quant à la reconnaissance du président et des présidés, M. Martin et les autres supérieurs du château, dans une lettre du premier jour de l'an au comité des secours, l'ont exprimée plus fortement que n'avait fait M. Bowdler. Jamais rien d'aussi flatteur, d'aussi respectueux n'avait été tracé sur le papier. On allait jusqu'à conjurer Messieurs du comité de continuer les faveurs, etc. Cette lettre, imprimée à la suite de la relation dont j'ai donné l'extrait, ne fut pas plus tôt connue, que les critiques prétendirent qu'on aurait pu prendre un ton plus noble, même en remerciant. On le savait aussi bien qu'eux à Winchester, où l'esprit ne manquait pas ; mais on y connaissait mieux le terrain, je veux dire les moyens qui mettent en action la bienfaisance anglaise.

Les ecclésiastiques du château de Winchester résolurent d'y laisser un monument qui perpétuât d'âge en âge le souvenir de leurs sentiments. C'est une inscription en règle (ou plutôt en forme) lapidaire que lord Buckingham a fait graver à ses dépens sur une belle table de marbre blanc, érigée dans le fond de la principale chapelle. Elle a été imprimée dans plusieurs papiers publics, mais un peu différente de ce qu'elle est sur le marbre. La voici :

Favente Deo optimo maximo,
diù sospes et incolumis,
in suorum decus ac delicias,
in alienorum admirationem ac perfugium,
vivat
Georgius III,
Magnæ Britanniæ rex piissimus.
Æterno pacis beneficio gaudeat,
jugi pietatis, scientiæ et opum laude
efflorescat
nobilissima gens britannica,

quæ,
politicarum immemor inimicitiarum,
clerum gallicanum
innumeris calamitatibus oppressum,
patriis sedibus expulsum,
terris et alto jactatum,
Almæ parentis instar,
hospitali gremio excepit benignissimè,
fovit tenerrimè,
protexit studiosissimè,
Voluntariâ cunctorum regni ordinum subscriptione
aluit generosissimè.
Sit etiam longum felix
præstantissimus senator britannicus Joannes Wilmot,
publicæ munificentiæ,
unà cum selectissimis
et integerrimis viris,
dispensator prudentissimus.
Hæc ardentibus votis
a supremo rerum moderatore
efflagitat clerus gallicanus,
per universas
imperii britannici plagas dispersus.
Hæc imprimis anhelanti pectore,
ad aras supplex provoluta,
impetrare satagit indesinenter
ejusdem cleri pars non exigua
regalibus istis in ædibus
insigni munere collecta,
quæ
hoc leve gratissimi pignus animi
ad perpetuam rei memoriam
exaratum voluit, anno 1793.

Les Anglais ont été enchantés de ce témoignage de la reconnaissance des ecclésiastiques de Winchester. Leurs

beaux compliments parurent imprimés et traduits en plusieurs langues.

Avant de terminer mes notes sur cet établissement, je dirai un mot de ses bienfaiteurs particuliers.

Un M. Cave, peintre, leur a fait présent de plusieurs tableaux, dont deux de sa façon, pour les autels principaux. Ne connaissant ni les ouvrages ni le talent de cet artiste, je ne veux que perpétuer le souvenir de sa bonne volonté.

M. Milner, prêtre de la chapelle catholique, homme avantageusement connu dans la république des lettres, a donné le tabernacle, la lampe et la chaire à prêcher des chapelles. Sa bibliothèque tout entière était à la disposition des prêtres français.

On se louait aussi beaucoup à Winchester des soins de M. H., prêtre en chef de la chapelle d'Espagne, à Londres. Il pouvait être bienfaisant, mais il nous insulta un jour grossièrement au milieu de son office.

Le docteur Lockman, chanoine de Windsor, mit sous les yeux de Sa Majesté Georges III le projet de l'inscription et le fit valoir.

M. Dundas, ministre de l'intérieur, écrivit à M. Martin que le roi avait été très satisfait des sentiments de son clergé français de Winchester.

Mais les principaux bienfaiteurs du château étaient et ont toujours été milord et milady Buckingham. On eût dit qu'entre ces deux époux il y avait une sorte de rivalité, de défi, à qui ferait le plus de bien aux ecclésiastiques de Winchester, qu'ils cherchaient à se surpasser l'un l'autre et attachaient un véritable prix à cette victoire. On verra peut-être avec plaisir quelques particularités de cette lutte conjugale.

Commençons par Milord, uniquement parce qu'il faut commencer par l'un des deux. Son régiment arriva à Winchester dans le cours de février 1793. Le seigneur se rendit de suite au château, déclara qu'il en prenait tous les habitants sous sa protection, intima à ses soldats l'ordre de les respecter, avec menace d'une punition rigoureuse pour quiconque y manquerait. Ce fut à cette première visite qu'il prit l'engagement de faire graver l'inscription à ses dépens et de payer tous les frais qu'elle occasionnerait. Il fit un abonnement avec un libraire de Winchester, pour fournir, en lecture, aux ecclésiastiques du château, tous les livres qu'ils désireraient. Il donna vingt-cinq guinées pour acheter ceux qu'il leur serait agréable d'avoir en propre. Ayant remarqué que plusieurs prêtres auraient volontiers pris l'utile exercice du jardinage, il s'empressa de leur fournir tous les instruments et les autres choses nécessaires à ce dessein. Il fit disposer des bancs le long des édifices, afin que les vieillards pussent s'y reposer et prendre l'air sans se fatiguer. Il établit dans une des salles du château une brasserie qui fut d'un grand secours pour avoir abondamment de bonne bière. Trois autres grandes pièces devinrent, par ses soins et ses libéralités, une nouvelle infirmerie, plus vaste et plus commode que les autres. A la fin de septembre 1793, il fit présent de deux mille aunes de flanelle, pour que ses protégés eussent des chemisettes à mettre sur la peau. Les mémoires qu'on m'a fournis ne vont pas plus loin que cette dernière époque ; mais six mois après, on m'écrivit que la bienfaisance de M. de Buckingham ne s'arrête pas plus que le temps.

Venons à celle de Madame. « La bonté de son cœur « (c'est mon correspondant qui parle) et ses attentions « continuelles pour le château sont inexprimables. Elle y

« vient souvent plusieurs fois par jour. Les malades l'in-
« téressent particulièrement. Elle s'étudie à prévenir tous
« leurs besoins et à leur procurer, à ses dépens, toutes les
« petites douceurs que sollicite leur état. Sa présence, la
« compassion qu'elle leur témoigne, les consolations
« qu'elle leur prodigue, adoucissent toujours les maux et
« quelquefois les guérissent : » sans doute par l'influence trop peu remarquée, mais bien réelle, du moral sur le physique. Si vous voulez des détails, en voici. Elle a peuplé de volailles la basse-cour, afin que les infirmes et les convalescents eussent toujours des œufs frais à leur disposition. Elle a fait faire des fauteuils à roulettes et des chaussures pour les goutteux. Les jours maigres, elle fait enlever pour le château tout ce qui paraît de poisson frais sur le marché de Winchester. Elle procure des outils à ceux qui travaillent à l'horlogerie, des crayons et des couleurs à ceux qui dessinent et qui peignent, etc. Elle a établi des ateliers de broderie, tapisserie, filet, tricot, etc. Elle a fourni les matériaux, les instruments, les maîtres ; et les façons, qu'elle paie très cher, sont toutes au profit de l'ouvrier Son industrieuse charité ne néglige aucun moyen d'augmenter l'aisance de ses protégés. Un concert spirituel se donne à Winchester : elle obtient des musiciens qu'ils le répéteront au profit de la maison des prêtres français, et le produit net est de 140 guinées. J'oubliais de dire que Milady ayant établi sa manufacture de tricotage, Milord fit aussitôt une commande de 600 paires de gants pour son régiment.

Ces détails sur l'établissement des prêtres à Winchester m'ont été fournis par M. Le Bas, curé du diocèse de Rouen, l'un des supérieurs ; j'ajouterais, s'il ne m'avait pas recommandé de l'oublier : l'un des ornements de cette maison.

Celle de Forton ne peut occuper ici qu'une très petite place. Sa destinée n'a pas été aussi heureuse que celle de l'autre, quoiqu'elle soit son aînée et qu'elle ait commencé d'une manière brillante. Elle fut ouverte, dès le 25 octobre 1792, aux prêtres français qui se sentaient du goût pour la vie commune. Seize ecclésiastiques du diocèse de Bayeux s'y réunirent d'abord. Leur nombre ne tarda pas à s'accroître; il était de 263 lorsque la guerre s'alluma entre la France et l'Angleterre. Dix diocèses les avaient fournis, savoir :

Bayeux . .	76	Lisieux . .	47
Coutances .	60	Séez. . .	38
Bourges. .	17	Rouen . .	12
Évreux . .	7	Le Mans .	4
Rennes . .	1	Sens. . .	1

On vivait dans cette maison comme au château de Winchester. Les présidents étaient MM. de Malherbe, vicaire général de Séez, et Pontus (?), vicaire général de .... M. de Conceyl, vicaire général de Bourges, correspondant du comité des secours à Gosport, était chargé du temporel. Les jeunes ecclésiastiques y recevaient les instructions de M. Le Grand, prêtre de la congrégation de la Mission et supérieur, en France, du séminaire de Bayeux.

A peine la maison de Forton fut-elle établie que les habitants des trois villes, Portsmouth, Commun (?) et Gosport, s'empressèrent de la visiter et de la combler de dons. La personne à qui elle dut davantage est M. Bingham, magistrat de Gosport. Les attentions que lui et sa respectable famille prodiguèrent aux prêtres français déterminèrent les égards du peuple, qui crut facilement que ceux qu'ils estimaient si particulièrement étaient estimables, et, dans la suite, rien ne démentit ce préjugé.

La déclaration de guerre fut pour la maison de Forton le coup de la mort. Il fallut s'éloigner des côtes de la Grande-Bretagne. Ses hôtes furent reçus dans le château de Winchester avec autant de bienveillance et de charité qu'ils y apportaient de vertus.

CHAPITRE XXIII

SÉJOUR EN BELGIQUE ET EN HOLLANDE.

M. Baston quitte l'Angleterre. — Son aversion pour le séjour de Londres. — Incidents de son voyage à Douvres; il s'embarque pour Ostende. — Conversation curieuse sur Dumouriez. — Séjour à Gand. — L'abbaye des Bénédictins d'Afflighem. — ¿Bruxelles. — Le service pour la reine Marie-Antoinette. — L'hostie miraculeuse. — Le Béguinage. — Louvain. — Maëstricht. — Souvenirs du siège par le général Miranda. — Les prêtres français se dévouent dans les hôpitaux. — Cordialité des habitants envers les émigrés. — La piété à Maëstricht. — Calice de la mairie de Rouen retrouvé dans un couvent. — Singulière coutume de la danse dans certains monastères.

J'étais en Angleterre depuis environ treize mois, lorsque M. l'abbé de Saint-Gervais, à qui la reconnaissance avait comme attaché ma destinée, résolut de passer sur le continent. Il me proposa de l'y accompagner, sachant d'avance quelle serait ma réponse. Mon séjour à Londres m'eût-il été aussi agréable qu'il me plaisait peu, je n'aurais pas balancé un instant à en faire le sacrifice à l'amitié. Si l'on voulait savoir pourquoi Londres, avec toutes ses richesses, n'était point de mon goût, je le déclarerai sans aucun détour. C'est d'abord que les grandes villes, même en France, ont toujours été pour moi un objet d'aversion, et Londres est une ville immense, monstrueuse pour les dimensions : un gouffre où se sont déjà perdus

une autre ville et quarante à cinquante villages dont elle s'est agrandie ; un chancre terrestre qui, de tous les points de son vaste contour, pousse de longues ramifications dans les plus belles prairies du monde et les dévore, menace d'atteindre et d'envahir les colonies dont elle est environnée et de s'approprier les habitations qui les couvrent ; après quoi elle les dépassera. Dans une ville de cette espèce, une visite est un voyage, et ce voyage est, à pied, souverainement incommode; en voiture, très dispendieux. C'est (je reprends la suite de mes motifs) le vacarme épouvantable et continuel des carrosses, des charrois, des cris mercantiles qui vous offrent, en fredonnant, pain, lapins, cresson, pommes de terre, tous les comestibles. C'est tous les désagréments inséparables d'une population qu'on porte à plus d'un million d'hommes. C'est l'adresse et l'impudence des filous, l'impudence plus grande encore des demoiselles qui vous arrêtent en plein jour et devant tout le monde. C'est la grossièreté, la malveillance, la méchanceté même de ce qui est artisan, peuple, à l'égard de ce qui est étranger et surtout français. Nous étions particulièrement haïs des pauvres, jaloux du bien que les riches nous faisaient ; et, à parler humainement, cette manière de sentir n'était que trop naturelle. Aussi ne marchions-nous pas sans frayeur au milieu de cette populace effrénée, qui se soucie comme de rien de se faire prendre et qui, d'ailleurs, compte sur l'impunité. Non que les lois ne protègent pas le bon ordre ou la sûreté individuelle, ou que l'administration soit faible, partiale ; mais parce que rien n'est plus aisé que de commettre un crime contre l'hospitalité et de se perdre aussitôt dans la foule, d'autant plus facilement que les demi-honnêtes gens, qui ne feraient pas le coup, rient de très bon cœur en le voyant faire. Souvent donc,

et je l'ai peut-être déjà écrit quelque part, mais il n'est pas inutile de le répéter ici, souvent on recevait au milieu des épaules une grosse pomme de terre, bien dure, lancée par un bras vigoureux ; souvent un coude brutal vous poussait dans la boue, tandis que la bouche à côté de laquelle il était attaché ajoutait un jurement ou une injure; souvent un coup de poing vous étendait à l'improviste sur un trottoir dont la réaction vous meurtrissait le visage et en faisait jaillir le sang. Vous étiez sur le bord d'un fossé : on vous poussait dedans, au risque de vous noyer ou de vous rompre le col. Un abbé régulier de Foucarmont, homme de naissance, avancé en âge et infirme, éprouva ce traitement de la part d'un bourgeois aux approches duquel il se rangeait dans un chemin étroit pour lui faire place. On a vu des maçons se divertir en laissant tomber perpendiculairement sur nos têtes, qu'ils fracassaient, des morceaux de tuile et de brique, et convenir effrontément qu'ils ne leur avaient pas échappé. On se sauverait du paradis terrestre, a dit quelqu'un, si l'on y rencontrait une populace de ce caractère, et les anges semés çà et là dans les allées de ce beau lieu auraient tort de crier à l'ingratitude, à l'inconstance, au mauvais goût. La fuite, en pareil cas, serait parfaitement raisonnable. Point de bonheur quand les douceurs sont empoisonnées par la crainte : témoin ce tyran qui regorgeait de biens, mais qui voyait une épée suspendue sur sa tête.

Par le recouvrement de quelques fonds, il nous devint possible de dire adieu à l'Angleterre et de la fuir. Nous quittâmes notre résidence de Poland-Street vers la mi-octobre 1793, à cinq heures du matin, pour nous rendre à l'hôtel des Messageries de Londres à Douvres. Nous y arrivâmes à temps, et néanmoins il ne s'en fallut de presque rien que nous n'eussions point de places, quoique nous les

entières retenues et payées d'avance. Il me parut que les Messageries sont fort mal tenues. On prend votre argent sans même vous donner de reçu, on admet tous ceux qui se présentent et plus que la voiture ne peut contenir, et les premiers venus à l'hôtel le jour du départ écartent les premiers inscrits, du moins quand ceux-ci n'ont pas l'honneur d'être Anglais.

Une heure s'écoula avant que nous fussions assurés de partir. Nous partîmes enfin. Le temps était beau, la route belle : je jetai un dernier coup d'œil sur les campagnes situées entre Londres et Douvres. Elles me parurent assez semblables aux plaines de la Normandie, auxquelles peut-être elles tinrent autrefois immédiatement ; car il n'est pas sans probabilité que cette partie de l'Océan qui baigne les côtes de l'île et du continent soit une usurpation plus ou moins lente de la mer sur la terre, ou l'effet de quelque déluge subit, l'un et l'autre modernes en comparaison de la première opération qui rassembla les eaux en un même lieu. La seule différence que je remarquai entre les champs anglais et normands est que ceux-ci sont couverts de poiriers et de pommiers, vignes du pays, et qui ne nuisent point à la fertilité du sol, tandis que ceux-là n'offrent à l'œil qui les contemple que des arbres stériles ou plutôt dont les fruits ne sont point à l'usage de l'homme. Les champs labourés sont unis comme une prairie : vainement l'œil y chercherait-il quelques vestiges de sillon. Il me sembla que les pâturages et les houblonnières l'emportaient en surface sur les terres à blé : on mange si peu de pain en Angleterre ! Je vis ou je crus voir quelques terrains incultes, ce qui m'étonna. La manière de conserver les grains me causa l'admiration de la nouveauté. On ne les renferme pas, comme chez nous et ailleurs, dans des granges bien closes et bien couvertes. Les gerbes sont

empilées au beau milieu de la campagne ; le mulon est recouvert d'un toit ou parapluie de glane, ce qui lui donne de loin l'apparence d'une de nos maisons rustiques. La base du mulon est tant soit peu élevée au-dessus du sol, soit pour préserver les grains de l'humidité, soit pour les soustraire à la dent des animaux rongeurs. Quoique je n'aie pas vu de près la disposition des gerbes, je ne doute pas qu'elles ne soient arrangées de manière à n'offrir aux pluies latérales que la partie du tuyau la plus éloignée de l'épi. Le foin que l'on ne bottelle pas est conservé de même. Quand on veut s'en servir, en détacher une partie, on la coupe avec un instrument qui doit être extrêmement tranchant, puisque les morceaux sont des rectangles parfaits et que les faces de ces solides sont unies comme celles d'un morceau de meule de savon.

C'est en faisant ces observations, qu'on aurait tort de généraliser ou même de regarder comme parfaitement exactes, que nous arrivâmes à Rochester, ville épiscopale, mais petite et laide. Nous y payâmes fort cher un assez mauvais déjeuner. En Angleterre, les prix fixes trompent l'économie du voyageur pauvre. Il s'imagine qu'en mangeant peu et simplement, il paiera moins que ceux qui n'y regardent pas de si près et mangent de tout, à la manière anglaise. Il paie autant que les gourmands riches. Pourquoi n'a-t-il pas mangé davantage ? dit l'hôte. Pourquoi n'a-t-il pas mis de sucre à son thé ? Ce n'est pas ma faute, je lui ai offert de tout. Il pouvait tâter de ce jambon parfait, étendre de ce beurre exquis sur son pain blanc comme de la neige. Il n'a pas voulu, c'est sa faute. Mais il paiera tant, parce que mon déjeuner est de tant.

Nous étions à Cantorbéry sur les quatre heures du soir. Il nous restait assez de jour et assez de temps pour visiter la cathédrale, édifice gothique qu'on dit de grande beauté :

il est vrai que ce sont les Anglais qui le disent. Nous aurions désiré voir la pierre sur laquelle coula le sang du saint martyr Thomas Becket, archevêque de cette ville. Une avanie que des Turcs n'eussent pas faite à des chrétiens nous priva de cette innocente satisfaction. Imaginez que nous descendons au relais de la messagerie. Les gens de la maison avaient préparé un dîner pour les voyageurs. Nous n'avions point faim, l'heure ne nous convenait pas : nous refusâmes de le manger. Grande colère et prompte vengeance. Quoiqu'on eût en main la feuille qui prouvait que nous étions en règle, on nous chicana cruellement pendant une heure et demie. Nous avions payé tout ce qu'il fallait pour être portés jusqu'à Douvres ; le coquin d'aubergiste ou de directeur (peu importe la véritable dénomination) nous demanda un surcroît de paiement, ou point de chevaux. C'était, sans doute, pour le repas dont nous n'avions pas voulu. Nous refusons, on dispute, la populace s'amasse ; nous réclamons la justice du maire, du juge de paix : personne ne sait où ils demeurent. Enfin un de nous s'avise de dire qu'il va écrire, à Londres, directement au ministre, dont il est connu. Fut-on effrayé de cette menace ou était-on las de notre résistance, je ne sais lequel des deux ; mais le mot *écrire* était à peine prononcé qu'on se détermine à nous donner des chevaux. Ils sont attelés et nous montons en voiture. Sans doute que nous allons partir aussitôt. Non ; la méchanceté nous retient là plus de vingt minutes, sans bouger, en butte aux outrages d'une populace effrénée qui, non contente de crier à tue-tête son *French dog*, nous jette au visage du poisson pourri et d'autres immondices. Que les Anglais, si vains de ce qui est à eux et chez eux, réfléchissent un moment sur cette conduite des gens de Cantorbéry, et qu'ils nous disent en quel lieu de la terre

habitable des étrangers, qui voyagent sous la protection et avec l'estime du gouvernement, et qui paient, éprouveront un traitement pareil. Nous marchons, mais si lentement que nous n'arrivons à Douvres qu'à onze heures du soir, où nous aurions dû être rendus à sept. Le cocher eut l'impudence de nous demander le pourboire. Je m'aperçois que j'entre dans des détails peu intéressants en eux-mêmes ; mais comme ils peignent les mœurs et le caractère des plébéiens anglais et qu'ils sont courts, je les laisserai subsister, au hasard de déplaire à quelques critiques qui ne manqueront pas de dire : « Nous avions bien besoin d'apprendre toutes ces minuties ! » Ils ne savent pas qu'en peinture ce sont des riens qui achèvent le tableau.

Nous partîmes de Douvres entre huit et neuf heures du soir. Jamais nuit plus magnifique n'avait succédé au jour. La lune communiquait à cette mer immense sur laquelle nous voguions la douce clarté qu'elle reçoit du soleil. Les étoiles se peignaient si distinctement dans les eaux, qu'on se croyait au-dessus du firmament. L'agitation était modérée, quoique le vent soufflât avec violence. Sa direction portait vers les côtes de France. Que j'étais ému en pensant qu'un grain pouvait me pousser sous le fer de la guillotine, ou qu'un corsaire parti de Dunkerque pouvait s'emparer de moi au profit de cet affreux et terrible instrument ! Avec quelle ferveur je disais à la nef qui volait sur les flots, inclinée vers les rives barbares : *Heu ! fuge crudeles terras !....* A une heure après minuit, nous eûmes une alerte qui sembla prédire le malheur que mes vœux s'efforçaient de conjurer. Je dormais la tête appuyée sur un canon. Tout à coup un grand remuement me réveille. Je demande ce que c'est. Un Anglais me répond que selon toutes les apparences on ne tardera pas à

avoir besoin de mon *oreiller*. « Regardez par ici, ajoute-t-il (je regarde et aperçois un vaisseau qui venait sur nous à pleines voiles); c'est un français. » Oui, un nuage portant la foudre et s'ouvrant sur ma tête m'aurait causé moins d'effroi. Le coup, eût-il été mortel, serait parti de la main d'un père, et le mal n'aurait duré qu'un instant. Mais, être déporté, et tomber à la suite d'un combat, entre les mains d'une horde révolutionnaire, c'est un sort qui fait dresser les cheveux quand on y pense.

Cependant le capitaine convoque tout son équipage sur le pont, tient conseil, et donne des ordres. On apporte les malles du gouvernement, et on y attache des boulets pour les jeter à la mer en cas d'abordage. On dispose l'artillerie. Le persécuteur était si près de nous, qu'on aurait pu, je crois, commencer la canonnade. Toutes les voiles avaient été mises au vent. Nous gagnâmes de l'avance, le monstre qui nous poursuivait resta en arrière et se perdit bientôt entièrement dans les ombres de la nuit. Le port d'Ostende nous reçut à huit heures du matin; la traversée n'avait été que de douze heures, et sans autre accident que celui que je vais raconter; malgré sa vérité, il pourra bien trouver des incrédules. Un vaisseau de transport était parti de Douvres avec nous, et nous accompagnait. Il avait à bord quelques ecclésiastiques passagers. L'un d'eux s'était couché dans la barque qu'on avait tirée sur le pont; il y dormait profondément, enveloppé d'un morceau de voile. Le temps était gros; une secousse violente et inopinée lance la barque à la mer, et le dormeur avec elle, mais si heureusement qu'elle tombe sur les flots comme si on l'y eût placée à la main. Pour surcroît de bonheur elle tenait au vaisseau par un câble, au moyen de quoi tout fut sauvé.

On nous avait avertis, en Angleterre, de faire viser nos

passeports à Ostende. avant d'aller plus loin. Mais croira-t-on facilement qu'il y avait litige entre les autorités pour cette opération qui ne rapportait pas un denier de profit? M. le bailli disait : C'est mon droit. — Non, reprenaient les officiers municipaux, c'est le nôtre.... et le temps s'écoulait; et les pauvres voyageurs souffraient de plus d'une manière de cette étrange et ridicule controverse.

Mes observations sur Ostende ne sont rien. La ville me parut jolie ; le port peu considérable, mais commode : il jouit du titre de port libre, c'est-à-dire qu'on peut y entrer tout ce qu'on veut sans être visité ; mais les douanes et des légions de commis sont à un quart de lieue.

J'avais des lettres à remettre à l'ancien consul de France, dont le nom m'est échappé, mais dont les manières honnêtes et l'attachement à la monarchie ont fait dans mon souvenir une impression durable. Il fallut prendre avec lui le thé du matin. Je ne sais comment, dans le cours de la conversation, il m'arriva de lui dire que le général Dumouriez était de ma connaissance. Sur-le-champ, il me déclara qu'il était son camarade de classe et son ami, et me raconta diverses anecdotes relatives à l'expédition de ce guerrier en Flandre et en Brabant, me certifiant au reste « que le héros, brave et petit comme Alexandre, n'avait pas cessé un seul moment d'être royaliste dans le cœur. » Le thé que je prenais était trop bon, et la chose en soi trop indifférente, pour contester ce fait à l'honnête homme à la table de qui j'étais assis. Je ne pus pourtant pas m'empêcher de faire un de ces petits mouvements de tête qui, dans la langue des signes de convention, expriment qu'on voudrait pouvoir ne pas douter. — « Écoutez-moi, me dit-il, et jugez. Ayant appris « que les troupes de la République marchaient sur « Ostende, et qu'elles y entreraient incessamment, il me

« parut prudent d'en sortir, quoique je n'y eusse fait aucun « acte d'incivisme, et qu'on ne pût pas me regarder comme « émigré. Mes sentiments étaient si connus des patriotes « de la ville (il y a partout de cette vermine) qu'il y aurait « eu de la folie à présumer que je ne courais aucun risque « de la part de nos vainqueurs. Je me retirai donc à la « campagne, bien résolu de fuir plus loin si j'apprenais « que l'on me cherchât. A peine le général Dumouriez « fut-il entré dans la ville qu'il se fit conduire chez moi. « Il témoigna sa surprise et son chagrin de ne m'y pas « trouver, et se doutant qu'une crainte prudente avait « causé mon absence, il me dépêcha un de mes domes- « tiques avec une lettre dans laquelle il me reprochait « tendrement *d'avoir eu peur d'un ami de plus de qua- « rante ans*. Il m'engageait ensuite, me priait de revenir « avec l'exprès, autrement qu'il viendrait me chercher « lui-même. *J'ai besoin de vous*, ajoutait-il.

« — Et revîntes-vous, Monsieur ?

« — Il me donnait sa parole d'honneur que je serais à « Ostende aussi en sûreté que lui.

« — Bien des gens ne se seraient pas fiés à cette garantie.

« — C'est qu'ils n'auraient pas connu, comme moi, celui « qui la donnait. Dumouriez a de l'ambition ; sa tête est « un volcan ; mais il a de la probité ; et tout, jusqu'à ses « défauts, me cautionnait qu'il tiendrait parole.... Je par- « tis et il me reçut dans ses bras. L'instant d'après, nous « parlâmes affaires. Rendez-moi, me dit-il, un service « important. Daignez, pendant mon séjour ici, être mon « secrétaire. J'ai une foule de lettres à expédier, je ne puis « suffire à les écrires toutes. Dans ce tas de gens qui « m'environnent, plus mes espions que mes subordonnés, « ma confiance ne sait où se reposer. Je ne vois que vous « pour qui je puisse consentir à n'avoir point de secrets.

« Acceptez-vous? — J'acceptai, » continua l'ex-consul; et sur-le-champ il me [1] communiqua sommairement l'objet de ces importantes dépêches, se croyant sans doute autorisé à cette révélation, depuis que Dumouriez avait abandonné le parti de la République et s'était choisi un asile chez l'étranger. Je n'ai qu'un souvenir très vague et très confus de la confidence qui me fut faite, assez légèrement, ce semble. J'ai pourtant retenu que ces lettres étaient à différents généraux des troupes françaises, et que Dumouriez, ou mécontent, ou fidèle à d'anciens principes, les exhortait à se concerter avec lui pour secouer le joug de la Convention, qu'il peignait, à quelques exceptions près, comme l'assemblage d'hommes le plus vil et le plus méchant qui se soit fait depuis que les hommes s'assemblent.

Mon paquet augmenté de ces détails, je gagnai les écluses qui ferment le canal de Bruges. Une barque, voiture commode et publique, nous conduisit à cette ville. Je n'y ai vu de beau que les églises; encore sont-elles moins recommandables par leur architecture que par leurs ornements. Le marbre y est prodigué; les tableaux des grands maîtres y sont communs. Les chaires à prêcher y forment un édifice tout entier. Figurez-vous des colonnes, des statues, des arbres, des médaillons, etc.; voilà ce qui forme la tribune évangélique de la cathédrale dédiée à saint Donat [2]. Il en est de même dans tout le Brabant. A Bruxelles, la chaire de Sainte-Gudule est une forêt remplie d'animaux de différentes espèces. On y voit des singes de grandeur naturelle mangeant des melons plus gros qu'eux. Dieu vous

1. C'est-à-dire à l'abbé Baston.

2. La cathédrale Saint-Donat était située en face du célèbre hôtel de ville et de la chapelle du Saint-Sang. Jean van Eyck y avait été enterré. Elle fut détruite en 1799; la plupart des tableaux qu'elle possédait sont maintenant à la cathédrale Saint-Sauveur et au musée de la ville.

garde, vous tous qui projetteriez le voyage de Bruges, de loger à *la Balance* [1] ! Mauvaise nourriture, mauvais logement, mauvaise mine d'hôte, et vous êtes sous le carillon de la ville, le plus étourdissant qui soit au monde. Sans exagération, chaque heure il fredonne une demi-heure, en huit fois.

La barque qui conduit de Bruges à Gand est célèbre. En ce genre, il serait difficile de trouver rien de plus commode et de plus élégant. On y entre à neuf heures du matin, et l'on en sort à quatre ou cinq heures du soir. On y a dîné très proprement, très délicatement et presque somptueusement pour son petit écu, la voiture comprise. Le repas des jours maigres y est si éminemment bon, que des connaisseurs font exprès le voyage pour en tâter. Nous étions et nous dînâmes dans l'appartement nommé la *chambre des États*, parce que les États de Flandre l'ont fait arranger, à leurs dépens, pour ceux de leurs membres qui voyagent sur le canal. Peignez-vous un joli salon, orné de glaces et de lambris dorés : joli buffet, jolie cheminée, figurant ensemble, de beaux sièges et un canapé en velours d'Utrecht cramoisi, et vous aurez une idée de la belle chambre de la barque de Gand. Je n'en ai pas pris les dimensions ; mais nous y mangeâmes, à vingt personnes, assis fort à l'aise à une table en forme de fer à cheval.

Il n'est plus, le temps où Charles-Quint aurait mis *Paris dans son Gand*. Je suis monté au haut de la tour de Saint-Bavon, qui est la cathédrale, pour voir l'ensemble de la ville et en estimer l'étendue. Il m'a paru que Rouen, pourvu qu'on n'en sépare pas les faubourgs, est plus grand. Ajoutons que l'enceinte de Gand n'est vaste que parce

1. On ne retrouve plus ce nom parmi les hôtels de Bruges : l'abbé Baston n'a-t-il pas emprunté par discrétion un nom de fantaisie, comme il avait l'habitude de faire pour les noms de personnes ?

qu'elle renferme d'immenses jardins et même des terres labourées. Nous logeâmes à la *Grande Couronne* [1]. La nourriture y était excellente, et les aubergistes les plus honnêtes créatures de leur caste. Ils avaient dix enfants, sans le courant, ou plutôt sans celui qui ne pouvait pas encore courir, et l'aîné de cette nombreuse famille excédait à peine sa dixième année. S'ils furent un peu chers, ne faut-il pas le leur pardonner ? N'est-il pas juste que ces dix enfants, le père et la mère, d'autres parents peut-être, et les domestiques aient leur pâture, leur vêtement, tout ce qu'on appelle des nécessités ? D'ailleurs, ils assaisonnèrent de tant de bonnes façous tout ce qu'ils nous servirent, de tant d'égards et de politesses, que si, au quart d'heure de Rabelais, ils nous écorchèrent un peu, nous ne fûmes seulement pas tentés de crier.

On montre à Gand un canon énorme, monté dans une petite place qui semble faite exprès pour lui. Les bons Gantois croient fermement qu'il porte à quatre lieues son boulet. Pour moi, je doute que l'expérience en ait jamais été faite. Le canon de Gand n'est qu'une vaine et très massive ou très flamande curiosité, dans laquelle un homme pourrait entrer et s'étendre tout de son long [2].

Nous eûmes la fantaisie économique, M. Deschamps [3], curé de Rouen, et moi, de faire à pied la route de Gand à Bruxelles. Ce voyage est de dix lieues, que nous coupâmes en deux journées. C'était aller à pas de recteur. Vers la fin du premier jour, nous gagnâmes Alost, petite ville située à égale distance des deux capitales de Flandre et de Bra-

1. Même observation que pour l'hôtel de *la Balance*.
2. Ce canon, qui existe encore, mesure 6 mètres de longueur sur 3^m66 de circonférence ; son ouverture est de 0^m90 de diamètre.
3. Curé de la paroisse de Saint-Martin du Pont de Rouen, depuis 1774, revint en France, à Fécamp, en 1802, et mourut le 14 janvier 1806.

bant, ville délicieuse, miniature agréablement dessinée et non moins agréablement peinte. Ses environs ont l'air de jardins anglais. Le printemps et l'été doivent avoir là des charmes particuliers. Si la nature inanimée est belle à Alost, le genre humain y est bon. Quand nous y passâmes, on y comptait quatre-vingt-dix prêtres français déportés, dont cinq seulement se nourrissaient et s'entretenaient à leurs dépens. Il s'en fallait pourtant de beaucoup que le patriotisme fût éteint dans l'âme de ces excellents Brabançons; mais ce mot n'avait pas pour eux l'acception qu'on y donne en France : il signifiait l'amour de la patrie, des lois, des anciens usages, de la religion catholique et de ses institutions. J'aurais volontiers dormi sous les toits hospitaliers et charitables du charmant Alost, si mon compagnon de voyage n'eût préféré le gîte d'une riche abbaye de bénédictins, une lieue plus loin, un peu à gauche du chemin de Bruxelles. La mense abbatiale était entre les mains du cardinal de Malines, et, cette soustraction faite, il restait pour la part des religieux au moins quatre cent mille livres de rentes. Je n'ai pourtant pour preuve de cette immense richesse que le témoignage de l'homme qui nous reçut et qui ne me paraît pas au-dessus du soupçon d'avoir exagéré par vanité.

Quoiqu'il y eût dans notre démarche plus de curiosité que de parcimonie, elle ne laissait pas de coûter à mon amour-propre : et vraisemblablement je ne l'aurais pas faite, si M. Deschamps ne m'avait pas promis d'être l'orateur, celui qui, le chapeau à la main, demande *si le chien ne mord point*. Voyez-nous à la porte.... Point de sonnette, de marteau; mais elle est toute grande ouverte. Voyez-nous entrer, traverser des cours, des vergers, cherchant des yeux un homme à qui parler, et personne ! Nous voilà dans une très belle salle, ouverte, ce semble, à tout ve-

nant ; nous toussons, nous élevons la voix : « Y a-t-il quelqu'un ici ? » Personne ne répond, personne ne se présente. On dirait que nous sommes dans un de ces châteaux de la féerie, dont les habitants sont invisibles et où néanmoins on est servi avec délicatesse et propreté, sauf le dénouement. Nous errions depuis une demi-heure dans l'enclos de cette vaste maison, quand, enfin, se présente un domestique, ces paroles à la bouche : « Que voulez-vous ? » Mon *cotrucheur* se hâte de commencer une belle période contenant l'éloge de la manière dont les religieux de céans exercent l'hospitalité.... Mais l'homme au laconique *Que voulez-vous ?* l'interrompt au premier mot; il a tout compris. « Avez-vous des papiers ? » dit-il d'un ton sec. Cela s'entendait de quelques certificats ou autres pièces qui fissent foi que nous n'étions pas des prêtres jureurs ou des fripons costumés en honnêtes gens. Nous donnâmes ce que nous avions en ce genre. On les porte au R. P. prieur, qui porte le nom de prévôt ; la minute d'après, on revient. Le visage du maire de ce palais est déridé : « Tout est bien, Messieurs, nous dit-il. Ne voudriez-vous pas vous rafraîchir ? — Nous n'en avons pas besoin. — Promenez-vous donc ou reposez-vous ici, en attendant le souper. »

Nous partageâmes le reste de la soirée entre les deux parties de ce conseil. A l'heure de complies, nous nous rendîmes à l'église pour y assister. Le vaisseau me parut élégant, riche en ornements distribués avec plus de goût que de profusion. Les moines chantèrent avec gravité, recueillement, un ensemble qui flatta très agréablement nos oreilles, tandis que les pieuses inflexions de leurs voix nous allèrent au cœur. Sept heures sonnent. Nous retournons à la salle pour le souper. Deux domestiques nous servirent en silence ; le *Que voulez-vous ?* y

était aussi et conversait avec nous, mais debout comme ses subordonnés. Il nous fit ses excuses sur la mauvaise chère : « Nous étions arrivés un jeudi soir, et lorsqu'on croyait qu'il ne viendrait personne; les jours suivants, l'ordinaire sera meilleur. (On peut passer trois jours.) Nous déclarâmes que nous comptions partir le lendemain, dès le matin.... « Messieurs trouveront le déjeuner prêt dans cette salle. — Ne serons-nous pas admis à saluer M. le prévôt? — Ce n'est pas l'usage. » Ce mauvais repas du jeudi soir était composé de trois plats de viande bien apprêtés, d'un plat de légumes, de trois plats de dessert, et d'une bouteille de vieux vin balsamique, tel qu'on en boit rarement aux meilleures tables. Que d'honnêtes gens se contenteraient habituellement de la mauvaise chère de l'abbaye d'Afflighem ! L'accessoire du souper répondait au principal : beau linge, belle argenterie, vaisselle de porcelaine, etc. Le repas fini, on nous conduisit à nos cellules, je veux dire deux jolies chambres très bien meublées et où rien ne manquait de ce que les amis trouvent dans les maisons de campagne les plus opulentes et surveillées par des femmes. Le lendemain, de très bonne heure, après avoir entendu la messe, nous nous rendîmes à la salle à manger. Le déjeuner était servi; mais personne. Après avoir mangé, personne encore. Nous cherchons, et nous ne trouvons qui que ce soit. Nous fûmes contraints de partir *insalutato hospite*, sans avoir pu faire nos adieux et nos remerciements. Durant notre séjour, nous n'avions aperçu de moines qu'à l'église.

Mes observations sur la célèbre abbaye d'Afflighem seront courtes. On tient qu'elle fut fondée par Geoffroi le Barbu, duc de Brabant. L'abbé est le premier des douze qui entrent aux États de la province. Cette maison, hospitalière par institut, s'acquittait en perfection des devoirs

que sa destination lui impose. Quelquefois on venait y loger en carrosse à six chevaux ; les grands du pays s'en faisaient une partie de plaisir. Le bâtiment des hôtes est très beau. Au besoin on pourrait y loger cinquante personnes. J'ai oublié de m'informer si les dames voyageuses y étaient reçues. Avec toute cette magnificence, point de feu pour les passants, avant la Toussaint. « C'est, nous disait le domestique-intendant, en forme d'excuse (car le froid était assez vif, et le feu délasse les piétons), c'est un usage auquel on ne déroge jamais. » Le bâtiment des religieux n'est qu'une capucinière, *humilis casa*, comme à Clairvaux, au temps de la fondation. Il y a dix à douze ans que ces bons religieux ne sachant que faire de leur argent, dans un pays où il n'y a presque point de pauvres, et où tous les riches sont aumôniers, entreprirent pour eux-mêmes un bâtiment en pierre de taille. Les dimensions en sont immenses, et l'ordonnance superbe. Quel contraste avec la simplicité de l'ancienne maison claustrale !

Cette nouvelle abbaye n'en était qu'à la cage au temps de notre visite, et on n'y travaillait pas. La première irruption des Français dans le Brabant avait interrompu l'ouvrage, en enlevant ou en forçant de cacher les trésors destinés à l'achever ; et sans doute, on n'y aura pas touché depuis ; ou, si on le conduit à sa perfection, il deviendra le séjour, non pas des pieux humains qui en avaient jeté les fondements, mais de quelque héros de la Révolution, enrichi de leurs dépouilles [1].

L'intendant de l'abbaye d'Affligham nous conta une foule de traits relatifs aux Français républicains en quar-

1. Cette abbaye, située à cinq kilomètres est d'Alost, a été détruite pendant la Révolution ; on n'en voit plus que les ruines. L'église datait du XII[e] siècle et les bâtiments claustraux des XII[e] et XIII[e].

tier dans cette maison. « Que d'horreurs ils y ont com-
« mises! s'écria-t-il; croiriez-vous (il nous adressait la
« parole) qu'ils aimaient mieux enfoncer, briser les
« portes, que d'accepter les clefs qu'on leur offrait? Leur
« bravoure n'accordait aucune capitulation aux armoires,
« aux caves : ils voulaient tout prendre d'assaut. J'ai man-
« qué, moi qui vous parle, d'avoir la tête abattue d'un
« coup de sabre pour avoir seulement représenté qu'il se-
« rait plus convenable de se servir de la serrure que de
« la hache.... »

Douze jours que je passai à Bruxelles ne m'ont pas mis en état d'en écrire bien long sur cette ville. Je ne sais ce qu'elle est en été; mais, à la fin d'octobre. elle me parut la cité la plus boueuse de toute l'Europe : inégale au point qu'il est peu convenable qu'on ait fait choix d'un pareil emplacement pour bâtir une ville. L'on monte et descend perpétuellement, et au pied de ces collines, l'on enfonce jusqu'aux chevilles. Guichardin veut pourtant, si je m'en souviens bien, que le site soit merveilleux. Les maisons y sont de mauvais goût, et le pavé pointu. Je ne nie pas qu'il n'y ait çà et là des exceptions. Le parc est un charmant colifichet; les hôtels dont il est entouré ont la plus belle apparence. La place Royale a quelque chose de vraiment noble. On y voyait alors la statue en bronze d'un archiduc, nouvellement relevée [1]. Les *patriotes* l'avaient traînée la corde au col, dans les rues de l'indocile cité; ils avaient tenté de la rompre à coups de marteau, dont l'empreinte se distinguait encore sur les côtes et sur le visage. Elle avait résisté à ces efforts destructeurs. Mais aura-t-elle gagné quelque chose au prolonge-

1. Au lieu de cette statue, on voit aujourd'hui celle de Godefroy de Bouillon.

ment de son existence ? N'est-il pas vraisemblable que, devenue canon ou mortier, elle fait partie des arsenaux de la République ?

Deux jours après mon arrivée à Bruxelles, les Français réfugiés dans cette ville y célébrèrent un service pour leur infortunée Reine. Le respectable et bon cardinal de la Rochefoucauld officia pontificalement. Il courait sa quatre-vingt-deuxième année. Courir est ici le mot ; car Son Éminence allait encore comme à trente ans, sauf que la goutte lui rappelait par intervalles qu'il était en fond de plus d'un demi-siècle au delà. L'assemblée fut brillante : une vingtaine d'évêques, des princes, des ducs, des cordons bleus, des officiers généraux, des membres de la haute magistrature, des femmes de toutes les classes et de tous les rangs. C'était une cour. L'aristocratie, riche encore d'une partie de ce qu'elle avait emporté, et ne prévoyant pas le besoin d'une économie sévère, y déploya autant de grandeur et de faste que d'affliction. Il ne manqua à cette lugubre et pompeuse cérémonie qu'une oraison funèbre. Mais elle y manqua. Cependant le sujet était beau, et le clergé, rassemblé dans la superbe église de Sainte-Gudule, comptait parmi ses membres des orateurs distingués : pourquoi donc l'oraison funèbre manqua-t-elle ? Très naturellement peut-être ; toutefois, on soupçonne, malgré soi, quelque mystère de politique, ou quelque intrigue de jalousie.

Le jour de saint Charles Borromée, panégyrique du saint, dans l'église de Sainte-Gudule. Il fut et dut être prononcé par un licencié de Louvain. C'est un devoir ou un privilège. L'usage veut que cette pièce soit latine, et lue. En conséquence, et quoique le jour ne fût pas près de finir, deux chandelles brûlaient à côté de l'orateur, dans la crainte, sans doute, que la harangue ne gagnât la

nuit. Or, peu à peu, la mèche s'allongea et se couvrit d'un petit chapeau noirâtre qui diminuait l'éclat de la flamme. Un des auditeurs le remarque, il quitte sa place, monte à la tribune, mouche les chandelles avec ses doigts, et vient se remettre en séance. Le bon de l'histoire, c'est qu'il avait déposé sur les bobèches le superflu retranché des deux luminaires, et qu'il n'eut pas l'attention de l'éteindre : en sorte qu'il ne cessa, jusqu'à ce qu'il fût entièrement consumé, de porter au nez du prédicateur une fumée moins suave, mais aussi moins dangereuse que celle qui flatte l'amour-propre. Le licencié, dont les organes me parurent épais, ne s'en aperçut point, ou n'en tint compte.

Je me souviens que ce fut au salut ou prières du soir de cette solennité, que j'adorai pour la première fois l'*hostie miraculeuse*, conservée dans l'église de la célèbre collégiale de Sainte-Gudule, dont le chef, quand il officie, a tous les honneurs et toute la décoration de la prélature. Je tirerai, pour la placer ici, d'une ancienne traduction de Guichardin, n'ayant pas le texte original, l'histoire du prodige et de ses suites. — « Vis-à-vis de cette église (de « Sainte-Gudule, autrefois Saint-Michel) est bâtie une « chapelle dedans laquelle on voit un ciboire d'or, et en « celui trois hosties consacrées, à cause d'un insigne mi- « racle du saint et admirable Sacrement de l'autel, « advenu l'an 1369 de notre salut. Or, advint la chose « en cette manière. Un certain juif, nommé Jonathas, « acheta détestablement d'un Judas, à savoir d'un Jean, « curé de Sainte-Catherine, le saint ciboire rempli de « pains et hosties consacrés. Mais par un juste jugement « de Dieu, ce fait fut découvert, en tant que le maudit « Hébreu fut occis en un jardin, par aucun sien ennemi, « et sa femme donna le ciboire en garde à son fils, nommé

« Abraham. Or, ce galant qui savait à quelle fin son père « avait recouvert ce gage si précieux, ayant convoqué « certains juifs, le jour du saint vendredi, en son logis, « tira le corps précieux de notre Sauveur, caché sous cette « figure de pain, du ciboire, et soudain ces circoncis « s'acharnant dessus, lui donnèrent plusieurs coups de « couteau, d'où sortit et ruissela le sang en abondance. De « sorte que la mère de cet Abraham, ayant vu le miracle, « se convertit à la religion chrétienne, et fut rapporter « le fait aux curés de Sainte-Gudule et Saint-Nicolas.... et « leur découvrit la perversité juive, et le miracle advenu : « de sorte que Wenceslaüs, duc de Brabant, et M[me] Jeanne, « son épouse, ayant fait enquête et information très dili- « gente sur le fait, firent brûler tout en vie cet Abraham et « autres juifs, ses complices, devant l'église de Sainte- « Catherine.... »

L'hostie miraculeuse fut portée processionnellement à l'église, et, à compter de cette époque, on n'a pas cessé de la vénérer à Bruxelles et dans tout le Brabant [1]. Les réflexions se présentent en foule, je n'ai garde de dire contre, mais sur cette histoire.

J'observerai seulement que si cette dévotion est dans les règles, le sang qui coule de l'hostie, en abondance, n'est pas le seul prodige opéré à l'égard de cette espèce consacrée. En effet, on n'honore pas l'hostie en question comme monument ou mémorial; mais « comme renfermant encore réellement et en vérité le corps de Jésus-Christ. » C'est avec elle qu'on bénit le peuple qui l'adore. Or, plus de quatre cents ans se sont écoulés de-

1. La chapelle dite du *Saint-Sacrement des Miracles*, qui borde le bas côté septentrional du chœur de Sainte-Gudule, fut bâtie de 1533 à 1539 en l'honneur du miracle; cinq vitraux, dont quatre du XVI[e] siècle et de divers artistes, se rapportent aux faits racontés dans le texte.

puis le crime judaïque et sa sévère punition ; il faut donc que, durant ce long espace de temps, l'hostie n'ait souffert aucune altération notable, aucun de ces changements qui l'auraient dénaturée, et auraient été cause que le corps de Jésus-Christ se serait, en quelque sorte, retiré. Si cette incorruption, cette inaltération, pendant plus de quatre siècles, n'est pas hors la classe des choses naturelles, on ne trouvera, je pense, guère de prodiges en ce genre qui en aient plus que l'apparence. Resterait à savoir comment on s'est assuré que l'hostie miraculeuse est toujours demeurée *in statu quo*. L'a-t-on conclu de ce qu'elle est miraculeuse ? S'ensuit-il de là qu'elle est soustraite aux variations, aux mutations, qui la rendraient impropre au sacrement eucharistique et le feraient disparaître ? Il semble qu'on a dû raisonner de la sorte, et que la piété adoratrice des Bruxellois n'a pas d'autre fondement ; mais il semble, en même temps, que le raisonnement n'est pas victorieux, parce qu'un miracle ne fut jamais le principe nécessaire d'un autre miracle, et qu'il n'est point d'homme qui ne conçoive que Dieu aurait pu vouloir prouver aux juifs sa présence dans l'Eucharistie, en faisant sortir du sang de la formule profanée, sans prendre, ni avec nous ni avec soi-même, l'engagement de maintenir cette hostie dans l'état d'espèce sacramentelle, au delà du terme ordinaire, à plus forte raison des siècles, toujours. Nonobstant cette incertitude, les Brabançons continuent d'adorer par provision, tandis qu'il faudrait conserver peut-être avec un souverain respect, mais n'adorer pas. Si l'on me répond que l'adoration est conditionnelle, que le culte n'est que de supposition, je demanderai pourquoi l'on préfère cette adoration conditionnelle, ce culte de supposition, au culte et à l'adoration qu'on pouvait exercer d'une manière absolue, à l'égard d'autres espèces récemment

consacrées? L'ostensoir dans lequel l'hostie de l'église Sainte-Gudule est renfermée brille de diamants et de pierres précieuses, dont on veut que la valeur excède un million. C'est bien de l'argent. Du reste, j'aurais désiré que l'historien qui m'apprend le supplice d'Abraham et des autres juifs profanateurs d'une hostie, trouvée à la succession de Jonathas, m'eût appris que l'infâme curé qui l'avait vendue n'avait point échappé à la justice des hommes. Je suis bien loin de vouloir disculper les autres; mais celui-ci!

Quitterai-je cette ville sans dire un mot de son Béguinage et de ses Béguines? En France, ces deux mots prononcés, même avant notre irréligieuse révolution, ne réveillaient que des idées de cagotisme et de mépris; en Flandre et en Brabant, c'était autre chose. On y regardait le béguinage comme un établissement aussi utile que respectable, et les béguines jouissaient de l'estime et de la considération publiques. Peu de villes considérables qui ne se tinssent heureuses et honorées d'en avoir. J'en ai visité plusieurs, et voici à quoi se réduisent les connaissances que je me suis procurées sur cet article. Un béguinage est une espèce de ruche spirituelle, où des centaines, pour ne pas dire des milliers d'abeilles composent, dans une demi-retraite, le miel de toutes les vertus chrétiennes et sociales à l'usage des femmes. Figurez-vous un vaste enclos, renfermant des rues, une quantité prodigieuse de petites maisons qui ont, la plupart, petite cour et petit jardin. Au centre, une grande place, et, au milieu de cette place, une belle église, d'une propreté ravissante en dedans, et dont rien ne masque au dehors l'élégante architecture. Telle est donc la partie matérielle du béguinage : une petite ville dans une grande. Les vieilles béguines habitent seules dans une maison dont elles ont

acquis la propriété à vie. Les jeunes vivent par pelotons de cinq ou six, sous la direction et dans la société intime de quelque ancienne qui leur sert de mère, jusqu'à ce qu'elles aient les vertus nécessaires et l'âge compétent pour vivre seules, sans danger comme sans scandale. Les hommes entrent dans l'enceinte du béguinage ; ils y peuvent manger, mais ils n'y couchent jamais, à moins que ce ne soit un père de béguine, bien vieux, bien infirme et, par sa conduite, au-dessus du soupçon : encore n'est-ce qu'une tolérance, la règle se taisant en présence de la nature et de la charité.

Les béguines peuvent avoir chez elles des servantes ou d'autres femmes, amies ou pensionnaires. Ce dernier article, j'entends les autres femmes, n'est peut-être pas sans inconvénient : à la suite de ces étrangères, la mondanité et la dissipation peuvent s'introduire. La ruche (j'aime cette comparaison) a une reine. C'est une béguine que son mérite, au moins je le présume, a élevée à ce rang suprême sous le nom de Madame ou de Mademoiselle. J'ignore la nature de ses fonctions et l'étendue de son autorité. Nos abbesses et nos supérieures de couvent peuvent en donner quelque idée ; je penserais pourtant que la béguine, dame ou demoiselle, est moins absolue, parce que ses rapports avec les béguines subordonnées ne sont ni si étroits, ni si fréquents, ni si durables. Les béguines ont un uniforme d'un brun tirant sur le noir. Leur tête est couverte d'un voile blanc semblable à celui de nos novices. Elles sont libres de se retirer quand elles veulent, et le mariage ne leur est pas interdit, à moins qu'au béguinage elles n'aient ajouté des vœux particuliers. Alors même, ce n'est qu'une obligation de conscience. L'Église et l'État ne se mêlent extérieurement de ces associations que pour les protéger. Je crois me souvenir d'avoir vu des béguines

servir la messe dans leur église : non la répondre seulement, mais encore présenter les burettes, ce qui est bien contraire à nos mœurs ecclésiastiques.

Une mauvaise voiture, nommée diligence, quoiqu'elle ne fasse que dix petites lieues par jour, nous conduisit à Maëstricht en deux fois vingt-quatre heures. Sur la route, nous rencontrâmes Louvain, ville célèbre par son université. Si je croyais ce qu'on m'en a dit dans le pays, ce corps scientifique ne mériterait pas, ou, pour parler exactement, ne mériterait plus le compliment de la reine de Saba à Salomon [1]; mais il est possible qu'on m'ait trompé. Louvain a eu de fameux théologiens, entre autres Baïus. Le titre d'*Amplissime* est affecté à ses docteurs en théologie, comme celui de *très sage maître* aux docteurs de Paris. S'il ne s'agissait que du volume extérieur, on pourrait dire d'un grand nombre de ces messieurs : *Mensuram nominis implent*. J'ai eu occasion de voir plusieurs *Amplissimes*, dont les dimensions étaient larges et profondes. Tous les ans, on proclame un *premier de Louvain*. C'est, de tous les étudiants en philosophie, celui qu'on a estimé le plus habile, et, expliquant ce mot, celui qui s'exprimait avec le plus de facilité et se démêlait le mieux des subtilités de l'École par d'autres subtilités. Cette proclamation devient infiniment utile au jeune élève qui en est honoré. La ville qui lui donna le jour regarde comme une illustration singulière d'avoir produit un sujet de si belle espérance, si brillant à son aurore. Y revient-il, elle le reçoit en triomphe et le comble de présents. La carrière des honneurs lui est ouverte ; quelquefois même, l'amour se charge de le récompenser :

1. *Major est sapientia et opera tua quam rumor quem audivi.* (III Rois, x, 7.) Votre sagesse et vos œuvres passent tout ce que la renommée m'en avait appris.

on me montra à Bruxelles un bel hôtel, habité par un avocat extrêmement riche. Une jeune demoiselle, héritière très opulente, avait fait sa fortune en l'épousant, parce que c'était un *premier* de Louvain. Quoique, au vrai, cette primauté ne suppose pas toujours un mérite réel et que la suite des années puisse n'offrir dans l'homme qui l'obtint qu'un avorton de grand homme, j'applaudis cependant à l'institution ou à la coutume qui célèbre pompeusement cette petite illustration. Si tout ce qu'elle fait reluire n'est pas or, elle fait de temps en temps paraître avec éclat un or pur qui, sans elle, serait demeuré enseveli dans l'obscurité. Je voudrais que tous les genres d'éducation s'aidassent de l'innocent artifice d'un premier; que dans les grandes écoles on proclamât un premier médecin, un premier chirurgien, un premier jurisconsulte de chaque cours. Je ne sais si je n'irais pas jusqu'à décerner une couronne, une distinction, au premier tisserand, à la première fileuse. Établissez seulement dans un village que la plus savante à charger et à décharger une quenouille aura la première danse le jour de la fête du patron, et vous verrez l'émulation enfanter des prodiges de filature. Et n'est-on pas trop heureux de pouvoir faire le bien par une voie si simple et si peu coûteuse? C'est cette espèce de moyens que doit employer de préférence une administration sage. Ils ne grèvent personne, n'appauvrissent point le trésor public, et se recommandent par un air d'équité, d'impartialité, qui enchante les administrés. Elle ne porte, cette méthode, qui que ce soit hors de sa sphère : elle ne fait qu'élever en dedans, et le véhicule n'est que le mérite propre à la chose.

Pendant que nous mangions à Louvain, une espèce d'antiquaire m'apprenait que cette ville existait du temps de Jules César. Il me disait aussi que les étymologistes

sont merveilleusement embarrassés pour rendre compte du nom qu'elle porte. Les uns veulent qu'elle ait été bâtie par un capitaine qui se nommait *Lupus* ou Loup, *Leu :* ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'ils le font Écossais. Il n'est guère croyable qu'au temps de Jules César, ou même avant, un de ces Bretons, séparés alors de tout l'univers et n'ayant dans leur pays que des huttes, soit venu bâtir une ville dans le Brabant. Les autres dérivent Louvain de *Loven*, mot teutonique qui signifie louer, bénir, honorer ; aussi y avait-il là un temple dédié au dieu Mars, où, par conséquent, cette sanglante divinité était louée, bénie et honorée. S'il était naturel de croire à une pareille explication, les Louvain eussent été semés par centaines dans toute la Germanie. Quelques-uns enfin tiennent que Louvain s'exprime de *lo* et de *ven*, deux mots qui signifient (mais j'ai oublié dans quelle langue, si je l'ai jamais su) *basse vallée :* ce qui me paraît plus raisonnable, mais aussi peu prouvé que le reste. Après tout, qu'importe? Et de quelle utilité peut-il être que la source d'un nom propre soit bien ou mal conjecturée? Je n'ai rapporté quelque chose de cette dispute que pour montrer que les érudits s'arrêtent à des riens, par-dessus quoi ils devraient enjamber.

Il est impossible de voir de plus belles contrées que celles que j'eus sous les yeux, pendant les deux jours de mon transport à Maëstricht. Je serais tenté de croire qu'on n'en tire pas tout le parti qu'on pourrait. D'affligeantes mais utiles pensées occupèrent mon esprit en me rappelant, presque à chaque pas, que ces vastes et fertiles plaines avaient été le théâtre des plus sanglantes batailles ; que des hommes y avaient péri par centaines de milliers; qu'ils étaient tombés sous les coups que d'autres hommes leur portèrent. Un militaire qui était de notre bande

m'indiquait de la main les lieux célèbres par ces actions meurtrières. Nous passâmes à côté de *Lawfeld* [1]; nous vîmes la *montagne de fer* et d'autres endroits où les Français avaient récemment prodigué leurs vies pour la propagation des deux chimères qu'ils nomment *liberté* et *égalité*. Des traces de combat frappèrent nos regards. Ici des arbres brisés ou abattus, là des maisons brûlées, des murs percés par le boulet. Que d'autres maux, invisibles pour un voyageur qui ne fait que passer, mais accablants pour le colon attaché au sol où il naquit, où ses enfants sont nés, où repose la cendre de ses pères! O guerre! les hommes n'arriveront-ils jamais à ce point de sagesse et de bonté qui leur ferait convertir en instruments de labourage la baïonnette et l'épée!

De ma vie je n'avais vu de ville de guerre, et les fortifications d'une place ne m'étaient connues que par quelques plans gravés; l'aspect de Maëstricht, où j'arrivai de beau jour [2], m'en apprit plus en un clin d'œil que les gravures et leurs explications n'auraient pu faire en une semaine. Dans la suite, j'ai acquis à mon aise une notion développée de tous les ouvrages de cette immense forteresse. Ils sont excessivement multipliés. Au jugement des connaisseurs, vingt mille hommes suffiraient à peine pour les garder; et lorsque les Français républicains, durant l'expédition de Dumouriez, vinrent y mettre le siège, la garnison, toute à la solde des Hollandais, qui savent compter, n'excédait pas cinq mille hommes. Ce manque de troupes et la faiblesse de je ne sais quel côté de la place rendaient presque nécessaire la prise de la ville, et elle eût effectivement capitulé de très bonne heure sans les

1. Lawfeld, à six kilomètres ouest de Maëstricht; il s'y livra deux batailles, l'une en 1747, l'autre en 1794, où les Français furent vainqueurs.
2. En plein jour.

Français royalistes qui s'y trouvèrent renfermés. Aux approches de l'ennemi, le gouverneur (c'était un prince de Hesse-Cassel) voulut faire sortir les étrangers, comme *bouches inutiles*. La chose, mise en délibération, allait passer, lorsqu'un bourgmestre, homme froid en apparence, mais sensible et humain en réalité, dit qu'il était parfaitement de l'avis de Son Altesse le prince gouverneur ; que les émigrés mangeaient, et que, sous ce rapport, il y aurait de l'utilité à s'en défaire. « Mais considérant, « ajouta-t-il, que dès à présent toutes les issues sont fer- « mées et que mettre dehors MM. les émigrés fran- « çais, c'est les jeter dans les bras et sur les piques de « leurs plus cruels ennemis, les patriotes, je suis d'avis « qu'il serait de l'humanité de Votre Altesse de les ras- « sembler tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, sur « la places d'armes, et de les faire fusiller par la garnison. « Leurs douleurs finiront plus tôt et seront moins affreu- « ses. » Cette censure indirecte fut comprise par le prince, qui retira sa proposition, d'autant plus indécente qu'il avait résolu, dit-on, de ne pas tenir longtemps, et que les magasins étaient assez bien pourvus de vivres pour qu'il ne fût pas à craindre que les bouches manquassent d'aliments avant la capitulation. Les émigrés ne sortirent donc pas, et montrèrent, par leur conduite, que la dénomination injurieuse de bouches inutiles ne leur convenait pas. On les vit s'armer, demander et obtenir les postes les plus dangereux, faire tant que les bourgeois crurent leur être redevables de n'avoir pas été rendus aux premières sommations. Car, chose assez peu ordinaire, à Maëstricht, les bourgeois ne voulaient pas se rendre, et si quelqu'un y songeait, c'était le gouverneur et la garnison, composée, en grande partie, de troupes mercenaires.

Les émigrés en état de porter les armes étaient au

nombre de mille à douze cents [1]. Sans toucher à la question (qui n'en est pas une pour la fidélité) si des Français attachés à la monarchie par principe et par habitude ne pouvaient pas innocemment prendre les armes pour la défendre ; en supposant même que cette démarche fût un attentat contre la patrie et, par conséquent, un délit punissable, je croirais pouvoir soutenir que les Français assiégés dans Maëstricht ne devaient pas être rangés dans la classe de ceux qui ont combattu contre leur mère. En effet, ils n'attaquèrent pas ; on les attaqua. Leur droit pour se défendre, même contre les soi-disant soldats de la patrie, était celui que donne la nature à tout être vivant. L'appelleriez-vous parricide, celui qui, dans sa fuite, cherchant à éviter les coups d'une mère furieuse qui le poursuit, en frapperait un nécessaire à sa conservation, mais funeste à la vie de celle qui s'efforce de lui donner la mort ? Non, vous pleurerez sur ce malheureux, mais vous ne le flétrirez pas du nom de parricide. Beaucoup moins l'est-il quand il ne fait que repousser, que parer les coups ; ou quand il ne frappe que sur les satellites envoyés par la marâtre pour assouvir sa vengeance. Et voilà le cas des émigrés de Maëstricht, en les plaçant dans la supposition la moins favorable à leur justification. Ils ne sont point sortis au-devant des assiégeants pour arrêter leur marche ; ils ne sont point sortis pour les poursuivre après la levée du siège. Surpris dans l'enceinte de ces murailles où ils vivaient en paix ; ne pouvant les quitter sans courir à une perte certaine, ils se sont défendus, rien au delà. Et quand le danger a été passé, ils ont mis bas les armes qu'ils ne portaient pas habituellement. Je

1. Cf. *Revue des questions historiques*, avril 1898 : *Les Émigrés au siège de Maëstricht en 1793*, par Richard Lavergne.

ne nierai pas (toujours dans la supposition que s'armer pour la monarchie fût un crime) que si ces braves avaient eu l'assurance qu'un article de la capitulation les assimilait aux habitants paisibles, qui n'opposent à l'ennemi que des vœux impuissants, des prières rarement exaucées, ils n'eussent dû demeurer neutres dans ce débat, se contenter d'éteindre le feu que les bombes auraient allumé, et de secourir les blessés, devoir d'humanité qui n'est pas un acte hostile. Mais ils étaient sûrs que, vainqueurs, les Français assiégeants ne leur feraient aucun quartier ; qu'ils ne seraient pas compris dans la capitulation, ou qu'à leur égard, la capitulation serait violée. Les assiégeants s'en étaient nettement expliqués : je veux dire sur ce qu'ils n'épargneraient aucune tête d'émigré, étendant cette dénomination aux magistrats et aux femmes qui avaient fui par timidité, et aux prêtres déportés par la loi. Le général Miranda, qui assiégeait, l'avait juré; sa femme, qui le suivait à la guerre et qui pouvait beaucoup sur l'armée, l'avait juré à son exemple, ou lui avait peut-être inspiré cette cruauté. Du moins, ce double serment était un fait dont personne ne doutait dans Maëstricht. La réunion de ces circonstances absout du crime d'insurrection guerrière contre la mère patrie les Français qui, renfermés dans la place, se sont armés pour la défendre. La nature a prononcé leur absolution, et il n'est point d'esprit raisonnable qui ne la confirme.

Mais pourquoi me suis-je jeté dans cette question? C'est qu'un jour peut-être, les passions étant calmées, les haines assoupies, en fixant la signification d'émigré, on la restreindra pour diminuer les horreurs de la proscription à ceux qui ont porté les armes contre la République. J'aurais donc mis sur la voie de sauver un millier de mes braves et infortunés compatriotes, en établissant, d'une

manière à quoi je ne pense pas qu'on puisse répondre, qu'en s'armant à Maëstricht pour se défendre contre le général Miranda et ses bataillons, défendre le toit hospitalier qui les couvrait, ils n'ont pas porté les armes contre la République. Certainement, si on leur eût fait dire de sortir, de se transporter ailleurs, qu'on leur eût promis sûreté et qu'ils eussent pu se fier à cette promesse, pas un n'aurait ceint l'épée ni chargé son épaule d'un mousquet : tous auraient profité avec empressement de la licence républicaine. Preuve qu'ils n'ont combattu que par nécessité ; et, en ce genre, quand il s'agit de la défense de soi-même, la nécessité excuse tout ce qu'elle commande. S'il est des exceptions à faire à cette proposition, elles sont en petit nombre et je ne les aperçois pas; mais je crois apercevoir distinctement qu'elles ne seraient pas applicables au cas présent.

Les ecclésiastiques français enfermés dans Maëstricht pendant le siège ne prirent pas les armes; beaucoup en eussent eu le courage; mais leur vocation l'enchaînait, et ils la respectèrent. Cependant ils ne demeurèrent pas oisifs; ils exposèrent même leur vie en éteignant les mèches des bombes qui n'avaient point éclaté, et qui pouvaient punir leur noble et admirable imprudence par une explosion subite et meurtrière, au moment qu'ils se baissaient pour l'empêcher. Ils eurent, peu de temps après, une occupation plus religieuse, où leur vie ne courait pas moins de risques, si même ils n'étaient pas plus grands. Un hôpital militaire, formé à Maëstricht et où furent entassés des malades de tous les partis, leur ouvrit une carrière digne de leur zèle. Quoiqu'il régnât dans ce dépôt une maladie contagieuse, ils n'écoutèrent que la charité, qui les invitait à montrer de quels sentiments ils étaient animés à l'égard de leurs persécuteurs; confesseurs, gardes-malades,

médecins même et consolateurs suprêmes de beaucoup de ces infortunés, qui mouraient loin de leur famille et de leur patrie, ils les entendaient souvent (et avec quelle joie !) bénir hautement ces mêmes prêtres dont, peu de jours auparavant, ces mêmes soldats avaient résolu la mort. Ils virent des impies, des parricides, mêler leurs larmes, les larmes de la pénitence, au sang qui coulait de leurs plaies, et mourir comme des saints. Pour qu'il ne manquât rien à la couronne de ces bons ministres de la miséricorde, plusieurs d'entre eux gagnèrent le mal qui immolait tant de victimes, et accompagnèrent au tombeau ceux qu'ils avaient eu le bonheur d'introduire dans la vie éternelle.

Disons un mot, un mot seulement, des dames françaises pendant le siège. La plupart priaient Dieu, se confessaient, séchaient de frayeur ; quelques folles jouaient à colin-maillard dans les caves voûtées, où s'était retiré tout ce qui n'était pas utile à la défense ou au service de la place.

Le siège de Maëstricht ne dura que huit jours. Cobourg parut avec ses Autrichiens, et les Français disparurent avec Miranda. L'entrée du prince libérateur fut un véritable triomphe. Les pauvres assiégés, ivres de joie, exprimèrent leur allégresse de toutes les manières qu'ils purent imaginer. Les Français surtout, dont le danger avait été beaucoup plus grand parce que c'étaient des Français qui faisaient le siège, ressemblaient aux Juifs après la chute d'Aman. Il leur semblait que ce jour de délivrance était pour eux un jour d'une espèce toute particulière, un vrai jour de résurrection. Des femmes de qualité traversaient des files de soldats, en courant, pour arriver jusqu'au général, versaient des larmes d'attendrissement, et, ne pouvant atteindre jusqu'à son visage, jusqu'à sa main, baisaient affectueusement ses bottes

couvertes de poussière. Il est si doux de n'avoir pas été égorgé !

On fit un sermon et une comédie sur la délivrance de Maëstricht. A mon arrivée dans cette ville, on se souvenait encore du drame qui fut joué dans l'église des Jésuites, devenue salle de spectacle ; mais on avait oublié le discours, que j'ai lu imprimé, et qui, dans son genre, valait incomparablement mieux que la pièce. Malheureusement pour lui, c'était un sermon prêché dans le XVIIIe siècle.

Quoique le siège de Maëstricht fût levé depuis assez longtemps, et qu'on eût travaillé sans relâche à réparer le mal qu'il avait fait, les traces en étaient encore très sensibles quand nous vînmes nous fixer dans cette place. Il faut plus que des mois pour effacer les affreux vestiges de sept à huit mille bombes, tombées en une semaine sur une surface d'une demi-lieue de circonférence.

Les Maëstrichois sont d'excellentes créatures humaines. Point de peuple en Europe qui ait accueilli avec plus d'humanité les Français fugitifs ou bannis ; point qui leur ait donné plus de secours, et avec moins d'ostentation. Nombre d'émigrés de toutes les classes étaient nourris et logés, payable en France, c'est-à-dire que le paiement était suspendu jusqu'à ce que le pensionnaire fût rentré en France et eût recouvré ses biens. Quoique ce singulier contrat, tout à l'avantage de celui qui était logé et nourri, et qui ne donnait à son bourgeois d'autre caution qu'une simple parole d'honneur, fût le plus hasardeux du monde pour celui qui logeait et nourrissait, car l'avenir est fort incertain, les prix étaient néanmoins excessivement modérés. Des marchands fournissaient également des toiles et des étoffes, sous la même stipulation du payable en France, et ne vendaient pas plus cher qu'au comptant.

Nous nous étions associés, M. de Saint-Gervais et moi, pour le ménage, à deux dames, mère et fille, des premières maisons de Rouen, et nous avions trois domestiques : un homme déserteur de la réquisition républicaine, et deux femmes de chambre. Notre table était commune à une créole fixée depuis longtemps en France, et à quelques abbés de Paris qui l'accompagnaient. Les fonds étant venus à baisser, la société, sous la présidence de l'économe, délibéra de supprimer le vin dont les maîtres usaient habituellement, et de le remplacer par la bière ou d'autres liquides. Le marchand, qui s'aperçut que nous n'envoyions plus chez lui, se présenta chez nous et nous demanda pourquoi nous l'avions changé. Quand il eut appris que ce n'était point un changement, mais une suppression, et qu'il en eut su le motif : « Il ne convient pas, « nous dit ce brave homme, que des gens comme vous « se passent de vin ; buvez-en comme à votre ordinaire ; « quand vous serez rentrés en France, vous me paierez. » Et il n'augmenta pas le prix. Plus d'une fois, son domestique nous apporta, par ses ordres, un panier de bouteilles pleines, que le panier précédent n'était pas à moitié vide : tant il craignait que nous ne manquassions par trop de retenue.

De notre temps, je veux dire lorsque Maëstricht n'avait pas encore subi le joug des Français, il y avait dans cette ville deux religions, la catholique et la protestante ; celle-ci se divisait en deux branches : calvinistes et luthériens. La religion protestante était dominante *de droit :* c'était la religion du gouvernement militaire ; la religion catholique était *de fait :* les membres de celle-ci étant pour le nombre, aux membres de celle-là, les deux branches réunies, comme deux est à un. La tolérance pour les catholiques y était entière. Leurs prêtres y paraissaient dans le

costume de leur état. Le capuchon des moines (et il y en a de plusieurs espèces) et le long rabat des ministres du saint Évangile se promenaient ensemble sur la place, sous les yeux de la garnison hollandaise. Chacun faisait à sa guise et laissait faire son voisin. Comme on ne voulait pas être troublé, on ne troublait pas les autres. Un jour dans l'année, le saint Sacrement était porté processionnellement dans les rues, et les soldats sous les armes, quelque croyance qu'ils eussent sur l'Eucharistie, lui rendaient les honneurs de la guerre, comme ils eussent fait à un *prince étranger*.

Dans le peu de temps que j'avais passé à Bruxelles et dans les autres villes des Pays-Bas, j'avais cru remarquer que le peuple y est encore très dévot ; il se montrait à nos yeux tel que j'avais vu le peuple de nos villes françaises quarante ans auparavant. Je parle spécialement des petites villes, car les grandes se sont toujours mises au premier rang dans l'abandon gradué de la dévotion si tendre et si simple de nos bons aïeux. Il ne me fallut qu'un coup d'œil pour m'assurer que Maëstricht était pieux à la manière des pays aux confins desquels il est situé. Je me persuaderais volontiers que la dévotion y était moins éclairée et plus crédule qu'ailleurs ; mais elle en était aussi plus vive et plus affectueuse, sans être moins méritoire.

Maëstricht avait plusieurs objets de dévotion populaire, extrêmement vénérés ; mais particulièrement un *crucifix* miraculeux, célèbre à vingt lieues à la ronde et chargé d'*ex-voto*, témoins assez peu récusables, dans leur ensemble, des miracles qu'il a opérés : soit que cette image fût réellement ce qu'on la croit ; soit que Dieu se plût à récompenser la foi de ses fidèles, sans leur faire un crime de l'erreur qui l'accompagnait. Ce crucifix était gardé dans

l'église des Dames blanches, religieuses ainsi nommées de la couleur de leur habit.

La première fois que j'entrai, pour célébrer la messe, chez les Dames blanches, on me présenta un beau calice d'argent doré. En l'examinant par curiosité, je découvris sous le pied les armoiries de la ville de Rouen, et je me souvins que le calice de la chapelle de la maison commune de cette ville avait été volé plusieurs années auparavant. Je ne doutai point qu'il n'eût passé dans les mains des respectables nonnes. J'en doutai encore moins lorsque j'eus appris qu'elles l'avaient acheté d'un juif brocanteur. Mais je ne jugeai point à propos de troubler leur conscience par l'idée d'une restitution, d'autant plus qu'à cette époque, le vase n'était plus d'aucun usage pour une *Maison de ville* (hôtel de ville) en France, et que, si cet *émigré* y eût reparu, on l'aurait envoyé à la fonte.

Avec toutes ses dévotions, Maëstricht avait un usage qui, à des yeux français, n'était guère dévot. Les époques les plus religieuses d'une vie humaine se célébraient par des danses profanes. Une fille consacrait-elle sa virginité au Seigneur, on dansait. On dansait encore lorsqu'un nouveau prêtre chantait sa première messe. Et ne croyez pas, pour diminuer l'indécence de ce procédé, qu'il ne s'agît que de danses entre personnes de même état et de même sexe, de danses renfermées dans l'intérieur du cloître et n'ayant pour acteurs que ses paisibles et modestes habitants. La chose se passait tout autrement. Un dominicain fut élevé à la prêtrise et offrit son premier sacrifice. Le monastère et une grande partie de la ville furent en prières toute la matinée; mais le soir, vers les sept à huit heures. le bal commença chez Leurs Révérences et dura jusqu'au lendemain, quatre heures du matin : bal prié, où se trouvèrent en grand nombre des ecclé-

siastiques, des religieuses, des moines, des dames de la ville et des environs, et les officiers de la garnison, la plupart calvinistes ou luthériens. Il ne tint qu'à moi de voir ces contredanses bigarrées de plumes et de frocs, d'épaulettes et de guimpes ; de voir valser une religieuse avec un militaire, une demoiselle avec un récollet. Un curé français, demeurant dans la maison, m'en avait obtenu l'entrée comme *à un amateur*. Je ne crus pas devoir acheter ce spectacle, quoique divertissant, au prix d'une nuit tout entière : c'est une impolitesse que de se retirer avant la clôture, mais le fait est sûr, plusieurs témoins oculaires me l'ont raconté. Au reste, cette coutume était générale dans presque tous les Pays-Bas ; elle s'étendait même dans la Flandre française, où les religieuses dansaient le plus souvent sans autre motif que celui *de se divertir honnêtement :* ce sont les propres paroles d'une dame bernardine que j'ai rencontrée en Allemagne et qui m'a dit que lorsqu'on avait compagnie au couvent, la danse commençait après souper et durait jusqu'aux matines, pour n'avoir pas la peine de se coucher et de se relever. Dieu sait comme de pareilles matines sont chantées ou récitées, quoique mon historienne m'ait assuré que le chœur et la psalmodie étaient du dernier mieux : espèce de miracle auquel je ne pense pas que nous soyons obligés de croire. La simplicité germanique admet les danses et n'en exclut pas les personnes consacrées à Dieu de la manière la plus solennelle. Une jeune *fräulein* de la principauté de Fulde, dont le père était conseiller aulique du prince-évêque, me racontait un jour « qu'elle avait souvent dansé avec un capucin d'une grande force à cet exercice. — Heureusement, lui dis-je, le gardien ne le savait pas. » A ces mots, elle éclata de rire et s'écria : « Eh ! mais, c'était le R. P. gardien lui-même. »

Revenons à Maëstricht. On me dit, à l'occasion de la danse dominicaine, que les capucins dansaient dans les communautés où ils étaient invités, mais que jamais ils ne donnaient à danser chez eux. Je soupçonne que c'est par économie, et que la pauvreté franciscaine leur servait de prétexte pour recevoir sans rendre : autrement, quel motif de ne pas faire chez soi ce qu'on fait si librement et si volontiers ailleurs? Dans les premiers temps de notre séjour dans les Pays-Bas, nous eûmes l'imprudence de blâmer assez publiquement ces danses conventuelles, et mal nous en prit : les intéressés nous en virent de moins bon œil, et je ne serais point étonné que cette critique n'eût été une des raisons qui avaient fait prononcer que le clergé de France manquait d'instruction. Deux Maëstrichoises, sœurs, d'un âge mûr, dévotes comme des anges et (je le dis sérieusement) très spirituelles, manquèrent de me dévisager, parce que, conversant avec elles et m'imaginant entrer dans leurs vues, je comparai la danse à la comédie. Pour celle-ci, elles me l'abandonnaient en la chargeant d'anathèmes. Mais celle-là! On se damne au spectacle, au lieu qu'on va droit au ciel en sautant en mesure au son des instruments, « pourvu que l'intention « soit pure et qu'on n'ait d'autre but que de s'amuser en « l'honneur de la fête. » J'eus le malheur d'insister, de citer saint Augustin. Au Père de l'Église les dévotes opposèrent David, « qui, en un des jours les plus solennels « de la piété juive, avait dansé devant l'arche et qui ne fut « repris que par cette orgueilleuse de Michol, qui n'en par- « lait vraisemblablement qu'avec envie, et dont Dieu punit « la mauvaise langue par la stérilité. » J'ouvrais la bouche pour répliquer; mais un chanoine de Saint-Servais [1], parent

(1) Paroisse de Maëstricht.

de mes deux antagonistes, qui connaissait le terrain et la violence du préjugé que je combattais, appuya légèrement son pied sur le mien (nous déjeunions) pour m'avertir qu'il était grand temps d'en finir. Docile à cette leçon, je me tus; mais il était déjà trop tard et le mal sans remède. A compter de ce moment, les deux dévotes ne m'ont plus montré qu'une politesse froide, elles qui, auparavant, me témoignaient de l'amitié. Je me fis justice au fond de mon âme : j'avais tort. De quel droit, en effet, un étranger va-t-il critiquer les mœurs et les usages d'un pays qui lui accorde l'hospitalité? Eût-il raison dans le fait, ne pèche-t-il pas du moins du côté de l'à-propos? Que prétend-il et qu'espère-t-il? S'il espère que ses hôtes demeurent bien convaincus de leur tort, peu s'en faut que ce ne soit une grossièreté. S'il espère qu'il les corrigera, c'est presque une folie. Le silence est donc le seul parti qui convienne. On peut examiner, juger, blâmer tout bas, blâmer au loin, comme je fais ici; on peut, on doit même ne pas approuver tout haut, puisqu'en effet on blâme; on peut dire : ce divertissement n'est pas dans nos mœurs, cet usage est contraire à nos usages. Mais l'homme sage et réservé n'ira pas plus loin, d'autant plus qu'il n'est pas impossible que nous nous trompions, ni impossible qu'en matière de divertissements, la différence des lieux et le caractère des habitants n'établissent des différences morales qui, pour Maëstricht, laissent à un amusement l'innocence qu'il a perdue dans nos contrées.

CHAPITRE XXIV

SÉJOUR EN HOLLANDE

M. Baston se retire au village de Hère. — L'approche de l'armée française le décide à partir en juillet 1794 et à s'embarquer sur la Meuse en bateau. — Il s'arrête à Nimègue. — Description de la ville et de ses habitants. — Curieuses remarques sur les juifs. — Beau trait d'hospitalité. — La maison de ville, ses antiquités. — Trente prêtres français dans une petite ville du duché de Clèves. — Singulier usage sur la place de Nimègue. — Mille émigrés à Nimègue. — On y permet l'exercice du culte catholique. — La Saint-Louis. — Le comte d'Artois. — Départ pour Arnheim.

Depuis quatre ou cinq mois, nous n'habitions plus Maëstricht. Notre petite société s'était transportée dans le village de Hère, à une demi-lieue de la ville, et de l'autre côté de la Meuse. Cet endroit fait partie d'une vallée très agréable, où la fertilité est tout à la fois abondante et précoce. Je me souviens d'avoir vu, le 4 avril 1794, des abricots à moitié de leur grosseur ordinaire. Deux frères, chanoines et barons du pays, hommes rares pour leurs qualités morales et religieuses, nous avaient prêté leur maison de chasse : vaste bâtiment qui s'élevait, avec une sorte de majesté, au milieu d'une belle pièce d'eau, et auquel on accédait par une langue de terre qui, après avoir tourné autour du vivier, aboutissait à un bel et solide escalier de pierre, terminé par un pont de deux arches,

de sorte que notre rez-de-chaussée s'élevait de plus de vingt pieds au-dessus de la surface liquide. A la rigueur, c'était un château fort dans lequel des hommes bien déterminés auraient pu soutenir un siège, en rompant le pont. Les murailles de la maison avaient huit à dix pieds d'épaisseur ; aussi, quelle que fût la température de l'atmosphère, celle des appartements était la fraîcheur en été, la chaleur en hiver. Ce lieu avait été jadis la prison de la justice du chapitre de Saint-Servais de Maëstricht. On y voyait encore plusieurs cachots au niveau de la pièce d'eau. On était même exposé à recevoir des malfaiteurs arrêtés, mais pour une nuit seulement, et lorsqu'il arrivait que les conducteurs ne pouvaient pas gagner la ville avant la clôture des portes. On les logeait dans les souterrains, qui, bien qu'ils fussent en partie enfoncés dans l'eau, étaient d'une siccité admirable.

Nous avions espéré que notre aimable *prison* serait notre dernier asile en pays étranger. Dieu en avait ordonné autrement.

Le 7 juillet 1794, le bruit des plus fâcheuses nouvelles vint remuer le sédiment qui couvrait notre misérable existence, et nous commander une nouvelle fuite.

Au début de la campagne de cette année 1794, on avait cru que les armées de l'Empereur marcheraient à grands pas sur Paris, qu'à leur suite se montreraient la paix et notre retour. Les Autrichiens avaient débuté d'une manière brillante.... et tout à coup, des revers. Ypres est pris par les républicains. Les troupes impériales se replient sur Bruxelles. La Flandre et le Brabant vont indubitablement redevenir partie du territoire français. L'effroi est dans les Pays-Bas le même que celui des royaumes de Chanaan à l'entrée des Israélites dans la terre promise. Villes et bourgades, campagnes, tout fuit vers l'Allemagne. On ne

voit à Maëstricht que voitures, chariots, charrettes remplis de monde, de meubles, et couverts de poussière. Les files de ces transports occupent plusieurs lieues en longueur. La commotion et la frayeur se sont propagées jusqu'ici. Ceux des Maëstrichois qui ne veulent pas éprouver les angoisses et les dangers d'un nouveau siège déménagent à la hâte et partent. On descend la Meuse pour gagner Ruremonde, Venloo, Nimègue; on court par terre à Düsseldorf et à Cologne. Sur les deux rives du Rhin, la foule est si grande qu'il faut dresser des tentes dans les rues, pour procurer de l'abri et du repos aux fuyards. On rencontre, de distance en distance, et à pied, des groupes de prêtres et de moines, même des femmes, vêtues des restes de leur ancienne splendeur, le paquet sous le bras ou sur le dos.... Mais souvent on les en décharge. Malheur à qui rencontre des militaires! Ces hommes si doux, si honnêtes, si galants dans leurs quartiers, sont, en campagne, des oiseaux de proie. Ils prennent tout ce qui est bon à prendre, et ne font point de distinction entre *Troyens* et *Rutules*. Les larmes de la faiblesse ne les touchent pas; s'ils éprouvent quelque émotion en voyant couler celles de la beauté, elle ne produit que quelques vols de plus. L'affreuse chose que la guerre!

L'incertitude est presque aussi affreuse. Nous voudrions partir, nous voudrions rester : il est impossible de faire l'un et l'autre et souverainement difficile de choisir : chaque heure amène du changement, aucun n'est décisif; du moins aucun ne nous décide. Si j'avais été seul, mon parti eût été bientôt pris; mais notre société, composée d'une douzaine de personnes, ne pouvait pas aller si vite. Nous demeurâmes près de quinze jours dans cette situation équivoque; cependant l'effroi augmente, il gagne partout.

D'un moment à l'autre, les Français et la guillotine peuvent arriver. Il faut partir. Les chevaux sont au poids de l'or ; ils manquent, les barques de même. Liège couvre la Meuse de sa population fugitive. Il ne reste dans cette grande ville que les *patriotes*, ivres de joie au milieu du deuil universel. Leur gouvernement était le plus doux des gouvernements : ils n'en tendent pas moins les bras aux deux chimères, la *liberté* et l'*égalité*....

Enfin, nous avons un bateau et nous nous embarquons, par un dimanche, sur les deux heures après midi, ayant payé huit louis, tout autant, au lieu de dix à douze francs, prix ordinaire, quand on n'est pas sous le coup de la nécessité. Notre voiture n'est autre chose qn'un de ces bateaux plats, longs et étroits, qui servent au transport de la tourbe fossile ou du charbon de terre, et qui peut-être s'en retournait à vide, si nous ne l'eussions pas rempli. Aux deux bouts, les bagages ; au centre, les humains, neuf hommes et neuf femmes, militaires, ecclésiastiques, maîtres et maîtresses, serviteurs et servantes, étendus sur la même paille, tout à la fois leur lit et leur table : et moins tourmentés, dans cette triste situation, par le souvenir des sacrifices qu'ils avaient faits, que consolés par celui des motifs qui avaient ordonné les sacrifices. On riait encore. On se félicitait mutuellement de se trouver en si bonne compagnie. On mangeait de bon appétit et l'on dormait avec calme.

Nous partons, n'ayant pour équipage qu'un matelot d'eau douce, pour moyens que le courant du fleuve, une longue perche ferrée par un bout, et une mauvaise planche faisant les fonctions de gouvernail. Il y avait à peine une heure que nous avions quitté le rivage, lorsqu'une tempête nous assaillit. Nous crûmes quelque temps que le tonnerre nous écraserait ou que le déluge qui tombait du

ciel nous submergerait. Nous en fûmes quittes pour la peur. La nuit vint, et le beau temps avec elle. Le lendemain, au point du jour, nous étions à Maeseyck, ville du pays de Liège. La curiosité m'y fit descendre : je n'y vis rien de remarquable que sa laideur et sa pauvreté. A Ruremonde, ville épiscopale, nous visitâmes la cathédrale : c'est peu de chose. Elle est remplie de tableaux qui ne valent pas la peine qu'on les regarde, si l'on y cherche plus que de l'édification. Nous trouvâmes Venloo engorgé de Français, de Liégeois, de Flamands, de Brabançons, qui fuyaient comme nous les troupes exterminatrices. Tous les logements étaient pris. Il fallait ou demeurer dans le bateau, stationnaires devant la ville, ou pousser plus loin. C'est le parti que nous prîmes : aussi bien n'aurions-nous pas été plus en sûreté là qu'à l'endroit que nous quittions.

Nous voilà donc arrangés de nouveau avec un batelier pour naviguer jusqu'à Mocke, dernier village de la Gueldre prussienne; ce second marché était de cinq louis et demi; c'étaient cinq louis au delà de ce qui aurait été raisonnable. Nous fûmes halés par un seul cheval qui marchait au petit pas, tirant encore quatre ou cinq autres bateaux attachés au nôtre. A Mocke, nous eûmes besoin de la protection de l'épouse d'un contre-amiral hollandais, pour obtenir du receveur du roi de Prusse aux droits de rivière la location de trois ou quatre mauvaises chambres, nues comme la main, ouvertes à tous les vents. Nous comptions y passer le temps qu'il nous faudrait pour voir la tournure que prendraient les affaires, et nous déterminer en conséquence. Ce misérable gîte nous aurait coûté sur le pied de six à sept cents francs par an. Mais la nuit n'était pas venue que le publicain subalterne, ayant appris que nous étions Français, nous chercha une querelle d'Allemand,

et nous signifia l'ordre de déloger dès le lendemain matin. Un torrent de paroles injurieuses coulait à gros bouillons de sa bouche déformée par la colère : heureusement nous n'en comprîmes que le *decampiren*, qu'il répéta vingt fois avec le geste de la fureur. N'oublions pas de dire que, durant la philippique de l'homme du roi de Prusse, il y avait à ses côtés une jeune et jolie demoiselle, sa fille peut-être, qui riait de tout son cœur, mauvais sans doute, puisqu'au lieu de plaindre et de respecter les malheureux, elle se faisait un passe-temps de la cruelle avanie que nous éprouvions. Nous quittâmes le gîte de Mocke à quatre heures du matin. A sept, Nimègue nous reçut dans son enceinte.

Nous louâmes dans cette ville une petite maison triste et retirée, mais d'un prix modique : cette bonne qualité suppléait toutes celles qu'elle n'avait pas. Nous l'avons occupée près de deux mois. Ne croyant pas que nous fussions contraints par de nouveaux malheurs à nous enfoncer dans l'Allemagne, je faisais mes observations très lentement et à la manière d'un homme *qui a le temps*. Quand il fallut les interrompre pour nous sauver au delà du Rhin, elles se réduisaient au peu qu'on va trouver ici. Mais je dirai auparavant que la Meuse est singulièrement agréable à descendre depuis Maëstricht jusqu'à Mocke. A chaque pas qu'elle fait, cette rivière acquiert du volume et de la profondeur. Ses eaux sont belles. Elles coulent avec une tranquillité majestueuse. Si elles murmurent et bouillonnent quelquefois, ce sont, pour ainsi parler, de petits mouvements de colère, d'indignation, ou de simple impatience, qui n'ont que peu de durée. Ils sont occasionnés par des obstacles, les uns de main d'homme, les autres naturels, qu'elles rencontrent sur leur route ; elles ne peuvent les détruire ; elles les franchissent. Leur lit

est presque toujours au niveau des prairies, ou bien la plaine s'incline en pente douce, des deux côtés, pour arriver jusqu'à lui. La Meuse, comme toutes les puissances fluviales, ne cesse de vouloir morceler les terres qu'elle trouve sur son passage. Mais l'industrie humaine a mis un frein à sa rapacité ; ce ne sont, le long du rivage, que fascines, pieux de saules, etc. ; il faut, bon gré, mal gré, qu'elle se contienne ; et l'état de ces ouvrages protecteurs semblerait annoncer qu'on a, en quelque sorte, plus pris sur le fleuve que le fleuve n'a empiété sur les terres qu'il arrose. On voit pourtant çà et là quelques coups de dent, mais on ne tarde pas à faire un travail propre à raccommoder la déchirure. Au reste, ces accidents sont rares : on aime mieux prévenir le mal que le guérir. En tout, cette seconde opération est plus difficile et moins sûre que la première.

Les abords du fleuve offrent de temps en temps des points de vue très agréables ; de jolis villages coupent l'uni des campagnes. J'en visitai un dans lequel, au moyen d'une mécanique fort simple, on se sert des chiens pour faire le beurre. On voit le long du rivage quelques habitations isolées aussi funestes à la bourse que plaisantes à l'œil : ce sont des comptoirs ou bureaux de recettes pour les droits qu'exigent, des passants navigateurs, les puissances dont les eaux sont fendues par le bateau. Nous étions tantôt sur l'Empereur, tantôt sur le roi de Prusse, une demi-lieue plus bas sur la Hollande ; à chaque mutation, une douane, et à chaque douane, un droit qu'on nous dit être de six pour cent. Tout est estimé et tout payé. Un chanoine de l'église princière de Liège s'était avisé d'embarquer son carrosse ; cette voiture lui coûta plus que s'il l'eût fait traîner par des chevaux de poste, et lui avec. Nous étions ruinés, si l'on nous eût fait payer à toute

rigueur. Il est probable que les financiers avaient ordre de leurs gouvernements de ne rien prendre aux pauvres émigrés ; un de leurs commis m'en dit quelque chose à l'oreille. Ils prirent cependant, mais avec une modération rare chez des gens de cette espèce, ce qui prouvait peut-être que ce n'était que pour eux qu'ils prenaient.... Mais, occupons-nous de Nimègue.

Cette ville, capitale de la Gueldre hollandaise, et célèbre par un traité de paix, est jolie, d'une grandeur médiocre. Les maisons y sont élégantes, peintes en dehors, et lavées extérieurement, au moins une fois par semaine, depuis la cave jusqu'au grenier. On se sert pour cette opération d'une pompe mobile qui lance l'eau avec force contre les murailles et sur les croisées. L'air de cette ville est sain parce qu'elle s'élève au milieu des terres basses et marécageuses qui l'environnent. Elle n'est donc pas unie. Il faut monter et descendre, pour peu que la course soit longue ; mais ces variétés ne causent point de fatigue et contribuent à l'agrément.

Le Wahal coule le long des murs de Nimègue, situé à la rive gauche. C'est une branche du Rhin, la plus considérable des trois, et qui, sept à huit lieues au-dessous de la ville, se réunit à la Meuse. Alors il perd son nom, je je ne sais trop pourquoi, car il a beaucoup plus de volume et de majesté que la rivière avec laquelle il mêle ses eaux. En pareil cas, le plus fort devrait, ce semble, anéantir le plus faible. Peut-être les choses ont-elles changé depuis qu'il a été résolu que la Meuse succéderait au Wahal. L'histoire nous apprend, en effet, que le Batave Civilis, pour se fortifier contre les Romains, grossit extrêmement les eaux du Wahal, en rompant la digue de Drusus qui portait les eaux dans le bras droit du Rhin. Peut-être aussi aura-t-on estimé qu'une rivière moins con-

sidérable, mais *une*, devait l'emporter sur un démembrement.

Nimègue a un quai et un bassin ; mais lorsque j'étais dans cette ville, les vaisseaux n'y abondaient pas : il serait possible qu'ils fussent mieux garnis en temps de paix. On n'a, pour passer le Wahal, qu'un pont volant, mécanique fort ingénieuse. Le pont est en mouvement toute la journée. On m'a dit qu'il était affermé seize mille florins, qui font près de trente-cinq mille livres tournois. Il doit en coûter peu pour l'entretenir et le faire valoir. En me promenant sur le quai, je vis, fichée contre la muraille, une énorme côte de baleine ; au-dessous, une vaste cage, demeure habituelle d'un corbeau de la plus belle espèce. Aux questions que je fis sur cette réunion, un bourgeois me répondit que la côte avait appartenu à une baleine monstrueuse, prise dans le Wahal (ce que l'on conçoit à peine) sur l'indication d'un corbeau qui, sans doute, se précipita ou s'abattit sur l'*île flottante*. On a donc conservé un extrait du monstre marin, auprès duquel est aussi le harpon de fer qui servit à le prendre. Depuis, et par reconnaissance, un corbeau a toujours été nourri aux dépens de la commune. Ce pensionnaire est heureux, si la bonne chère remplace la liberté de planer dans les airs et les autres jouissances de la gent animale, une compagne, un nid au printemps. Il est nourri de volailles crues. Je ne crois pas qu'elles soient toujours fraîches ; mais un corbeau n'y regarde pas de si près, pourvu qu'il mange. Il se pourrait aussi que le pourvoyeur subalterne chargé de la dépense fût du caractère des fournisseurs et diminuât la réfection de l'oiseau par spéculation. Je laisse à mes lecteurs le soin de réfléchir sur la bizarrerie de ce monument.

La ville de Nimègue est entourée de fortifications im-

menses, et, au dire des connaisseurs, ne sera jamais une place forte. Trente mille hommes la garderaient à peine : on se doute bien qu'ici je ne fais que répéter ce que j'ai entendu. L'économie hollandaise n'y entretenait qu'une très petite garnison. Au temps que j'y étais, on l'augmenta sur le bruit que les Français approchaient ; on renouvela les palissades, on monta des batteries. On sait quelle fut la récompense de ces précautions tardives. La place n'arrêta que quelques jours une armée que rien n'arrêtait. Les fortifications de Nimègue sont un terrain perdu, qu'on regretterait s'il valait quelque chose. — Parlons des habitants.

Les visages sont presque tous jolis. Beaucoup de femmes y sont belles, très blanches, d'une taille ordinaire, un peu grosses. Si leur figure ne trompe pas, elles sont douces. Chez elles, la modestie est en grande recommandation. Leur parure est simple et se sent de l'austérité presbytérienne. La plupart ne portent sur la tête qu'un petit bonnet rond de mousseline, à travers lequel on aperçoit les cheveux. Souvent on y ajoute un ruban uni, et quelquefois on le recouvre d'un vaste chapeau de paille, ou autre, qui, suivant le temps qu'il fait, sert de parapluie ou de parasol. Cette description ne regarde que la multitude. On trouve à Nimègue, comme ailleurs, des femmes d'exception, qui adoptent les modes françaises et tous leurs travers, mais c'est le petit nombre dans toutes les classes. Vous ne sauriez croire combien nos ajustements de tête, dont l'émigration a jeté une foule d'échantillons dans Nimègue, contrastent avec les coiffures du pays. Celles-ci ne sont rien ni pour la matière ni pour la forme ; mais le reste de l'habillement est *étoffé*. Nos fugitives, au contraire, avec leurs boucles, leur chignon traînant, leur *ébouriffé* et les autres babioles de leur toilette,

ne montrent à l'œil appréciateur du solide que des déchirures, tristes monuments d'un goût frivole, que l'exil, le malheur et le temps n'ont point encore corrigé.

Voilà, pour le remarquer en passant, une des raisons pour lesquelles nous sommes, en général, assez mal vus en pays étranger. Des prétentions et de la misère forment un ensemble qui choque l'abondance sans prétention et qu'une éducation sévère n'a pas disposée à l'indulgence. Trouver le pain mauvais, et être à la veille de manquer de pain ! la bière détestable, et toucher au moment de n'avoir plus que de l'eau à boire ! c'est mal s'accommoder aux circonstances. Du moins, en fuyant d'une ville dans une autre, devrait-on laisser dans celle qu'on quitte les pompons et le vain étalage, et ne paraître dans la nouvelle habitation qu'avec un costume nouveau, assorti au besoin, et tableau fidèle, mais décent, de l'état de la bourse. On inspirerait et plus d'estime et plus de compassion. Mais il est difficile d'amener une tête française à ce point de sagesse ; indocile aux leçons de l'adversité et de la nécessité, elle préfère les lambeaux de l'opulence à la toile et à la serge, qu'on eût bien fait peut-être de toujours porter, et qu'il serait indispensable de reprendre. J'ai connu une femme en émigration qui travaillait pour vivre : il lui fallait un coiffeur et de la poudre à la maréchale.

La religion dominante à Nimègue est le presbytérianisme, ou le calvinisme dans toute sa rigueur. Les autres religions y sont tolérées, mais elles n'y ont pas de culte vraiment public, jusque-là que leurs temples, bien connus et protégés, n'ont en dehors que la figure de maisons particulières.

Nimègue renferme dans ses murs une cinquantaine de familles juives, dont les membres, très scrupuleux observateurs du sabbat et de toutes les observances dont les

traditions ont surchargé la loi de Moïse, ne jouissent pas d'une grande réputation de probité dans les choses plus essentielles. La charité nous donna l'avertissement de ne pas nous fier à ces israélites, qui ont l'art de s'insinuer dans vos besoins, de les deviner, et vous offrent leurs services d'une manière très engageante, mais les font chèrement payer. Un de ces messieurs nous fit lui donner six francs pour nous avoir indiqué une maison à louer. On dit même qu'ils ne demandent pas toujours et qu'il faut veiller sur leurs mains, quand on les a chez soi. A peu d'exceptions près, c'est, dans toutes les contrées, le caractère des juifs du commun : je craindrais d'être injuste en disant davantage. Je l'avais remarqué en Angleterre, je le remarque en Hollande, bientôt je le remarquerai en Allemagne. On ferait le tour du monde qu'on rencontrerait la mauvaise foi et le filoutage à l'entrée de toutes les synagogues. On assure que parce qu'ils dépouillèrent autrefois les Égyptiens sans blesser leur conscience, ils s'imaginent pouvoir légitimement duper les chrétiens, dont les souverains ne les oppriment pas moins que les Pharaons ne les opprimèrent. Il y aurait bien, je pense, quelques différences à leur montrer, mais je conviens pourtant que la manière dont la plupart des gouvernements en usent à leur égard peut influer sur leur conduite et la dépouiller de cette fleur de délicatesse qui ne s'épanouit guère au sein de l'avilissement. Si la nouvelle république se maintient, on sera plus à portée de résoudre le problème dont il s'agit. Elle a conféré tous les droits de citoyen aux juifs, qui sont des hommes. Nous verrons à l'user, si de cette concession naîtront, dans les races juives, les qualités que l'honnête citoyen doit avoir : par exemple, si les balances seront justes et les aunes point trop courtes, si on mesurera avec moins de dextérité, si les espèces ne se-

ront plus altérées, etc. Supposé que la juiverie continuât d'aller l'ancien train, sans que les doigts se redressassent, et en général, sans que les goûts se corrigeassent, force serait de regarder comme incurable la maladie hébraïque. Elle se transmettrait des pères aux enfants, ainsi que se transmettent, de génération en génération, ces linéaments, ces formes, ce nez, ce regard, à quoi il est difficile de ne pas reconnaître un juif au milieu d'une troupe de gentils. Ils auront apporté de la Judée cette démangeaison de prendre ; la variété des climats et la succession des temps ne l'auront point détruite. Elle sera chez eux affection nationale, héréditaire, comme l'orgueil chez un peuple de ma connaissance, la frivolité ailleurs, ailleurs la morgue ou la gravité. Nous devrons les plaindre et travailler à les corriger en détail, comme on s'efforce, dans quelques individus de tous les règnes, de corriger la nature. On réussira de temps à autre ; mais en gros, ils demeureront ce qu'ils furent et ce qu'ils sont.

Le nombre des catholiques romains est très considérable à Nimègue, la plupart pauvres. C'est une suite nécessaire des lois civiles du pays. Le catholique ne peut posséder aucune charge dans le *Magistrat;* il est habitant sans être bourgeois ; il ne pourrait pas même avoir une boutique et vendre, « à moins qu'il ne fût de famille ca« tholique au temps de la réformation...., » et il existait peu de ces sortes de familles. Il faut ne pas aimer beaucoup les biens de la terre pour s'attacher à une religion qui en procure si peu, ou, les aimant, avoir le courage d'en faire le sacrifice à d'autres biens que la foi promet. En revanche, les catholiques niméguais m'ont paru très pieux, très fervents, très charitables dans leur médiocrité. Leurs chapelles étaient bien entretenues et leurs prêtres ne manquaient de rien. Ils faisaient aussi tout ce

qu'ils pouvaient pour nous aider. Les protestants ne nous tourmentaient pas, mais ils nous voyaient avec indifférence. Néanmoins, quand ils surmontaient l'aversion qu'ils se sentent pour notre culte, et que nous éprouvons réciproquement pour le leur; quand, après avoir lutté contre les préjugés religieux, la charité demeurait victorieuse et qu'ils recevaient chez eux un prêtre français, il n'est point d'attentions et de secours qu'ils ne lui prodiguassent. On me pardonnera de céder à l'envie de raconter un fait dont je suis sûr et qui prouvera la vérité de ce que je viens de dire.

Il était onze heures du matin. Un jeune prêtre, le sac sur le dos, bien harassé, bien suant, arrive à la grande place, dépose son fardeau sur une des bornes qui la ferment, et s'essuie le visage avec son mouchoir, regardant autour de soi, de l'air qu'on a quand on cherche quelque chose. Un homme bien mis l'aborde. — « Vous êtes étranger, Monsieur ? — Oui, Monsieur. — Prêtre français? — Oui, du nombre de ceux qui ont refusé le serment. Il n'y a encore que ceux-là qui voyagent dans l'état où vous me voyez. — Vous me paraissez chercher quelque chose ? — Je cherche une auberge où je puisse dîner, avant de me remettre en route. — Une auberge, dites-vous ? Pourquoi ne pas faire à quelque honnête homme l'honneur de dîner chez lui ? — Je ne connais personne dans cette ville. — Regardez cette maison (il la désigne à ne se point tromper), allez-y, frappez, demandez *madame*, et dites-lui que je vous ai invité à dîner. Vous serez bien reçu.... J'ai une affaire à régler avant midi.... » Il salue l'ecclésiastique et le quitte.

L'aventure pouvait être tentée sans inconvénient. Le prêtre s'y détermine. Il va, frappe : la porte s'ouvre, une jeune dame paraît. — « Que voulez-vous, Monsieur ?

— Monsieur votre époux m'a fait l'honneur et la charité de m'inviter à dîner avec vous et lui (il lui raconte la petite scène de la grande place). — Vous m'étonnez d'autant plus que je doute, Monsieur, que vous ayez pu voir ce matin mon mari ; mais entrez, reposez-vous ; mon mari reviendra vers midi, et tout s'expliquera. » — Midi sonne, et le mari revient. Ce n'était point l'homme qui avait offert *la soupe*. Le prêtre en convient, se lève, reprend son paquet, salue, et va pour sortir. Le maître de la maison l'arrête, et le prie de lui dire ce que signifie ce qu'il a fait, et ce qu'il fait actuellement. L'explication entendue, il ajoute : « Je ne vois rien que de bien à tout ceci. Vous avez été invité à dîner chez moi. Le couvert est mis, dînez avec nous.... N'es-tu pas de mon avis, ma bonne amie ? — Oh ! très volontiers, » répond la jeune dame. Et le Français est introduit dans la salle à manger. Depuis longtemps le voyageur n'avait fait un si bon repas, et ce n'était pourtant que ce qu'on appelle la *fortune du pot*. Les deux époux le firent parler. Il intéressa. « Où allez-vous ? — Devant moi. — Où comptez-vous vous fixer ? — Dans le lieu où la Providence, qui n'abandonne jamais celui qui se confie en elle, me procurera un asile et des moyens de subsister.... » Au dessert, le jeune ménage eut quelques instants de conversation en hollandais, que leur convive n'entendait pas. C'était une consultation dont voici le résultat. On ôte la nappe. Alors le maître de la maison adresse à son hôte le discours suivant : « Tel est à peu près, Monsieur, notre dîner de tous « les jours ; s'il vous suffit, vous pouvez ne pas aller plus « loin, et le partager autant de fois qu'il vous plaira. Le « soir, nous ne mangeons que des légumes, et je n'ose « vous offrir ce mauvais souper ; si cependant vous vous « en contentiez, vous y serez le bienvenu et votre pré-

« sence le rendra meilleur. Vers les quatre heures de « l'après-midi, nous prenons le thé; le matin, entre huit « et neuf, nous déjeunons avec du café ou du chocolat: « désormais il y aura trois tasses au lieu de deux, si cela « vous arrange. Et pour ne pas vous gêner, on ne vous « attendra jamais. Acceptez-vous ? »

Il n'est pas besoin de dire que le malheureux déporté accepta avec la plus vive reconnaissance. La joie brilla sur le visage des deux époux. Le prêtre observa que peut-être il ne pourrait pas assister régulièrement au déjeuner. — « J'entends, dit le mari, vous avez la messe. C'est bien : « il faut que chacun remplisse les devoirs de sa religion. « Quand cela arrivera, ma femme vous tiendra votre dé- « jeuner chaud.... » Et madame n'y a jamais manqué. On n'avait point de chambre à donner. On en loua une dans le voisinage, mais on donna dans la maison même une armoire où le voyageur déposa tout son avoir, et madame veilla à ce que tout fût propre et en bon état.

Vinrent les deux jours de la semaine où l'abstinence est de précepte pour le catholique romain. La table est servie à l'ordinaire, en *gras*. Il n'y a d'aliments maigres qu'un plat de légumes. Le prêtre ne touche point aux autres. Il a refusé la soupe, dont il s'était montré grand amateur les jours précédents. On s'inquiète, on est presque affligé. — « Souffrez-vous, Monsieur? » — Et diverses autres questions à quoi : « Non, Madame.... Je vous assure « que non, Monsieur. — Oh! j'y suis, s'écrie tout à coup le « mari, s'adressant à sa femme ; c'est que sa religion lui « interdit l'usage de la viande le vendredi et le samedi. » Et puis, des excuses de n'y avoir pas pensé; on aurait fait préparer un plat de poisson, des œufs, un potage maigre. « Nous voilà au fait de vos jours habituels; mais « vous en avez d'extraordinaires, il faut nous prévenir la

« veille.... » Le prêtre réplique qu'on est mille fois trop bon, qu'il n'a besoin de rien de particulier, que la moindre chose lui suffit. On ne veut pas l'entendre. Comment croire qu'à la fin de la semaine, une bagatelle puisse suffire à un homme qui, pendant qu'elle s'écoulait, mangea de tout de fort bon appétit? Il y eut donc quelque dispute, mais la dame concilia tout par un mot d'une grande sagesse et d'une grande bonté. — « Mon ami, dit-elle à son « époux, notre religion ne nous défend pas de manger « gras certains jours de l'année, mais aussi elle ne nous « l'ordonne point. Notre liberté sur cet article est en« tière. Je suis d'avis que nous fassions volontairement ce « que notre hôte croit devoir faire par principe de cons« cience. Il fera maigre pour se sanctifier; nous, pour « notre plaisir. Nous ne nous en porterons pas plus mal; « peut-être même notre santé en sera-t-elle meilleure, et « à ce moyen, il n'y aura pas deux cuisines. » Le mari souscrivit à cette décision, qui fut invariablement suivie jusqu'au moment où l'arrivée des troupes républicaines força le prêtre français à quitter ses respectables calvinistes. N'omettons point que durant son séjour à Nimègue, il n'a jamais rencontré *l'homme* de la grande place, quoiqu'il l'ait cherché partout où il se pouvait trouver [1]. — Je reviens à mes observations.

Les livres de géographie vantent la *maison de ville* de Nimègue, comme un morceau qui mérite l'attention du voyageur [2]. A l'extérieur, elle n'a rien que de médiocre, et

1. Le même fait s'est reproduit plusieurs fois dans l'histoire des prêtres exilés. M. l'abbé Holley, supérieur du grand séminaire de Rouen, aimait à raconter qu'égaré, un soir, dans la Forêt-Noire, il avait été remis dans sa route par un homme qui avait surgi et qui avait disparu presque instantanément, après lui avoir indiqué une maison de garde où M. Holley fut reçu généreusement.

2. C'est dans cet hôtel de ville que fut signée la fameuse paix *dite* de Nimègue (août et septembre 1678, et février 1679).

n'offre en dedans que diverses salles distribuées avec un peu de goût. Dans une de ces salles (je crois m'en souvenir), on me montra le coutelas qui abattit les deux illustres têtes de Horn et d'Egmont, et l'épée de Charlemagne. Je dirai par occasion que, tous les soirs, on sonne le souper de cet empereur : c'est ce que nous appellerions la *retraite*. On a réuni dans la muraille d'une petite galerie de la maison commune des antiquités fort précieuses. Ce sont des inscriptions, des autels, de petites idoles, des débris et des ornements de tombeaux, tout cela du temps des Romains, et découvert en faisant des fouilles dans la ville et ses environs, mais particulièrement le long du Wahal. On éprouve un sentiment difficile à décrire, en voyant devant soi des lettres gravées sur le marbre et sur la pierre par la tendresse conjugale, l'amitié, la reconnaissance, l'adulation peut-être et la frayeur ; quand on lit un vœu à Jupiter, à Mercure, aux dieux mânes, et qu'on pense que ce n'est point une fiction, que ceux qui les gravèrent avaient l'espèce de piété qu'il exprime.... Et puis ces quinze ou dix-huit siècles, dont on tient pour ainsi dire les extrémités dans la même main, quel effroi, quelle stupeur ne causent-ils pas à l'imagination !

Il est mardi, et la douzième heure sonne : je m'en vais avec tous les amateurs au temple principal des calvinistes. C'était jadis une collégiale. Le vaisseau a de l'apparence au dehors, mais l'intérieur n'offre aux regards que la nudité presbytérienne. Point de table de communion. On la dresse pour le besoin. Pas une image de piété, pas un signe de religion. Mais, en échange, une multitude d'armoiries et d'ornements funèbres, consacrés à la vanité humaine réduite en poudre ou que les vers mangent. Au milieu de ce qui fut jadis le chœur, s'élève le tombeau

d'une princesse de la famille de Bourbon [1] : au moins, c'est ce qu'on dit dans le pays. L'œil des Français y voyait avec attendrissement un écusson aux armes de France. Ce monument a été respecté par les calvinistes, qui n'ont pas même touché aux bas-reliefs, quoiqu'ils respirent le catholicisme. Un privilège attaché à ce tombeau (mais je ne sais lequel) l'a sauvé de la destruction. Le temple renferme le plus bel orgue qu'il y ait en Europe, si, comme on l'assure, il a coûté cent soixante mille florins, valant à peu près trois cent quarante mille francs de notre monnaie. Soit complaisance ou vanité, soit obligation d'état, l'artiste titulaire de ce clavier se donne en spectacle chaque mardi, depuis midi jusqu'à une heure. Ma curiosité ne fut pas satisfaite, et l'heure du divertissement me parut longue. Ou l'organiste n'était pas un aigle, ou il était mal monté ce jour-là : cependant l'assemblée était bien faite pour exciter son enthousiasme, à moins que les connaisseurs ne fussent pas dans la proportion du nombre, chose très possible en Hollande.

Le lendemain, j'eus un autre spectacle beaucoup plus intéressant. Un vrai miracle de charité chrétienne. L'envie de voir un parent de M. X., l'un des curés de Rouen, mon intime ami, me transporta à une petite ville du duché de Clèves. Ce n'est qu'une rue, mal bâtie, peu longue, et, en apparence, pauvre ; eh bien ! dans ce misérable petit trou, trente prêtres français, oui, trente, étaient logés, nourris et entretenus gratuitement. Cités superbes, opulentes, approchez et comparez-vous ; et toi, France, approche et compare-toi !

Un jour, je considérais, sur la grande place de Nimègue,

1. Catherine de Bourbon, fille de Charles de Valois, duc de Bourbon, mariée, le 18 décembre 1463, à Adolphe, duc de Gueldre.

un assez grand morceau beaucoup mieux pavé que le reste. Un bourgeois s'aperçut de mon attention, et jugeant avec raison qu'elle avait pour principe l'ignorance, il la dissipa par une explication que je ne lui demandais pas, mais dont je lui sus gré. « Tous « les convois de la ville sont obligés de venir sur « la place et de tourner autour de ce carré. Si le « créancier a une dette à répéter sur le défunt, il faut qu'il « intente son action, avant que le tour soit achevé ; car, « dès qu'il est fini, aucune force légale ne peut empêcher « le mort de s'en aller paisiblement à sa dernière de« meure. » Ceci ressemble assez au *haro* de l'ancienne Normandie. Je présume que le cas arrivant d'un cadavre insolvable, on l'enterre néanmoins par provision : autrement les vivants souffriraient trop de la station prolongée jusqu'au paiement. Mais peut-être n'est-ce plus qu'une formalité, rappelant un usage des siècles passés, et qui put autrefois exciter puissamment à ne pas mourir endetté. Actuellement, ceux à qui l'on doit, sachant à merveille que l'éclat d'une pareille arrestation ne produirait pas la rentrée de leurs deniers et qu'ils seraient encore tenus de payer les frais de la procédure, dame justice ne faisant nulle part rien pour rien, laissent leurs débiteurs aller en paix achever la ronde solennelle du fatal carré.

J'avais passé deux mois fort tranquillement dans la bonne ville de Nimègue. On se croyait dans une ville française que la Révolution n'avait point encore entamée. Le nombre des émigrés de toutes les classes y était très considérable. On m'a assuré qu'il approchait de mille. Les magistrats nous permettaient l'exercice du culte catholique aussi étendu que nous pouvions le désirer. Il leur semblait que ces concessions momentanées, faites à des étrangers, ne tiraient point à conséquence. Le missionnaire,

curé des augustins, nous prêtait sa chapelle. Nous avions des offices pour nous spécialement, des messes hautes, des saluts, des prédications. Nous exercions le ministère de la pénitence, tout cela sous l'autorité de l'évêque de Ruremonde, dans le diocèse duquel Nimègue est enclavée. Nous célébrâmes la fête de saint Louis avec une pompe digne du jour, mais pourtant assortie à notre pauvreté. L'ecclésiastique français qui fit diacre à la messe, après avoir chanté l'Évangile, se tourna vers le peuple et prêcha en dalmatique, et du coin de l'autel, ce qui n'est peut-être jamais arrivé que cette fois-là. Bien des larmes coulèrent, mais il ne fallait pas grand talent dans l'orateur pour les arracher. Les circonstances firent plus que lui. On eut pourtant la charité de paraître satisfait du discours, qui fut presque improvisé. Deux membres de la haute noblesse, députés par le corps de l'émigration séant à Nimègue, allèrent le remercier et lui demandèrent son manuscrit pour le livrer à l'impression. Il eut la sagesse de se refuser poliment à cette dangereuse invitation : et c'est ce qu'il fit, comme ce qu'il pouvait faire de mieux. J'ai le droit incontestable d'en parler avec cette légèreté [1].

Le même ecclésiastique prêcha, mais en chaire, à une messe épiscopale : c'était un service pour les victimes de la Révolution. Il osa justifier la foi au purgatoire, dans une ville protestante, et en présence de plusieurs de ses ministres, que la nouveauté et la singularité de la cérémonie avaient attirés ; mais il parla sur cet article délicat avec tant de modération, s'occupant à montrer la vérité, sans aucun reflet de censure sur la religion dominante, qu'il ne nomma seulement pas, qu'il n'y eut de mécontents que quelques-uns de ses confrères, accoutumés à prendre pour

1. On comprend que c'est de lui-même que parle ici l'abbé Baston.

du zèle une chaleur inconsidérée, et pour de la liberté évangélique une hardiesse imprudente, qui causent bien des maux à ceux qui s'en rendent coupables, souvent même à ceux qui en gémissent, traités de pusillanimes parce qu'ils sont sages. Dans le projet, la messe n'était que pour les victimes de la *bonne cause:* le prédicateur crut qu'il était de la charité de son ministère d'étendre les précieux effets de l'adorable sacrifice à toutes celles qui, repenties avant la mort, auraient eu le bonheur de se mettre en état d'en profiter. A mon jugement, ce second discours valait mieux que le premier : il fit beaucoup moins de sensation. C'est qu'on s'intéresse davantage à soi qu'aux morts.

Vers le même temps, un bien petit événement excita en nous (je parle du général) une bien grande joie, et fit monter très haut nos espérances. M. le comte d'Artois passa à Nimègue sous le nom de *comte de Ponthieu.* Il ne s'arrêta pas, ne vit que les personnes qui se trouvèrent sur sa route, ou pour mieux dire, ne fut vu que par elles. Une princesse de X. lui cria, dit-on : « Monseigneur, c'est en « vain que vous vous cachez. Vous rencontrerez partout « des cœurs qui vous aiment trop pour ne pas vous re- « connaître. » La réponse fut modeste : « Princesse, je ne « l'ai point encore mérité. » Je ne l'ai point entendue ; mais elle courut. Le prince allait à la Haye. De là il se rendait en Angleterre. A peine arrivé, il se mettait [1] à la tête des corps français qu'on formait dans la Grande-Bretagne. Eux et lui faisaient une descente dans la Vendée. Les francs royalistes se ralliaient aux drapeaux du lieutenant général du royaume des lis. On se battait, on remportait la victoire, et le monarque était rétabli.... Ah ! que

1. C'est-à-dire, il *projetait* de se mettre, et ainsi pour la suite.

Quiberon ressemble peu à ce beau rêve ! Depuis huit ans, les Français expatriés, n'ayant pour soutien que l'espérance, n'ont pas cessé un seul instant de rêver de cette manière. On imaginait tout, et rien ne s'exécutait, sinon le contraire de ce qu'on avait imaginé.

Tout à coup, le bruit se répand que de nouveaux succès couronnent les armées républicaines, et que les Français s'avancent à grands pas. Il est aisé de juger que la nouvelle n'est pas dépourvue de fondement : la joie brille dans toute la personne des *patriotes* hollandais, et l'inquiétude se peint sur le front des orangistes. Les Anglais ont été battus : on le dit, et il est certain qu'ils reculent. Voilà trois jours que la place, les rues, le quai, le pont volant, sont couverts de leurs équipages et de leurs chariots. Et quelle variété d'objets ! Là des malades, ici des blessés, plus loin des prisonniers de guerre : à quatre pas des vivandières et des enfants, des femmes qui paraissent bien nées. Puis des lits, des tentes, des harnais, des armes, des munitions. Déjà l'on campe sur les glacis ; les chevaux sont au piquet. La fumée des cuisines militaires s'élève en cent endroits et obscurcit l'air. Les troupes britanniques paraissent dans le meilleur état ; rien ne leur manque : et elles fuient ! C'est, disait-on, que la paix est faite. Non, reprenaient d'autres politiques, c'est que ces beaux hommes ne valent rien sur terre. La mer est leur élément. Au milieu de ces propos, on répare à la hâte de mauvaises fortifications ; on abat de belles plantations : c'est-à-dire qu'on fait de grands dégâts et de grandes dépenses, pour ne capituler qu'au bout de trois ou quatre jours de sommation. Ce délai vaut-il la peine d'être acheté si cher ? En recueillera-t-on du profit ou de l'honneur ?

C'est ce dont nous ne serons pas témoins. Les Français

n'étaient plus qu'à quatre lieues de Nimègue : la nécessité et la prudence nous commandaient une nouvelle fuite. On pouvait être surpris d'un moment à l'autre. Nous nous déterminâmes à passer le Wahal, résolus de mettre entre nos ennemis et nous les trois branches du Rhin. Mais il nous fallait une voiture pour emporter notre bagage et les personnes de notre société que leurs jambes ne pouvaient pas transporter ailleurs. Les chevaux étaient rares et au poids de l'or. Le prix en doublait d'un jour à l'autre. Une dame, qui trouva que six louis étaient trop pour parcourir un espace de dix lieues, en paya vingt-cinq trois jours après, pour faire la même route. Et l'argent manquait. Les juifs n'en voulaient plus prêter. Un jour, je trouvai une duchesse et une présidente de cour souveraine, qui tiraient très sérieusement les cartes pour apprendre comment elles se procureraient les fonds qui leur manquaient. Notre petite société n'était pas encore dépourvue de moyens pécuniaires; nous pûmes même aider quelques compatriotes, qui auraient eu moins besoin de notre secours que nous du leur, si la prévoyance leur eût inspiré comme à nous la pensée et la pratique de la plus sévère économie. Nous eûmes une charrette et des chevaux. L'encombrement était si grand, le pont volant d'un si médiocre service dans une circonstance de cette nature, et les Anglais se montraient si obstinés à ne pas souffrir dans leurs files d'autres voitures que les leurs, que la nôtre, hommes et chevaux compris, demeura sur le quai, attendant son tour, depuis onze heures du matin jusqu'au lendemain cinq heures du soir, avant de pouvoir être transportée de l'autre côté du fleuve.

Je le passai comme piéton et gagnai Arnheim de cette manière, ayant pour compagnons de voyage deux vieilles femmes de chambre, dont une seulement avait le bon

esprit de savoir qu'elle n'était plus jeune. La route est de trois lieues. On la fait sur une belle chaussée d'où, à chaque pas, on découvre un pays magnifique. C'est sur cette route que je rencontrai, pour la première fois, de ces barrières à travers lesquelles le passage n'est accordé qu'au prix d'une capitation dont ne sont pas affranchies les têtes humaines. Je n'en ai point examiné le tarif et j'ignore si une bête à cornes paie plus ou moins qu'un homme. Ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est que l'une et l'autre paient. La différence dans la quotité ne mérite pas qu'on la recherche; on peut présumer qu'en la fixant on n'a eu aucun égard à la prééminence de l'animal raisonnable. Naturellement on a dû assujettir à une taxe plus considérable le pied qui, en se remuant, dégrade le plus la chaussée.

Arnheim passe pour une jolie ville. Je n'ai pas eu le temps de la parcourir. Elle est située sur la rive droite d'une branche du Rhin, si petite que j'en fus très étonné. On passe le fleuve sur un pont de bateaux qui n'est qu'utile : tous les ornements en sont bannis.

Les auberges étaient si pleines que nous courions risque et que nous manquâmes, en effet, de coucher dans la rue. Un bourgeois luthérien (je préjuge sa religion par un trait que je vais raconter) eut pitié de nous et nous offrit l'hospitalité. Il nous reçut dans une salle où étaient deux portraits magnifiquement encadrés, mais surtout très bien peints. Voyant que je les considérais avec attention : « Ce « sont, me dit-il, le docteur Luther et son épouse. La res- « semblance est parfaite. » Pendant que je continuais de les regarder : « Croyez-vous, ajouta-t-il, qu'il fût possible « de ne pas aimer une figure comme celle-là ?.... » Il me montrait de la main le portrait de la femme. En effet, Catherine de Bora, dans ce tableau, était de la plus grande

beauté, et j'avouai à mon hôte qu'elle me paraissait fort aimable. Mais, ne remarquant rien dans celle du moine réformateur qui fût capable d'entraîner une religieuse à une démarche aussi extraordinaire que celle d'épouser un prêtre, en un temps où ce scandaleux exemple n'avait point encore été donné, où la philosophie, devenue si puissante par la corruption des mœurs, à quoi elle a beaucoup contribué, n'avait point encore accoutumé les esprits à regarder comme de vains préjugés les préceptes et les observances de la religion; voyant, en outre, que Luther était repoussant (je parle de celui du tableau), que l'emportement de ses écrits, la pétulance de son caractère, toute sa grossièreté morale respiraient dans l'ensemble de ses traits, jusque dans le hallier de sa barbe touffue et chiffonnée : « M'expliqueriez-vous, Monsieur, comment « cette figure-là (je montrais Catherine) a pu aimer « celle-ci ?.... » en montrant Luther. Un pieux soupir fut suivi de cette exclamation : « C'était un si grand homme ! » La conversation n'alla pas plus loin.

Autant Nimègue est vivante par l'activité d'un commerce assez étendu, autant Arnheim est tranquille, sérieux, je suis tenté de dire mélancolique. On ne rencontre dans les rues que le silence. J'attribue cette différence à celle des deux fleuves qui les arrosent. Je n'émets ici qu'une opinion hasardée, peut-être fausse. Il ne serait pas impossible que quelque circonstance particulière eût produit momentanément dans Arnheim cet extérieur de solitude, et qu'il ne fût pas son état habituel.

CHAPITRE XXV

SÉJOUR EN WESTPHALIE

Nos exilés s'installent à Doesbourg. — Le pasteur luthérien et le curé catholique. — Le nonce *. — Ils partent pour la Westphalie. — Bocholt. — Arrivée à Coesfeld. — Description de cette petite ville. — Le château du grand maréchal de Münster. — M. Baston et sa compagnie louent une maison contaminée par une épidémie de dysenterie. — Mort de deux dames nobles, la mère et la fille, de la société de M. de Saint-Gervais. — M. Baston est malade pendant trois semaines et guérit.**

Je quittai Arnheim le lendemain de mon arrivée, au jour naissant. Un respectable émigré, à cheveux blancs, prit la peine de nous conduire fort loin. Il n'avait d'autre vue que de nous obliger en nous indiquant des raccourcis, chose précieuse pour des voyageurs de notre espèce, mais la Providence permit que sa charité trouvât récompense. Le brave homme était au moment de manquer du nécessaire ; il n'avait même plus la cape et l'épée; et aucun moyen de subsister ne s'offrait à son imagination troublée. Tendre la main, quelle extrémité pour un Français qui a été riche et qui a longtemps servi son pays avec honneur ! « Cependant, il faudra en venir là, disait-il, car la « religion ne nous permet pas de terminer d'un seul coup « bien prompt et peu douloureux des maux qui se pro- « longent et se multiplient dans la vieillesse. — Auriez- « vous, lui dis-je, Monsieur, de quoi aller jusqu'en Angle-

« terre ? — Oui, en faisant argent de tout ce dont je « puis rigoureusement me passer. » — Il ajouta qu'il ne connaissait personne chez nos riches voisins, et qu'il avait entendu dire que les nouveaux arrivants n'obtenaient plus de secours. « Je pourrais, lui dis-je, lever la première « difficulté, et vous procurer à Londres de bonnes connais- « sances ; j'espère même qu'avec leur assistance, et par « leur entremise, vous viendrez à bout de surmonter la se- « conde, et que de manière ou d'autre on pourvoirait à vos « besoins. — Vous me conseillez donc de faire le voyage ? « — Je ne vous conseille rien, je vous déclare seule- « ment qu'à votre place, je le ferais. — Je le ferai.... En « toute supposition, mendier dans un endroit ou dans un « autre, c'est bien sûrement la même chose. » — A quatre pas, nous rencontrâmes une chaumière, nous y entrâmes et j'écrivis une lettre que je remis au vieillard. J'ai su deux mois après qu'il était parti sur-le-champ ; qu'il était arrivé à bon port ; qu'il partageait le logement du charitable ami auquel je l'avais adressé, et que le *comité des secours* l'avait inscrit sur ses registres pour deux guinées par mois. Oh ! combien de pareils événements rendent cher le souvenir d'un voyage fait à pied, par la plus mauvaise saison, et sur des chemins à peine praticables !

Doesbourg nous reçut dans son enceinte vers midi. C'est la dernière ville de la Gueldre hollandaise : un vrai désert si Arnheim n'est qu'une solitude. Les rues y sont propres comme le parquet d'un appartement. Une promenade fort agréable, plantée de quatre rangs d'arbres qui forment une grande allée et deux petites, règne tout autour. Les environs sont beaux, même en octobre. Je n'ai eu, pendant plus de huit jours, d'autre occupation que de les parcourir. Une course de cette nature me conduisit à un gros château qu'on me dit appartenir au stathouder, et

qui est situé au pied d'une colline. Sa forme est irrégulière, mais il doit contenir bien des appartements, car j'y ai compté vingt tuyaux de cheminée. On le disait mal meublé. Les jardins en sont beaux, spacieux et bien tenus. Je n'en parle que par ouï-dire ; nous autres pauvres malheureux bannis, nous n'entrons guère dans les endroits dont les portes ne s'ouvrent que pour de l'argent. Du reste, on nous croit si affamés que nous ne passons pas le long d'un espalier sans que la surveillance hollandaise nous suive, dans la crainte que le serpent de la faim ne nous excite à porter la main au fruit défendu, et que nous ne succombions. Un jour qu'arrêté devant un arbre, je le contemplais avec admiration, mais sans appétit, le propriétaire, qui me lorgnait de son salon de compagnie, m'envoya un domestique pour m'enjoindre de sa part de toujours marcher. Et vous noterez que le verger était sans clôture. On ne prévoyait pas, quand on le planta, que ses fruits et des Français nécessiteux pourraient un jour se trouver nez à nez. Je reviens au château pour dire que les promenades extérieures, ouvertes à tout le monde, en sont très belles. Au haut de la colline est une plate-forme d'où partent quatorze allées d'arbres antiques, qui, toutes, offrent dans le lointain un point de vue intéressant tel que Doesbourg, Zutphen, Deventer, etc. Le coup d'œil de la vallée est vaste et agréablement varié.

Comme on se retrouve! — En regagnant la plaine par un chemin étroit et glissant, je coudoyai un Français de la première distinction, que j'avais vu souvent chez l'archevêque de Rouen, dont il était parent. Il me reconnut. Je n'étais que peu changé : mais lui, *quantum mutatus ab illo!* Presque à l'aumône ; et dans sa patrie il la pouvait faire noblement, sans se gêner, à toutes les heures du jour, et à tous les malheureux qui la lui demandaient. C'était un duc.

J'avais rencontré dans les amples futaies du stathouder de Leurs Hautes Puissances une foule de nos compatriotes, errant çà et là, promenant leurs inquiétudes, leurs douleurs, et probablement leurs besoins. Beaucoup ressemblaient au prodigue, pris à l'instant qu'il se disait à lui-même : *Surgam et ibo ad patrem;* mais ces consolantes paroles n'étaient pas faites pour eux. S'ils avaient encore un père sur la terre, ils ne pouvaient aller à lui sans trouver la mort. J'en abordai quelques-uns. Par événement, nous avions eu et nous avions encore des amis communs. Il n'en faut pas tant pour établir une sorte de liaison entre des victimes échappées au même couteau, et qui se rencontrent à cent lieues de l'autel et des hiérophantes.

Nous demeurâmes à Doesbourg plus longtemps que nous n'aurions compté et que nous n'aurions voulu. Les paysans, dont il était impossible que nous nous passassions, puisqu'eux seuls pouvaient nous fournir une voiture et des chevaux, non seulement étaient au plus offrant, mais encore ne se faisaient aucun scrupule de manquer à leur parole, au moment même fixé pour le départ, cette infidélité ne leur valût-elle qu'un florin au delà du prix convenu avec nous. Sans scrupule aussi, les émigrés flamands et brabançons venaient sur notre marché, et riches encore, parce qu'ils n'en étaient qu'aux premiers jours de leur fuite, et que la nôtre durait depuis deux ans, ils donnaient tout ce qu'on leur demandait; souvent, par des offres exorbitantes, ils nous enlevaient, à la porte de la ville, les moyens de fuir que nous nous étions procurés et qui venaient nous chercher. Je ne sais si leur conscience leur reprochait cette conduite vraiment inique; mais en cas qu'elle fût encore assez droite pour murmurer contre cette improbité, elle n'était point écoutée.

Chaque après-dînée, nous courions les champs, nous

parcourions les villages, allant de métairie en métairie, et priant presque à mains jointes les fermiers de nous tirer de Doesbourg, qui bientôt ne serait plus pour nous une habitation sûre. Un jour que je commençais une de ces courses habituelles, il m'arriva un petit événement que je raconterai en laissant à mes lecteurs la liberté de le juger, pourvu qu'ils n'en contestent pas la vérité. Au beau milieu d'une campagne, en filant un chemin sur la gauche, nous apercevons au loin un groupe nombreux de piétons qui nous semblaient venir de Wesel. Je dis *nous*, parce que, outre M. l'abbé de Saint-Gervais, un président de Rouen et plusieurs de ses enfants m'accompagnaient dans la recherche des chevaux et de la voiture dont nous avions un si pressant besoin. Tout à coup, un je ne sais quoi me dit intérieurement, mais, de bonne foi, je ne puis exprimer dans quel langage, « que je dois m'arrêter là et attendre « que les voyageurs aperçus dans le lointain m'aient re- « joint; parce qu'il y a parmi eux une personne à laquelle « il est absolument nécessaire que je parle. » L'injonction était si claire, si pressante, qu'il ne me fut pas possible de n'y pas déférer. Je dis à mes compagnons que je ne pouvais pas les accompagner, et comme ils me parurent prendre de l'inquiétude de ma santé, je crus devoir ne leur pas dissimuler la raison qui me déterminait à attendre le groupe, qui était encore à un demi-quart de lieue. Ils firent peut-être ce que vous faites en ce moment; ils se moquèrent du sentiment que j'éprouvais, et de la faiblesse que j'avais de lui accorder quelque confiance. Mais leur ayant déclaré nettement que, quoi qu'ils pussent penser et dire, j'attendrais, ils se déterminèrent à attendre aussi, moins, je le présume, pour s'assurer par eux-mêmes de la vérité du fait que pour jouir de ma confusion et me guérir de ma puérilité : car il ne leur venait pas à l'esprit

que mon moniteur fantastique, invisible, ne m'eût pas trompé. Quelques minutes s'écoulent, et le groupe est auprès de nous. Il en sort un très bel homme, qui accourt à moi et m'embrasse. C'était un jeune garde du corps de Pont-Audemer, mon ancienne connaissance. J'avais vu plusieurs fois son oncle à Nimègue, qui, ne sachant où il était, ni s'il le reverrait jamais, m'avait donné pour lui une commission très importante, supposé que dans nos courses d'émigration, son neveu et moi nous nous rencontrassions quelque part. La chose parut d'autant plus singulière que M. l'abbé de Saint-Gervais n'ignorait pas que la commission m'avait été donnée. Je la fis et nous continuâmes notre route et nos recherches.

Enfin nous partîmes, grâce aux mouvements que voulut bien se donner en notre faveur le ministre luthérien de Doesbourg. Je manquerais à la reconnaissance si je ne disais pas ici qu'il est impossible d'obliger avec plus de zèle et de politesse, de vraie cordialité, qu'il n'en montra à notre égard. Il demeurait vis-à-vis de nous et parlait français. S'apercevant de notre embarras pour nous faire entendre, il vint, le jour même que nous arrivâmes, s'offrir de lui-même d'être notre interprète, prêcha efficacement l'aubergiste, qui s'apprêtait à nous rançonner, et me témoigna en particulier tant d'intérêt que cette conduite, jointe à son costume, me le fit prendre pour le missionnaire des catholiques. Je le lui dis : « Non, me répondit-il « en souriant, je suis le pasteur des luthériens, mais c'est « la même chose quand il s'agit d'être utile au prochain. » Charmant homme ! Il fit bien plus que nous prouver que c'était la même chose, puisqu'il n'y eut sortes de services qu'il ne nous rendît, et que le curé des catholiques suivit directement un chemin tout opposé, comme on le verra tout à l'heure. En nous séparant, le bon luthérien m'em-

brassa les larmes aux yeux, et me dit : « J'espère que nous nous retrouverons dans le ciel. » Que j'aurais désiré pouvoir lui répondre : Et moi aussi, je l'espère! Mais il fallut me contenter de lui dire que je le souhaitais de tout mon cœur. Ah ! ce souhait était bien véritable, bien vif ! Je regrettais que l'excellent homme eût de l'esprit, des lettres : s'il n'en avait point eu, l'ignorance invincible aurait pu le sauver. Mais il n'a de ressource qu'une conversion formelle ; et si les qualités morales obtiennent quelquefois la grâce qui la produit, j'aime à croire qu'elle ne lui sera point refusée, et qu'il y sera docile.

Quant au curé catholique de Doesbourg, je n'ai rencontré nulle part d'homme aussi malhonnête, sous une forme assez poupine. Nous allâmes (j'entends tous les prêtres français qui étaient dans l'endroit) lui demander la permission de célébrer quelquefois la messe dans la maison qui lui servait de chapelle. Il nous reçut avec un air d'importance et de grandeur tout à fait risible, et nous renvoya au lendemain pour la réponse. Le lendemain nous reparûmes à son audience et il nous dit : « Vous autres, « prêtres français, vous êtes véhémentement soupçonnés « d'être jansénistes. Mgr le nonce, supérieur des mis« sions hollandaises, m'a donné des ordres que je « dois exécuter. Si vous voulez que je vous permette de « célébrer la messe, venez à mon église à dix heures du « matin, et là, en présence de tous les fidèles, vous signe« rez le formulaire d'Alexandre VII, et vous déclarerez, « avec serment, que vous recevez la bulle *Unigenitus*. » A cette proposition, nous tombâmes de notre haut. Nous nous sentîmes choqués de l'appareil qu'il voulait mettre à notre profession de foi, et d'autant plus choqués que les prêtres flamands et brabançons n'avaient pas été soumis à pareille épreuve, quoiqu'ils eussent avec Jansénius,

évêque d'Ypres, et avec Baïus, docteur de Louvain, beaucoup plus de parentage que nous. Un peu revenus de notre étourdissement, nous hasardâmes quelques représentations, qui n'eurent d'autre effet que de fixer sur ceux qui les firent un soupçon particulier de jansénisme et de quesnellisme. Vainement professâmes-nous la foi du formulaire, dîmes-nous anathème aux cinq propositions, vantâmes-nous la bulle comme un jugement de l'Église universelle qui avait frappé d'un seul coup cent et une erreurs, le jésuite (c'en était un) nous répondit sèchement : *Non sufficit*, cela ne suffit pas. « Il me faut une signature et « un serment, dans l'église, en présence du peuple : ou « point de messe. » Nous ne crûmes pas devoir nous soumettre à une cérémonie qui dégénérait en humiliation ; et tout le temps que nous habitâmes Doesbourg, nous nous contentâmes d'entendre la messe des fidèles flamands et brabançons. En sortant de la salle de M. le curé, je lui dis : « Vous n'avez jamais été malheureux, mais votre « heure n'est peut-être pas éloignée. Je souhaite que, « fugitif, errant comme nous le sommes, vous n'éprou- « viez jamais de personne l'odieux traitement que nous « recevons de vous. » Il fit une pirouette sur le talon. Ma prophétie sur son heure qui approchait lui causa vraisemblablement plus de satisfaction que de peine. Il était du nombre de ces *patriotes* hollandais, qui, fortement comprimés par les lois de leur pays et par le régime stathoudérien, soupiraient après l'arrivée des troupes françaises, dont ils attendaient la liberté politique et l'égalité religieuse, et pour qui notre résistance à la loi du serment était du moins un caprice ; notre bannissement, une peine méritée. Peu en état d'apprécier les choses, ils s'en tenaient aux mots, notamment à celui de *patriote*, dont ils se paraient. Et comme le clergé des Pays-Bas s'en était aussi

paré, se soulevant et soulevant aussi les peuples contre l'empereur Joseph ; comme les Français se l'attribuaient de même en manière de caractère distinctif, ces bons Hollandais s'imaginaient qu'avec le nom tout était commun. En conséquence, les Flamands et les Brabançons étaient leurs frères; les Français devaient être leurs libérateurs. Et nous, nous étions des stathoudériens, dès lors que, sous aucun rapport, nous ne pouvions nous dire des *patriotes*. Ils ne songeaient seulement pas à se demander pourquoi les prêtres patriotes des Pays-Bas fuyaient aux approches des patriotes de France, ou s'ils se proposaient cette question, ils y répondaient que, sans doute, une terreur panique, bien autrement excusable que notre entêtement, avait provoqué cette fuite inconsidérée. Ils ne se demandaient pas non plus ce que pouvaient espérer de support les catholiques de Hollande, d'une nation déchaînée contre leur culte, ou s'ils se proposaient cette question, ils y répondaient qu'on éviterait par sa docilité les malheurs que nous avions attirés à la religion par notre désobéissance, qui provenait moins de notre amour pour l'Église que de notre attachement à la monarchie. C'est ainsi que s'abuseront toujours les malades politiques qui se tournent sur le côté d'une Révolution.

On sera peut-être curieux de savoir si, en effet, le nonce supérieur des missions de Hollande avait intimé aux prêtres, ses subordonnés, l'ordre d'exiger des prêtres français la signature du formulaire et le serment de la bulle *Unigenitus*, avant de les admettre à célébrer la messe dans leurs oratoires; je ne doute pas que l'appareil de l'église et de la publicité ne fût de l'invention du petit curé de Doesbourg, dont probablement le but était de se débarrasser de nous. Il prévoyait que son absurde prétention nous révolterait, et qu'à ce moyen, il nous écarte-

rait de son autel, sans qu'on pût le soupçonner d'avarice ou de mauvaise volonté. Mais il est pourtant vrai que, quant à la substance, le nonce avait ordonné cette avanie. Ce nonce était M. *Ramus del Dorado* [1], nommé depuis au secrétariat de la Propagande, place importante qui, par un chemin plus ou moins court, le conduira au cardinalat. Il y est arrivé. « Homme d'esprit, me disait un de ses « amis, mais qui le sait trop, composant des ouvrages « moins pour se délasser des affaires que pour avoir l'air « de courir deux carrières à la fois. » Du reste, ultramontain jusqu'au plus haut degré de l'exagération, j'ai pensé dire jusqu'au délire ; jusqu'à favoriser de son crédit, et si l'on ne m'a pas trompé, jusqu'à payer de sa bourse l'impression d'une misérable brochure, qu'une mauvaise tête de Français, appartenant au diocèse de Laon, a publiée en Allemagne, pour établir « que tous les maux de la « Révolution viennent en droite ligne de nos opinions « gallicanes. » De sorte que si nous avions professé l'infaillibilité du pape et son pouvoir sur le temporel des rois, notre Église ne serait jamais déchue de son antique splendeur. Avec cet enthousiasme de delà des monts, il était naturel que le clergé de France, encore qu'il souffrît en grande partie pour son attachement au centre de l'unité catholique, n'eût pas un ami chaud dans Mgr *Ramus del Dorado*. Il apprit que quelques prêtres de Paris, membres de la *petite Église* [2], et jansénistes bien connus, avaient célébré la messe à Utrecht, dans les église schismatiques ; quelques autres, entre lesquels un chanoine de Rouen, avaient eu la même faiblesse, par ignorance ou autrement : de là l'ordre aux missionnaires, dans la Hollande,

1. Ce nom est très probablement fabriqué : nous le maintenons sous réserve, faute de renseignements pour l'identifier.
2. Janséniste, et non celle qui se forma à la suite du Concordat.

de ne nous admettre à la célébration de la messe qu'après qu'ils se seraient assurés de notre catholicité. Une simple déclaration de notre part suffisait raisonnablement pour procurer cette assurance, et j'ai peine à croire que le nonce eût prescrit autre chose : le surplus était de la minerve du jésuite de Doesbourg.

Je me rappelle à l'instant un trait on ne peut plus singulier de l'ultramontanisme de M. *Ramus del Dorado;* il vaut à lui seul un portrait tout entier. Dans ses courses, s'il rencontrait des monastères, il s'en faisait ouvrir les bibliothèques, et furetant sur toutes les tablettes avec l'œil du connaisseur, déterrant quelquefois un morceau précieux au milieu d'un tas de bouquins, il le mettait dans sa poche ou le faisait emporter par ceux qui l'accompagnaient. Le but de ces enlèvements était, m'a-t-on dit, d'en enrichir la bibliothèque du Vatican, et le prétexte, « que les moines, « ayant fait vœu de pauvreté, ne pouvaient être de vrais « propriétaires : que tout ce qui était entre leurs mains « appartenait au pape, et qu'ainsi ils devaient, au lieu de « se plaindre de ce qu'on leur prenait, se montrer recon- « naissants de ce qu'on voulait bien leur laisser. » On m'a raconté que le gardien d'un couvent de capucins, ayant reçu la visite du pourvoyeur des bibliothèques romaines, lui laissa faire son choix avec une tranquillité qui enchanta Monseigneur; mais, au moment d'emporter, Sa Révérence tire de dessous sa robe une bulle qui défend, sous peine d'excommunication, aux capucins de cet endroit de tirer ou de permettre qu'on tire un seul livre de leur bibliothèque. — « Faites, Monseigneur, que cette bulle soit rap- « portée, et alors prenez tout, si cela vous plaît; mais « tant qu'elle subsistera, vous ne prendrez rien. » On ne badine pas avec une excommunication. Rien ne fut pris. Au reste, en rapportant ce fait, je ne le garantis pas.

A Doesbourg comme ailleurs, les campagnards sont matineux la veille. Notre voiture était chargée, ils devaient être prêts à cinq heures, et huit étaient sonnées que nous n'avions pas encore fait un tour de roue. Les chemins se trouvèrent si mauvais, qu'à quelques lieues du départ, nos conducteurs furent obligés de prendre un cheval de supplément.

Enfin, nous mîmes le pied en Westphalie. Bocholt nous reçut dans son enceinte, toutes les personnes de notre caravane perchées, excepté moi, sur un tas de meubles de toute espèce, liées avec des cordes pour ne pas tomber sous les roues, et à moitié mortes de froid. Ah! si abandonner la France parce que ses tyrans le voulaient, ou pour mettre sa vie à l'abri du danger imminent dont elle était menacée, son esprit à l'abri d'inquiétudes cruelles et toujours renaissantes, fut une faute punissable [1], ce que la postérité aura bien de la peine à croire, les indicibles tourments de l'émigration l'ont expiée et au delà.

Le trajet de Doesbourg à Bocholt ne m'a fourni aucune observation intéressante. Je ne vis presque que des landes incultes, de longues et vastes bruyères qu'on pèle çà et là et qu'on creuse pour en faire des tourbes de chauffage, quelques maisons pauvres comme le terrain et à de grandes distances les unes des autres : pour tout bois, des fossés couverts de bouleaux, d'aunes, de chênes rabougris, de pins et de sapins en buisson. Pas un arbre à fruit, si ce n'est la ronce, qui s'étendait mollement sur les arbustes, ses voisins, et offrant au voyageur piéton les plus belles grappes de ses mûres champêtres. Malheureusement, elles n'étaient encore que vermeilles. J'en suçai

1. L'auteur oublie ici que l'exil du clergé était ordonné par la loi du 26 août 1792, et, par conséquent, obligatoire. Où était donc, sinon aux yeux des persécuteurs à outrance, « la faute punissable ? »

pourtant quelques-unes pour me désaltérer. On rencontre de temps en temps des morceaux de terre dont l'industrie cultivatrice pourrait tirer un grand parti, et, depuis, je me suis assuré qu'elle est enchaînée là comme en beaucoup d'autres lieux de la Westphalie, par des causes morales qu'il serait difficile et peut-être peu utile de détruire. J'en parlerai ailleurs.

Une petite aventure que j'eus sur la route de Doesbourg à Bocholt mérite, plus que beaucoup d'autres choses que je n'omets pas, que l'on en fasse mention ici.

Le jour finissait. En avant de notre charrette d'une bonne lieue, il m'en fallait faire encore une pour arriver à ce Bocholt après lequel nous soupirions. Ma compagnie ne pouvait gagner ce gîte qu'en voyageant assez avant dans la nuit. Je crus lui rendre et lui rendis en effet un service essentiel en lui retenant un logement, si la chose était possible, dans un assez joli village où je me trouvais à ce moment de la journée; mais il fallait que quelqu'un avec qui je pusse parler me guidât dans mes recherches. Je fis entendre à un jeune homme de quinze à seize ans que je le priais de m'indiquer la demeure du pasteur. Sans doute il devait être protestant : celui de Doesbourg m'avait appris à n'être point effrayé de cette qualité quand j'aurais à réclamer la bienfaisance de ceux à qui elle appartient. Il sait le latin, me disais-je, et nous nous comprendrons. Un mot de mon conducteur changea ce plan en un autre. En passant devant une maison d'assez belle apparence, il me dit en me la montrant de la main : *catholique;* c'était me dire que cette maison était habitée par des chrétiens de la communion romaine. Je me déterminai sur-le-champ à y frapper. La porte s'ouvre. Paraît une demoiselle dans la première adolescence, simplement mise, mais telle qu'on l'aurait prise pour modèle, si l'on

eût voulu peindre en costume hollandais la sainte Vierge avant son mariage. Je lui demandai si, chez elle, quelqu'un parlait français. — Mes parents et moi, me répondit-elle. — Alors, je la priai de m'introduire auprès de ses parents, qui me reçurent civilement. Je leur exposai le motif de ma visite : qu'il me fallait un logement pour cinq ou six personnes qui allaient arriver et qui repartaient le lendemain ; que je les priais de m'en indiquer un, et nous paierions ce qui serait raisonnable, mais cela seulement, notre position nous faisant de l'économie le devoir le plus rigoureux. Pour terminer cette partie de ma narration, je dirai que nous fûmes servis à souhait. Depuis que nous voyagions nous n'avions été nulle part aussi bien, aussi proprement ni à aussi bon marché. Je reviens à la maison.

Dans le cours de la conversation, on me demanda de quel endroit de France je venais. — « De Rouen. — De « Rouen !.... me répéta le père avec émotion. Nous sommes « originaires de cette ville, et il serait possible que nous y « eussions encore des parents dans le commerce ! — Quel « est leur nom ? — Durand. — En effet, cette famille « est encore à Rouen, et y tient un rang honorable.... » J'entre dans quelques détails qui montrent à mes Hollandais que la famille dont je parlais était leur famille. J'ajoutai que le mari d'une de mes sœurs était parent des Durand de Rouen ; ils en conclurent qu'il était aussi le leur, que ma sœur était leur cousine, que moi j'étais leur cousin. Comme cette idée ne faisait de mal à personne, je la leur laissai. Le Durand hollandais était un marchand de vin en gros, puissamment riche, n'ayant d'héritière que la jeune fille dont j'ai parlé. Père, mère et enfant me firent les plus vives instances de me fixer chez eux. Je ne manquerai de rien. On ira au-devant tous mes besoins, de tous mes désirs, ma *petite-cousine* m'en priait avec une

ardeur inconcevable. « Vous m'apprendrez bien des choses « que je ne sais pas.... Vous nous direz la messe. Notre « missionnaire est vieux.... C'est moi qui touche l'orgue à « la chapelle.... Tous nos catholiques vous aimeront. » Si j'eusse été seul, indépendant, je n'aurais pas balancé à accepter cette proposition : elle m'offrait tous les avantages que je pouvais désirer. Mais j'avais des liens qu'il ne m'était pas permis de rompre; et il n'était pas dans mon caractère d'en avoir la volonté. Je remerciai avec attendrissement, et expliquai mes raisons. L'envie de me retenir fit qu'on eut de la peine à les trouver bonnes. On céda pourtant. On m'accorda ma *petite-cousine* (je la demandai sous cette dénomination) pour souper avec moi et nos dames, dont elle fut parfaitement bien accueillie, et à qui elle servit d'interprète, ainsi qu'à nous tous. Le lendemain encore elle partagea notre déjeuner. J'allai prendre congé de nos parents. Toute la famille m'embrassa, et exigea de moi la promesse de m'y associer, si jamais les événements me rendaient la liberté de le faire. Je ne sais ce qui en sera par la suite ; mais je garde un bien tendre souvenir de la famille hollandaise Durand.

Je n'eus à Bocholt que le temps d'y beaucoup souffrir. Peu d'observations personnelles et quelques ouï-dire. La ville est affreuse, d'une malpropreté excessive, rien n'y est beau, et si la charité ne me le défendait pas, je dirais peut-être que rien n'y est bon : ce qui pourtant ne signifierait autre chose sinon que s'il y a du bien à en dire, il n'est pas parvenu à ma connaissance. Bocholt a une église paroissiale dont le vaisseau mériterait d'être placé ailleurs, mais dont les ornements sont d'une laideur amère. Je ne connais point en France d'église de campagne dont les tableaux et les statues ne soient du Rubens en comparaison des tableaux et des statues du temple de Bocholt. Les

douze apôtres, en possession chacun d'un pilier, font peur, et si ce qu'on dit des regards n'est pas une fable, une Bocholtienne doit s'abstenir de les considérer, à moins qu'elle ne soit bien sûre de son état, ou qu'elle ne compte pour rien que son fruit fût maculé d'une grimace. Après tout, *ab assuetis non fit passio ;* ce qu'on voit tous les jours ne frappe plus. — Voilà sans doute pourquoi les figures de Bocholt sont régulières, quoique celles de ses apôtres et de ses saints soient toutes de travers. Je remarquai, au bas de l'église, un baptistère en pierre, lequel me parut de la plus haute antiquité, par sa forme et le genre de sa dégradation : je croirais volontiers qu'il exista aux premiers moments de la religion chrétienne dans le pays. On sait qu'avant Charlemagne, la Westphalie était toute païenne, et que le prince y fit connaître et adorer le nom de Jésus. Aussi, le peuple de ces contrées est-il encore dévot à la manière du xe siècle : manière qui, sauf quelques abus qu'on pourrait corriger, ou qui ne sont pas dangereux, en vaut bien une autre pour le salut.

On me dit qu'il y avait plusieurs couvents à Bocholt, et deux de ces chapitres de chanoinesses, si communes et si politiquement utiles en Allemagne. Ceux dont je parle sont comme la lisière de ce genre d'établissements et fort différents du reste de l'étoffe. Dans l'un, la noblesse du côté paternel suffit pour y avoir une prébende ; dans l'autre, on peut être pleinement roturier : je crois même que la noblesse est un titre d'exclusion. Aussi, nos chanoinesses de seize, trente-deux ou soixante-quatre quartiers ne parlent-elles de ces compagnes qu'avec une espèce de dédain, presque offensées qu'on leur donne un nom semblable à celui qu'elles portent.

Notre bourse ne trouva à Bocholt qu'une pitié de corsaires. On nous faisait payer horriblement cher pour ne

nous donner que peu de chose. Pendant huit jours que nous y passâmes dans une maison bourgeoise, nous n'eûmes qu'un bon repas, le premier. Les suivants furent immangeables. Pour comble de malheur, les paysans refusaient de marcher, si l'on n'accordait pas à leur insatiable cupidité tout l'argent qu'elle voulait. Nous eûmes enfin une charrette attelée de trois chevaux pour nos bagages, et une petite d'un cheval seulement pour les femmes, dont quelques-unes aimèrent mieux cheminer à pied. Dans un temps ordinaire et dans un pays où l'argent est rare, vingt ou vingt-cinq francs eussent bien récompensé les peines de nos voituriers : la course n'était que de huit lieues, et les travaux ou avaient cessé à la campagne, ou ne pressaient plus ; mais tout le monde mettait à profit l'occasion et nos malheurs. Il fallut que nous donnassions quarante-cinq florins, quelques sols de moins que cent livres de notre monnaie. Au demeurant, nos conducteurs étaient de bons humains, honnêtes surtout, de belle humeur et complaisants. Comme ce point de *bonnes façons* n'était point entré dans notre marché, ils méritent ce mot d'éloge.

A une lieue de Bocholt, on s'aperçut qu'il y avait de la mésintelligence dans l'une des deux roues qui traînaient notre bagage : les rais commençaient à quitter le moyeu : cent pas plus loin, le désastreux accident pouvait avoir lieu. Heureusement que non loin de l'endroit où nous étions, on aperçut une métairie ou ferme en servage. On y courut. Le fermier prêta une autre charrette. La fermière emmena chez elle toute notre compagnie, qu'elle réchauffa à un feu de bon bois de hêtre : je n'en n'avais pas vu brûler depuis ma déportation. Supposant très raisonnablement qu'on pouvait avoir faim comme on avait froid, la ménagère présenta aux voyageurs du lait, des œufs et du

pain noir. Cependant, il pleuvait à verse. Nos meubles, tout notre avoir, étaient déchargés au milieu du chemin. Et voilà que paraissent tout à coup, venant par la même voie que nous allions, sept à huit cents *carmagnols* (c'est le nom qu'on donne ici aux soldats de la République), prisonniers de guerre, conduits par un piquet de cavalerie autrichienne. La rencontre n'était pas plaisante; aussi nous attendions-nous à une avanie qui pouvait se terminer par le pillage général de nos effets, que le détachement impérial aurait aussi volontiers partagés que défendus : car, en pareil cas, on pille sans distinction d'amis ou d'ennemis. Nous fûmes agréablement trompés ; peut-être ne nous prit-on pas pour ce que nous étions. Les Allemands nous saluèrent de leur *gut Morgen* (bon matin), et les Français, sans nous regarder, sautèrent par-dessus nos malles, nos lits, etc., ne se plaignant même pas que nous leur barrions le chemin, et courant à cette espèce d'assaut, au pas de charge, comme ils le disaient, en jurant très énergiquement.

Tirés de ce danger, et notre bagage remis en ordre, nous gagnâmes la ville de Borken, où nous couchâmes ; nous avions fait trois lieues dans notre journée : échantillon de la diligence allemande. Borken est très petite. Elle fut forte autrefois, puisque, dans les poésies latines du pays, elle est honorée de l'épithète *fortissima*. A la voir, on ne s'en douterait pas. Elle est située à l'extrémité d'une plaine superbe. Jamais je n'ai aperçu de plus bel horizon circulaire. Dans tous les points de cette vaste circonférence, l'œil voit le ciel s'abaisser, chercher la terre qui s'élève au-devant de lui et la toucher.

C'était à *Coesfeld* (le champ des vaches), distant de Borken de cinq heures (pour me servir de l'expression ordinaire dans cette partie de l'Allemagne et employée

dans le même sens que nous dirions *cinq lieues*, l'heure désignant l'espace que parcourt en soixante minutes un homme de pied qui marche bien et ne s'arrête pas), c'est, dis-je, à Coesfeld que nous allions dans le dessein de nous y fixer. Le magistrat ne faisait aucune difficulté d'y admettre nos semblables, pourvu qu'ils eussent des moyens personnels pour subsister : les secours s'y réduisaient à peu de chose, comme on le verra plus bas.

Mais pourquoi cherchions-nous de préférence ce Coesfeld, dont la laideur et la pauvreté sont réellement extrêmes? Je ne me donnerais pas la peine de l'écrire, si ce n'est qu'on en peut extraire une nouvelle preuve de cette vérité, que les livres les plus estimés trompent quelquefois grossièrement sur des faits capitaux. Nous le cherchions, parce que le Dictionnaire géographique de Vosgien, consulté par nos dames, leur avait appris que Coesfeld était une ville « grande, belle et forte [1]. » *Grande*, disaient-elles; par conséquent, en cas de besoin, on peut espérer d'y trouver des ressources. Elles s'imaginaient en particulier qu'elles y vendraient aisément leurs petits ouvrages, sur quoi elles fondaient leur cuisine, pour le temps où les bourses seraient vides. *Belle*, par conséquent habitée par des gens *comme il faut*. Ainsi, de la société, des connaissances utiles et de la propreté, tout ce que peuvent considérer sans dégoût des yeux accoutumés aux tentures de soie et aux lambris dorés. Enfin *forte*, et par conséquent à l'abri d'un coup de main. On devait y dormir en paix, avec sécurité. Sans doute, il y avait une bonne garnison. On était sûr que si l'ennemi venait pen-

1. Ce dictionnaire parut pour la première fois en 1747; le succès s'en est soutenu jusque dans la première moitié de ce siècle. L'édition de 1813 porte seulement : « Coesfeld, ville forte (Lippe), proche le Berkel, à 9 l. O. de Münster, 12 l. S. de Gronau. »

dant la nuit, il coucherait dehors, et que, le jour venu, on aurait le temps de lui céder la place avant qu'il la prît.

Si Vosgien eût dit vrai, ces spéculations n'étaient pas mauvaises ; mais cet écrivain, compilateur, copiste, jugeant de l'état actuel d'une ville par son état d'il y a cent ans, s'était trompé grossièrement et nous trompa de même. Le *grand* Coesfeld n'a que deux petites paroisses, qui ne sont quelque chose que par les campagnes qui en dépendent plusieurs lieues à la ronde. Sa population n'excède pas douze à quinze cents âmes, et un bon marcheur le parcourra tout entier et dans tous les sens en moins d'une demi-heure. Le *beau* Coesfeld n'a pas vingt maisons supportables. Les cabinets d'aisances déchargent leurs immondices dans les rues, dont souvent elles obstruent les couloirs. Des monceaux de fumier s'élèvent à toutes les portes, chaque famille ayant sa vache, son cochon et ses poules. Au moment que j'écris, le pavé de cette ville vient d'être relevé et fait à neuf, et on me le doit : car c'est moi qui, devenu l'ami du bourgmestre, l'excitai à cette grande entreprise, en la peignant comme un monument qui immortaliserait son consulat. Quand j'arrivai, une rue ressemblait à un escalier : on montait un pas, on descendait l'autre. A côté d'un bloc rond et voûté était une pyramide ou un trou, celui-ci si profond, celle-là si haute, qu'on avait toutes les peines du monde à placer son second pied, quand le premier avait pris poste. Mais, je le dois dire, ce pavé, si maussade dans son ensemble, était et est encore magnifique dans ses éléments. Que je l'ai admiré de fois, lorsqu'un orage en avait lavé la superficie et que cette espèce de vernis passager en faisait ressortir les veines et les couleurs ! Les cailloux dont il se compose sont du poli le plus parfait. Ceux qu'on nomme cailloux d'Égypte, et dont j'ai vu quelques-uns dans le

cabinet de nos amateurs d'histoire naturelle, ne les surpassent pas, même après avoir été frottés et refrottés, durant des années, par le propriétaire. Ce sont de vrais échantillons de tous les marbres imaginables. Quand il a plu, je ne marche que les yeux baissés, tant j'aime à considérer ces raretés que les eaux ont *roulées*.... Mais d'où? C'est ce qu'il est impossible de conjecturer. Mon admiration a éveillé celle des Coesfeldiens, et le bourgmestre a saisi cette occasion pour faire disparaître les fumiers de toutes les rues. La ville est plus propre et plus saine. Elle a recueilli ce double avantage de l'hospitalité qu'elle nous a donnée.

Pour en finir, le *fort* Coesfeld n'a que des lambeaux de murailles que les pauvres détruisent brique à brique; quelques tours à moitié tombées qu'habitent des oiseaux de proie; des fossés convertis en jardins, où croissent de bons légumes; des portes si délabrées qu'avec un peu d'effort on se glisse dessous ou à travers; d'ailleurs, si peu utiles, que tout ce qui n'est pas charrette peut passer par les brèches de la circonférence. A côté de la ville se voient les ruines de la citadelle, que construisit, au milieu d'une belle et vaste prairie, un prince-évêque, guerrier fameux, au temps de Louis XIV. Elle n'a maintenant pour garnison qu'une soixantaine de vaches qui, moyennant la somme de douze francs par tête, ont droit, pendant huit mois de l'année, de paître l'herbe qui croît dans son enceinte et de s'abriter sous ses décombres.

Nous fûmes étrangement surpris en entrant dans la misérable cité que le Dictionnaire nous avait si mal à propos préconisée. Nos dames éprouvèrent une affliction qui alla jusqu'aux larmes : c'était leur choix qui nous avait conduits à Coesfeld, ou plutôt c'était là que Dieu avait marqué le terme de leurs courses et de leurs vies. Pour

mourir, le lieu était aussi bon qu'un autre : quoi qu'il en soit, nous prîmes le parti d'y demeurer. Où courir encore? Münster était plein. L'hiver approchait, bientôt les chemins deviendraient impraticables, et les paysans seraient partout aussi avides de notre argent que nous en devions être économes. De plus, on nous assurait que les autres villes du pays valaient encore moins que celle où nous étions. Aussi dîmes-nous : attendons au printemps, nous aurons beaucoup de ces nuits qui portent conseil, et quand le rossignol aura chanté, que l'hirondelle sera venue, nous nous déterminerons ou à pousser plus loin, si nous sommes trop mal, ou à rester, si notre existence devient supportable par l'habitude.

On conçoit aisément que, dans un lieu aussi petit, aussi chétif, que le Coesfeld du pays de Münster, où j'ai passé sept ans, ma vie fut très monotone, mes observations rares et de peu d'importance. Aussi n'aurais-je presque rien à dire si ce qui se passait en France n'eût réagi fortement sur nous, émigrés et déportés, et causé parmi nos gens à systèmes et à passions des troubles assez considérables pour être remarqués. Mais qu'on me le pardonne : je ne suivrai, en racontant, ni l'ordre des temps ni celui des matières ; le grave se trouvera à côté du plaisant ; bref, une bigarrure, un décousu qui peut-être fatiguera moins que la symétrie dont j'aurais pu orner ma narration.

Croyant que la ville, terme de notre voyage, était riche en population, que beaucoup de fugitifs de notre espèce nous y auraient précédés, et en conséquence, que les logements y seraient rares, j'avais été envoyé en avant pour en trouver et en arrêter un. Mon ministre luthérien de Doesbourg m'avait donné une lettre pour un médecin, son ami, établi à Coesfeld. Je trouvai ce docteur à table,

chez un apothicaire où il était en pension.... « Pourquoi nous parler de cette minutie ?.... » Mon cher lecteur, je la place ici comme mémorial, elle me rappellera, quand j'y jetterai les yeux, que je vous dois un bon article sur les apothicaires et les médecins de Westphalie. Le docteur G., joli comme un Français et froid comme un Allemand, ayant terminé son dîner, qu'il n'abrégea pas, sortit avec moi, et me remit aux mains d'un procureur. Le procureur me conduisit chez un marchand en boutique, qui avait, me dit le légiste, une maison à louer, et qu'il honora du nom de *ædes momentosas*. (Nous communiquions en latin.) En effet, la maison était vaste, mais nue, humide, à une mauvaise exposition. — « Combien par semaine, la moitié de « ces appartements, *Herr ?* — Trois rixdales » (douze francs de France). — Je me récriai. J'offris la moitié de la somme. Je montai jusqu'aux deux tiers, et toujours *née*, un *non* sec, en plat allemand, de la part du dur Westphalien. Pour ne pas coucher dehors, il fallut conclure, et accorder le prix demandé par l'avarice sans miséricorde. Deux jours après, une famille brabançonne prit le reste du logement, aussi pour douze francs : de sorte que notre Arabe tirait de sa triste maison, sur le pied de cinquante louis par an, sans le jardin, qu'il se réservait. Et vous comprendrez jusqu'où allait l'iniquité de cette location, si je vous dis que la plus belle maison de la ville, le jardin demeurant au locataire, article capital dans un endroit où l'on ne trouve pas un légume à acheter, n'aurait pas été annuellement louée plus de deux cents francs. Le prix énorme exigé par notre propriétaire fit bientôt la nouvelle de toute la ville. Les honnêtes gens en témoignèrent leur indignation, et confirmèrent le nom d'*Arabe*, que j'avais imposé à cette créature sordidement intéressée et sans pitié. Mais, insensiblement, ce nom se changea en

celui de *juif*, plus connu et plus avilissant en Allemagne. Il est demeuré à l'homme. J'entends encore dire *le juif un tel*, quand on parle de lui. Au reste, sa cupidité fit un mauvais calcul. A peine entrés dans ce gîte malencontreux, nous cherchâmes à le quitter, et nous réussîmes. Les Brabançons nous imitèrent. La malédiction tomba sur la maison. Personne n'en voulut. Elle est restée vacante pendant plusieurs années. Elle le serait encore si un étranger n'était pas venu la prendre, et si le *juif* ne s'était pas contenté pour l'année, le jardin faisant partie de la location, du prix qu'il n'avait pas rougi de nous extorquer pour deux ou trois semaines, sans le jardin.

Le jour même de notre arrivée à Coesfeld, nous reçûmes la visite d'un ecclésiastique français qui y demeurait avec beaucoup d'autres. Il nous parla d'un antique château, à une lieue de la ville. Il y avait longtemps que personne ne l'habitait. « Je pense, nous dit-il, que « vous pourriez facilement l'obtenir du seigneur proprié- « taire, et vous y établir commodément. » Cette ouverture nous fut agréable pour plusieurs raisons ; entre autres, elle nous rappelait le souvenir bien doux de notre séjour à Hère, dans les prisons de Saint-Servais (*supra*, p. 166). Le prêtre nous conduisit chez le receveur de Son Excellence. Cet honnête homme jugea que la chose était faisable, mais ne se crut pas autorisé à la faire. « Qu'un de vous aille à « Münster ; je lui donnerai une lettre de recommandation ; « et je présume que d'après mes observations, M. le *grand* « *maréchal* sera très aise de vous obliger. » L'ambassade me regardait, la lettre me fut promise pour le lendemain. On destina le lendemain à la visite du château. Les dames s'en rapportant aux hommes de la société, nous partîmes, l'ecclésiastique entremetteur, M. l'abbé de Saint-Gervais et moi, munis par le receveur de toutes

les clefs nécessaires, et d'un billet pour le jardinier, faisant les fonctions de concierge.

Oh non ! jamais rien d'aussi délabré n'a frappé mes yeux que le château de L., appartenant à Son Excellence le grand maréchal de la principauté de Münster. Presque partout les vitres étaient brisées.... Mais procédons régulièrement et essayons une description. Un vaste fossé qu'on nous assura être rempli de poissons, et où je ne vis que des grenouilles, entourait l'immense édifice, qui n'avait qu'une cour, beaucoup moins grande que lui. Jadis on y accédait par un pont-levis, auquel a succédé un pont immobile de planches mal jointes, couvertes de mousse et de pièces, et qui, en vingt endroits, menaçaient de céder à la pression d'un pied tant soit peu lourd. Nous pesions peu, et en choisissant de notre mieux les planches les plus solides nous parvînmes sans accident à la première porte de cette noble prison. Elle opposa mille difficultés à l'envie que nous avions de l'ouvrir promptement et de nous introduire. La clef, à force de vieillir, avait perdu une partie de ses dents, et la serrure radotait. Mais enfin, un heureux hasard produisit la rencontre des engrenures, et la porte, qui n'était plus d'aplomb, recula, non sans nous effrayer par la rapidité de sa retraite et le grincement de ses gonds rouillés. Nous voilà dans la petite cour, carrée et pleine d'herbes qui nous venaient aux genoux. Nous avions, en face, le château, bâti à plusieurs étages, que couronnait un donjon, espèce d'observatoire, d'où le *nain*, au temps de la chevalerie errante, et la sentinelle, au temps plus réel des guerres féodales, annonçaient aux dames et aux guerriers ce qui paraissait dans la campagne. A gauche, une chapelle ; à droite, des écuries : ces deux ailes tombaient perpendiculairement sur le corps du logis, moins élevées que lui d'un étage. Tout

était construit en belles pierres de taille, en assez bon état, quoique le temps et la gelée n'eussent pas toujours respecté leur intégrité. Nous montâmes avec peine et précaution le perron, composé de marches vacillantes et fracassées. La porte du vestibule opposa quelque résistance à nos efforts; mais nous l'emportâmes, et par cette ouverture, tout nous fut ouvert. Rien dans l'intérieur n'était fermé. Nous parcourûmes donc très librement des salles immenses, des chambres et des cabinets en assez grand nombre pour loger cinquante personnes, et d'une capacité gigantesque. Nous montâmes, nous descendîmes par une demi-douzaine d'escaliers de dégagement : l'escalier de cérémonie n'était guère praticable. Nous passâmes dans la chapelle, édifice vraiment beau, mais dont les pigeons avaient fait un colombier depuis que Dieu n'y était plus servi. Nous n'oubliâmes pas les cuisines. Elles étaient sous terre, au niveau des fossés, et l'on pouvait puiser l'eau par les fenêtres. Bref, nous visitâmes tout : et tout, nous le trouvâmes d'une vétusté, d'un désordre, d'un caduc vraiment indescriptibles. Mais je dois en convenir, la distribution intérieure était parfaitement bien entendue, elle aurait fait honneur à un architecte de Paris ; et à travers cette décadence universelle, on entrevoyait du grand, du magnifique. Charlemagne ou Witikind auraient pu habiter ce palais. Peut-être remontait-il au temps où les Germains avaient des proportions surhumaines. Les manteaux des cheminées étaient à huit ou dix pieds d'élévation, soutenus par des colonnes de marbre. Nous vîmes des bois de lit où six personnes auraient couché ensemble, sans se toucher; des fauteuils où trois personnes se seraient assises. Il en était de même du reste. On aurait eu besoin d'une échelle pour atteindre aux tablettes supérieures des armoires, adroitement pratiquées dans l'épais-

seur des murailles, qui auraient bravé le canon. Je ne dis rien de l'extérieur : à peine eûmes-nous le loisir d'y jeter un coup d'œil. Les jardins nous parurent grands, mal tenus ; les avenues belles, mais entièrement négligées ; des massifs de bois, d'arbres plus que séculaires, sous lesquels le soleil ne devait jamais pénétrer....

Au retour, nous fîmes notre rapport à Mme la marquise de.... et à Mlle de B., sa fille. Quoique la perspective d'un hiver de Westphalie, dans une pareille solitude, effrayât beaucoup leur imagination, des vues d'économie, vertu de première nécessité dans notre situation, les amenèrent pas à pas à donner leur consentement pour notre translation dans le vieux château de L. Je partis pour Münster avec une lettre de recommandation.

Son Excellence me reçut très gracieusement. « Nous ferons à nos frais, lui dis-je, les réparations sans lesquelles « la partie de votre château que nous nous proposons « d'occuper ne serait pas habitable.... Nous nettoierons la « chapelle, et nous l'ornerons décemment.... — C'est assez, « me répondit l'homme de cour en m'interrompant ; reve- « nez ce soir, je vous donnerai une lettre pour mon rece- « veur : elle contiendra mes intentions, et comptez qu'il « s'y conformera. » Ainsi dit, ainsi fait. Expédié, je retourne à Coesfeld, me réjouissant sur la route et peut-être un peu vain du succès de ma négociation, où pourtant j'étais forcé de convenir avec moi-même que je n'avais guère mis du mien. Mais l'amour-propre profite mal des bonnes réflexions que l'humilité et la vérité lui suggèrent. Je remets la lettre de l'Excellence à l'honnête receveur, qui, une heure après, se présente chez nous : « Vous allez « être bien surpris, nous dit-il en branlant la tête d'un air « mécontent, M. le grand maréchal vous accorde son châ- « teau de L., pour autant de temps qu'il vous plaira, sous

« la condition des menues réparations que vous avez « offertes. Vous pourrez même pêcher ou faire pêcher « dans les fossés pour votre usage, et vous servir du bois « mort que vous ferez ramasser dans les avenues : mais « il exige qu'aux réparations promises vous joigniez « quatre couronnes (*un louis*) de location par semaine. » A ce propos, je demeurai muet d'étonnement, et sautai sur ma chaise d'indignation. M. de Saint-Gervais se contenta de hausser les épaules. La plus jeune de nos dames sourit. La mère prit la parole et dit avec autant de dignité que de tranquillité : « Vous croirez facilement, Monsieur, « que si nous avions le moyen et la volonté de nous loger « sur le pied de cinquante louis par an, nous chercherions « et n'aurions pas de peine à trouver un logement plus « commode et plus agréable que le château de M. le grand « maréchal. Veuillez lui faire nos remerciements, nous « nous tournerons d'un autre côté. — Je sens comme « vous, reprit l'agent de Son Excellence, que la proposi- « tion qu'on vous fait n'est pas raisonnable. M. le baron « vous croit riches et veut profiter de l'occasion. — Pour « faire payer, m'écriai-je, douze cents francs par an ce « qu'on paierait déjà trop en le rendant logeable et en y « logeant.... » Le receveur avoua de nouveau que la proposition était révoltante, que M. le baron devait regarder comme un heureux événement pour son château qu'on voulût bien l'habiter tel qu'il était...., et là-dessus il nous quitta, promettant d'écrire de la bonne manière au maréchal, par la poste du jour suivant. Nous le priâmes de n'en rien faire, parce que c'était une affaire finie. Il écrivit pourtant, et, au bout de trois jours, il nous apporta une lettre du maréchal qui nous donnait son château pour rien. Il y aurait ajouté un louis par semaine que nous n'en voulions plus. Nous le déclarâmes franchement au

receveur, qui parut applaudir à notre délicatesse et qui, depuis, s'est toujours montré notre ami.

Cependant, il fallait nous tirer des pattes du juif à douze francs la semaine. Un ménage nous offrit la moitié de la maison dont il venait d'hériter et dans laquelle il était établi. Le prix qu'on nous demanda était raisonnable : le marché fut conclu. Hélas ! nous étions loin de penser que la mort nous attendait dans ce nouveau gîte ! En y entrant, nous aperçûmes bien des traces de scellés sur les portes et sur les armoires, mais nous n'y fîmes pas grande attention. N'est-il pas ordinaire que les vivants remplacent les morts ? Et d'ailleurs, quand on ne sait que le français, comment questionner des gens qui ne savent que l'allemand ? Peut-être qu'un langage commun entre nos hôtes et nous nous eût sauvés de l'affreux malheur qui nous menaçait. On nous eût appris que la dysenterie régnait dans la ville et dans les campagnes ; que, chaque jour, la terre s'ouvrait plusieurs fois pour recevoir dans son sein les victimes de l'épidémie ; que, dans les appartements que nous allions occuper, la vilaine et cruelle maladie avait tout récemment exercé ses ravages et que l'incurie westphalienne n'avait pris aucune précaution contre les miasmes que la contagion y avait sans doute laissés. Alors nous aurions veillé sur nous et défendu notre vie. Mais la Providence en avait autrement ordonné. Au bout de quelques jours, le mal nous attaqua ; sur sept personnes que nous étions, cinq furent frappées presque au même instant : les deux dames, les deux ecclésiastiques et une vieille femme de chambre. Le respectable abbé de Saint-Gervais en fut quitte pour la peur. Son tempérament sec servit d'antidote au poison de la maladie, laquelle, voyant qu'il n'y avait rien à faire sur un pareil sujet, se retira brusquement. Elle fut plus heureuse auprès de la

plus âgée de nos dames, qui refusa tous les remèdes et mourut; plus heureuse auprès de la jeune, qui prit tous les remèdes qu'on voulut lui donner et mourut. A trois ou quatre jours de distance, la mère et la fille terminèrent dans des souffrances indicibles et presque dans la misère, mais avec un courage héroïque et la plus admirable résignation, une vie dont la meilleure partie s'était écoulée dans la splendeur et l'opulence d'un rang distingué. Leur mort fut chrétienne, et, sous ce point de vue, une insigne faveur de la bonté de Dieu, mais sous un autre point de vue encore. Les dames étaient à la veille de n'avoir plus aucune espèce de ressource que la charité publique, et cet état d'indigence absolue aurait duré sept à huit ans. Ne valait-il pas mieux, puisque enfin il faut mourir, qu'une mort prématurée les arrêtât au bord de cet épouvantable avenir?

Quant à moi, je vis la mort d'aussi près qu'il est possible sans mourir. Oh! que je souffris! Oh! combien de fois je demandai à mes barbares compatriotes, qui ne m'entendaient pas, mais dont les fantômes, créés par une fièvre ardente, erraient en quelque sorte autour de ma couche, quel mal je leur avais fait pour me contraindre à une mort si douloureuse! Voyez-moi, âmes sensibles, au commencement d'un hiver déjà rigoureux, dans une petite chambre humide, dans un mauvais lit trop court d'un demi-pied, sans feu, obligé de me relever trente et quarante fois par nuit; obligé de me traîner, au moins une fois par jour, au lit de l'une des deux mourantes, pour consoler, si je le pouvais, ses derniers moments, et la disposer au grand voyage; pour servir d'interprète au médecin qui nous visitait; du reste, habituellement seul, manquant de toutes les petites douceurs que la plus stricte médiocrité se procure, quand l'existence est en péril....

Voilà ma situation pendant trois semaines que durèrent la maladie et le danger.

La convalescence fut de deux mois. En moyens restaurateurs, je n'eus que quelques bouteilles de vieux vin que m'envoya par compassion toute une baronnie brabançonne, fugitive comme nous, mais mieux pourvue et d'une piété exemplaire. Son nom était *Ernest* [1]; elle habitait, avant sa fuite, à Tongres ou aux environs. Jamais elle ne saura que je l'ai ici nommée; mais, quand elle le saurait, m'en voudrait-elle d'avoir été reconnaissant?

1. Nom de fantaisie, sans doute.

CHAPITRE XXVI

LA VIE A COESFELD

L'hiver de 1794-1795. — M. Baston fait du tricot et répand autour de lui la connaissance et les produits de cette industrie. — La vieille marquise et la jeune comtesse. — La *Baronnie* des Pays-Bas. — Nombre d'émigrés fuient à l'approche des troupes françaises. — M. Baston n'imite pas ses compatriotes et se décide à rester à Coesfeld. — L'inondation. — Réflexions sur la paix dont jouit le pays et sur le roi de Prusse. — Description de Coesfeld. — Les Hofs. — Le café. — Le tabac. — Le gin. — Les aliments : le pain, la viande, les jambons de Westphalie, les porcs, le gibier, les grives, le poisson. — Les vêtements : la mode chez les hommes et chez les femmes.

On se souviendra longtemps, et, je crois, par toute l'Europe, de l'hiver qui commença en 1794 et se prolongea si avant; de cet hiver qui fit connaître à la France tous les maux d'une famine presque générale, tandis qu'elle s'élevait au comble des prospérités guerrières; de cet hiver qui culbuta le stathoudérat et l'ancienne république de Hollande, en affermissant le Rhin sous les pieds et le canon des troupes révolutionnaires; de cet hiver qui, durant quatre mois, ne fut qu'une neige et une glace continuelles. La mémoire de nos Coesfeldiens ne leur en rappelait pas un seul qui pût lui être comparé, quoique les hivers, en Westphalie, aient un caractère d'âpreté et de dureté rarement observé dans les pays placés sous la même latitude.

Je le passai bien tristement et bien péniblement, ce cruel hiver, n'ayant pour me réchauffer par intervalles qu'une cheminée commune, où, à la rigueur, on rôtissait par devant, et où, pareillement à la rigueur, on gelait par derrière. De cette nécessité d'être toujours ensemble et de ne pouvoir vaquer à rien de sérieux, pas même rêver à son aise, naquit le besoin d'occuper ses mains à quelque travail, de faire œuvre de ses dix doigts. Le tricot, pour mille raisons meilleures les unes que les autres, obtint la préférence. J'en avais commencé l'apprentissage en Angleterre pendant l'hiver de 1792. Je m'y livrai avec ardeur, mais non en tâtonnant comme les femmes. Mes mesures étaient géométriques : j'y employais la règle et le compas, le calcul algébrique. C'est de cette manière qu'Archimède aurait tricoté, après la prise de Syracuse. Bientôt, ma réputation m'attira des disciples, dont plusieurs, que j'avais autrefois formés aux sciences ecclésiastiques, trouvèrent (et moi avec eux) extrêmement plaisant que je leur apprisse, loin de notre patrie, à manier habilement des broches de fer et de la laine. Les gens du pays entendirent parler du phénomène qui se laissait voir au milieu d'eux. La multitude ne faisait que des bas, et sans goût : c'était le *nec plus ultra*. Comme ils admirèrent, quand ils eurent sous les yeux des camisoles, des vestes, des chemises, des bonnets, des gants, des culottes tout d'un morceau, taillés avec autant d'exactitude que si les ciseaux du plus habile tailleur les eussent coupées en plein drap, et généralement tout ce qui sert à couvrir la seule espèce animale qui soit ou se croie nue! Avec quelle bonne foi, quelle aimable simplicité on exalta l'esprit des Français, capables de pareilles inventions! Nos plus beaux ouvrages allaient de maison en maison, appelés par la curiosité. On me demanda des modèles, en termes de l'art,

des patrons. J'y joignis quelques documents clairs, précis, des figures ornées d'*A* et de *B;* je mis les plus intelligents sur la voie des découvertes.... Ce bon petit coin de terre me devra une branche de talent utile ; mon exil lui aura servi à quelque chose, et moi j'aurai payé un acompte sur la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers lui. Là des générations futures diront peut-être : « C'est à un « prêtre français que nous sommes redevables de l'art « avec lequel nous savons combiner des mailles pour en « faire des ouvrages élégants. »

Ne vous hâtez pourtant pas de croire que mon atelier ait eu une approbation universelle. Quelques-uns de nos chers confrères, qui à journée ne faisaient rien, jugèrent que notre travail presque féminin ne convenait point à l'état dont nous étions décorés; mes disciples et moi, nous nous moquâmes d'eux comme ils se moquaient de nous, et, en dépit de leurs railleries, nous nous sauvâmes des peines de l'ennui et des dangers de l'oisiveté. Mais nos censeurs les plus distinctement prononcés furent les ecclésiastiques du pays, au moins pendant quelque temps. Ils criaient à la dégradation, en voyant nos mains sanctifiées s'occuper d'un travail mécanique. Nous avions beau leur remontrer que les apôtres, après leur vocation, étaient retournés à leur barque et à leurs filets, que saint Paul faisait des tentes, et qu'il voulait qu'on *travaillât* ou *qu'on ne mangeât pas*. Cet exemple ne valait pas le leur, et eux, quel autre délassement connaissaient-ils que la pipe, les gazettes, la cruche de bière et le flacon de vin? Fort bien, leur disions-nous, si nous avions de l'argent à dépenser en fumée, à échanger pour de mauvaises nouvelles, à boire quand, dans nos mœurs, il n'est plus décent que nous ayons soif; mais nous sommes pauvres.... Ils n'avaient garde d'ajouter : nous vous mettrons au pair, et n'en sou-

tenaient pas moins que nous devions abandonner notre vile occupation, pour user le temps à leur mode. Les canons de l'Église, dirigés contre leurs *Weinhaus*, honnêtes cabarets où tout le monde va pour son argent, auraient fait taire leurs mauvais propos; mais nous étions chez eux, et, personne ne nous ayant chargés de leurs défauts, nous les laissâmes dire sans les imiter.

Au commencement de notre séjour à Coesfeld, nous eûmes, avec le travail des mains, d'innocentes récréations, une petite société qui se rassemblait presque tous les jours, mais alternativement, chez deux dames françaises, une vieille marquise et une jeune comtesse, toutes deux dévotes, celle-ci aussi bonne que belle, sans ostentation, dérobant tant qu'elle pouvait sa piété aux yeux des hommes, désirant qu'elle ne fût connue que des anges, à qui l'aimable créature ressemblait, parlant peu, ne médisant jamais. Celle-là n'avait jamais été belle, et le temps ne lui avait pas donné ou laissé les restes de ce qu'il n'avait point eu à détruire; sévère dans ses censures, un peu aigre lors même qu'elle ne censurait pas, décidant de tout, s'occupant de la conduite des autres autant et plus que de la sienne, croyant devoir s'afficher pour le bon exemple; gouvernant avec un empire qu'elle s'imaginait être celui de la raison, et paraissant ne pas placer l'indulgence au rang des vertus faites pour elle. Il n'y eût eu ni paradis à espérer ni enfer à craindre, que la jeune comtesse aurait fait aimer la vertu. La vieille marquise aurait à peine réussi à la faire respecter. L'une ne nous permettait que des visites d'amitié; on anticipait volontiers de quelques minutes l'heure de la réunion, pour avoir le plaisir de passer un moment tête à tête avec elle; quand on était rassemblé, de petits jeux fort innocents et nullement coûteux se mêlaient à la conversation : le jeu de *la*

chasse, du *chevalier ;* c'est le jeu de *l'oie* sous une forme un peu plus noble. L'autre ne recevait jamais que le soir, en cérémonie. C'était à qui n'arriverait pas le premier, tant on appréhendait de se trouver seul avec elle. Toute la société devait pour ainsi dire s'arrondir en cercle, et elle s'en faisait le centre ; elle correspondait avec tous les points de cette circonférence, qui, à moins de lui déplaire, ne devaient correspondre qu'avec elle. A peine osait-on se parler à la dérobée. Mais un observateur taciturne trouvait à s'amuser et à s'instruire. On allait aussi, une fois la semaine, prendre le café chez la *Baronnie* des Pays-Bas, à qui je dus les restaurants de ma convalescence. On ne pouvait rien voir de meilleur que cette famille ; mais inutilement y aurait-on cherché autre chose que la bonté. Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que le clergé brabançon, qui abondait chez M. *Ernest*, ne nous voyait pas de trop bon œil, s'imaginant, je crois, que nous chassions sur ses terres, et que nous lui enlevions une partie de ses ressources ; en conséquence, nous battîmes en retraite, réduisant notre fréquentation à quelques visites de bienséance. On ne nous en fit point de reproches, ce qui prouva assez clairement que nous avions deviné.

Cette vie n'était pas sans douceur ; et si elle avait continué, notre exil aurait été de la moitié moins laid et moins pénible. Dieu, les Français et l'hiver (qu'on me pardonne cet assemblage) détruisirent tout à coup le frêle bonheur dont nous jouissions. Le froid arrêta le cours du Rhin. Les Français, que rien n'arrête, le passèrent en patinant. Nous apprîmes que déjà ils avaient laissé derrière eux le Wahal et le Leck, puis que toute la Hollande était envahie, puis encore que l'armée républicaine était en deçà de l'Yssel ; de sorte qu'entre elle et nous il n'y avait plus de rivière. Il n'y avait pas plus de

défenseurs. Les Autrichiens s'étaient repliés. On publiait que notre Coesfeld allait devenir avant-poste. Déjà le bruit des canons, des fusillades même arrivait jusqu'à nous. La peur, et quoi de plus naturel? s'empare de tous les Français expatriés. Pas un instant de délai. Laïques et ecclésiastiques, hommes et femmes, enfants, tout songe à la fuite. Mais quel temps, quels chemins! Et comment faire un long voyage quand on vit de charités ou de la plus stricte économie? On part cependant; chacun va de son côté et comme il peut. Et ne croyez pas que toute la terre nous fût ouverte pour reculer et choisir une position. Là, on ne nous recevait que pour vingt-quatre heures; ici, on accordait à peine la permission de coucher; ailleurs, on ne nous accordait même pas le passage : il fallait, par de longs détours, éviter ces terres closes que ceignait un cordon impitoyable, dont la consigne était de nous repousser sans miséricorde, comme si nous eussions porté dans nos sacs la peste ou la fièvre jaune, ou, ce qui effraie encore davantage, le *patriotisme*. On ne pouvait, sans une permission spéciale de Sa Majesté le roi de Prusse, s'établir dans les terres de son apanage. L'empereur nous fermait tous ses États. Nos pareils ne pénétraient que furtivement dans la Bavière. Une grande partie des petits souverains d'Allemagne, par goût ou par contrainte, suivaient l'exemple des hautes puissances. On frémit en pensant combien peu d'endroits restaient où nous pussions reposer notre tête; et par combien de fatigues, de dangers, de peines mortelles il fallait s'y rendre! Qu'il était amer, qu'il était déchirant de fuir ainsi des compatriotes à qui l'on n'a jamais fait de mal, qu'on aime encore!.... de les fuir dans la crainte qu'ils ne vous égorgent!

Nous eûmes, M. de Saint-Gervais et moi, je ne dirais pas la sagesse, si j'étais seul, mais le bonheur de ne pas

suivre le torrent qui se roulait hors du passage de Münster, sans savoir où il porterait ses flots épouvantés. Tantôt les voitures nous manquèrent, et tantôt nous manquâmes aux voitures. Nous restâmes enfin, et, quoique nous ne voulussions donner le ton à personne, sept ou huit prêtres français nous imitèrent. Cependant, les Français s'avancèrent si près de nous, que, de la campagne qui environne Coesfeld, nous entendions distinctement le feu des avant-postes. Cinq à six lieues, moins peut-être, nous séparaient du gros des troupes républicaines. Un jour, nous vîmes rapporter des morts et des blessés. Nous n'avions pour rempart que quelques bataillons impériaux, dont les bagages, en rétrogradant, nous donnaient l'exemple d'une retraite qu'il était, ce semble, de la plus insigne folie de différer. Nous avions pris la résolution inébranlable d'attendre et de braver l'événement. Un *je ne sais quoi* m'avertissait intérieurement que les républicains ne viendraient pas jusqu'à nous. Je le disais, et ma confiance en inspirait. D'ailleurs, s'ils viennent, il n'est pas impossible qu'ils nous épargnent, car, après tout, nous sommes où ils nous ont envoyés. Mettons les choses au pis : ils ne nous épargneront pas ; ils nous casseront la tête ; c'est bien vite fait. Au lieu qu'en partant, une longue et douloureuse agonie nous saisira sur des chemins impraticables et sans terme. Nous périrons de froid, de misère, le dégel nous engloutira. La chance de mourir en un clin d'œil vaut mieux que ces hasards à courir, outre, comme je l'ai dit, que nous avons deux chances pour vivre ; l'une, que l'ennemi ne vienne pas ; l'autre, qu'il soit humain. Dès que nous eûmes embrassé irrévocablement ce parti, qui n'avait d'imprudent que l'apparence, et qui nous mérita, parmi les Allemands, la réputation de gens courageux jusqu'au prodige, je jouis

d'une tranquillité profonde, d'un calme parfait, que l'événement nocturne dont je vais faire le récit n'eut pas même la force d'altérer.

A onze heures du soir (c'était dans la première quinzaine de février) je suis réveillé en sursaut par un grand bruit de gens qui vont, viennent, crient. Ce vacarme contrastait merveilleusement avec le silence ordinaire des nuits de Coesfeld. Insensiblement, le tumulte augmente. Vers une heure du matin, on entend le mugissement des bêtes à cornes, le hurlement des chiens. On frappe aux portes à coups redoublés.... Ce sont, me dis-je, les *patriotes* qui arrivent. Le paysan s'enfuit des champs ; il se réfugie dans la ville, emmenant avec lui ce qu'il peut de ses troupeaux ; il frappe aux portes pour qu'on lui donne le couvert.... Tel fut mon système sur cette agitation subite et ténébreuse. Mais que faire si je me lève ? Tâchons plutôt de nous rendormir jusqu'au jour, ce sera toujours autant de pris sur un malheur inévitable. Morphée secoua aussitôt le sommeil sur mes paupières ; il s'y établit avec tous les symptômes d'une parfaite sécurité. L'aurore annonçait le soleil depuis quelques moments lorsque je me réveillai. Tout était paisible. N'est-ce point que j'avais rêvé le tintamarre de la nuit ? Non. A la vérité ce n'étaient pas les Français, mais un déluge. Une pluie très abondante et un de ces vents chauds qui, en Westphalie, succèdent brusquement à la bise, avaient fondu les neiges accumulées. Coesfeld est situé au centre d'une vaste cuve environnée de petites collines, particulièrement à l'est. Les eaux descendirent subitement et en abondance de ces diverses élévations ; elles gonflèrent notre petite rivière, soulevèrent, rompirent les glaces épaisses de plus d'un demi-pied ; ces débris s'entassèrent et embarrassèrent le courant : un moulin renversé

et entraîné par les vagues acheva d'obstruer les passages. En peu d'heures l'eau parvint à une hauteur telle que nos vieillards ne se souvenaient pas d'en avoir jamais vu de pareille, quoiqu'ils contassent avec l'affectation du *temporis acti* l'histoire de plusieurs inondations, dont ils avaient été témoins ou dont ils avaient entendu parler à leurs aïeux. La majeure partie de la ville fut couverte d'eau. Des vaches furent noyées dans leurs étables, des humains dans leur lit. Les coups aux portes étaient pour avertir du danger. Heureusement, notre maison était bâtie dans l'endroit le plus exhaussé de la ville. Nous n'eûmes rien, pas même l'avertissement du danger.

Vers ce temps-là, les troupes du roi de Prusse remplacèrent les Autrichiens. La ligne de démarcation se forma, et depuis lors elle a été si bien respectée de toutes les puissances belligérantes, que l'incendie qui mettait en feu tant de provinces ne s'est jamais approché de nous. Nous n'en connaissions les fureurs que par les gazettes, et nous pouvions, à cet égard, donner toutes nos larmes aux calamités des autres, *le voisinage de Crémone* [1] ne nous obligeant pas d'en verser sur nous. Voilà sept ans que nous jouissons d'une paix profonde, grâce à la politique d'un gouvernement que beaucoup de ceux qui jouissent comme moi du bien qu'il procure à tous jugent avec une sévérité peu éloignée de l'ingratitude. « Il trahit le corps germa-
« nique, disent nos Munstériens. S'il conserve notre pays,
« c'est pour lui, on le lui donnera en dédommagement du
« pays de Clèves, devenu partie intégrante de la République
« française. Qu'aurons-nous gagné ? » — Et je leur répondais : Mais, depuis sept ans, le prince que vous censurez

1. Souvenir de Virgile :

Mantua, væ, miseræ nimium vicina Cremonæ.
Egl. IX, 28.

vous a fait jouir de la paix et de tous ses avantages, tandis qu'une guerre affreuse dévore les États voisins. Vous n'avez point eu à pleurer l'honneur de vos femmes et de vos filles. Vos magistrats n'ont point été emmenés comme otages. Vos granges sont encore pleines ; le peu d'or que vous aviez ne vous a point été enlevé. Il vous reste des chevaux et des bras pour cultiver vos terres. Vous avez des bestiaux et du fourrage pour les nourrir, pas un de vos arbres n'a été coupé, la verge des contributions, sous laquelle a expiré l'aisance de tant de peuples, ne vous a point frappés. Et votre religion, cette religion que vous aimez tant, elle n'a rien souffert. Ses ministres sont auprès de vous et vous continuent leurs soins. Vous convient-il d'être mécontents ? Un avenir incertain excite dès aujourd'hui vos murmures ! Vous pensez que des conjectures plus ou moins frivoles vous dispensent de la reconnaissance pour des bienfaits réels et présents ! Je ne vous imiterai pas. Je serai reconnaissant du bien qui m'arrive, et je ne troublerai pas, en y fouillant, la source d'où il coule.

Je parlais à des sourds. D'autres, plus instruits et plus intelligents que moi, découvrirent pourquoi, dans le canton de Westphalie, les éloges donnés au monarque prussien ne flattent aucune oreille, ne rencontrent sur aucun visage le plus petit signe d'approbation. Peut-être que le peuple munstérien, accoutumé à l'extrême douceur des gouvernements ecclésiastiques, en redoute singulièrement un autre dont la trempe est forte et le nerf très tendu.... Peut-être que, payant peu d'impositions, il craint qu'un roi ne le travaille en *finance*.... Peut-être appréhende-t-il qu'on ne le force de mettre en valeur, par des partages et par une culture soignée, ces landes immenses, ces bruyères à perte de vue, communes, presque inutiles aux

propriétaires, et qui forment plus des deux tiers de la surface de tout le pays.... La conscription militaire en usage, pratiquée sans exception dans toutes les contrées soumises au sceptre de Sa Majesté Prussienne, cause peut-être aussi beaucoup d'alarmes à toutes les mères. La pensée de n'enfanter que des soldats et des filles [1] les fait frémir. Enfin, les Munstériens sont de zélés catholiques, et le gouvernement prussien était protestant. J'ajouterai que nos Allemands affectent de mettre une grande différence entre la royauté du roi de Prusse et celle des autres rois. Il semble qu'ils le considèrent davantage comme simple électeur de Brandebourg, soit qu'ils se souviennent trop de ce qu'était, il n'y a pas encore longtemps, cette maison devenue si puissante par le fer et par quelques génies couronnés, et que, ne pouvant l'abaisser en effet, ils s'en vengent en lui refusant le respect; soit que, comme notre Henri IV, qui faisait plus de cas d'un homme de quatre siècles de bonne roture que du même homme récemment anobli, ils prisent peu une royauté née au temps de Louis XIV, en vertu d'un diplôme impérial. Bref, ils raisonnent d'un roi, qui ne l'est qu'à la troisième ou quatrième génération, de la même manière que nous raisonnons d'un noble dont le grand-père avait *dételé*. Pour nous, celui-ci était à peine gentilhomme; pour eux, celui-là ne peut avoir le lustre de la royauté. Aussi, avec quel dédain parlent-ils des *titres* conférés par le roi de Prusse! Quand ils veulent rabaisser un grand de cette création : « Ce n'est, disent-ils, qu'un « baron, un comte, un chevalier prussien, une Altesse « prussienne, » et ils accompagnent ce langage d'un geste ou d'un sourire qui ajoutent infiniment au *ce n'est que*. Et véritablement, en estimant les choses suivant les idées

1. C'est-à-dire des filles qui ne se marieront pas.

qui règnent en Allemagne touchant la noblesse, il est assez difficile qu'un *noble du roi de Prusse* soit autant considéré, autant prisé qu'un *noble de l'empereur*, qui a fait le monarque prussien roi. Au reste, je n'ai garde de m'immiscer dans la discussion de ce point délicat, sur laquelle on ne peut guère répandre que le faux jour des préjugés. Il me suffit, pour être reconnaissant, que le roi de Prusse ait protégé mon existence et ma tranquillité pendant sept ans.

Je ne me suis pas si éloigné de mon Coesfeld que je n'y puisse revenir, même sans transition.

Il ne m'est guère possible de rien rabattre de ce que j'ai dit de sa laideur. Les habitants d'aujourd'hui prétendent qu'avant les guerres de l'anabaptisme, il fut considérable, mais qu'à cette époque désastreuse, cinquante bonnes familles l'abandonnèrent. Des recherches particulières que j'ai faites sur le règne éphémère de Jean de Leyde à Münster m'ont à peu près prouvé que cette émigration de *cinquante familles* est une chimère. Mais en supposant que cela soit, les maisons et les rues étaient alors maussades comme elles le sont à présent, parce qu'à présent ce sont les mêmes rues et les mêmes maisons qu'autrefois. La noblesse de Westphalie n'y regardait pas de fort près pour ses logements. Ses *Hofs*, mot qui correspond à *palais* ou tout au moins à *hôtel*, nos bourgeois de la dernière classe ne les trouveraient pas bons pour eux. Quand on y entre, on est embarrassé de savoir où se tenaient, où mangeaient et couchaient M. le baron et Mme la baronne, où étaient placés les berceaux de leur noble progéniture. Il n'y a de bien apparent que la cuisine et les étables. On est tout étonné d'apprendre qu'actuellement encore, ces maisons, toutes délabrées qu'elles sont, conservent la dénomi-

nation de *Hof*, jointe au nom du grand seigneur qui y faisait sa demeure il y a trois ou quatre siècles. Et ce qui surprendra davantage, c'est que ne couvrant, la plupart, que de la misère et des haillons, elles n'ont pas cessé un seul instant de jouir des prérogatives domiciliaires attachées à leur première destination. Par exemple, on n'y mettra pas de gens de guerre, on y travaillera sans maîtrise ; les charrois qui y apportent du chauffage ne paieront point, à l'entrée de la ville, le droit que paient les voitures de bois ou de tourbe qui roulent vers une maison qui n'est pas *Hof*. On dirait qu'elles ont reçu une espèce de consécration imperdable. La dignité et ses exemptions tiennent solidairement aux couvertures, aux poutres, aux fenêtres.... quand il y en a. Tant que subsistera l'édifice, n'importe dans quel état, il sera *Hof*, et en aura les indemnités. Je ne sais même, mais je ne l'assurerai pas, si, en tombant, il ne les laisserait pas, comme héritage de substitution, au terrain sur lequel il était bâti. Ces sortes de privilèges ne sont pas aussi onéreux à la classe roturière que ceux qui sont attachés aux personnes, au sang : elle les partage en se logeant dans les endroits privilégiés, et elle le peut souvent; mais faire couler dans ses veines un sang épuré par quelque parchemin antique, elle ne le peut jamais.

Coesfeld est une ville pauvre. S'il renferme une douzaine de familles aisées, c'est beaucoup ; encore la dénomination d'*aisées* ne leur convient-elle que par comparaison. Trois ou quatre mille livres de rentes, voilà le *maximum*. Je n'ai entendu les donner qu'à deux personnes, encore ne garantirais-je pas qu'on n'eût point exagéré. L'ameublement des meilleures maisons est mesquin au delà de toute expression. A peine y connaît-on le luxe d'un fauteuil, offrant à la délicatesse plus que la simple

paille pour s'asseoir. Cependant, on vous montre de très bonne foi ses appartements et les meubles qu'ils contiennent. On serait tenté de croire que les Coesfeldiens (et il en est de même dans presque toutes les villes du pays) n'ont pas l'idée du *mieux* en ce genre, du moins parmi les personnes de leur condition. N'allez pas vous imaginer que je critique cette respectable simplicité : non, assurément ; je la peins et ne la blâme point. Je la préfère de beaucoup à notre luxe bourgeois, surchargé de mille colifichets inutiles, et auquel il faut de l'acajou, des lits élégants et somptueux ; qui s'entoure de lambris, de tentures, de glaces, et qui dédaigne le thé qu'on ne lui sert pas dans des porcelaines du Japon.

Mon Coesfeld n'a pas ombre de commerce, et tout le monde y est marchand, et chaque marchand y vend de tout : j'entends de tout ce qu'on peut y trouver, car il y a bien des choses qui ne s'y trouvent pas. Un exemple. La première classe de nos bourgeois se *poudre* maintenant, au moins les dimanches ; cependant on n'y vend point encore de poudre, il la faut tirer de Münster, ou bien on la compose soi-même, en broyant de l'amidon ou en râpant des pommes de terre. Il y a loin de là à nos poudres parfumées : Dieu veuille qu'avec le temps on n'y vienne pas !

Trois objets d'une grande consommation : le café, le tabac, l'eau-de-vie de seigle.

Le premier article semblerait devoir aussi emporter une grande consommation de sucre : mais non ; les personnes les plus distinguées n'en usent presque pas. La plupart ne mettent dans leur bouche qu'un petit morceau de sucre brun, très compact, très dur, et le liquide, en passant par-dessus, en emporte ce qu'il peut. Avec la

grosseur d'une noisette, on assaisonne de cette manière une vingtaine de tasses de café. On en use ainsi, autant par vanité que par friandise, n'étant pas possible qu'un fluide tiède et qui passe avec rapidité détache de la cristallisation posée sur la langue assez de particules édulcorantes pour qu'on s'en aperçoive même tant soit peu. On m'a bien dit de ces buveurs de café vierge, qu'ils ne l'aiment pas sucré, qu'ils ne le supporteraient pas ; et je ne nie pas que cela ne soit vrai pour plusieurs ; mais j'ai tant vu de ces *abstèmes* chez eux se laisser patiemment sucrer ailleurs, qu'il m'est impossible de ne point attribuer à l'économie cette abstinence domestique, à laquelle j'applaudis de tout mon cœur, un pays pauvre ne pouvant éviter avec trop de soin l'usage des denrées qui lui viennent de loin et qu'il ne se procure qu'à prix d'argent.

Cette réflexion aurait dû le préserver aussi de la manie du café, puisqu'il ne croît pas dans ses campagnes, et qu'il lui enlève le plus clair de son revenu. Une contrée qui n'envoie rien au dehors n'en devrait rien recevoir. Vous pourrez faire entrer cet axiome dans la tête de nos Coesfeldiens pour tout ce qui n'est pas café ; mais s'agit-il de cette idole, aucun sacrifice ne leur coûtera pour la conserver. Ils se passeront de pain et de vêtement pour avoir du café. S'il n'y a *qu'un bon gros* dans la maison (deux sous), c'est au café qu'on le dépense. L'huile manque à la lampe ; on filera, on tricotera à tâtons, plutôt que de ne pas acheter, jour par jour, sa ration de café. On ne boira que de l'eau à ses repas, ou l'on ne boira point du tout, ce qui est d'ordinaire dans la classe moyenne ; mais aux heures accoutumées, le matin et le soir, le café sera bu, toujours avec une espèce de solennité, toujours avec une sensation de plaisir qui ne s'émousse jamais. Point de

servante qui ne stipule son café avec ses gages. Je n'ai point connu de famille, ni presque d'individu, pour qui ce nectar ne fût devenu par degrés une boisson de première nécessité. Les parents s'accordent, ou se permettent ici, comme ailleurs, beaucoup de choses qu'ils refusent à leurs enfants, ou par sagesse ou par égoïsme, le café excepté. Ces intéressantes créatures sont formées au café, comme au travail, comme à la vertu. J'ai vu, et je dirai mal avec quelle surprise, une mère, une excellente mère présenter alternativement, à un bambin de six à sept mois, son sein, qui aurait suffi à deux nourrissons, et une soucoupe de café au lait sans sucre ; le marmot y portait ses lèvres avec avidité, et ses petites mains saisissaient le vase de peur qu'on ne le lui enlevât. On dirait que dans ce pays on appréhende que les hommes, quand ils seront faits, ne puissent prendre l'habitude du café, si on ne les y accoutume pas dès le berceau, et qu'on regarde une pareille abstinence comme un inconvénient grave. Une femme a-t-elle un *toutou* chéri, digne ou indigne de l'être, il est sûr d'avoir le fond de la cafetière coiffé de lait ; quelques folles lui en donnent l'étrenne. Le mouvement de sa queue, pendant qu'on prépare sa portion, l'empressement avec lequel il s'en approche, les mouvements pressés de sa langue, attestent combien la sensualité de l'animal trouve de satisfaction dans ce repas. Si on l'oublie, faute rare, ou que l'on ne commet que pour montrer les gentillesses de la bête, elle déploie tous ses talents, fait toutes les singeries de son éducation, aboie même pour avertir sa maîtresse qu'on ne lui a pas encore servi son café.

Cette boisson se prend deux fois par jour : le matin, sur les huit heures ; le soir, à trois ou quatre, et toujours avec du lait ou de la crème bien liquide. Et ne pensez pas qu'on

se contente d'une tasse comme en France : les plus modérés s'en passent trois ; le commun n'est satisfait qu'à quatre, mais il est des insatiables qui vont jusqu'à six, sept, jusqu'à douze et davantage. Disons tout : le café, même dans de bonnes maisons, n'est qu'une espèce de teinture. La quantité de café dont on fait une bonne tasse de café en France en fait ordinairement une demi-douzaine en Westphalie. De plus, on y mêle souvent divers ingrédients, qui, sans en augmenter la force, le montent en couleur, et lui donnent un air d'opulence et de somptuosité qui flatte l'amour-propre. Les yeux disent qu'il est fort ; et si le goût murmure tout bas qu'il est faible, la vanité récuse le second témoin, quoique plus croyable que l'autre, et soutient que le café *est bon*. De tous ces mélanges avec quoi l'on essaie de dissimuler que le café n'abonde pas dans la bouillotte, le plus estimé et le plus estimable est la racine de chicorée sauvage. Peu de jardins qui n'aient des planches entières de ce légume, destiné à corroborer la fève étrangère, et qui peut-être aussi corrige quelques-uns de ses défauts : car cette plante exotique, au jugement de bien des connaisseurs, a de mauvaises qualités. Quand les racines ont atteint toute leur grosseur, on les tire de terre et on les lave avec le plus grand soin. Ensuite, on les coupe par petits morceaux qu'on fait sécher au soleil ou dans le four, après quoi on les grille comme le café, et on les soumet à l'action du moulin. Quand on fait le mélange avec discrétion, comme d'un cinquième de chicorée ou d'un sixième au plus, la décoction en contracte un goût fort agréable dont pourtant nos gourmets s'accommodent rarement. Irait-on s'imaginer, si je ne le disais pas, qu'une drogue aussi peu coûteuse est encore falsifiée par les marchands qui la débitent à ceux qui n'ont point de jardin ? Le fait est

pourtant que cette chicorée des boutiques n'en sort presque jamais qu'alliée de poudre de carottes préparée de la même manière. Et vous en devinez la raison : les carottes sont plus communes et coûtent moins cher.

Malgré la faiblesse de ce qu'on appelle du café en Westphalie, malgré les palliatifs dont on use pour cacher l'économie et suppléer la quantité, on ne peut nier que ce ne soit pour le pays une dépense ruineuse. Je lisais l'autre jour un article de papier public, dont l'auteur, en bon citoyen, déplorait la manie des Allemands pour cette fatale boisson. Il supposait (mettant tout au plus bas) : 1° Que la population de toute l'Allemagne s'élève à environ trente millions d'hommes; 2° que le tiers au moins de cette multitude d'humains prend le café tous les jours; 3° que la quantité de café employée journellement pour chaque individu est d'un *loth* ou demi-once : c'est, concluait-il de ces trois éléments, environ dix millions de livres de café par mois, et cent vingt millions par an. La livre de café a valu pendant la guerre un florin de Hollande, ce qui ferait annuellement un total de 240,000,000 livres tournois. Faites tomber le café à trente sols, ce sera 180,000,000; même à vingt sols, ce sera encore 120,000,000. Le commerce de *rentrée* en Allemagne ne peut égaler cette effrayante quantité de *sortie*. Or (c'est moi qui prends la parole), cette contribution de friandise, payée aux nations étrangères, pèse plus sur la Westphalie que sur d'autres contrées; elle pèse plus sur certaines portions de ce cercle que sur d'autres, et, au nombre des plus foulées, il faut compter la principauté de Münster, dont le commerce d'exportation se réduit à du grain et à des bestiaux en assez petite quantité. Si ces aveugles ne sacrifiaient au café que leur superflu, on aurait plus de pitié de leur folie; mais beaucoup, dans les villes surtout,

se privent du nécessaire. Ils ne mangent presque point de pain, presque point de viande, ne boivent presque point de bière ; se nourrissant de choux, de navets, de carottes, de pommes de terre, comme la chèvre et la vache, qui donnent le lait, assaisonnement indispensable du café germanique. Les pauvres souffrissent-ils seuls de cette passion factice, manquassent-ils seuls de pain à cause d'elle, ne serait-ce pas assez pour regarder comme funeste le jour où la première balle de café entra dans les murs de mon Coesfeld? Un gouvernement sage et paternel ne devrait-il pas entourer son peuple, cet assemblage de grands enfants, d'un cordon de lois vigoureuses, de peines irrémissibles, pour refouler dans les ports où elle débarque cette peste aimée qui tue véritablement, puisque la misère dessèche la vie? Quelques princes, m'a-t-on dit, l'ont tenté, mais sans succès. Peut-être que le mal était incurable ; peut-être qu'on leur aura faussement persuadé qu'il l'était ou que ce n'était point un mal.... Un changement de ministre a pu tout gâter.

Je n'ai point encore fini sur le café, et je demande qu'on me supporte jusqu'au bout. L'usage dans ma petite ville et dans la plupart des autres villes du pays n'est pas de *traiter;* à peine y connaît-on les banquets de famille, si ce n'est les repas de noces. Jamais on n'invite son ami à dîner, à moins qu'il ne soit étranger ou en voyage. On ne joue point, excepté au temps du carnaval. On se visite rarement. Les hommes n'ont entre eux de rapports un peu intimes qu'à la taverne, où chacun boit sa carafe de vin ou sa *cane* de bière, en fumant, en lisant les gazettes et en réglant, comme de raison, les affaires publiques. Les femmes se voient à l'église, prient ensemble et causent en sortant. Sans le café, l'isolement serait tel que je viens de le décrire, ou même plus grand : car c'est lui, et lui

seul, qui entretient l'habitude de se connaître et de se parler.

On s'invite donc de temps à autre à prendre le café du soir. Une invitation produit deux réunions, parce qu'on se pique universellement de rendre quand on a reçu. C'est au jour de la fête du maître de la maison, de la maîtresse ; c'est pour un raccommodement, un projet de mariage ; c'est pour honorer quelque passant, quelque protecteur. Les motifs ne manquent pas, et il arrive peu souvent qu'on refuse. J'ai vu un aventurier, très suspect à toute la cité, prier toute la cité de boire le café chez lui, et toute la cité y courir avec empressement. Ce café pourrait se diviser en petit et grand, ou en café de bienveillance et café de cérémonie. Le premier ne consiste qu'en café, lait, sucre et petits pains, auxquels leur destination a fait donner le nom de *café-brod;* on y joint quelquefois de petites pièces de pâtisserie nommées *craquelins* dans le pays. Alors la séance ne va guère au delà de deux heures. Le second, en deux actes, offre d'abord le café et tous ses accompagnements, comme dans l'autre ; mais, quand les tasses sont enlevées, on apporte de gros flacons de vin, des pâtisseries et d'autres friandises, et (ceci est le superflu du régal) des quartiers de pommes de différentes qualités arrangés symétriquement sur des assiettes. La séance se prolonge jusqu'à huit et neuf heures du soir. La dame de la maison, dans l'un et l'autre café, sert tout et de tout à chaque convive. Les choses viennent les unes après les autres, la même à tout le monde. Sur ce point, l'étiquette est d'une rigueur dont personne n'aurait la hardiesse de se dispenser. Si, par mégarde, un Français y manque, c'est une preuve ajoutée à mille autres que nous n'avons pas le bel usage. Il arriva une fois qu'un de mes parents, nouvellement revenu d'un

voyage de long cours et qui me visitait dans mon exil, fut invité, à cause de moi, à un café de cérémonie chez notre *premier consul*. Je n'avais pas pris la précaution de l'endoctriner sur les bienséances allemandes, supposant qu'il ferait comme il me verrait faire. La compagnie était nombreuse. Mon étourdi étendait la main sur les assiettes, sans que la dame les lui présentât ; approchait de la bouteille son verre vide avant que la dame fît un mouvement pour le remplir.... J'en rougis de confusion et balbutiai à la demoiselle de la maison, qui était à côté de moi, que mon parent, brave et excellent marin, ne connaissait rien aux coutumes de la terre ferme : elle sourit, mais elle aima mieux croire que cette impolitesse était un des fruits de la Révolution, et que le délinquant n'agissait de la sorte qu'en vertu du principe de la liberté et de l'égalité. Je souris à mon tour.

C'est donc la maîtresse du logis qui fait, offre, sert tout. Elle sucre votre café sans demander votre goût, mais elle a l'attention de sucrer davantage les Français, qui, selon le proverbe de mon canton, « mangent plutôt le sucre au café qu'ils ne boivent le café au sucre. » De même, elle verse du lait sur votre café, et la civilité ne vous permettrait pas de dire *encore* ou *assez*. Elle a la plus grande attention qu'aucune partie du liquide, une goutte, ne passe de la coupe dans la soucoupe ; autrement elle commettrait elle-même une faute énorme contre la bienséance. Un jour une baronne, s'apercevant que sa soucoupe était ainsi salie par la maladresse ou par le défaut d'éducation, se leva brusquement, ouvrit la fenêtre et jeta dehors cette immondice. Il est vrai que toute l'assemblée a trouvé la correction un peu forte, mais, parmi les délicats, il n'y a eu qu'une seule et même façon de penser sur la réalité de la faute. Cette faute, quand on a le malheur de la commettre, fait quelquefois une telle impression sur les spec-

tateurs, qu'elle en dérange l'économie animale. Je connais une jeune femme, très bien née et très raisonnable d'ailleurs, qui, à ce spectacle, rougit et pâlit dans le même instant. Son visage se couvre d'une sueur froide et souffre toutes les angoisses de l'évanouissement, sans néanmoins s'évanouir. Ne croyez pas que la dame affecte une émotion qu'elle n'éprouve pas : tout est vrai dans ce que je dis ; tout est réel dans ce qu'elle sent. La perfection est donc de remplir la tasse autant que possible, sans que le mélange s'échappe des bords, et de la placer à sa destination d'une main assez sûre pour que le mouvement occasionné par le transport ne produise pas de débordement.

Le café servi à tout le monde, non sans avoir observé toutes les nuances de la dignité des copreneurs, la dame présente, dans le même ordre et avec la même gravité, l'assiette au *café-brod :* chacun en prend un ; puis l'assiette aux *craquelins*, où on en prend encore un ; puis la troisième, la quatrième assiette, lorsque les variétés sont jusqu'à ce numéro, et l'on prend toujours un de l'espèce présentée. On n'est pas obligé de manger, seulement de prendre. On voit que, pour peu que l'assemblée soit nombreuse, ce n'est pas l'affaire d'un moment que le service de la première tasse de café. Le service de la seconde ne commence que lorsque tout le monde a bu la première : il est au pouvoir d'un bambin ou d'une jaseuse d'en beaucoup retarder le moment, d'autant plus que les Allemands prennent le café presque aussi froid que les Français aiment à le prendre chaud. Ils ne conçoivent pas quel plaisir on trouve à se brûler la bouche. Ils disent aussi qu'il vaut mieux et surtout qu'il est plus poli de laisser refroidir que de souffler. Enfin, ils sont du sentiment que le café de quelques degrés au-dessous de sa tiédeur a pour l'estomac des qualités salubres que le café très chaud ne

peut avoir, et peut-être cette idée n'est-elle pas sans fondement, si, comme je l'ai ouï dire, les boissons chaudes (qu'il ne faut pas confondre avec les boissons échauffantes) nuisent à la santé. Le service de la seconde tasse et des suivantes ne diffère en rien de celui de la première. La présentation successive des assiettes se renouvelle de même. Mais, à la seconde fois, il faut d'abord refuser : on vous presse, et vous prenez. Les fois suivantes, vous avez la liberté de ne pas prendre. J'allais oublier de dire que le café, qu'on sert toujours dans la tasse, ne se boit jamais que dans la soucoupe. Le vin se sert à peu près comme en France. Quoique notre expression *trinquer ensemble* soit empruntée de la langue allemande, on ignore ici l'usage de frapper verre contre verre, mais on se salue avec solennité. La maîtresse de la maison a l'initiative. Elle approche le verre de ses lèvres, qu'elle ne fait que mouiller, et le retirant aussitôt, elle dit au plus digne : *Monsieur* ou *Madame*.... Non pas le nom, mais la qualité : *Monsieur le chanoine*, *Madame la doctoresse*, etc., et un coup de tête diversement modifié, qui signifie tantôt *je vous salue*, tantôt *j'ai l'honneur de vous saluer*, selon la personne à laquelle il se rapporte. Le plus digne salué, la dame rapproche le verre de ses lèvres, et salue le second en dignité ; ensuite le troisième, et ainsi jusqu'au dernier de ses propres enfants, n'omettant jamais de se mouiller les lèvres ou d'en faire le geste pour chaque individu. Dès qu'elle a fini, un autre, jusqu'à l'enfant qui peut dire *Monsieur* et *Madame* et faire le coup de tête.

Souvent, cette jeunesse y va fort vite, sans mesure, sans ordre : mais ses actions ne tirent point à conséquence, et, avec le temps, elle se forme à la lenteur, à la gravité et aux autres points de la politesse allemande. On voit que la dame du café doit savoir sur le bout du doigt son traité

des *préséances*, et que, dans un café de cérémonie, il pourrait se rencontrer plus d'un cas embarrassant, si, faisant les invitations, elle n'était pas la maîtresse de ne choisir que des personnes dont les rangs sont réglés à ne pas souffrir la plus légère contestation. Il n'y a de vraiment pénible à boire que ce premier verre de vin. Les suivants s'expédient à la volonté du buveur. Dès qu'il a vidé son verre, on le remplit. Quand il ne veut plus boire, il ne doit pas dire : *Je ne veux plus boire, je ne boirai pas davantage;* il doit laisser son verre à moitié plein. Quand il s'agit du café, le signe, pour qu'on ne remplisse pas la tasse vidée, est de la renverser sur la soucoupe, ou de placer la petite cuiller sur la tasse en guise de barrière. Ce double langage est compris ; mais la seconde méthode est incomparablement plus polie, plus délicate que la première. Quoique vous ayez dit, par l'hiéroglyphe de la tasse renversée ou barrée, que vous ne voulez plus de café, la civilité exige qu'on vous en offre encore une *demitasse*, en eussiez-vous pris une douzaine, et vous pouvez vous laisser séduire, comme vous pouvez vous en tenir à votre dernier mot.

L'heure de se quitter est venue. Il ne faut pas vous lever brusquement et partir. Vous laisserez entrevoir votre dessein par le symptôme d'un mouvement. La maîtresse de la maison l'observera et vous priera de lui accorder encore un moment, un quart d'heure, et vous souscrirez à cette demande. Vous seriez un malappris si votre geste de départ était incontinent suivi de l'exécution; mais la dame pécherait infiniment davantage contre l'urbanité si elle ne vous priait pas « de ne la point priver sitôt de l'honneur de votre présence. » Rien, je le confesse à regret, n'est si peu gai qu'un grand café en Westphalie. Il peut y avoir des exceptions. Je n'en connais qu'une à

Coesfeld, et dans une maison où l'on se pique de vivre à la française, parce qu'un père ou un aïeul a fait le voyage de Paris; aussi est-elle regardée comme une corruptrice de la politesse et des mœurs germaniques.

Le café, qui sert à entretenir entre les habitants de Coesfeld une ombre de société, n'est pas borné à cet usage. Le malade qui prend une médecine la délaie avec du café, dès qu'elle est descendue dans l'estomac. C'est le *bouillon aux herbes* du pays, le lavage. La personne du sexe qui éprouve des crampes, et cette infirmité, qui est la même chose que nos maladies de nerfs, afflige singulièrement l'espèce humaine en Westphalie, cette personne, qui ne peut rien avaler sans doubler son mal, pas une bouchée de pain, pas un verre d'eau, sans être provoquée à des vomissements pénibles et dangereux...., elle avale ses trois ou quatre tasses de café et se prétend soulagée; elle répétera le même remède plusieurs fois dans un jour et ne s'en prétendra que plus soulagée. Vous ne parviendrez pas à lui faire entendre que ce soulagement momentané augmente peut-être le fond du mal; que, sous peu, elle le paiera peut-être par une tension plus violente, moins supportable; que l'habitude du café est exigeante comme les passions; que cette boisson agace, irrite les nerfs; que lorsqu'elle paraît les apaiser, elle ne fait que les étourdir.... Ajoutez même que sur ce point les médecins paraissent d'accord, en Allemagne comme partout ailleurs : elle n'en croira ni les médecins ni vous. Vous cherchez à la guérir, elle s'efforcera de vous accoutumer à la cause de sa maladie; elle ne vous abandonnera pas son café, mais elle vous invitera à en boire avec elle. Certainement vous ne la rendrez pas sage sur ce point, et elle pourrait bien vous rendre fou. Enfin, si un mourant n'a plus assez de force dans les mâchoires pour manger du cochon salé ou

quelque autre nourriture bien restaurante, bien substantielle, tout à fait propre, vous le concevez, à le soutenir dans son état de faiblesse et d'épuisement (méthode qui n'est pourtant usitée qu'à la campagne), on lui injecte du café. Il n'en meurt pas, je pense, un instant plus tôt; il n'en vit pas un instant plus tard; mais tout s'est fait dans les règles et conformément à l'usage.

Du café passons au tabac. Si le premier est la passion des deux sexes, le second est la passion du sexe dominateur, je veux dire les hommes; car il s'en faut de tout ici que les femmes dominent. La tabatière n'est pas plus commune dans ce canton de la Westphalie qu'ailleurs; peut-être l'est-elle moins. Mais la pipe ! Oh! la pipe se place, sans exagération, sur toutes les lèvres du genre masculin. Le militaire et le bourgeois, le noble et le roturier, le religieux et l'ecclésiastique, l'artisan, le paysan, tout ce qui est homme fume. On fume après le déjeuner, le dîner, le café, le souper; on fume le matin en sortant du lit, le soir avant de s'y mettre. On fume toute la journée et dans toutes les situations : à pied, à cheval, en voiture, debout ou assis. On fume en compagnie. Il a fallu que les dames allemandes en passassent par là. Si on leur en demande la permission, ce à quoi l'on manque souvent, quoique ce ne soit qu'une formule de civilité, on n'attend seulement pas qu'elles la donnent. On dit : *Avec votre permission, Mesdames*, en chargeant la pipe et en battant le briquet; car un Allemand ne va jamais sans ce petit nécessaire. L'habitude a produit chez les femmes ce qu'elle produira toujours : la fumée du tabac ne les incommode plus, et beaucoup parmi elles aiment à la respirer, bien qu'elles ne soient pas encore, comme les Hollandaises, au point de s'en remplir la bouche avec délectation.

Les pipes sont un objet de luxe. La forme, la matière, les ornements, en sont plus ou moins coûteux, selon la fortune et la condition du fumeur. Elles sont composées de pièces de rapport, tournées et sculptées, peintes, ordinairement assez longues, ayant à peu près la forme d'un S majuscule; du reste, extrêmement solides. Heureux, et surtout bien glorieux, qui peut s'en procurer une dont le fourneau est fait d'une certaine matière blanchâtre, lisse, qu'ils nomment *écume de mer!* Si les possesseurs d'un pareil bijou ne m'ont pas menti par amour-propre, les belles coûtent au moins 50 rixdales ou 200 fr. Voilà donc encore un objet de consommation ruineuse pour le pauvre pays de Münster. Le peu que le café lui laisse, il le dépense en fumée, et c'est à l'étranger qu'il a recours pour acquérir le parfum qui brûle sur tant d'autels. La plante n'est point indigène, on ne l'a point naturalisée; on l'achète à prix d'argent, et, quoiqu'elle ne soit pas d'une cherté exorbitante, elle coûte toujours trop au pays. L'excès dans l'usage d'une chose qui se vend bon marché en double, en quadruple le prix. C'est alors, ou jamais, que les bons marchés ruinent. Je me suis informé à un médecin de ma connaissance si, à Coesfeld et aux environs, la pipe était plus qu'une mauvaise habitude : je veux dire si elle avait été introduite par quelque raison plausible et qui pût justifier l'amour démesuré qu'on a pour elle. Il fumait lui-même ses trois pipes par jour, mais il m'avoua franchement qu'on allait trop loin : « D'une bonne chose, me dit-il, on a fait un abus, parce que la passion gâte tout ce qu'elle touche. Quelques pipes de temps à autre étaient d'une grande utilité contre les affections scorbutiques, malheureusement très communes en ce pays. » Je me permis de lui représenter que les femmes ne fumaient pas et que leurs gencives étaient aussi saines que celles de

leurs maris ; que la bouche des jeunes filles était aussi fraîche, aussi nette, que celle des jeunes garçons, qui prennent la pipe en quittant la jaquette ; que d'ailleurs il y avait contre le scorbut d'autres remèdes, d'autres préservatifs dont les malades pouvaient se servir, au lieu de tourmenter les narines de ceux qui se portent bien. Ce sont, ajoutai-je, les végétaux, et votre pays en abonde ; vous en faites votre nourriture de tous les repas. La cause du mal pourrait aussi être supprimée : il ne s'agirait que de substituer des viandes fraîches à vos salaisons. Le surcroît de dépenses occasionné par cette substitution serait moindre que le coût de vos fumigations, et votre argent ne passerait point à l'étranger. Je ne le convainquis pas, et nous demeurâmes chacun dans notre sentiment. C'est l'ordinaire, quand la raison attaque un préjugé ou une habitude. Il m'est échappé une observation, savoir qu'un Allemand qui fume ne crache point. S'il crachait comme nos Français durant le même exercice, il ne tarderait pas à perdre la dernière molécule de l'humide essentiel à la vie.

On sait que nos Westphaliennes ne fument point, soit que la vapeur du tabac n'ait aucun attrait pour leur bouche et le sens qui la tapisse ; soit que l'économie maritale leur interdise cette jouissance, ou tout simplement que la mode n'en soit point encore venue. Il suffirait pour l'amener que la femme d'un bourgmestre affichât la pipe ; elle serait imitée par toutes les femmes de *sénateur*, et ainsi de suite jusqu'aux derniers rangs.

Mais si le sexe se distingue avantageusement en s'abstenant de fumer le tabac, il s'en rapproche par l'usage fréquent du *gin*, qui est de l'eau-de-vie de grain, et le troisième objet de consommation. Les femmes de la ville

le boivent plus communément chez elles; celles de la campagne, au cabaret ; les hommes partout, et en grande quantité. Cette espèce d'eau-de-vie ne serait pas désagréable, si on lui donnait le temps de vieillir; mais nos Allemands ne connaissent point ce procédé, ils aiment que leur *brandevin* ne passe pas sans se faire remarquer. Ils préfèrent une sensation acerbe à une sensation douce; ou, pour parler plus juste, celle-ci, ils ne l'éprouvent pas. C'est par la même raison qu'ils estiment le café dans la proportion qu'il est plus nouveau. Le café gardé perd chaque année quelque chose de son prix ; et celui qui se vend le plus cher est le dernier récolté. Leur palais est usé. Il n'a un peu d'action que lorsqu'il est arrosé par un fluide qui brûlerait le nôtre. J'ai vu des hommes et même des femmes ne trouver aucune saveur à nos liqueurs domestiques, qui n'étaient que leur *genièvre*, dont on avait tempéré l'acrimonie par un peu de sucre, et rectifié le goût par quelque infusion. J'en ai vu coiffer de leur eau-de-vie un verre de liqueur de la célèbre *Aufaux*, parce que sans cette addition, l'eau des Barbades ou toute autre distillation des îles leur paraissait fade et insipide. J'aurais mis cette insensibilité sur le compte de la fumée de tabac dont leurs bouches sont habituellement pleines, si je ne l'avais également vue dans les bouches féminines qui ne prennent pas le bain de fumée.

C'est l'habitude seule de l'intraitable genièvre qui ferme leurs organes aux émotions délicates d'un fluide non moins spiritueux mais plus délié, je dirais presque plus poli. Le meilleur genièvre ne coûte pas tant que le plus mauvais vin : aussi la classe peuple laisse-t-elle celui-ci pour celui-là, qu'elle boit par bouteilles. Oui, une bouteille dans un jour. Un bon buveur va jusqu'à la *cane*, mesure composée de deux bouteilles du pays qui

équivalent à une bouteille et demie de France. Quand on boit le genièvre en compagnie, surtout au cabaret, il n'y a qu'un verre qui passe de main en main, et de bouche en bouche : non pas que, vidé par un, il soit rempli par un autre; mais de manière que tous boivent un peu de chaque verre ; et chose vraiment plaisante, de chaque verre qu'il vend, le marchand boit toujours le premier ; les payeurs ne boivent qu'après lui. On ne connaît pas la cause ou l'origine de cette singularité ; à toutes les questions que j'ai faites pour la découvrir, on ne m'a rien répondu, sinon que c'était l'usage. Je le savais aussi bien que les ignorants qui me donnaient cette réponse. Je croirais volontiers que lorsqu'on se mit à boire de cette liqueur, qui par son âpreté, sa rudesse, contrastait merveilleusement avec le lait doux, boisson favorite des anciens Westphaliens, les vendeurs, pour l'accréditer par leur exemple et montrer qu'elle n'empoisonne pas, introduisirent la prégustation, qui est demeurée, quoiqu'elle soit actuellement sans motif. Lorsque les récoltes sont bonnes, le genièvre tombe de prix. Je l'ai vu ne valoir que sept ou huit stubers la *cane* [1]: mais si la récolte n'est pas abondante, il monte jusqu'à dix-sept et dix-huit [2]. Malgré cette augmentation, on n'en boit pas un verre de moins. Elle ne fait qu'aggraver la misère du pauvre, accoutumé dans le bon temps à une ration dont il ne peut plus se passer. Elle augmente le profit des bouilleurs, qui ont soin de faire leurs provisions dans les années où l'emplette de la matière première coûte moins. Le gouvernement favorise, peut-être sans le vouloir, cette opération mercantile.

1. Mesure de liquide qu'on appelle, dans nos départements du nord, *canette*.
2. Le stuber correspond à notre sol. Leur rapport est de 3 à 5. — Cette monnaie n'est plus en usage.

se trouve aujourd'hui dans les dictionnaires, même français. Le popernick est un pain de seigle, où le son et la farine, quelquefois un peu de paille, sont mêlés ensemble. Il est d'un brun extrêmement foncé, et d'une teinte uniforme, soit en dedans, soit en dehors. Pour lui donner je ne sais quelle grâce, on en poudre légèrement la surface avec un peu de farine blanche ; des connaisseurs m'ont dit que c'était pour empêcher que les tourtes ne se collassent dans le four. Le pain noir est compact et lourd. L'usage veut qu'on n'y mette aucun levain. C'est du pain azyme. Sa forme ressemble assez à une rame de papier. Quoiqu'on laisse vingt-quatre heures de plus ces masses de pâte dans le four, les parties intérieures, éloignées de la croûte, sont toujours mollasses, peu ou point cuites. La mode est de servir le popernick par petites pièces bien minces, bien unies. Il paraît sur les meilleures tables, et il n'est point de Westphalien, si noble et si opulent qu'il soit, qui n'en mange plus ou moins, ou qui ne regrette de n'en pouvoir pas manger. On m'a assuré que notre prince-évêque, frère de la reine Marie-Antoinette, quand il retourne à Vienne, en emporte le plus qu'il peut dans sa voiture pour prolonger le plaisir d'en manger. Un Français n'en juge pas aussi favorablement que Son Excellence. En arrivant à Coesfeld, nos domestiques refusèrent de s'en nourrir, *ne le trouvant pas digne d'entrer dans le corps humain.* La vérité est que son extérieur choque les yeux. Il n'y a pas dans toute la nature deux choses qui se ressemblent mieux qu'un morceau de pain noir et un morceau de tourbe fossile. Taillez-les dans un sens contraire à leur destination, et par une inadvertance très pardonnable, vous porterez le combustible à votre bouche, et jetterez au feu le comestible. Mais si l'on veut en essayer, le goût ne tarde pas à rectifier le jugement prononcé par la vue.

Le pain noir est d'une saveur agréable. On s'y accoutume facilement, et si bien qu'il manque quelque chose quand on n'en a pas. Je puis là-dessus citer mon expérience personnelle. L'aspect de ces blocs de pâte à moitié cuite me causait une sensation désagréable, j'en goûtai pourtant un peu du bout des lèvres. Ce peu passa. Le lendemain, nouvelle épreuve, et j'y retournai deux fois. Bref, il sut si bien captiver mon amitié, qu'une pièce de popernick est actuellement mon dessert de tous les jours. Si la raison ne me le défendait pas, je lui ferais entièrement le sacrifice de l'autre pain. Il m'incommoderait ; je ne le digérerais point, si j'en faisais le pain de mon repas ; mais au dessert, il produit un effet tout opposé. Quand j'en ai mangé un petit morceau, comme on mange un biscuit, ma digestion est faite. Chez nos Allemands, il n'est point à craindre qu'il leur fasse mal, parce qu'ils mangent peu de quelque pain que ce soit. Mais des Français, qui en mangent beaucoup, accumuleraient indigestions sur indigestions, si le popernick était leur pain et non leur friandise. C'est ce qu'ont éprouvé ceux de nos confrères que les circonstances ont placés ou à la campagne, ou dans des familles pauvres. Il a fallu, pour paix avoir avec leurs entrailles, qu'au pain noir ils substituassent des pommes de terre, des carottes, des navets, et se contentassent de quelques onces de popernick pour leur journée. Je suis porté à croire que pain n'est ménage qu'en ce qu'il force par sa qualité indigestible de ne le donner à l'estomac qu'en petites doses. Il nourrit beaucoup moins que le pain blanc de froment. Si l'on s'en rassasiait comme de celui-ci, ou l'on crèverait, ou l'on finirait par en manger beaucoup davantage. En un mot, il ne doit, ni pour la bourse ni pour la santé, être fond de nourriture, mais assaisonnement.

Outre le popernick, nous avons à Coesfeld une espèce de pain bourgeois et un autre pain blanc comme de la neige. Le premier est mêlé de seigle et de froment ; le second est de pur froment. Presque personne n'use habituellement de celui-ci, si ce n'est les Français, quand ils ont le moyen de le payer. Les gens du pays en font flotter de petits morceaux dans leurs soupes au lait ; quelquefois, ils en font faire de petites tranches comme des beignets, après les avoir laissées tremper dans du lait doux, ce qui est vraiment très bon. Plus souvent, ils accolent une tranche de pain noir et une tranche de pain blanc, couvertes de beurre, et mangent le tout ensemble. C'est spécialement le déjeuner et la collation des enfants de bonne maison. Le pain blanc se vend aux foires, comme chez nous les pâtisseries. Il est cher pour l'endroit. Le pain de trois livres vaut dix sols de France. Quel que soit le prix du froment, qu'il hausse ou qu'il baisse, le boulanger n'augmente ni ne diminue le prix de son pain de trois livres ; mais, et vous vous en doutiez, il en augmente ou en diminue le poids. J'ai vu de ces pains qui pesaient à peine trente-six onces au lieu de quarante-huit, et je ne me souviens pas d'en avoir vu qui excédassent le poids juste des trois livres[1]. Il est dans la nature et dans les habitudes de l'homme marchand de le diminuer le plus tôt et le plus qu'il peut, de l'augmenter le moins et le plus tard qu'il lui est possible.

La police ne se mêle point de la boulangerie, s'en rapportant à la concurrence et à l'envie d'avoir des pratiques. Il y aura émulation pour donner, au prix le plus modique que faire se pourra, la meilleure qualité de pain. Celui qui voudrait trop gagner ne gagnerait rien, parce qu'on ne s'adresserait point à lui ; et s'il y avait complot, résolu-

1. Il fallait seize onces à la livre.

tion concertée, on se passerait pour un temps de la denrée, qui n'est pas de première nécessité. En effet, le pain blanc n'est qu'une friandise. Chacun boulange son popernick, et tel qui y joint de petites pièces de pain blanc quand les boulangers sont traitables, s'y bornerait s'ils ne l'étaient plus. Ainsi raisonne notre magistrature. On pourrait lui opposer que tous nos boulangers s'enrichissent : preuve qu'ils vendent trop cher; elle pourrait aussi répondre qu'il reste à savoir si c'est en faisant de gros profits ou en multipliant les petits ; qu'au surplus l'abstinence est dans la main des riches. Je penche vers ce système, qui laisse le vendeur et l'acheteur du pain friandise s'arranger ensemble comme ils l'entendent, sans que l'autorité protège l'un contre l'autre et introduise dans leur commerce la gêne de l'appréciation. S'il s'agissait du pain du pauvre, du pain nécessaire, j'aurais bien de la peine à ne pas penser autrement.

A Coesfeld et dans tout ce canton de la Westphalie, les viandes sont le mouton, le veau, ce qu'on appelle du bœuf et le porc. Depuis vingt ans, le prix de ces aliments a presque doublé, parce que plus de bouches en font usage. Le mouton y est aussi bon qu'en aucun autre endroit d'Europe ; la plupart ont une *fournie* tirant sur le noir. J'ignore si la couleur de la toison a quelque influence sur les chairs. Cette viande coûte trois stubers la livre, cinq sols de France. Le veau se tient à peu près dans le même prix. Quelquefois on ne l'achète que deux sols et demi de notre monnaie ; mais quel veau ! Assurément le plus chétif et le plus dégoûtant de l'univers. Sa taille n'excède pas celle d'un grand chien. Pèse-t-il vingt-cinq à trente livres, c'est un beau veau. Les mères sont petites, souvent mal nourries, et, dès qu'elles ont mis bas, on porte à la

boucherie le nouveau-né, qui ne respire pas l'air plus d'un jour et ne suce pas une seule fois la mamelle que la nature avait remplie pour lui.

Vous saurez que nos habitants de Coesfeld regardent comme au-dessous d'eux de manger la tête et les pieds de veau. C'est le mets de l'extrême indigence, et notre pauvreté n'a jamais été mieux sentie que lorsqu'on nous a vus apaiser notre faim avec ces méprisables parties de l'animal. Une tête se vendait deux sols ; les quatre pieds se donnaient pour rien quand on les prenait avec le poil, et coûtaient un sol quand on les voulait pelés. C'était la main-d'œuvre qu'on payait. Un préjugé tout semblable régnait dans le Brabant, où les veaux étaient excellents. Les Français profitèrent d'abord, et très avantageusement, de cette petite folie ; mais à force de vanter ces mets, ils produisirent dans les gens du pays l'envie d'y goûter, et si, par la suite, ils ont eu la satisfaction d'entendre louer leur discernement, ils l'ont aussi payée. Aussitôt que la tête et les pieds de veau eurent paru sur les tables brabançonnes, la bourse de beaucoup de nos babillards de compatriotes cessa de pouvoir y atteindre. Nos éloges et notre exemple, qu'on attribua à la pénurie, ne l'emporteront de longtemps sur l'habitude et les répugnances germaniques, qui, en fait de cuisine du moins, paraissent indestructibles.

Ce qu'on appelle du bœuf n'est, comme dans nos petites villes de France, que de la vache décorée d'un nom qui ne lui appartient pas. Les bœufs ne servent ni au trait ni au labour. On n'en élève plus pour les engraisser. Il se peut qu'un taureau, lorsque ses forces sont épuisées par l'âge et le travail de son état, descende à celui de bœuf ; mais je suis sûr qu'on ne lui accorde que très peu de temps pour se refaire : il est encore à demi taureau quand

on le tue; vous jugerez aisément quelle viande c'est quand on le mange. Au surplus, le cas est rare. On fait durer autant que possible l'animal propagateur, et, quoique ses vacations soient assez bien payées, l'espèce en est si peu nombreuse que j'ai peine à croire qu'elle fournisse à l'assommoir un individu par an, dans toute l'étendue de notre territoire. Nous sommes donc restreints aux vaches, et, pour une bonne, on en tue neuf mauvaises, je veux dire maigres et dures. Quand une de ces pauvres créatures ne donne plus de lait ou en donne moins que ne voudrait la cupidité, ou encore quand elle est vieille, infirme, qu'elle menace de mourir bientôt, l'ingrat dont elle a longtemps assaisonné le café et tous les mets prononce son arrêt de mort et la remplace par une jeune, qu'attend pareille destinée. En général, les familles un peu aisées, qui ont jusqu'à deux vaches à la fois, en tuent régulièrement une chaque année et la mettent au saloir; les autres vendent la leur au boucher, qui la dépèce et la distribue à qui en veut, au prix de quatre stubers la livre.

Il faut de ces viandes de boucherie faire sa provision à jour fixe pour toute la semaine. Les bouchers, qui sont en assez grand nombre, et les juifs, qui la plupart exercent la même profession, ne se sont point encore concertés pour tuer successivement. Il est vraisemblable qu'il y aurait pour eux de l'inconvénient à embrasser cette méthode. Leurs principales fournitures sont pour les chapitres, les communautés religieuses, les châteaux voisins, à plusieurs lieues à la ronde. Dans toutes ces maisons, on veut de la viande fraîche pour le dimanche, et l'on ne vient à la ville que le samedi pour en chercher. Il faut que la ville elle-même se règle là-dessus; seule, elle ne consommerait pas une vache tuée par semaine.

En viande, le manger de tout le monde est le porc. Une

famille pauvre jusqu'à la mendicité élève pourtant son cochon; les autres en ont deux, trois, jusqu'à cinq. Et quels animaux! C'est d'eux que sont détachés ces morceaux si vantés sous le nom de *jambons de Mayence.* Ils pèsent des trois et quatre cents livres; moins gras pourtant que charnus. Notre cochon est propre, rarement il se vautre dans la boue. Le propriétaire a soin de le passer à l'eau une ou deux fois par jour. Il n'a pas le goût dépravé, immonde, de ses semblables en France, qui se nourrissent de certaines *sécrétions* qu'on nomme en n'osant les nommer. D'ailleurs on ne le souffrirait pas. Nos Westphaliens ne voudraient pas appuyer la dent sur la chair d'un animal dont de pareilles saletés eussent en partie composé la réfection. J'en ai vu dont le cœur bondissait au récit des méthodes suisses qui vous placent une chaise percée à la porte des métairies, avec prière aux passants de s'y arrêter au profit des cochons de la ferme. Il n'y a ici que peu de différence entre la nourriture des animaux raisonnables jetés dans les dernières classes de la société, et celle des animaux dont le physique interne, au dire de l'anatomie, ressemble beaucoup au nôtre. La soupe des uns et des autres cuit souvent dans la même marmite, et se partage entre le plat des bipèdes et l'auge des quadrupèdes.

Le prix du porc n'est pas le même pour toutes les parties de l'animal; le *quartier*, quand on l'achète cru et entier, ne revient qu'à quatre stubers la livre; quelques autres endroits en coûtent huit. On n'assomme pas les cochons avant de les égorger : on les terrasse et on les égorge. Aussi, rien de plus étourdissant que leurs lamentations, que les plaintes qu'ils adressent à la nature contre notre cruauté. Du moins, les enfants ne sont pas témoins de ces exécutions sanglantes; elles se font la nuit, et il n'en faut qu'une pour tenir éveillé tout le voisinage. Lorsque l'ani-

mal est tué et qu'on en a arraché les soies utiles, on ne flambe pas le reste à la manière française : l'opération se fait à l'eau bouillante.

Ce sont les hommes qui tuent, qui coupent les gros morceaux ; ce sont les femmes qui s'emparent du sang, des intestins et de toutes les parties molles et internes, et les convertissent en boudins, saucisses, andouilles, etc. Cette manipulation n'est point abandonnée aux servantes ; *Madame* y préside, y met la main. La haute noblesse ne la dédaigne pas, et il entre dans l'éducation des *fräulein* ou jeunes demoiselles d'être formées à cette branche du ménage. Les compositions porcines partagent avec le café l'avantage d'entretenir des liaisons parmi nos habitants. A peine les parties molles de la bête sont-elles hachées bien menu et introduites dans les boyaux avec un petit entonnoir fait exprès, assaisonnées surtout et cuites que rien n'y manque, suivant les procédés transmis de mère en fille, depuis que la Westphalie a cessé d'être un désert inculte et inhabité, qu'on voit la servante courir çà et là chez tous les amis de la maison (ce mot pris dans un sens très large), et déposer avec beaucoup de compliments chez les uns une saucisse de foie, chez les autres quelques aunes de boudin, ailleurs une paire d'andouilles, et un peu de toutes ces sortes chez les personnes, je ne dirai pas qu'on aime davantage, mais qu'on croit devoir le plus honorer. On peut, au reste, multiplier de pareils présents sans s'appauvrir ; on les place en rente. En effet, tous ceux qui *reçoivent* tuent aussi leur cochon, et témoignent leur reconnaissance de la même manière qu'ils en ont contracté le devoir. Si bien qu'en donnant de ce dont on a beaucoup et qu'on ne peut manger tout à la fois, on acquiert le droit de le récupérer morceau par morceau et avec des intervalles convenables : ce qui accommode infi-

niment mieux la consommation domestique. Le présent n'est au fond que le prêt d'une chose dont le prêteur ne peut se servir actuellement, et qui ne lui sera vraiment utile que quand on la lui rendra. Sans cette circulation de *cochonnailles*, chaque famille en perdrait la moitié ou du moins la mangerait mauvaise : au lieu que par ces distributions réciproques, tout a profité et est mangé à point.

Les environs de notre Coesfeld ne sont pas dépourvus de gibier, mais il n'y a que les chasseurs qui en mettent sur leurs tables, à moins que quelques lièvres ne tombent entre les mains des paysans, qui ne manquent pas d'habileté pour les prendre, et qui, au lieu de s'en régaler, les apportent le dimanche à la ville, où ils les vendent sous le manteau. Avant que des Français vinssent s'établir ici, ces bons agricoles faisaient si peu de cas de la chair du lièvre, qu'ils l'abandonnaient au premier venu qui avait le talent d'écorcher la bête et qui leur en rendait la peau. Maintenant, et sans être persuadés que cette vilaine chair noirâtre et sanguinolente soit mangeable quand on n'a pas le goût dépravé et qu'on n'est pas pressé par la faim, ils nous vendent leurs lièvres sans en réclamer le vêtement. C'est encore de toutes les viandes celle qui nous coûte le moins. La peau vendue, le reste ne nous revient pas à plus de cinq ou six sols.

Nos bourgeois, beaux esprits, se moquent de très bon cœur des villageois qui dédaignent de manger du lièvre, sans soupçonner qu'en matière de nourriture ils offrent matière aux plaisanteries de l'étranger qui les observe, car, pour tout au monde. ils ne goûteraient ni d'une caille ni d'un lapin. L'une est un peloton de graisse, l'autre blanc comme un chat. Un jour je priai le bourgmestre, chasseur adroit et assidu, de me tuer des lapins quand il en trouverait. Et qu'en voulez-vous faire? « me dit-il tout

étonné. — Les manger, » lui répondis-je. Cet homme rit à peine une fois par an, mais il ne put entendre qu'un homme voulait manger du lapin, sans rire à s'en tenir les côtes. Je soupçonne pourquoi le *peloton de graisse* est en défaveur. Ce volatile n'a qu'un petit volume, et un coup de fusil est coûteux. Dans un pays pauvre, tout se calcule.

Le gibier par excellence, c'est la grive. Les Westphaliens sont parfaitement de l'avis d'Horace, qui ne connaissait rien de meilleur et de plus friand que cet oiseau [1]. Veut-on se ménager un protecteur ou lui témoigner sa gratitude, on lui envoie des grives. Les grives sont les bienvenues, de quelque part qu'elles viennent. Un supérieur refuserait bien des choses que son inférieur voudrait lui donner : les grives n'ont point à craindre l'affront d'un refus. Dans la primeur, c'est-à-dire vers la fin de l'automne, une douzaine de ces oiseaux est un présent distingué et dont se souvient à l'occasion celui qui l'a reçu. L'envie d'en avoir en a fait, m'a-t-on dit, une branche de simonie.

Des deux espèces de grives, la plus petite est la plus estimée. Elle n'excède pas de beaucoup la grosseur d'un moineau. Lorsque la vendange est faite en France et dans les autres pays à l'ouest, ces oiseaux se rassemblent en bandes nombreuses et cherchent, aux premiers froids, les genévriers dont nos plaines incultes sont couvertes. Je ne sais si, trompés par la forme et par la couleur des grains du genièvre, ils les prennent pour du raisin, ou si la nature le leur indique comme un remède contre les suites de leurs débauches dans les vignobles, ou enfin s'ils n'en mangent que parce qu'il faut manger quelque chose, lorsque la

1. .... Quum sit obeso
Nil melius turdo....
HOR., *Épîtres*, I, xv, 39-40.

vigne a été dépouillée de ses grappes mûries par le soleil; mais je sais que les essaims de grives arrivés en Westphalie et répandus dans ses déserts ne vivent que de genièvre. Cet aliment fait contracter à leur chair une excessive amertume, et c'est en cela que consiste leur délicatesse. Les amateurs ne trouvent jamais qu'elles soient trop amères. L'art vient au secours de la nature pour augmenter cette délicieuse saveur. Non seulement on ne vide pas l'oiseau avant de le cuire au beurre noir, mais on a encore soin de l'assaisonner d'une bonne quantité de grains de genièvre, qui cuisent avec lui, et qu'on jette ensuite pour laisser croire aux convives que l'amertume qu'il a contractée est naturelle. Je doute qu'Horace, sur l'autorité de qui s'appuient nos gourmets du pays de Münster, eût aimé la sauce au genièvre, et je parierais bien qu'elle n'est pas venue en Westphalie des cuisines de Lucullus.

Peut-être ne sera-t-on pas fâché que je dise un mot de la chasse aux grives. Ce n'est point au fusil qu'on les tue : ce moyen serait trop long et trop dispendieux ; on les prend au filet, et voici de quelle manière on procède. Après avoir fait choix d'une place bien nue, au milieu d'une bruyère inculte, on y fiche en terre quelques petits arbres nouvellement coupés, entre lesquels on laisse un espace de médiocre grandeur. Dans cet espace sont disposés et assujettis deux filets ramassés à droite et à gauche, mais qui, au moyen de deux cordes qu'on tire à la fois, se développent, se réunissent et couvrent une surface prise dans l'espace laissé entre les arbres postiches. Les cordes sont tenues et mises en mouvement par le chasseur, caché dans une petite cabane de feuillage placée à la tête de cet appareil. Sur la surface que les filets doivent couvrir sont attachées deux ou trois grives vi-

vantes que le chasseur peut mouvoir de sa cabane et faire crier. A côté, quelques plantes basses ou branches de genévrier chargées de grain noir. Quand l'homme en embuscade aperçoit une troupe de grives volant dans les airs, et se dirigeant de son côté, il excite à se remuer et à crier les grives, captives et complices malgré elles de sa cruelle supercherie ; les voyageuses entendent cette voix. Elles se précipitent sur les petits arbres, d'où, apercevant leurs compagnes au sein de l'abondance, elles descendent à la file pour la partager. Quand le chasseur juge qu'elles sont en assez grand nombre, il tire brusquement les cordons du filet, et enveloppe les malheureuses, qui ne pensaient à rien moins qu'à mourir. Elles ne languissent pas. La barbarie court à sa proie, arrache à chaque oiseau une plume de l'aile, et la lui enfonce dans la tête, qui est fort molle. Les cadavres retirés, le filet replié, l'homme rentre dans sa loge et attend une nouvelle fortune. Les succès sont très variés. Un jour vous prenez des grives par centaines, un autre jour vous n'en prenez pas une seule. Les dames accompagnent quelquefois la chasse, travaillent ou s'amusent dans la cabane. Un bon chasseur aime à être seul, et pour cause.

Nous sommes mal en poisson. Nos lacs et nos étangs, notre mer, se réduisent à quelques rivières peu larges et peu profondes. En été cependant, les animaux aquatiques n'y manquent pas à qui veut et peut s'en procurer à prix d'argent. Ils sont à bon compte parce qu'ils sont en petite quantité, que le nombre des acheteurs est encore proportionnellement plus petit, et que la plupart ne peuvent être tentés que par le grand bon marché. Tout le poisson se vend à la livre, gros et menu, une poignée de petit poisson, de petites anguilles, comme une anguille d'une grosseur demesurée. Il y a trois prix, ou trois classes.

Une espèce de poisson blanc, qui a de la ressemblance avec le goujon, coûte, la livre, depuis un stuber jusqu'à deux; le brochet, la tanche, la carpe, depuis trois jusqu'à quatre stubers; l'anguille, depuis quatre jusqu'à six stubers. La différence des prix vient de celle des jours gras et maigres; peut-être aussi de ce que le poisson a été pêché légitimement ou en fraude, ce qui est difficile à démêler, surtout pour des étrangers, parce que dans nos petites villes, n'y ayant ni poissonnerie ni marché, ce sont des hommes et des femmes inconnus qui portent ces comestibles de maison en maison. Il nous vient quelquefois du poisson de la Hollande, du saumon, même de l'éperlan, qu'on assurait avoir été pêché dans l'Escaut; fait peu croyable, si l'on considère la distance, la lenteur des transports, et la délicatesse de ce petit poisson. J'ai remarqué que l'éperlan était mal vu, qu'on en faisait presque aussi peu de cas que du lapin et de la caille. Et cette aversion, m'a-t-on dit, est produite par le souvenir d'une maladie endémique, qu'il causa autrefois à tous ceux qui en mangèrent et se répandit sur ceux mêmes qui s'en étaient abstenus. Probablement, cet accident eut lieu parce que l'éperlan, apporté de loin, était corrompu. L'éperlan frais et sain n'en devrait pas souffrir. Mais il paraît plus sûr de n'y pas toucher du bout des lèvres que de s'embarrasser d'un discernement qui laisse toujours de l'inquiétude.

Si, aux diverses nourritures animales dont j'ai parlé, on ajoute de petits poulets bien tendres, des poules qui ne pondent plus, des coqs qui ont engendré durant cinq ou six ans, et des oies domestiques, victuailles que les paysannes nous apportent fêtes et dimanches, en venant à la messe, et qu'elles vendent à un prix très modéré, on conviendra, je pense, qu'une bouche et un estomac rai-

sonnables peuvent s'arranger de ce qu'on trouve à Coesfeld. On conviendra aussi que le vivre n'y serait pas cher, surtout pour qui aurait le petit talent et le petit soin des provisions. Les gens du pays ne savent garder pour l'hiver que leurs débris de porc, leurs pommes de terre, et quelques autres légumes ; il serait aisé d'y joindre le beurre et les œufs, qui, dans la bonne saison, ne coûtent guère, ceux-ci que deux stubers la douzaine, et celui-là que six stubers la livre. Ils doublent de prix quand la bise est venue, ou ils manquent absolument.

Mais c'en est assez sur les aliments ; disons quelque chose de la manière de se vêtir, soit à la ville, soit aux champs.

A la ville, les hommes s'habillent à peu de chose près comme on faisait en France il y a vingt ou trente ans. Presque tous se coiffent d'un chapeau rond, dont le bord circulaire n'a que très peu de largeur. On ne voit de grands chapeaux à trois longues cornes, à bouton, retroussés et retapés, que sur la tête des ecclésiastiques, à qui ils donnent un air militaire et tapageur, que leurs mœurs démentent complètement, mais qui, à la première vue, choque des yeux accoutumés aux formes de nos séminaires. La culotte est fort étroite, l'habit succinct : je me sens porté à croire qu'on veut économiser l'étoffe. Ce qu'on épargne, dit le proverbe, est le premier gagné. Les couleurs des vêtements sont variées et indifférentes ; mais deux pièces de l'habillement, les bas et les souliers exceptés, ne sont jamais ni de la même teinte ni de la même étoffe. Aucun homme ne frise ses cheveux ; peu les poudrent ; le grand nombre les coupe en circonférence. En sept ans, je n'ai vu qu'une perruque. L'habit de cérémonie n'est pas l'habit noir, mais le manteau, ce manteau ample et pesant dont les contours enveloppent au moins

deux fois toute la personne. Les uns l'ont blanc, les autres, bleu, gris, noir, etc. ; affaire de goût ou de caprice, sans rapport à la distinction des états. Il sert aux visites de cérémonie, aux enterrements, aux élections, aux assemblées de magistrature ; un écolier ne va point au collège, à l'église, sans son manteau. Enfin, on l'emploie contre la rigueur de l'hiver et du climat : protection que la légèreté de ce qui est dessous, et l'habitude de toujours être dans un appartement chauffé par un poêle quand on est chez soi, rendent d'une nécessité indispensable quand on en sort.

Les femmes suivent les modes, le mieux et le plus vite qu'elles peuvent : néanmoins mal et lentement. Mal, parce que les moyens n'égalent pas le désir d'innover. Il faut faire durer ce qu'on a ; seulement on y ajoute quelque parcelle de nouveauté pour le rafraîchir : ce qui produit une bigarrure, une dissonance, dont les personnes au courant auraient bien de la peine à ne se pas moquer. Quoi de plus ridicule, en effet, que d'amalgamer ensemble et la mode qui ne fait que de naître, et celle qui est passée depuis six mois ? que d'avoir une garniture *au Consulat* et un bonnet *au Directoire?* C'est cependant ce qui se fait ici, et n'est censuré que par quelque chanoinesse élégante, ou par quelque dame arrivant de notre capitale. Lentement, parce que les marchandes et leur génie manquent à nos citoyennes, qui, en se réunissant, ne parviendraient pas à en entretenir une. Quand elles veulent du nouveau et du beau, il faut qu'elles s'adressent aux dames-artistes de Münster ; et celles-ci, au lieu de leur envoyer du tout frais, c'est-à-dire des parures récemment arrivées de Paris ou de la foire de Francfort, ne leur font passer que des restes de boutiques, dont elles ne pourraient se défaire dans les endroits où la mode nouvelle est à son premier quartier.

De sorte que nous sommes toujours arriérés d'un an ou même davantage : inconvénient léger, puisque enfin tout nous arrive dans un ordre vraiment chronologique, et a pour nous les grâces de la nouveauté. Il est vrai que lorsque le monde finira, Coesfeld aura eu une ou deux modes de moins que Münster, et Münster que Paris : mais je ne crois pas que ce déficit vaille la peine de s'en attrister : d'autant plus que nous avons été sages un peu plus longtemps. Au mois de mai 1801, nous n'avions encore ici que deux femmes en perruque : encore l'une de ces deux têtes ne s'est-elle ainsi couverte que parce que l'âge et les douleurs lui avaient presque entièrement enlevé sa couverture naturelle. En revanche, toutes nos jeunes filles n'ayant rien habituellement sur leurs cheveux, pas une fleur, pas un ruban, sont tondues comme un jockey : mode peu coûteuse puisqu'il n'y a qu'à retrancher ; mais on s'accoutume difficilement à voir sur un corps virginal, formé depuis vingt à vingt-quatre ans, et ajusté que rien n'y manque, une chevelure dans l'état naturel, sans la moindre addition, aussi rouge ou aussi noire que le veulent le sol qui la porte et les sucs nourriciers qui l'entretiennent. Les agréments de la figure sont loin de toujours racheter cette inconvenance.

Nos campagnes ont aussi leurs modes, en général mieux étoffées que celles de la ville, parce qu'on y est plus riche et que, là, le solide l'emporte sur l'apparent. Les *Bauers* ou paysans s'habillent comme les nôtres s'habillaient il y a un demi-siècle : le chapeau à cornes, les habits de couleur rousse, à grands parements, à grands plis, chargés de boutonnières et de boutons ; des vestes dont les devants descendent jusqu'aux genoux, des hauts-de-chausse où deux habitants se logeraient à l'aise, des bas à moulettes et une cravate blanche. Telle est l'enveloppe uniforme

d'une superficie sur laquelle on remarque assez peu souvent quelque chose de vif et de spirituel.

Les paysannes sont ou paraissent d'un volume un peu épais, mais d'une physionomie agréable qui n'est rien moins que muette, et qui dit parfois que tout l'esprit de la ferme est en quenouille. Leur coiffure est une espèce de chapeau arrondi, dont les oreilles vont jusqu'à la naissance des mâchoires, dont le fond ou la partie postérieure atteint la fossette du cou, et dont la partie antérieure, coupée circulairement, règne le long du front sans se projeter en avant. Quoique cette description soit exacte, il faudrait voir un bonnet de paysanne munstérienne pour s'en former une idée juste. Mais qui en verrait un les verrait tous, tant leur forme est semblable. Ces chapeaux ou bonnets sont toujours de couleur : noirs et blancs quand on est en deuil, dans le cas contraire, de pure fantaisie. L'étoffe, ordinairement de soie, quelquefois de *laine d'arbre* [1] (de coton), fond uni et fleurs qu'on rapporte symétriquement et avec sagacité. Cette coiffure est à compartiments séparés par un ruban assorti qui sert encore à la border et à la plisser par derrière, pour qu'elle prenne juste au pied du chignon. Cet ajustement, assez précieux pour qu'on le garantisse de la pluie qui en détruirait tout le lustre, a une enveloppe préparée que nos paysannes portent au bras gauche quand il ne fonctionne pas sur la tête. C'est un surtout de carton et de toile cirée qu'accompagne une collerette de mêmes matières, qui couvre les épaules, le haut du dos et le devant de la poitrine; noué sous le menton, il ne laisse exposé à l'eau que le visage; encore s'avance-t-il, au-dessus du front et latéralement, de quelques pouces pour lui servir d'abri. Si le soleil est trop ar-

1. Traduction littérale de l'allemand : *Baumwolle*.

dent et qu'on soit bien aise d'en garantir sa figure, le parapluie devient parasol. Mais il n'y a que la jeunesse qui l'emploie à ce dernier usage.

Aux champs de Westphalie, l'âge avancé n'a plus de prétentions, et les années jointes au travail l'ont endurci. On voit des femmes coiffées d'une serviette pliée en quatre. et imitant un chapeau à trois cornes, derrière lequel est un petit toquet noir ou brun, rebondi et plaqué sur le *bonnet-serviette*, vers le milieu de la tête. Cette coiffure ne se montrant plus que sur quelques vieilles mères, il y a tout lieu de conjecturer que c'est une mode qui finit et qui ne tardera pas à disparaître entièrement, quoique pourtant la révolution d'une mode se fasse beaucoup plus lentement au village qu'ailleurs. Nos paysannes ont des cheveux, mais elles n'en montrent pas un. Derrière la tête, le chapeau atteint le fichu, et, par-devant, un bandeau couvre le front et, par sa partie supérieure, s'enfonce sous le chapeau. Autrefois, le bandeau était un morceau de toile blanche dont le bord reposait sur les sourcils; peu à peu il s'est relevé, et maintenant il n'a guère qu'un pouce de hauteur. Le luxe en a aussi changé la matière : c'est aujourd'hui une dentelle plus ou moins précieuse; bientôt la dentelle disparaîtra et le toupet sera vu. Déjà quelques femmes hardies ont montré ce phénomène dans leurs hameaux, et la dentelle, distribuée des deux côtés du bonnet, lui sert de garniture plissée.

On rencontre des villageoises qui ont derrière la tête une plaque de cheveux nattés, de forme elliptique (le petit diamètre vertical), assujettie par une aiguille de cuivre, longue et plate, qui la traverse et la coupe horizontalement. La première personne sur laquelle j'observai cet hiéroglyphe était à l'église. Jeune encore, jolie et en deuil, elle me parut une veuve qui portait de cette manière une

partie des cheveux de son défunt mari. Assurément, la conjecture était plausible. J'en fis part à un bourgmestre, mon ami, qui, en m'entendant, perdit à plein toute sa gravité consulaire, et rit de mon explication beaucoup plus qu'on n'a coutume de rire en Allemagne, quand on a cheminé cinquante ans dans les voies de la vie humaine. « Cet ajus« tement capillaire, me dit-il, rappelle aux spectateurs « que celle qui le porte est encore fille, que l'âge vient et « qu'on l'oublie. » A mon tour, je ris beaucoup de cette explication. Le signe ne peut être que conventionnel : bien sorcier qui verrait *naturellement* cette admonition dans une natte de cheveux et une lame de cuivre jaune placées derrière le bonnet. Mais admirez l'aimable simplicité de ces bonnes Westphaliennes, qui disent aux hommes à marier : « Voyez donc, ai-je mérité qu'on me laisse ainsi aller à la trentaine ? » Au surplus, cette enseigne est rare, soit que le nombre des expectantes soit réellement petit, soit que la plupart aient la discrétion de se taire ou l'orgueil de ne se pas plaindre.

Je ne m'étendrai pas sur le reste de la parure du sexe à la campagne. Le rouge est la couleur dominante des jupes, qui ont un ample contour et sont entassées les unes sur les autres avec une singulière profusion : je parierais pour cinq ou six. Elles ne sont toutes abaissées que lorsqu'on est en place. Marche-t-on, celle de dessus, ordinairement la plus riche, est levée, roulée et mise sous le bras gauche, comme nos ecclésiastiques portaient autrefois leur long manteau. Si l'on fait un voyage, il n'est pas sans exemple que toutes soient levées, jusqu'à la première inclusivement, qui, pour le maintien de la décence, passe procuration à la chemise. La couleur des camisoles qui surmontent les jupes paraît être une affaire de goût. Les manches en sont terminées par un parement plissé sem-

blable à celui de nos modes antiques. Ce parement est orné d'un gros bouton d'argent ou d'étain, et bordé d'un ruban qui ressemble à nos bandes de livrées, à moins qu'on ne soit assez riche et assez vain pour border en or ou en argent. Aux pièces que j'ai décrites, ajoutez sur le cou un mouchoir d'indienne ou de mousseline, en devant un tablier de toile violacée, mettez sur la poitrine une petite croix et un chapelet à la main, vous aurez la paysanne du pays de Münster, vue le dimanche quand elle vient à l'église ou qu'elle retourne chez elle.

CHAPITRE XXVII

ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE ET MŒURS RELIGIEUSES

Le clergé séculier, sa piété, son zèle, ses usages singuliers, son goût pour la chasse. — Le clergé régulier : les Capucins, les Récollets, le collège; souvenir donné aux Jésuites qui dirigeaient autrefois ce collège. — Les communautés de femmes : Augustines, Bernardines, Annonciades; leur régularité, leur piété. — Historique des dames Bernardines de Marienborn. — Leur admirable générosité envers les exilés français, dont elles ont secouru près de 3,000 dans leur monastère. — La dévotion à Coesfeld : la confession, la communion fréquente. — Le crucifix de la paroisse Saint-Lambert. — Le Kreuz-Weg ou chemin de la croix. — Le culte de saint Jean Népomucène. — Les cantiques en langue vulgaire dans les églises. — Les inhumations. — Les cimetières. — Salutaire innovation due à M. Baston. — Le domaine des *esprits*. — Le Hundsberg.

En possession de passer d'un sujet à un autre sans m'occuper des transitions, je vais vous entretenir de l'état ecclésiastique et de la dévotion de Coesfeld.

Le clergé s'y divise, comme partout ailleurs, en séculier et régulier. Le séculier n'est composé que de sept ou huit prêtres qui desservent les deux paroisses de la ville ; le régulier en hommes, d'une riche communauté, de pauvres capucins et de quelques récollets, nommés ici franciscains, qui tiennent le collège depuis la suppression des jésuites ; en femmes, d'une abbaye noble de bernardines, d'un couvent d'augustines, et d'un couvent d'annonciades.

Les prêtres séculiers nous aiment peu et nous critiquent beaucoup. Lorsque nous parûmes parmi eux, les petites manchettes que plusieurs d'entre nous avaient cru devoir laisser aux manches de leurs chemises les scandalisèrent extrêmement. Il leur fut impossible de s'en taire. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en les censurant, ils caressaient devant eux un jabot de plus d'un pied de long et large de quatre doigts. L'influence des préjugés se décide toujours par la sottise. Notre clergé allemand est de mœurs très pures. Les manchettes exceptées, il ne regarde pas trop à son extérieur. Jamais il ne porte d'habit long, si ce n'est qu'au chœur ils endossent quelquefois par-dessus leur habit une espèce de *simarre*, qu'ils couvrent d'un surplis. Les jours de cérémonie, ils sont en noir ; les jours ordinaires, rien, ni par la couleur ni par la forme, ne distingue leur vêtement de celui des laïques. Infiniment de dévotion, mais nulle décence dans les cérémonies de l'Église. Ils disent la messe en bottes. Leurs mouvements sont brusques, gauches, souvent accompagnés de grimaces *scrupuleuses*. Ces défauts viennent de ce que la plupart se sont formés eux-mêmes sur de mauvais modèles. On peut être ecclésiastique instruit et vertueux sans l'éducation des séminaires : mais on n'est que cela. Sans doute, cela est l'essentiel : le reste pourtant (je veux dirê les manières) ne laisse pas d'y donner du prix et d'en relever le mérite. Ici le peuple en porte le même jugement par instinct, et, aussi souvent qu'il le peut, nous préfère à ses ecclésiastiques, qui en sont jaloux. Les *maisons de vin* sont ouvertes au clergé séculier. Il est pour lui de bon ton d'y paraître, d'y boire et d'y fumer. Il y jouera même à quelque jeu innocent. S'il y a danse publique, bal ou assemblée *de voisinage*, les ecclésiastiques s'y montrent, y valsent des heures entières

avec leur *dame*, et personne ne s'en scandalise. Les yeux y sont accoutumés. Notre curé ne s'en mêlait pas, mais il envoyait son vicaire, ou, comme on dit ici, son *chapelain* pour le remplacer. Ni la chasse ni les spectacles ne sont interdits à nos ecclésiastiques. Ce dernier amusement, ils ne le prennent guère : l'occasion manque, il est coûteux et ne rapporte rien. Mais l'autre ! la chasse ! Tous les moments qu'ils peuvent dérober, en conscience, à l'étude et au ministère, aux bienséances d'usage, c'est à la chasse qu'ils le consacrent, et si publiquement qu'ils marchent avec leurs chiens, le fusil en bandoulière et la carnassière sur la hanche. Sans prévention, ces petites libertés compensent bien nos petites manchettes.

Tout ceci tient peut-être à la principauté épiscopale. Quand un évêque est prince temporel, il est difficile qu'il ne soit pas un peu moins évêque qu'il ne faudrait. Il se fait presque nécessairement un mélange de mœurs séculières et ecclésiastiques, et, *regis ad exemplar....* Je dois avertir qu'il y a des exceptions: tel prêtre qui ne chasse point, tel autre qui ne danse point, ne joue point, tel qui ne goûte aucune de ces joies mondaines. Est-ce manque d'attrait, ou esprit de régularité? Le grand nombre ne fait que parce qu'universellement on ne trouve point de mal à faire : d'où il semble qu'on doit inférer que l'abstinence n'a pas une cause morale. Le clergé de la grande ville, le haut clergé, les *Dom-Herr*, ou chanoines de la cathédrale, ne s'écartent point du genre de vie que nous avons retracé. Ils sont foncièrement ce qu'ils doivent être, quelquefois chrétiens et ecclésiastiques jusqu'à la sainteté ; mais on dirait qu'ils ne savent pas que le concile de Trente veut que des prêtres fassent attention à l'habit ; qu'ils ignorent tous les canons de leurs propres conciles, sur quoi nous réglons notre conduite extérieure. J'en ai en-

tendu se plaindre que la confiance des fidèles leur échappe, qu'elle passe aux moines. Cette doléance n'est pas sans fondement; mais qu'a de surprenant une pareille transmigration? Jamais les fidèles ne rencontrent dans les champs de capucin poursuivant un lièvre; ils n'en rencontrent pas dans les lieux publics, dansant une anglaise. D'ailleurs, une barbe vénérable, une tête rasée, un gros chapelet, un habit de pénitence, une ceinture de corde, des pieds nus, un maintien très composé, inspirent à des âmes simples et bornées plus de vénération qu'un costume et des actions séculières. Nos ecclésiastiques allemands sont loin de manquer de zèle. Ils prêchent, confessent, visitent les malades, administrent les sacrements, célèbrent tous les jours la sainte messe. Je suis seulement fâché de les voir se décharger de l'instruction des enfants sur un religieux qui vient, dans leur propre église, expliquer à la jeunesse les premiers éléments de la religion.

Nos capucins sont ici ce qu'ils sont partout, édifiants, laborieux, respectés; leurs confessionnaux toujours pleins; le peuple qui court en foule à leurs solennités, les aumônes très abondantes qu'ils en reçoivent, sont autant de preuves de leur excellente conduite et de la vénération qu'elle leur concilie. De jour et de nuit, ils sont au service des curés et des fidèles. Rien ne leur est difficile, rien ne les gêne : on le dirait du moins, à voir le zèle avec lequel ils se portent à tout ce qui a l'air d'un service à rendre et d'une bonne œuvre à faire. Mais ne leur demandez que la substance du bien. L'assaisonnement des manières douces, insinuantes, aimables, qui se rencontrent quelquefois chez nos religieux, en France, ils n'en ont pas la teinture la plus légère. Nés, pour la plupart, aux champs, au sein de la *servitude*, ou dans une condition plutôt pauvre

que médiocre, et entrés au couvent dès l'âge de quinze à seize ans, ils n'avaient pas le poli, le moelleux, le souple d'une bonne éducation, quand ils prirent l'habit monastique ; où et comment l'auraient-ils trouvé depuis? Après tout, cette écorce rude qui déplaît aux Français, même à ceux que nos capucins ont la charité de s'associer, est, en Westphalie, une chose des plus indifférentes et dont peut-être on regretterait l'absence, si elle cessait d'y être. Des gens rudes ne sauraient être fâchés que leurs religieux le soient. J'ai connu un gardien des bons Pères qui avait, comme par miracle, la politesse d'un Français du meilleur ton ; il accueillait avec bonté, refusait avec grâce, il saluait, reconduisait jusqu'à la porte, ne se permettait jamais un *oui* ni un *non* sec, même à l'égard du prêtre errant et fugitif qui le priait de lui accorder l'hospitalité. La prévenance était peinte sur son visage, elle y brillait. Eh bien, cet extérieur dont nous étions enchantés déplaisait aux Allemands, à ses propres frères; ils l'appelaient le *jésuite*.

Cette communauté de capucins a fait du bien aux prêtres déportés; mais cette charité lui a été plus avantageuse qu'onéreuse. Les ambulants ont eu soin de faire remarquer que nous la grevions, et les aumônes en ont été plus abondantes. Nous lui avons servi, comme servent à une pauvre femme de nombreux enfants qu'elle porte sur son dos et traîne par la main : la vue de ces petits malheureux excite vivement la compassion, et tout en les nourrissant des dons qu'elle reçoit, la quêteuse a incomparablement davantage que si elle n'avait à mendier que pour sa propre vie. On ne donne pas seulement du grain à nos capucins, mais de tout : du bois pour leur chauffage, du beurre, des œufs, du poisson, des volailles, des veaux entiers. Ont-ils d'une chose qu'ils ne peuvent consommer,

ils en font de l'argent pour acheter ce qu'on ne leur donne pas, du vin, par exemple. Dans une petite ville voisine de celle où j'écris, la capucinière a eu, pendant une année, deux mille et quelques cents livres de beurre à vendre. Pour des honoraires de messes, ils en auront autant qu'il y en aura, et c'est au moins douze stubers ou vingt sols de France, somme considérable pour le pays.

Les aumônes qu'on fait à nos capucins se divisent en aumônes communes et en aumônes particulières. Celles du premier genre sont en entier dans la main du supérieur, qui les emploie aux besoins généraux : l'église, les réparations, le réfectoire, l'habillement. Celles du second genre sont faites à chaque religieux, et avec une ou deux messes par semaine, dont on lui abandonne l'honoraire ; elles composent son *pécule*. La permission du Révérend Père gardien met, dit-on, à l'abri du vœu de pauvreté. Je désire qu'il en soit ainsi. Or, ces aumônes individuelles, ce pécule, procurent le café, le tabac, la *goutte*, et les autres douceurs que la règle et l'usage permettent de rechercher par delà le nécessaire. Les confesseurs et les quêteurs ont à cet égard un notable avantage sur ceux qui ne s'occuperaient que de l'étude ou de la prédication ; aussi en est-il peu qui n'aillent à la quête et n'occupent un confessionnal. Qu'il est à craindre que ce mode de subvenir aux petits besoins et aux fantaisies pardonnables n'entraîne après soi nombre d'abus invisibles qu'il serait impossible à la vigilance de corriger ! Ne vaudrait-il pas mieux que la maison, le commun, eût tout et fît tout ? L'égalité entre les frères en serait plus parfaite. Une cellule ne regorgerait pas de commodités, tandis que sa voisine n'abonderait qu'en privations, et ce que je considère plus encore que le reste, les dernières années dans le cloître, la vieillesse, seraient moins dénuées, moins souffrantes.

Trois récollets ou franciscains, envoyés de Münster par le vicariat, tiennent le collège. Ils ont à eux trois une maison où logeraient cent personnes, des jardins immenses, et un honoraire très suffisant qu'ils ne gagnent pas, si pour le gagner il faut au talent joindre l'exactitude. On ne vit jamais de classes plus mal tenues, d'écoliers plus abandonnés à leur paresse et à leur étourderie. On en a porté des plaintes aux supérieurs, qui, je ne sais pour quel motif, laissent aller les choses le train qu'elles veulent. Les parents plus attentifs, n'ayant pas tardé à s'apercevoir que des récollets mercenaires ne sont pas des jésuites, ont insensiblement retiré leurs enfants, et le collège de Coesfeld, autrefois nombreux et florissant, n'est plus aujourd'hui qu'une mauvaise petite école où l'on enseigne tout et où l'on n'apprend rien. Les prix ne s'en distribuent pas moins à la fin de l'année avec appareil. Il y en a quelquefois plus que d'écoliers. Ce sont des livres dont la couverture est riche, et le dedans bouquin ; il suffit que ce soient *des livres* sur la couverture desquels brillent les armes du Prince fondateur. Un ouvrage est en plusieurs volumes : un lauréat aura le premier tome, un autre le second ; c'est un ouvrage perdu, et les jeunes gens ont reçu chacun un livre sans rien avoir que la reliure. Nos récollets reçoivent une somme annuelle pour ces récompenses scolaires, et ils l'économisent du mieux qu'ils peuvent. Moins ils en dépensent, plus le résidu est considérable. Les jésuites, leurs prédécesseurs, avaient su se composer une bonne et belle bibliothèque. Au moment de leur sécularisation, on en enleva pour Münster ce qu'elle avait de plus précieux. Les récollets trouvent qu'elle est encore trop volumineuse, et y prennent la plupart des livres qu'ils distribuent. Ils en sont quittes pour recouvrir de maroquin doré des feuilles poudreuses qui ne valaient pas le

parchemin qui les habillait. Ils n'auront bientôt plus à donner que les tablettes.

Je dirai par occasion que l'église du collège est d'une beauté qui se remarquerait dans nos grandes villes. La sculpture en bois y est prodiguée et mérite qu'on l'examine avec attention. Non qu'elle soit d'un goût excellent, mais parce qu'elle est d'une extrême délicatesse et que l'on conçoit à peine que le ciseau de l'ouvrier ait pu y atteindre. Nulle part, la difficulté vaincue n'étonne davantage l'œil du connaisseur. On attribue ce magnifique ouvrage à un seul prêtre jésuite : il faut qu'il ait vécu longtemps et travaillé toujours. Les gens du pays remarquent à peine ce que nous admirons. Ils haussent les épaules quand ils nous voient considérer des heures entières un fût de colonne, une balustrade. Ces Français ! ça n'a jamais rien vu !.... Un jour, qu'avec le seul jésuite qui soit resté au collège, mais en habit de prêtre séculier et comme prédicateur de la Dominicale, je visitais un tas de manuscrits couverts de poussière et à demi rongés des vers, dans un coin du vaisseau, jadis la bibliothèque, nous tombâmes sur une douzaine de feuilles volantes écrites en latin, auxquelles nous nous arrêtâmes quelques moments. C'étaient autant de ces comptes annuels que les recteurs de chaque maison rendaient à leur provincial, qui faisait passer au général ce qu'ils contenaient d'essentiel. Rien peut-être n'était plus propre à faire connaître l'esprit de la *société*, l'admirable subordination qui y régnait, comment tous les points de la vaste circonférence de la Compagnie de Jésus correspondaient au centre, comment les plus petites particularités, et en apparence les plus indifférentes, y descendaient le long des rayons, s'y réunissaient pour être comparées, subir les opérations de la plus fine analyse.

Une de ces feuilles nous rappela un fait presque oublié, quoique d'une antiquité médiocre. L'église venait d'être achevée. Après un office, la voûte tomba et écrasa une douzaine de personnes qui prolongeaient leurs prières. Après que le recteur avait développé les circonstances de ce triste et fatal événement, il disait à son supérieur avec une charmante ingénuité : « Le peuple nous en veut beaucoup ; il crie contre notre orgueil, observant que si nous nous étions contentés d'une simple chapelle, comme les Révérends Pères capucins, cet affreux malheur ne serait point arrivé. » On pouvait ajouter : A quoi bon de si hautes et si vastes églises pour des religieux qui, par institut, n'ont point de chœur? Partout néanmoins, les jésuites avaient des temples somptueux pour l'architecture. Depuis que je sais que la voûte de celui de Coesfeld est déjà tombée une fois, je n'y entre pas sans une sorte d'émotion. Mes yeux se portent machinalement en haut : j'examine si rien n'y joue, s'il n'y a ni crevasse ni lézarde. Une voûte tombe si vite ! Par le calcul des probabilités, le malheur était moins à craindre dans cette église que dans une autre qui n'aurait pas éprouvé le même accident. Celui-ci est du nombre de ceux qui ne se répètent presque jamais dans le même endroit. Mais l'imagination est plus habile à s'effrayer par un souvenir qu'à se rassurer par un calcul.

La reconnaissance m'oblige de consigner ici que le respectable P. Stordeur, ce jésuite qui seul, dans cette contrée, survit encore à la destruction de sa compagnie, est un homme de beaucoup de mérite, entièrement dévoué à rendre service à nos pauvres exilés, pour lesquels il ne dédaigne pas d'aller de porte en porte pour solliciter des secours qui ne lui sont pas toujours accordés, que d'autres fois on ne lui accorde qu'en rechignant. Il prétend que ses ancêtres à je ne sais quelle génération étaient Français, et

cette origine, vraie ou imaginaire, donne une nouvelle activité à son caractère bienfaisant. Il trouve d'ailleurs que nous sommes plus jésuites que les prêtres allemands, par notre ton, notre esprit et nos connaissances. S'il se trompe, c'est son affaire.

Nos communautés de filles offrent toutes les nuances qu'on peut désirer, si ce n'est qu'elles s'accordent toutes dans un point fort important, la régularité. Les augustines sont, en général, de bonnes campagnardes, nées de parents serfs. Les annonciades sont ordinairement de la classe bourgeoise. Les bernardines sont nobles, mais non pas toujours de cette noblesse capitulaire à seize quartiers ou davantage qui, en Allemagne, a pour elle-même une considération exclusive. La mésalliance de quelque aïeul ne ferme point à une fille de condition les portes de l'abbaye de Marienborn. Les augustines chantent mal et sans goût. On dirait de petits garçons qui crient à qui criera le plus fort. Les annonciades chantent bien ; mais elles forcent leurs voix : ce sont, comme les précédentes, des timbres de garçons qui résonnent en musique. Les bernardines ont des voix de femme : elles ne plaisent que par là à des oreilles françaises.

Les augustines reçoivent dans leur clôture, mais n'en sortent point; les annonciades ne reçoivent ni ne sortent. Les bernardines reçoivent et sortent. Les augustines se nomment vulgairement les *grandes nonnes ;* les annonciades, les *petites nonnes ;* les bernardines, les *riches dames*. De tous ces noms, celui qui va le moins bien à la chose, c'est le dernier. Le plus aisé de ces couvents est celui des petites nonnes : il n'a point de dettes. Les augustines ont assez fait pour nous; les annonciades, presque rien; les bernardines auraient beaucoup

trop fait, si l'on pouvait faire trop en matière de charité. Je me suis promis, dès les premières années de mon séjour auprès de cet admirable monastère, de raconter au long ses pieux excès et d'apprendre à ceux de nos compatriotes qui nous aiment à combien de reconnaissance ils sont obligés envers lui ; à combien de respect, ceux mêmes qui ne nous aimeraient pas. Le détail dans lequel je vais entrer est donc pour me tenir parole.

L'abbaye des dames bernardines dite de *Marienborn* (fontaine ou puits de Marie) est fort ancienne. Fondée à la campagne, elle se vit contrainte à se réfugier dans la ville de Coesfeld, au temps d'une guerre avec les Hessois, qui ont en Westphalie la réputation des Normands en France. C'est à cette époque que la dénomination de « riches dames » commença à s'éloigner étrangement de la vérité. Leurs biens furent pillés, leurs titres disparurent, et des serfs, qui l'apprirent ou s'en doutèrent, ne voulurent plus avoir de maître. D'usufruitiers, aux conditions de certaines redevances, ils devinrent propriétaires. Il ne resta aux dames que les biens dont le hasard, plutôt que la prévoyance, avait sauvé les titres et ceux que des serfs timides ou probes ne leur disputèrent pas, quoiqu'elles fussent dans l'impuissance d'appuyer de preuves légales leurs réclamations. Ces débris d'une belle fortune sont réellement peu de chose. Ce n'est pas qu'elles ne possèdent encore de nombreuses et vastes propriétés. Le pied du voyageur foule souvent le terrain qui est à elles : souvent ses yeux rencontrent des hommes qui sont leurs *propres* (*eigen*) ou, comme on dit dans notre langue, leurs serfs. Mais ce n'est qu'une richesse idéale. On pourrait ici être le propriétaire de vingt riches métairies, et pauvre ; avoir le droit d'appeler vingt serviteurs, obligés de venir et de servir gratuitement, et n'avoir pas le moyen d'en

nourrir deux ; on pourrait aller à pied, mourir de faim, tandis que tel serf de l'*Irus* propriétaire et maître vit dans l'abondance de toutes choses et roule carrosse. On le comprendra lorsque je parlerai de la servitude dans la principauté de Münster. Je dirai seulement, par anticipation, que des fermes d'un très gros usufruit, qui appartient au serf, ne paient souvent au maître qu'un cens léger et invariable, comme nos anciennes rentes seigneuriales. De là vient que d'immenses propriétés ne composent souvent qu'une fortune médiocre. Je connais un serf qui paie au prince-évêque plus de quatre cents livres d'impositions, somme qui suppose un très gros revenu, parce que les impositions sont on ne peut plus modérées, et qui ne paie à son maître que la valeur de douze francs par an.

La détresse actuelle de nos respectables bernardines a eu une seconde cause : la guerre de Sept ans. Les troupes françaises en possession de cette partie de la Westphalie où Coesfeld est situé y levèrent d'énormes contributions, et la quote-part des *riches dames*, proportionnée à l'opulence de leur nom, excéda de beaucoup leurs moyens. Il fallut qu'elles recourussent à des emprunts ruineux, dont elles n'ont jamais été en état de rembourser les capitaux.

Enfin une troisième cause, qui doit nous les rendre infiniment chères et qui appartient spécialement à mon ouvrage, ce sont nos malheurs et nos besoins, qu'elles se sont efforcées d'adoucir par des secours qui ont mis le comble au dérangement de leurs affaires. Qu'on se figure une communauté de femmes n'ayant exactement que le nécessaire, et qui se charge de trois ou quatre ecclésiastiques français et de plusieurs religieuses ; qui donne à ces hôtes onéreux non seulement la nourriture et le logement, mais encore le vêtement et les autres nécessités, qui reçoit tous les passants de notre tribu, qui va au-devant d'eux

sur la route de France, les amène à l'abbaye, les prie (le terme n'est qu'exact) de prendre le temps de se reposer, de se refaire, les garde de huit à quinze jours, et répète si souvent ces actes de charité que le nombre de ceux qui ont dormi sous le toit hospitalier de ces religieuses, après s'être assis à leur table, passe trois mille...., et vous avez une faible idée de la prodigieuse générosité de la pauvre et noble abbaye de Marienborn ; une idée en gros, car les détails seraient trop longs.

Presque tous les Allemands d'un certain rang qui nous ont fait du bien le gâtaient, en quelque sorte, par l'assaisonnement. Les uns nous envoyaient à l'auberge et payaient; les autres nous donnaient à manger sur une table particulière, ou au bout de la leur ; ils buvaient du vin et ne nous en offraient pas. C'était l'aumône toute pure, l'aumône accompagnée de ses humiliations. A Marienborn, au contraire, la délicatesse qu'on met à nous obliger relève le mérite de la bonne œuvre. Nos fugitifs mangeaient à la table de l'abbesse et de la communauté. Ils y occupaient les premières places. Si le nombre des convives était trop considérable, c'étaient les religieuses qui se levaient et formaient une petite table. On servait aux hôtes ce qu'il y avait de meilleur. Le vin n'était que pour eux. On les reforçait, on craignait que, par discrétion, ils ne se livrassent pas à leur appétit. En quelque nombre et à quelque heure qu'ils arrivassent, on les recevait. J'en ai vu six venir à la fois, lorsqu'on était déjà couché : on fit relever les domestiques pour leur apprêter à souper ; les chambres étaient toujours préparées. Les malheureux voyageurs s'adressaient-ils à d'autres communautés qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas les soulager, on les faisait conduire à l'abbaye de Marienborn, qui se réjouissait de ce que ses sœurs s'étaient souvenues qu'elle ne refusait per-

sonne. Ceux des nôtres qui demeurent habituellement dans la maison y ont pris un ton de *chez eux* dont l'observateur s'étonne, mais qui prouve combien nos religieuses sont excellentes, puisqu'elles ne s'en plaignent pas, quoiqu'elles s'en aperçoivent. La crainte de mortifier, de causer la peine d'un moment, leur ferme la bouche.

Avant que les Français pénétrassent dans la Hollande, la déportation était considérable à Coesfeld; on y comptait au moins quarante prêtres français. La plupart des églises étaient fermées à leur dévotion. Dans l'église principale, on ne leur accordait la permission de dire la messe que les fêtes et dimanches. S'ils voulaient la célébrer pendant la semaine, ils devaient payer à la sacristie la taxe d'un *bon gros*, ou trois sols de France, par chaque messe. En soi, et vu le prix du vin dans ces contrées, ce n'était pas trop; mais c'était trop pour des hommes qui étaient à la veille de manquer de pain. Les bernardines ouvrirent leur église, sans contribution, à tous ceux qui voulurent la fréquenter. Leurs trois autels étaient occupés depuis six heures du matin jusqu'à midi. Un ami de la maison adressa à l'abbesse quelques représentations sur la dépense que tant de messes occasionnaient: « C'est leur « unique consolation, répondit-elle, les larmes aux yeux, « parlant des prêtres français, et vous voulez que je les en « prive ! » Toutes les religieuses se retranchèrent le vin, l'abbesse la première, pour qu'il ne manquât pas à l'autel. Ceux qui connaissent les mœurs allemandes sentiront, comme moi, la grandeur de ce sacrifice. Des riches, dont cette conduite censurait l'impassibilité, la blâmèrent : « Vous achevez de vous ruiner, » dit l'un d'eux à la supérieure. — « J'espère, dit-elle, qu'après avoir assisté ses prêtres pour l'amour de lui, Dieu inspirera à d'autres la pensée de nous assister. Du reste, que sa volonté soit

faite. » Ah! puisse votre espérance n'être point trompée, femme dont aucune personne de votre sexe ne surpassera la noblesse et la charité! Puissent les riches qui dans ma patrie, ou ailleurs, liront cette notice, ne pas oublier qu'à Coesfeld, pays de Munster, il est une abbaye de Marienborn, qui a fait, pour le clergé de France malheureux, plus qu'elle ne pouvait faire; qui a augmenté ses privations et ses besoins pour diminuer les nôtres; qui a hâté l'instant de sa ruine pour adoucir la rigueur, la cruauté, de celle que nous avions éprouvée.... ne le pas oublier, et voler au secours de cette pieuse maison, la raffermir sur ses fondements, conserver à la religion un de ses monuments les plus précieux, et à l'humanité un de ses plus beaux modèles! J'ai beaucoup dit, et je m'aperçois en relisant que je n'ai point encore dit assez.

Le peuple de Coesfeld et des environs a beaucoup de ce qu'on appelle *dévotion*. Des actes extérieurs en quantité, des confessions et des communions à toutes les fêtes ; des processions, des pèlerinages.... Mais j'ai des raisons de douter que tout cela soit fort éclairé, et que les mœurs soient réellement aussi pures, aussi parfaitement chrétiennes que semblerait l'annoncer une piété si agissante. La confession n'est rien moins que difficile dans ce pays. Vous dites vos fautes, on vous impose une pénitence, toujours légère, et l'on vous donne l'absolution, qui n'est presque jamais refusée, « car, disent les moralistes du can- « ton, viendrait-on faire l'aveu de ses fautes, si le repentir « n'y excitait pas, et qu'on n'eût pas formé la résolution de « s'en corriger ? Que faut-il de plus pour obtenir miséri- « corde ? » On m'a raconté qu'un confesseur célèbre estimait qu'on ne devait refuser l'absolution qu'aux prêtres qui sont assez cruels pour la refuser à leurs péni-

tents. Du reste, point d'interrogations, peu de remontrances : une confession est l'affaire d'un clin d'œil. En moins d'un quart d'heure, il s'en fait une douzaine au même prêtre. Dans les grandes solennités, telles que l'indulgence de Notre-Dame de la *Portioncule* ou du *saint crucifix* dont je parlerai tout à l'heure, on accourt de vingt lieues à la ronde, et par milliers. Tout le monde veut être confessé et absous. Procédez à notre manière française, et vous n'achèverez pas en huit jours ce qui doit être fait en quelques heures.

Le clergé régulier et séculier fait ce qu'il peut. On place des fauteuils à côté des confessionnaux. Souvent, le juge et le coupable sont à genoux, ou debout l'un à côté de l'autre, pressés par la foule de ceux qui attendent leur tour. Il en est qui, pour être plus tôt débarrassés, se confesseraient volontiers par-dessus l'épaule qui les sépare du confesseur. C'est vraiment une espèce de confession publique qu'on fait là ; au moins, il est impossible qu'elle soit secrète, et je suis persuadé qu'il ne vient que des fidèles qui n'ont rien à cacher, parce qu'ils n'ont presque rien à dire.

La table de communion n'est ni plus décente ni moins tumultueuse que les tribunaux de la pénitence. On s'y bat, pour ainsi dire, à qui recevra des premiers le Dieu de paix. Le premier rang fléchit les genoux ; mais le second rang, debout, avance la tête et communie dans cette posture plutôt que d'attendre un seul moment. Les prêtres ont beau recommander le silence, le respect, l'ordre : on ne les écoute pas. Quelques-uns, pris d'impatience ou saintement courroucés, ont remis l'adorable Eucharistie dans le tabernacle pour la soustraire à l'irrévérence. Un capucin français, qui distribuait la communion pour soulager ses frères les Allemands et se rendre utile,

m'a assuré que plus d'une fois le saint ciboire avait manqué de lui échapper des mains et d'être répandu. A côté de lui, un paysan à taille gigantesque appuya son pied contre la balustrade où l'on communiait, repoussa avec son dos ceux qui s'étaient mis devant lui, et s'agenouilla à leur place. Les bons religieux chez qui se déploie cette dévotion bruyante en redoutent si vivement les effets, qu'ils ont soin de retirer la nappe de la table eucharistique, de peur qu'elle ne soit déchirée. Les communiants s'en passent.

Si une précaution de cette nature peut être justifiée par le danger d'un si petit dommage, ce que j'ai peine à croire, d'autres dangers beaucoup plus graves ne devraient-ils pas exciter les supérieurs à ouvrir les yeux sur un pareil scandale et à le faire disparaître ? Il leur suffirait de le vouloir fortement. Je ne sais même si, avec un peu de fermeté et en employant les moyens qui sont en leur pouvoir, les cénobites seuls n'en viendraient pas à bout. Mais, et je me reproche presque de le penser, on dirait que cet empressement désordonné leur est agréable et qu'ils le prennent pour de la ferveur. Si nous leur disions qu'on ne voyait rien de semblable en France, ils souriaient d'une certaine manière dont la traduction serait : « C'est que vous n'aviez pas de dévotion en France. »

Le grand objet de celle de Coesfeld et lieux circonvoisins est le célèbre crucifix de l'église paroissiale de Saint-Lambert. On connaît peu de morceaux de ce genre, si même il en est, aussi anciens et aussi vénérables que lui. Il fut apporté de France l'an 800, et donné par Charlemagne à l'église qui le possède encore aujourd'hui. La naissance du christianisme ne l'a donc précédé que de peu d'années dans cette partie de l'Allemagne. On assure que

la tête de ce crucifix renferme une portion considérable de la vraie croix que « Charlemagne, dit un auteur alle« mand, apporta de Jérusalem ou de Constantinople, avec « beaucoup d'autres reliques, en 777. » Cet écrivain raconte, d'après Baronius, qu'en 633, la crainte qu'on eut que les Sarrasins, qui se rendaient de plus en plus redoutables et étendaient leurs conquêtes aux dépens de la chrétienté, ne s'emparassent de Jérusalem et du riche trésor de la vraie croix, engagea l'empereur Héraclius à transporter à Constantinople ce signe précieux de notre salut. C'est ce même Héraclius qui, à force de victoires, avait tiré des mains des Perses la vraie croix captive et l'avait fait replacer à Jérusalem, où, de toutes les parties de la terre, on accourait pour la vénérer. Notre Allemand ajoute que l'empereur d'Orient, Constantin, pressé par les Sarrasins, ses mortels ennemis, implora le secours de Charlemagne, qui, brûlant d'amour pour la religion de Jésus-Christ, conduisit *en personne* à Constantinople et à Jérusalem une grosse armée, battit à plate couture les infidèles et n'eut du prince qu'il avait si puissamment secouru que les reliques dont voici le dénombrement : une portion notable de la couronne d'épines qui ensanglanta la tête de Jésus-Christ ; un des clous qui attachèrent le Sauveur à la croix ; un gros morceau de la vraie croix ; le suaire du Seigneur ; un habit de la sainte Vierge ; les langes qui enveloppèrent l'Enfant Jésus dans la crèche, et un bras de saint Simon. Selon le même auteur, ces reliques ne furent pas plus tôt arrivées à Aix-la-Chapelle que les miracles se multiplièrent dans cette ville. D'innombrables aveugles recouvrèrent la vue ; d'innombrables fébricitants reprirent leur état naturel ; douze possédés furent délivrés, huit lépreux furent purifiés, quinze paralytiques rendus au mouvement, quatorze boiteux redressés, trente

impotents, cinquante-deux galeux, soixante-dix affligés du haut mal et quantité d'autres malades guérirent.... Bien entendu qu'ils s'étaient confessés auparavant, avec une bonne contrition, et avaient communié.

Si ces guérisons miraculeuses et la vérité des reliques qu'on dit les avoir occasionnées n'étaient pas plus certaines que n'est vraie l'expédition de Jérusalem et de Constantinople faite en personne par Charlemagne, il serait assurément bien permis d'en douter. Jamais ce prince n'a été dans les pays où on lui a fait remporter de si mémorables victoires. On veut qu'il ait été appelé par l'empereur Constantin en 777, et à cette époque Léon IV régnait encore : ce Constantin était un très petit enfant qui ne pouvait appeler personne. Si l'auteur parlait de Constantin Copronyme, ce serait un autre anachronisme ; ce méchant prince était mort en 775. Enfin, Charlemagne, en 776, partait en Italie et dans la Saxe, les armes à la main ; en 778, on le voit en Espagne contre les Sarrasins et en Westphalie, contre les Saxons : quelque activité qu'on lui suppose, il est impossible qu'en 777 il ait porté et fait la guerre jusque dans la Syrie. Je sais qu'un prince qui a plusieurs armées peut rapidement passer de l'une à l'autre, sans autre déplacement que le sien, mais ce n'est pas ici le cas. Charlemagne n'entretenait point de troupes dans l'empire grec. D'ailleurs, les histoires du temps racontent que cette même année 777, il assembla lui-même un concile à Paderborn, pour y régler les affaires de l'Église saxonne, qui était l'ouvrage de cet apôtre guerrier. Charlemagne n'est donc pas allé en personne chercher les reliques dont on dit que le morceau de la vraie croix renfermé dans la tête du crucifix de Coesfeld avait été détaché. Mais rien n'empêche de croire qu'on les lui a envoyées. Il était bien avec l'impératrice Irène, qui lui

demanda sa fille Rotrade, pour son fils Constantin, et les fiançailles furent célébrées en 781. Il était également bien avec le calife Haroun, qui, de tous les princes de la terre, n'honorait que Charlemagne, et sa considération alla si loin, au témoignage d'Éginhard, qu'il le fit *seigneur du Saint-Sépulcre*, que le prince français avait visité par ses ambassadeurs. De là probablement, et non de services qui n'ont point existé, les saintes reliques dont on a vu plus haut l'énumération. Il se pouvait qu'Haroun, maître de Jérusalem et des saints lieux, eût immédiatement fait présent de quelques-unes à son illustre ami. Il lui donna beaucoup de choses plus précieuses aux yeux d'un mahométan que des reliques, qui n'ont de valeur que pour la foi. Il y aurait seulement à craindre, dans cette supposition, que l'authenticité des reliques ne fût pas exempte de soupçon : à moins qu'on ne regardât comme une preuve rétroactive de leur vérité les miracles d'Aix-la-Chapelle. Je reviens au crucifix de Coesfeld.

La croix n'en est pas dans la forme ordinaire. C'est un Y au milieu duquel se prolonge la branche qui fait le pied, et de manière qu'elle dépasse un peu les branches latérales. Le corps du Christ est appuyé sur la branche prolongée, et les mains sont attachées aux deux branches obliques. Le bois de la croix n'a aucun ornement. La sculpture du Christ est digne des arts au IXe siècle. Cependant, la tête a une expression de douleur et d'abattement si touchant qu'il est difficile de la considérer sans être profondément ému. Les traits du visage sont ceux d'un vieillard de soixante ans : faute impardonnable contre la vérité de l'histoire. Pendant l'hiver de 1633, un landgrave de Hesse s'empara de Coesfeld. Ses troupes et lui professaient la religion de Luther. Plus le saint crucifix était célébré et honoré, plus les hérétiques eurent envie de le

détruire. La soldatesque l'insulta par les plus grands outrages. Elle en mutila les pieds et les mains. La tradition du pays est que Dieu vengea l'insulte faite à son image, en punissant par de cuisantes douleurs les pieds et les mains de ces impies. La peine, sans doute, ne suivit pas immédiatement le crime : car les Hessois voulurent terminer leur sacrilège amusement par l'entière destruction du monument, que son origine et sa longue durée devaient leur rendre respectable. Ils tentèrent de le brûler. On raconte que plus chrétiennes qu'eux, les flammes refusèrent de seconder leur mauvais dessein. Une autre version porte que le crucifix était déjà au milieu du feu lorsque l'abbesse de Marienborn, étant allée trouver le prince hérétique, obtint, à force de remontrances et de prières, qu'on l'en retirât. Ces deux narrations peuvent aisément se concilier. Il est constant que l'abbaye de Marienborn fut pour quelque chose dans la conservation de l'objet de tant de vœux. Témoin l'usage, qui a duré longtemps, d'envoyer à l'abbesse un député, à la fin de chaque procession, pour dire à cette dame *que le saint crucifix avait été remis à sa place*. Les jambes et d'autres parties de cette représentation offrent encore et offriront toujours des traces de l'attentat des Hessois.

Le crucifix de Coesfeld est presque entièrement couvert d'*ex-voto* d'argent, qui sont autant de certificats de grâces miraculeuses obtenues à son occasion. On voit suspendues dans le chœur de l'église de Saint-Lambert les chaînes énormes de douze Allemands, esclaves chez les infidèles, qu'on dit avoir été délivrés « en promettant à Dieu de visiter le *saint crucifix*. » L'excessive pesanteur de ces fers effraie l'imagination quand on considère qu'ils auraient dû être transportés des côtes de Barbarie à Münster : ce qui a fait conjecturer à quelques critiques que ce

ne sont pas les fers mêmes des captifs délivrés, mais leur représentation, comme une jambe de cire ou d'une autre matière est l'image de la jambe guérie. Cette conjecture est plausible, bien que contraire à la tradition. Seulement on ne voit pas pourquoi la représentation a été si massive et si lourde. Le transport réel n'eût coûté à Dieu que d'anéantir les fers où ils étaient et de les recréer en Westphalie. Le très libre Auteur des lois de la nature pouvait encore soustraire les chaînes à celle de la gravité ; et elles n'eussent été qu'une plume pour les pèlerins. Rien de ce qui est possible n'est impossible à Dieu.

Les papes ont accordé de grandes indulgences à l'excellente dévotion du crucifix de Charlemagne. Les premières paraissent être de l'an 1300 ; les dernières, de 1449. On lit dans une des bulles : *Singulis singulas dierum quadragenas de injunctis pœnitentiis misericorditer relaxamus :* passage qui sert premièrement à donner une idée de l'opinion qu'on avait alors de la nature des indulgences, et qui ensuite nous montre que les pénitences imposées dans ce temps-là n'étaient ni aussi courtes ni aussi légères qu'aujourd'hui.

Les Hessois demeurèrent maîtres de Coesfeld depuis 1633 jusqu'en 1650. Durant cet intervalle, les solennités de la croix furent interrompues, et même, pour qu'elle ne fût pas insultée par les méchants, on la tint cachée dans diverses maisons particulières. Mais Christophe Bernard ayant été élu évêque et prince de Münster, un de ses premiers soins fut de délivrer du joug étranger la seconde ville de son diocèse. Au moyen de beaucoup d'argent qu'il leur donna, les Hessois se retirèrent. Alors on plaça le crucifix dans le lieu auquel l'impiété l'avait arraché ; on rétablit le *Kreuz-Weg* [1], dévotion dont je parlerai

1. Chemin de croix.

bientôt, et la piété des fidèles reprit ses anciens usages.

On fait tous les ans plusieurs processions avec le crucifix de Charlemagne : la plus célèbre est au temps de la Pentecôte. Le lundi, on le porte autour de la ville, le mardi, dans les campagnes. Autrefois, le nombre des fidèles qui assistaient à cette procession solennelle était de plus de trente mille. Supposé qu'il n'y ait point en ceci d'exagération, le refroidissement de la piété dans ces contrées n'est déjà que trop sensible. Car, quoique le nombre des pèlerins soit encore considérable, s'il atteint à la moitié de ce qu'il fut jadis, c'est beaucoup. A quelques-unes de ces processions, on porte le saint Sacrement, et je me sens tenté de dire qu'il vaudrait mieux le laisser dans le tabernacle. A l'exception des personnes très instruites, peu de dévots s'occupent de lui. Tous les yeux et tous les vœux sont pour la figure, au préjudice de la réalité. Quand on descend le crucifix, on le place sous un dais, au milieu du chœur. Là, il reste assez longtemps exposé à la vénération du peuple, qui s'empresse autour de lui avec sa turbulence ordinaire, et l'honore de plus d'une façon. Une des pratiques les plus communes est d'y appliquer du haut en bas des mouchoirs ou d'autres linges qu'on pose ensuite sur les parties affligées : des yeux rouges, des oreilles dures, des tumeurs, etc. L'application sur le crucifix n'est pas un simple toucher, mais une friction très appuyée et souvent répétée : comme si ces bonnes gens s'imaginaient extraire de l'objet de leur dévotion d'autant plus de qualités salutaires qu'ils le frottent plus longtemps et plus fortement. Une autre pratique est de brûler en son honneur non seulement des chandelles et des cierges, mais encore des figures de cire qu'on jette dans le feu tout entières.

Devant le crucifix est un tronc pour les offrandes pécu-

niaires, et une table pour celles qu'on fait en nature. Lorsque le saint crucifix passe la nuit dans le chœur où il est descendu, l'église est pleine de monde qu'on y enferme le soir. Le temps de cette sainte veillée est rempli par des cantiques en langue vulgaire, pitoyables par la diction, mais d'un chant délicieux. On a tenté plus d'une fois de substituer aux anciennes paroles des vers nouveaux et mieux tournés : le peuple a constamment refusé de les adopter ; il faudrait les apprendre quand on est vieux, et, dans cette contrée de la Westphalie, il n'y a que les enfants qui apprennent.

La dévotion du *Kreuz-Weg* ou *Chemin de la croix* est une suite et comme le développement de la dévotion au saint crucifix. Chaque ville du pays, peu exceptées, a son *Kreuz-Weg;* mais celui de Coesfeld l'emporte sur les autres par son ancienneté et sa belle disposition. Figurez-vous dix-huit édifices de pierre plus ou moins grands, où sont représentées en relief les diverses circonstances de la passion de Jésus-Christ, l'institution de l'Eucharistie ou la dernière cène, la trahison de l'apôtre perfide, la flagellation, etc.; ces édifices, ombragés d'arbres qui les protègent contre le vent, et placés dans la campagne à de grandes distances les uns des autres, sur une ligne courbe dont les extrémités tiennent à la ville et se réunissent derrière le grand autel de la paroisse de Saint-Lambert : voilà notre *Chemin de la croix*. Un homme qui marche très vite ne le peut parcourir en moins de deux heures. Les processions, quoiqu'elles ne soient pas lentes et que j'aie peine à les suivre, en mettent trois à cette pieuse course. Il est vrai qu'on fait une pause à toutes les stations, mais si courte que la queue d'une procession n'est pas arrivée avant que la tête ait déjà repris son élan. Un *Pater*, un *Ave*, une oraison, et l'on court. Les processions

publiques et réglées sont accompagnées d'un prêtre, mais qui n'a pas de costume ecclésiastique. Il dit les oraisons. Les processions particulières, d'un village, par exemple, ou d'un hameau qui désire de la pluie ou du beau temps, et qui croit qu'un *Kreuz-Weg*, fait avec dévotion, pourrait les lui procurer, sont présidées par l'homme le plus âgé du canton ou par le paysan qui a autorité sur les autres. J'ai vu de ces conducteurs rustiques dont la physionomie, la chevelure blanche, la dévotion simple, mais vraie, rappelaient les anciens patriarches ; il ne leur manquait, à mes yeux, qu'une barbe et un habit long. Il se fait aussi de petites coteries pour le *Kreuz-Weg*, ce qu'on peut appeler une partie de dévotion, et quelquefois une partie de plaisir. Ils ne représentent pas mal alors nos pèlerinages du mois de mai. Le *chemin* est singulièrement agréable : champs, bosquets, futaies, pâtures, fermes où souvent on s'arrête pour se réconforter, causer à son aise : nulle part la nature, dans un aussi petit espace, n'est aussi variée. Le *Chemin de la croix* n'est donc pénible qu'en hiver : en été, il est semé de fleurs. Enfin, on fait seul le *Kreuz-Weg*, et ce n'est pas, je pense, le mode le moins méritoire. Non seulement on le fait, mais encore on le fait faire, comme on fait dire une messe. Un enfant, un bon pauvre, sont payés pour parcourir la sainte carrière, en adressant au ciel pour le payant les prières accoutumées. La rétribution est modique : aussi n'y a-t-il que des gens sans force et sans travail qui ambitionnent de la gagner. Mais jugez avec quel scrupule acquiert son honoraire un médiateur de huit à dix ans, abandonné à lui-même, au milieu d'objets qui, à chaque pas, produisent une distraction ! On a le mérite et le profit de l'aumône ; je crois que c'est tout. Quand le *Kreuz-Weg* se fait en procession ou en grandes troupes, on y chante des can-

tiques et on y récite le chapelet à haute voix : la langue de ces divers actes religieux est celle du pays. Les hommes du *Kreuz-Weg*, quelque temps qu'il fasse, ont la tête nue et le chapeau sous le bras, pendant toute la durée. J'ai vu pleuvoir à verse, et aucun homme ne se couvrir.

C'est à saint Ludger, premier évêque de Münster, que la Westphalie doit la dévotion particulière de la croix, signe de notre salut. Il la substitua aux idoles que les Saxons adoraient. Le culte et les statues de Bacchus étaient, dit-on, celles-ci très multipliées, celui-là très répandu, particulièrement dans les campagnes. Le saint évêque fit enlever ces vains simulacres et mit des croix de bois à leur place. Ce qui étonne et ne s'explique peut-être que par l'espèce de violence dont on usa pour la destruction de ces monuments de l'idolâtrie, est que les croix prirent et ont conservé le nom de l'idole. On les nomme encore actuellement des *Bachen*. Il reste d'autres traces du culte de cette fausse divinité. En certains temps de l'année, nos paysans et nos paysannes courent çà et là, dansent et poussent des cris aigus et prolongés qui ressemblent assez à ceux des anciennes bacchanales. Si ces jours-là ils ne se couronnent plus de lierre, ils boivent largement, action non moins significative. Mais c'est de la bière qu'ils boivent, de leur *gin;* Bacchus, dans ces contrées, n'était pas tant pour le peuple le dieu du *vin* que le dieu de la boisson.

Après la croix, un des principaux objets de la dévotion de nos Allemands est saint Jean Népomucène. Ses statues et ses images sont dans toutes les églises, plutôt deux fois qu'une. Il a en outre cinq statues en pied dans notre petite ville. On les place le plus souvent auprès des ponts, en mémoire sans doute de ce que le saint fut noyé par l'ordre d'un roi barbare, pour n'avoir pas voulu révéler la con-

fession d'une reine que son mari soupçonnait d'infidélité. J'ignore, et personne n'a pu me dire ce qui a mérité ici [1] au martyr du secret de la confession des honneurs si distingués.

Je finirai ici ma note sur les dévotions, quoiqu'il y en ait encore d'autres que je pourrais remarquer, ne fût-ce que parce que, respectables dans leur origine, elles ont dégénéré en superstition. Je ne recueillerai plus que quelques traits sans liaison.

Le peuple ne chante jamais le latin dans les églises. Il n'élève la voix que pour ses cantiques en langue vulgaire. Mais ces cantiques sont très fréquents, même pendant la messe paroissiale. Que le peuple ou les prêtres seulement chantent, l'orgue les accompagne toujours : à ce moyen, tout va de mesure. D'ailleurs on dirait que tous les Allemands de toutes les classes naissent musiciens; du moins leurs oreilles ont une justesse que les nôtres ne possèdent pas.

Tous les vendredis, on chante dans l'église de Saint-Lambert une messe de la croix, avec exposition du saint Sacrement. Sans doute qu'au temps passé grand nombre de fidèles y assistaient, puisque l'usage s'est introduit d'y publier les bans de mariage. Aujourd'hui on n'y voit presque plus personne, et les proclamations de mariage s'y font encore : de sorte que ce qui fut dans le principe contraire à la lettre des lois ecclésiastiques [2] est maintenant tout à fait opposé à leur esprit.

Les enterrements se ressemblent tous. Un prêtre en surplis marche à la tête, tenant une petite croix à la main;

1. A Coesfeld.
2. Les bans doivent être proclamés à la grand'messe du dimanche.

le corps suit, et, après le corps, le clergé, les parents et les amis. Si le mort est enterré dans le cimetière, il n'entre point dans l'église : il va droit de chez lui à la fosse. On enterre quelquefois dans l'intérieur de l'église, mais le mort n'y repose que dans sa dernière demeure : on l'y porte immédiatement, et on le couvre de terre. Dès que l'inhumation est faite, on commence la messe, qui est haute ou basse, à la volonté des familles plus ou moins en état de payer. Si la messe est chantée, l'orgue se fait entendre autant de temps qu'elle dure, mais les sons expriment la tristesse et la douleur. Le célébrant et ceux qui lui répondent dans le chœur, au pied de l'autel, affectent de parler *bas*. Ils sont si affligés que leur voix en est rauque, que les paroles sortent péniblement de leur poitrine oppressée. C'est l'usage. Celui de commencer par l'inhumation vient d'une épidémie qui ne permettait pas à la prudence de la différer un seul moment. La contagion et le danger disparurent, mais la coutume introduite parut commode et demeura.

Ici, comme en France, il y a diverses nuances d'enterrement qui se composent de la qualité du défunt, des facultés de l'héritier, etc. On y a des enterrements *par charité*, qui se font la nuit, sans sonnerie, sans que personne s'en aperçoive. Rien au monde d'aussi furtif. Ce sont les voisins du mort qui sonnent, ce sont eux qui le portent, non sur des bâtons, mais sur leurs épaules : ce bon office est un des devoirs du voisinage dont je parlerai ailleurs. Le privilège d'être enterré dans l'église coûte 100 francs, somme énorme pour le pays. On a imposé cette taxe à la mort, afin de détruire indirectement l'habitude qu'on dit malsaine de loger les morts dans les édifices où se rassemblent les vivants. Je n'ai jamais rien lu ni entendu de bien décisif sur cette matière, non plus que

sur le transport des cimetières hors des villes. Une bonne police aurait pu, ce me semble, en laissant aller les choses le train de l'antiquité, parer aux inconvénients qu'elle appréhende. Non, les miasmes ne se mêlent point à l'air qu'on respire, quand le cadavre est enfoncé à cinq ou six pieds au-dessous du sol que nous foulons, qu'il est bien clos dans sa bière, bien chargé de terre battue, comprimée. Les odeurs fétides qu'on sentait le matin dans les églises en y entrant provenaient moins des débris de l'humanité morte que des excrétions de l'humanité vivante, répandues dans la vaste capacité de nos temples par la respiration, la sputation, la transpiration insensible et les immondices que les pieds y portent. Et quant aux dangers de l'ouverture des fosses qui ont déjà reçu le dépôt d'un ou de plusieurs cadavres, la police les écarterait facilement.

Elle était à Coesfeld d'une singulière négligence à cet égard. Les cimetières ont de l'étendue, mais nos familles bourgeoises un peu distinguées et nos gros paysans s'étaient exclusivement approprié une place dans cette superficie, et la couvraient d'une énorme pierre sépulcrale, sur laquelle étaient gravés leurs armes et leurs chiffres. C'était là, pour ainsi dire, leurs chapelles. Les personnes du même sang étaient mises sous la même pierre. Elle ne se levait pour aucun étranger. De sorte qu'il ne restait à la multitude, c'est-à-dire aux sept ou huit dixièmes de la paroisse, que le dixième du champ commun. De là deux inconvénients : le premier, que si deux morts se succédaient rapidement dans une même maison, le mort qui avait pris les devants étant en pleine dissolution quand on levait la pierre et qu'on creusait la terre pour placer le mort nouveau, les exhalaisons morbifiques étaient réellement à craindre pour les fossoyeurs et d'autres personnes.

Le second, que les morts pauvres, logés très à l'étroit dans le modique espace que la sotte vanité des vivants leur laissait, étaient entassés les uns sur les autres, et que souvent, par une ouverture hâtive, on troublait avant qu'elle fût achevée la fermentation qui les décomposait : ce qui pouvait devenir funeste à la salubrité de l'air.

J'avais vu des coffres placés sur d'autres coffres et qui étaient à peine recouverts d'un pied de terre. Cet abus me choqua, et bien qu'étranger, je fis des remontrances au clergé, au magistrat ; je les alarmai, je leur démontrai qu'en enterrant les morts à la file et sans distinction, au lieu d'enterrer deux morts dans la même fosse, on serait huit ans et même davantage sans revenir au même endroit, et qu'un mort de cet âge-là n'est plus dangereux lorsqu'on en remue les décombres. Je fus écouté. Toutes les pierres de tombe furent enlevées : on les disposa autour du cimetière, où elles servent de trottoir pour les processions ordinaires. Actuellement, le riche et le pauvre, l'homme libre et le serf, tous chrétiens, tous frères, redeviennent poussière les uns à côté des autres. Les fosses sont profondes, creusées de suite, dans un ordre non interrompu. La plus parfaite égalité règne parmi les morts du cimetière de Coesfeld. Là, elle ne peut produire que du bien sans mélange d'aucun mal. L'église reste à ceux qui ont le moyen et qui ont la volonté de payer vingt-cinq rixdales pour que leur parent y soit mangé des vers. Je dois dire que ce nivellement mortuaire ne s'est pas exécuté sans peine. Plus d'un vivant s'y opposa ou par orgueil ou par piété. Mais les deux pouvoirs concourant à la bonne œuvre et l'utilité du changement étant sensible, les mécontentements ne purent empêcher l'innovation. Elle se soutient, et insensiblement tout le monde s'y accoutume. Les gens raisonnables me savent gré d'en avoir donné l'idée.

Je n'ai pu persuader de même aux intéressés de planter des arbres dans leur cimetière. J'eus beau dire que la tête haute et touffue de ces arbres recevrait les coups de vent qui tombent sur l'église et endommagent les couvertures, en enfoncent les vitres ; vainement ajoutai-je que leur végétation rendrait l'air beaucoup plus sain, en le purifiant par toutes leurs feuilles, qui, comme autant de bouches, donneraient au tronc pour nourriture les éléments fétides répandus dans l'atmosphère, qu'ils en débarrasseraient ; sans compter qu'une partie des matières putréfiées passeraient du sol dans les filières intérieures du tronc et s'y neutraliseraient. On ne m'écouta point, ou, si l'on m'écouta, on ne me comprit point. Je crois qu'on rit sous cape de mes *bouches* et de leur destination. Aussi inutilement fis-je remarquer que les fruits, l'émondage et ensuite la coupe dédommageraient amplement des avances que la plantation exigerait : on ne vit que le coût du moment, et les fabriciens de l'église s'y refusèrent. Le cimetière est donc demeuré nu et n'ayant rien qui puisse dérober à l'imagination et cacher aux yeux ce qu'il est. Seulement l'herbe y pousse à une grande hauteur et les animaux la paissent. Ces réfections animales, défendues par les canons, sont la moindre des insultes à quoi nos cimetières et leurs silencieux habitants sont exposés. Les bêtes y pénètrent de toutes parts et jouent avec les ossements qu'elles trouvent épars. Les hommes souillent le *Gottes Acker* (le champ de Dieu) en se soulageant jusqu'au pied des murs du temple. Je n'exagère point : c'est l'endroit le plus malpropre et le moins respecté de toute la ville. On se garderait bien de faire contre la maison et dans le jardin d'un particulier ce que les deux sexes y font devant tout le monde, avant et après l'office, pendant une procession; cependant on est ici très fort sur les bienséances.

Un jour, en allant à Münster, je vis au milieu d'une campagne fertile, et couverte de la plus belle moisson, une moitié de sillon entièrement inculte. Cette singularité se présenta plusieurs fois à mes regards et excita ma curiosité. Je demandai au voiturier, homme du pays, pourquoi on n'avait pas labouré et ensemencé ces morceaux de terre comme les autres. « C'est, me répondit-il, qu'ils appar-« tiennent à un *esprit*. Personne ne doit et surtout n'ose-« rait y toucher. — Comment? ils appartiennent à un es-« prit! De quelle manière, je vous prie, en a-t-il acquis la « propriété? — Par un bon contrat, fait et passé en face « de la sainte Église. » La conversation se soutint assez longtemps, moi interrogeant toujours pour acquérir une connaissance exacte, et le Westphalien me répondant toujours par des énigmes. A la fin, j'entrevis la vérité, et la voici, d'après des renseignements sûrs que j'ai eu soin de prendre.

Autrefois, le pays était abondamment fourni de possédés. On les exorcisait. Le diable était obligé de déguerpir du corps humain. D'un côté, on ne pouvait pas l'envoyer en enfer, et, de l'autre, il y aurait eu du danger à lui laisser une entière liberté : le méchant se serait jeté sur le premier homme venu, et l'humanité aurait continué d'être affligée, quoiqu'un individu eût été soulagé. En conséquence, lorsqu'on chassait un démon de l'habitation qu'il s'était choisie, on lui assignait un endroit où il devait se tenir jusqu'au jugement général. C'était un coin de prairie, un bout de sillon, une portion de bois. Mais, de même qu'il ne pouvait quitter le lieu où des liens invisibles le retenaient, de même aussi ne pouvait-on le troubler dans sa possession. Les hommes devaient regarder ce petit domaine diabolique comme anéanti pour eux, n'y rien semer et n'y rien récolter, n'y pas mettre le pied. On croyait

universellement, autrefois, et l'on croit encore dans une certaine classe de créatures intelligentes, qu'il s'ensuivrait de grands malheurs pour qui faucherait le préau de l'esprit immonde, abattrait ou ébrancherait quelqu'un de ses arbres. Raison ou non, le fait est qu'on s'abstient de toucher à ces terrains concédés au diable par un échange. Il m'a semblé qu'on faisait la part de ces sortes de bannis un peu trop considérable. Un esprit n'occupe pas beaucoup de place ; il n'a pas besoin d'un grand espace pour être à son aise. A toute rigueur, il eût suffi d'une surface égale à celle du corps qu'il était forcé d'abandonner : d'autant plus que l'intérieur du sol, perméable pour lui jusqu'au centre de notre globe, fait incontestablement partie de la concession qu'il a obtenue. Mais quand il s'agit de se débarrasser d'un ennemi puissant et incommode, on lui fait un pont d'or.

Après ce que je viens de dire, il est naturel de penser que notre canton de Westphalie aura été la proie des sorciers, comme tant d'autres pays qui valaient mieux que lui ; et l'histoire justifie cette conjecture. A Coesfeld, par exemple, on jugea, il y a environ cent ans, une cinquantaine de ces malheureux, dont plusieurs perdirent la vie. Ils se rassemblaient sur une petite montagne nommée le *Hundsberg*, ou la *montagne du chien ;* et là, que ne faisaient-ils pas ? Le moins était de galoper au sabbat, à cheval sur un manche à balai, et de s'y réjouir comme on se réjouit en mauvaise compagnie. Il existe à la maison commune un gros *in-folio* manuscrit des procédures exercées contre ces impies, la terreur de tout le pays : les accusations, les témoignages, les interrogatoires, les aveux, le jugement et la peine, rien n'y manque. On me l'eût volontiers communiqué ; mais pour le comprendre, même pour le lire un peu couramment, j'aurais eu trop de difficultés à

vaincre, trop d'ennui peut-être à dévorer; et quoique les détails en dussent être curieux, je me suis borné à savoir ce que j'en écris ici.

Le *Hundsberg*, outre qu'il fut jadis un chef-lieu de sorcellerie, mérite que nous nous y arrêtions quelques moments, puisque enfin nous y sommes. Il est situé à l'ouest de la ville, sur le *chemin de France*, à la distance d'une lieue et demie, au milieu d'une plaine vaste et inculte, et qui ne paraît pas susceptible de culture, au moins dans sa majeure partie. En beaucoup d'endroits, on ne voit pas d'herbe, pas même de mousse ; à leur place, un sable extrêmement fin et très mobile, tantôt jaune, tantôt blanc, parsemé non de cailloux ou de galets, mais de morceaux d'une matière ferrugineuse qui paraît avoir été en fusion. Aussi, la tradition du pays est-elle que le *Hundsberg* fut autrefois un volcan; mais à quelle époque? c'est ce qu'on ne sait plus. L'envie de vérifier ce qu'on disait de cette montagne m'en a fait faire le voyage trois ou quatre fois. C'était d'ailleurs un but de promenade, et j'y menais volontiers ceux de mes compatriotes qui nous visitaient. Le *Hundsberg* n'a qu'une très petite élévation. C'est une pustule sur un visage plat; une portion de sphère qui serait enterrée aux deux tiers, une calotte dont le contour n'a pas plus d'un mille à sa base. Au sommet, on jouit d'une vue très étendue et très agréable, que rien ne gêne. De place en place, et à différentes distances, on aperçoit dans le lointain des fermes et des landes cultivées, couvertes d'arbres verts et touffus, objets qui, dans ce désert, ont un air de merveille. L'ensemble ne représente pas mal un archipel, parsemé de petites îles. Près de la montagne se voient des tourbières immenses qui, de temps immémorial, fournissent le chauffage de la ville et des environs. Le *Hundsberg* est effectivement couvert de débris



métalliques, qui, avant de se figer, ont obtenu toutes sortes de formes, jeux du hasard, ou le produit de quelque cause accidentelle qui a disparu, et qu'il est impossible de conjecturer. J'ai trouvé des éclats de bombe, des fragments de boulet, de marmite, etc.; une *manche d'habit*, je veux dire une espèce de tuyau long et large à y passer le bras. On observe des mélanges; une croûte, une écume coagulée, que ma plume peindrait avec plus d'exactitude, si j'étais naturaliste. Ma petite montagne a donc vomi des flammes et de tout ce qui accompagne une éruption. Je me persuade même qu'elle a été formée par l'effort du feu souterrain, cherchant à s'échapper. Voyez (et pardonnez-moi si j'emploie ce moyen pour me faire entendre), voyez un plat d'épinards sur un réchaud. Tout le plat prend de la chaleur, mais vers le centre, s'élève un point au-dessus du reste; peu à peu, il se gonfle, grossit, puis il crève par son sommet, et la fumée sort de ce Vésuve. Voilà de quelle manière j'imagine la naissance du *Hundsberg*, au milieu d'une campagne la plus plate du monde. Je ne parle que du premier noyau; car il est probable qu'il se sera épaissi, à mesure que les matières volcaniques auront coulé sur ses flancs.

Dans un voyage que je fis à la montagne, j'observai cinq enfoncements à la partie supérieure, dont je fis sur-le-champ des *cratères*, par où les éruptions avaient eu lieu. Mon idée, communiquée aux savants du pays, fut très applaudie. Les cinq bouches du volcan devinrent le sujet de toutes les conversations où l'on dit quelque chose. Mais la gloire de cette découverte ne tarda pas à s'obscurcir. Le désir de compléter mon observation me conduisit de nouveau au sommet de la montagne. Cette fois, j'avais plusieurs compagnons de voyage, entre autres un *bauer* ou fermier à cheveux blancs qui écoutait avec admiration

(il savait assez bien la langue française) tout ce que je débitais de science sur les matières en fusion, l'action du feu intérieur, l'exhaussement du terrain, etc. Mais, quand j'en fus aux *cratères* et que je les montrai comme autant de passages par lesquels s'échappaient la flamme et tout le reste, le brave homme partit d'un de ces éclats de rire si ordinaires aux Allemands, lorsqu'on fait une faute contre leur langue ou que ce qu'on dit leur paraît une sottise. Je lui demandai pourquoi les cratères avaient produit dans son visage ce mouvement convulsif. « C'est, me répondit-« il, en faisant effort pour se contenir, que les trous que « vous croyez plus anciens que la croix de Saint-Lambert « ont été creusés de mon temps, sous mes yeux. Pendant « la guerre de Sept ans, les Français avaient un poste « sur le *Hundsberg* : ces enfoncements furent leurs cui-« sines. »

J'avoue que je fus un peu honteux de m'être trompé si lourdement, en attribuant à la nature le travail de la pioche et de la bêche. Il me fallut essuyer quelques plaisanteries de la part de ceux qui m'avaient accompagné pour voir les bouches refermées de mon volcan. Jointes au ton affirmatif du paysan, elles me déconcertèrent, et je n'eus pas assez de présence d'esprit pour appeler du témoignage du vieillard au tribunal de la raison. Mais rentré chez moi, je formai cet appel. Le témoin, disais-je, cite de mémoire un fait passé depuis plus de cinquante ans : n'est-il pas possible qu'il ne se souvienne pas au juste de ce fait qu'il n'avait pas intérêt à examiner avec attention ni de retenir avec exactitude ? Il avait vu faire des excavations pour y placer des cuisines militaires ; il s'en souvient : n'est-il pas possible qu'en voyant aujourd'hui des enfoncements au haut de la petite montagne, il ne se souvienne pas, mais infère qu'ils ont été le lieu des

cuisines qu'il avait vu faire? Et puis, disais-je, un poste aurait-il eu cinq cuisines, je ne dirai pas sur la même colline, mais dans un espace si resserré qu'il s'en faut peu qu'elles ne se touchent? D'ailleurs cinq cuisines sur la cime d'une montagne, sans abri, exposées à tous les vents!.... En vérité, ce placement paraît incompréhensible ; il est absurde, à cause de l'extrême difficulté de traîner jusque-là les comestibles et les combustibles, tandis qu'à la base et sur les flancs de la montagne, cent endroits plus commodes les uns que les autres pouvaient être destinés aux opérations alimentaires. Conclusion, que la mémoire de mon paysan l'a trompé, et que ce n'est pas moi qui ai transformé des cuisines en bouches de volcan, mais lui qui a changé des bouches de volcan en cuisines. En supposant que les aliments eussent été préparés en haut du *Hundsberg*, ne pourra-t-on pas dire qu'on aura profité de quelques-uns des *cratères*, excavations toutes faites?

CHAPITRE XXVIII

DES DIFFÉRENTES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ

Les mœurs rurales. — La culture. — Les troupeaux. — La dîme. — Les cérémonies : mariages et funérailles. — Saint Ludger et son oie. — Le *voisinage;* ses coutumes, ses fêtes, ses danses; épisode de deux Français admis à ces danses. — La noblesse westphalienne. — Les quartiers de noblesse et comment ils s'acquièrent. — Différence de fortune et d'éducation chez les familles nobles. — Leurs qualités et leurs défauts. — Réflexions sur l'orgueil de la noblesse. — Les chapitres nobles de femmes. — Les chapitres réguliers et les canonicats des cathédrales réservés aux hommes de famille noble. — La vie des nobles Prémontrés. — M. Baston fait une maladie dans un de leurs couvents : soins touchants qu'il y reçoit. — Travers qu'il y remarque.

Ne quittons point encore les champs et recueillons-y diverses observations qui peuvent entrer dans notre cadre, soit quant aux choses, soit quant aux personnes.

La culture ressemble à celle de nos provinces à blé; mais la variété est beaucoup plus grande. Rarement voit-on une longue suite de sillons couverts de la même espèce de grains ou de légumes. Du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des fèves de vallée, des pois, des navets, des carottes, des pommes de terre, du lin, du trèfle, etc., voilà ce que l'œil rencontre souvent dans un espace peu étendu. C'est particulièrement auprès des villes que ces hachures se font remarquer. Les bourgeois, ne possédant que peu de fonds de terre, y mettent de

toutes les sortes dont ils peuvent avoir besoin dans le cours de l'année ; ils ne trouveraient pas à en acheter, et, en trouvassent-ils, le défaut d'argent ne leur permettrait pas d'en faire l'emplette. Les paysans, beaucoup plus riches en terrain, donnent beaucoup davantage à chaque partition. Autour des villes, les champs sont la miniature du grand tableau qu'on aperçoit plus loin. Chez nous autres Français, les fermiers font argent de tout pour payer leur maître et pourvoir à leurs propres nécessités : ici les serfs paient en nature, c'est-à-dire en grains et autres denrées, l'homme auquel ils appartiennent, et qui est le propriétaire de la métairie qu'ils cultivent. Ils trouvent chez eux de quoi satisfaire à tous les besoins de la vie, ou, pour parler plus juste, de leur vie : le pain, la viande, les légumes, une partie du vêtement, l'huile de la lampe, les éléments de la bière qu'ils font eux-mêmes. Ils ne sont obligés de vendre que pour leur café, leur tabac, quelques parties de leur habillement, et les légères impositions qu'ils paient au prince. Le premier article de la nourriture du *bauer* et de ses animaux, ce sont les végétaux-racines, la pomme de terre, le navet, la carotte, etc. Les chevaux eux-mêmes s'en nourrissent en grande partie : ce qui ne les empêche pas d'être sains et vigoureux.

Aucun arbre fruitier dans les campagnes, et peu dans le voisinage des habitations : aussi quelques pommes données sont un vrai présent. On ne connaît pas [1] cette pauvreté. Elle pourrait être remplacée par l'abondance, sans qu'il en coûtât un seul épi ou une seule pomme de terre.

Les bois de construction et de chauffage étaient autrefois fort communs dans cette contrée : le séjour des

1. C'est-à-dire : On n'imagine pas.

armées pendant la guerre de Sept ans en a détruit une grande partie. D'ailleurs on n'en replante pas autant qu'on en abat, ce qui provient de l'espèce d'opposition qui se rencontre entre les droits respectifs du maître-propriétaire et du serf-usufruitier. Ce canton de la Westphalie serait incessamment exposé à mourir de froid, si la tourbe fossile ne suppléait pas le hêtre et le chêne qui commencent à manquer.

Les troupeaux de moutons sont rares et peu nombreux. Cependant la laine n'est pas chère; mais on ne s'en sert que pour les habillements. Un Westphalien de la principauté de Münster (et je pense qu'il en est de même ailleurs) ne dort que sur la plume; et c'est encore la plume qui le couvre durant son sommeil. Les médecins ont beau dire que cet usage est funeste à la santé, ils ne sont pas écoutés; ils ne s'écoutent pas toujours eux-mêmes; car dans toutes les classes et dans tous les pays du monde, il est des hommes qui *disent et ne font pas*, des hommes qui voient le bien et embrassent le mal. Rien de plus fréquent, de plus universel que cette contradiction entre les jugements de l'esprit et les habitudes du corps.

Jamais les terres ne se reposent; et si l'on varie les espèces de végétaux qu'on leur fait porter, c'est plutôt caprice et circonstance que système suivi et raisonné. Elles sont donc bien bonnes, me dira-t-on, ces terres à qui l'on demande de toujours produire? Non, elles sont mauvaises. Les récoltes, reprendra-t-on, sont donc pitoyables? Non, elles excitent l'admiration par leur beauté et leur bonté. Tout le mystère est qu'on fume beaucoup, qu'on tourne et retourne la terre à diverses reprises, et que le ciel arrose à souhait, c'est-à-dire peu à la fois, mais souvent.

Si nos *bauers* arrangent bien leurs terres, ils n'y sont

pas fort adroits. Quand ils labourent, il leur faut deux hommes par charrue, quelquefois trois : l'un conduit les chevaux, l'autre tient le manche ; je ne sais ce que fait le troisième ; peut-être n'est-il là que pour donner un coup de main à l'occasion. Et vous noterez que les terres sont légères et sablonneuses.

Les moissonneurs ne se servent pas de faucilles, qui scient le blé, mais d'une petite faux dont le manche est très court. Le bras droit seul, bien étendu, la met en mouvement, non pas horizontalement et par une action uniformément prolongée, à la manière des faucheurs qui dépouillent les prés, mais dans une direction tant soit peu oblique, de sorte que le moissonneur *frappe* comme il ferait avec un coupoir quelconque. La main gauche de l'ouvrier est munie d'un crochet qui rassemble les tiges abattues par la faux, dont il n'interrompt pas l'action, et qui forme çà et là des javelles d'une grosseur médiocre. On prétend que cette méthode est plus expéditive que celle du sciage avec la faucille. Je le croirais volontiers ; mais je n'en soutiendrais pas moins que notre procédé est préférable à l'autre. Le coup de faux donné brusquement casse beaucoup d'épis qui échappent au crochet, et, ce qui est pis, lorsque le blé est bien mûr et bien sec, les grains secoués tombent en grande quantité, au point que trois ou quatre semaines après la récolte, les champs, couverts de ces grains qui ont germé, semblent avoir été labourés et ensemencés depuis leur dépouillement. C'est une perte considérable. Nos paysans westphaliens en font une autre moins visible, mais tout aussi réelle. Jamais ils ne serrent leurs gerbes dès qu'elles sont liées. Elles demeurent un certain temps sur le champ, plantées debout, les épis en haut, invitant pour ainsi dire tous les oisillons de la contrée à y venir prendre leurs repas ; ce qu'ils font

par bandes énormes. J'ai examiné des gerbes de seigle, dont les moineaux s'étaient nourris durant plusieurs jours à bec-que-veux-tu : ce n'était plus que de la paille.

La dîme n'a point lieu dans les plaines de Coesfeld, au moins généralement ; et si elle y existe quelque part, elle est plutôt seigneuriale qu'ecclésiastique. Il arrive même quelquefois que les biens de l'Église la paient comme les autres biens. Cet article s'est trouvé au bout de ma plume, et, quoiqu'il coupe ma narration par une disparate, je le laisse. Après tout, il était assez naturel que ces idées de campagne et de moisson rappelassent celles d'un objet que mes pareils regrettent vivement d'avoir perdu, tandis que leurs remplaçants n'ont presque plus à se réjouir de l'avoir gagné.

Aux champs, un mariage est un événement mémorable, une fête solennelle. Le nombre des invités monte quelquefois à quatre ou cinq cents personnes, et les réjouissances durent plusieurs jours. Vous ne craindrez plus qu'elles ruinent ou gênent les nouveaux époux, quand vous aurez appris que chaque convive apporte son plat à la noce ; ce qui produit une si excessive abondance dans la maison du jeune couple que le reste du traitement (*sic*) lui devient fort peu coûteux.

Les inhumations le disputent aux mariages pour la bombance. Après avoir pleuré le mort, l'avoir recouvert de terre, les vivants se rassemblent et se consolent dans un bon repas, où trop souvent la raison s'en va de compagnie avec le souvenir du triste événement qui a rempli la matinée. J'ai parlé de pleurs et de consolations pour être entendu en France, où d'ordinaire les funérailles sont accompagnées d'un deuil réel ou apparent. L'espèce humaine de nos campagnes de Westphalie n'est ni très sensible ni hypocrite. Elle verse peu de larmes et n'a point encore ima-

giné qu'il soit décent de paraître en répandre. Les habitants des villes ont déjà laissé derrière eux cette simplicité franche et ingénue qui ne pense point à s'humecter systématiquement les yeux et les joues ; en général, ils se montrent tristes ; mais ils ne sont que médiocrement affligés (je parle de l'affliction sensible) à la perte des personnes les plus chères. Les lois du pays interdisent les vêtements de deuil. Un mari assiste au convoi de sa femme, la tête poudrée et en habit de couleur. Je me trompe peut-être ; mais je pense que ce costume de tous les jours, et dont la teinte n'a rien de lugubre, pourrait bien contribuer à la sécheresse que j'ai remarquée sur les visages allant deux à deux à la suite d'une bière. En dépit des ordonnances, les paysans se sont maintenus dans l'usage de porter le deuil, et on le souffre.

Retournons à Coesfeld. Avant d'y entrer, je jette les yeux sur une statue de saint Ludger, évêque, que j'ai vue cent fois ; mais je n'y avais point encore observé une oie qui est à côté du pontife. Je ne doute pas que ce ne soit le symbole de la vigilance pastorale, emprunté des oies romaines qui sauvèrent le Capitole ; mais c'est tout autre chose que je vais raconter avec autant de bonne foi et peut-être avec un peu moins de croyance que n'en avaient ceux qui me l'ont appris.

Au temps du saint évêque, les oiseaux sauvages, canards, oies et autres, causaient un grand dommage au pays par leur multitude innombrable. On n'avait pas alors les moyens qu'on a maintenant de se soustraire à leur importunité : la poudre qui lance le plomb meurtrier, en détonant fortement dans les airs , n'était point encore inventée. On ne pouvait ni tuer ni épouvanter ces volatiles incommodes. On s'adresse au saint, qui se trans-

porte sur un lieu où ils s'étaient abattus, et là, étendant la main de leur côté, il leur ordonne de se retirer et de ne jamais redescendre dans le pays. Ils obéirent sur-le-champ, et, depuis ce départ, on ne les a point revus *à terre*. Ce n'est point sans dessein que j'ai dit *à terre;* car on les aperçoit souvent en l'air, volant dans tous les sens comme des oiseaux qui veulent opérer une descente, mais qui ne descendent jamais. Le fait paraît certain. Mais le faut-il rapporter à la défense de saint Ludger, faite il y a tantôt mille ans? C'est ce qu'on aura bien de la peine à croire ailleurs qu'ici. Le genre de foi ne se commande pas.

Je rentre dans la ville, et qu'entends-je? Les sons d'un excellent violon, d'une basse, d'une clarinette; par intervalles, des cris d'hommes et d'enfants s'élancent dans les airs. Approchons.... C'est une espèce de procession. A la tête, la musique; un hêtre verdoyant porté en guise de bannière; puis des humains : un homme et deux femmes qui tiennent le cavalier chacune par un bras. On marche gravement et en cadence; les musiciens s'arrêtent à presque toutes les portes et boivent. Des maisons qui se trouvent sur la route, sortent des habitants qui se forment à la file en observant le nombre ternaire, ou parce que la population des femmes l'emporte sur celle des hommes, ou parce qu'elles sont plus dévotes à la cérémonie, ou enfin parce qu'étant deux par division, elles se surveillent mutuellement. A un certain point de cette promenade lyrique, la série se replie sur elle-même et revient à la maison d'où elle était partie. Cette maison s'annonce par trois arbres verts affichés auprès de la porte, et par une couronne de fleurs faite et suspendue comme celles qu'on voyait en France la veille de la Saint-Pierre et de la Saint-Jean, lorsque le peuple dansait encore. Aussi, dans ce narré, est-il question d'une *danse de voisi-*

nage. Mais je dois reprendre les choses d'un peu plus haut et les exposer avec une juste étendue. Pourrait-on être d'assez mauvais goût, ou d'assez mauvaise humeur, pour me soutenir qu'elles n'en valent pas la peine? Tout ce qui tient aux mœurs simples ou antiques est digne d'observation.

Notre petite ville de Coesfeld est partagée en une demi-douzaine de quartiers, qui se nomment *voisinages ;* chacune des deux paroisses a les siens. Ils s'étendent depuis tel endroit jusqu'à tel autre, depuis ce pont jusqu'à telle rue transversale. Ces bornes sont immuables. L'époque de cette fixation se perd dans la nuit des temps, sans néanmoins remonter jusqu'à la guerre de Thèbes ou au sac de Troie. Entre les citoyens habitant dans l'enclave de la même division, il existe une fraternité particulière qui impose à chacun des *voisins* des devoirs à remplir à l'égard des autres; ces devoirs ou n'atteignent pas le reste de la cité, ou ne s'y rapportent pas d'une manière si étroite. Les pauvres d'un voisinage sont plus spécialement secourus par leurs *voisins :* malades, ils sont soignés, gardés ; c'est à qui donnera, agira. Les secours et les soins en santé, sans être aussi abondants et aussi actifs, vont pourtant chercher les malheureux, à qui l'on épargne la peine et l'humiliation de les demander. On s'occupe surtout de l'assistance des vieillards, des veuves, des orphelins. On meurt : ce sont les *voisins* qui sonnent ou qui font sonner, qui portent le mort sur leurs épaules, qui le mettent en terre. Pas un homme de la section, riche ou pauvre, noble ou roturier, ne se dispenserait de faire partie de ce convoi. Que le feu prenne à une maison, que les voleurs y pénètrent, les *voisins*, sans l'exception d'un seul, accourent pour arrêter les progrès de l'incendie, mettre en fuite les malfaiteurs. Si l'on bâtit, si l'on répare, et qu'on ait besoin de bras pour remuer de

gros fardeaux, monter une charpente, etc., les *voisins* doivent prêter les leurs, et personne n'y manque. Il est vrai que la petite récompense est au bout du service : le verre de *genièvre* se promène à la ronde parmi les travailleurs. Mais cette douceur est si peu de chose qu'il serait indécent de l'envisager comme un salaire ; sans compter que beaucoup de ceux qui l'acceptent ne voudraient pas d'un paiement, quoiqu'ils se montrent sensibles à une légère marque de reconnaissance.

Le *bon voisinage* ne se signale pas seulement dans les cas fâcheux ou laborieux, dans les dernières et tristes cérémonies que l'usage et la religion placent aux confins de la vie et de la mort. Il faut se réjouir ensemble quelquefois. De là ces danses solennelles où les acteurs, ayant laissé leurs titres à la maison, n'apportent à la salle destinée au divertissement que la qualité de *voisin* et de *voisine*. Ces fêtes sociales se célèbrent ordinairement dans l'été et durent deux ou trois nuits, ou, pour mieux dire, tant qu'on a de quoi boire et satisfaire à la dépense de l'orchestre. La scène s'ouvre, vers les sept heures du soir, par la procession dont j'ai parlé et qui est quelquefois religieuse. Dans ce dernier cas, on y porte une image de piété, on y chante des cantiques pieux, et M. le curé y assiste. Ce brave pasteur n'abandonne pas ses ouailles aussitôt que la procession est finie : il va, comme les autres, faire acte de *voisin*, sinon en dansant, ce qui arrive quelquefois et pourrait arriver toujours sans scandale, du moins en voyant danser et en se rafraîchissant avec ceux qui dansent. Les jeunes ecclésiastiques, les *dévotesses* elles-mêmes, espèce de religieuses qui vivent dans le monde, ne se font aucun scrupule des danses de voisinage, et tel curé qui n'y est pas présent, n'importe par quelle raison, croirait manquer au devoir de *bon voisin* s'il n'y

envoyait pas son vicaire. Se trouve-t-il quelque chapelle sur la division où l'on danse, ce saint lieu paie tribut au divertissement. Sa cloche, qui, le matin, avait sonné la messe, sonne la danse le soir ; mais alors, aux mouvements irréguliers du timbre et du marteau, il est aisé de s'apercevoir qu'elle sonne une folie. Cette folie dure jusqu'à trois et quatre heures après minuit et se termine, comme elle avait commencé, par la procession du rameau vert, avec cette différence que, dans celle-ci, on ne marche pas si droit, que les ajustements sont chiffonnés à faire peur, que la musique n'est plus d'accord, que les paupières tombent de sommeil et le corps de fatigue. Tout cela parce qu'on n'a pas cessé un seul instant de boire et de danser.

Et quelles danses ! Pensez que le *voisinage* rassemble *en un* les servantes et les artisans, et que de pareils danseurs n'ont de maître que l'usage, qui, pour eux, n'est pas fréquent : ces sortes de gens ne prendraient au plaisir qu'une part médiocre si l'on n'exécutait que des danses régulières. Leurs menuets seraient à mourir de rire, et d'ailleurs ne mettraient en mouvement que quatre jambes à la fois. On valse donc presque toute la nuit et tous ensemble. On valse jusqu'à ce qu'on ne puisse plus se tenir sur ses pieds. La valse de Coesfeld est une espèce de marche processionnelle, cadencée, qui se fait le long des parois de l'appartement. Un homme et une femme ont les bras entrelacés les uns dans les autres, marchent au pas de la danse que nous appelions *allemande*, et qu'ici on nomme *anglaise*, et règlent leur vitesse sur les violons, en chantant l'air des instruments. Les couples s'entre-suivent tant qu'il y a un homme et une femme qu'on peut apparier. On a érigé en point d'honneur de ne pas quitter la ligne avant que le valsé (*sic*) soit fini, et il dure des heures entières sans interruption. Peu de personnes sont assez sages pour

boire la petite honte de s'arrêter, tant que les violons se font entendre : on aime mieux se faire du mal. Aussi, les danses de voisinage occasionnent-elles souvent plus d'une mortalité.

Ce serait une bonne et très plaisante caricature que le tableau d'une de ces danses. Car toutes les distinctions étant supprimées dans ces réunions de voisinage, les affections particulières osant à peine s'y montrer, et deux amants, deux personnes assorties, ne pouvant presque y valser ensemble sans scandale, on y voit un vieillard clopinant avec une jeune fille, un jeune garçon faisant trotter une surannée, une élégante menée par un domestique, le chevalier Robert avec la fée Urgèle, au temps qu'elle n'avait qu'une dent et s'appuyait sur un bâton.

Autrefois on n'admettait aux danses d'un voisinage que les personnes qui le composaient. On commence à se relâcher de cette sévérité, que les uns blâment, que les autres voudraient maintenir. Si j'étais consulté, je me déclarerais pour l'exclusion des étrangers au *voisinage*. Il me semble qu'on perdra une partie des fruits de l'institution en se communiquant trop, et qu'en se liant avec les autres parties de la ville, les membres de chaque section auront entre eux moins d'adhérence. De plus, si l'on reçoit tous ceux qui se présenteront, la coterie devient une commune ; si l'on fait un choix, on éveillera la jalousie, et le mal l'emporte sur le bien. Pour les étrangers proprement dits, ils sont sans conséquence ; et quand ils daignent paraître à une assemblée de *voisinage*, ils y sont accueillis avec toute la politesse du pays.

Deux Français, l'un, mon parent, qui avait voyagé dans les quatre parties du monde et qui était très attaché à la cause royale, l'autre démocrate, mais doux et modéré, masqué par un faux nom, mais célèbre dans les fastes

révolutionnaires, se rencontrèrent à Coesfeld. Le premier était venu de France en Westphalie pour me voir et pour me persuader, s'il pouvait, de retourner avec lui dans notre commune patrie ; le second, obligé de quitter, du moins momentanément, le pays auquel il s'était efforcé de rendre des services analogues aux principes qu'il avait adoptés, travaillait à établir une fabrique de mouchoirs et de toiles de coton, et ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à le populariser. Rapprochés par le hasard, ces deux hommes, quoique fort disparates, devinrent amis, comme il arrive presque toujours quand des compatriotes se retrouvent en pays étranger. Vint le jour d'une danse de voisinage. Le Français habitué désira d'y aller, toujours dans la vue de se concilier la bienveillance de nos habitants, et il proposa cette nuitée à mon parent, comme une partie de plaisir.

Neuf heures sonnent. Ils entrent. On leur offre des sièges, une pipe, de la bière, on leur aurait offert une danseuse, si, même en Allemagne, l'urbanité ne voulait pas que cette marchandise ne soit point offerte, dans la crainte d'en diminuer le prix ; mais on les prie de danser. Le Français voyageur, qui avait dansé au cap de Bonne-Espérance, sur les bords de l'Orénoque et du Mississipi, et à la cour de ce roi nègre qui intimait à tous les souverains de la terre la permission de prendre leur repos, quand il avait pris le sien, trouva charmant de danser encore une *saturnale* en Westphalie. Il prend pour sa partenaire la première danseuse qui lui tombe sous la main ; son compagnon, au contraire, choisit ce qu'il y a de mieux vêtu, de plus jeune et de plus agile. La chose alla de train jusqu'à minuit, nos deux Français faisant merveille et s'attirant par leur légèreté les compliments et l'admiration de tout le monde.

Cependant, on murmurait tout bas de ce que ce monsieur, le Français du pays, n'associait à ses gambades que des personnes de distinction, Mme la baronne, Mme la doctoresse, leurs demoiselles. Une femme respectable s'en aperçut et prit sur elle d'avertir l'imprudent. S'adressant aux deux Français, elle leur observe qu'une danse de voisinage est une danse de parfaite égalité. Ce mot ne fit pas une grande impression sur le Français qui, toute sa vie, avait couru les mers, et visité presque toutes les contrées du globe ; mais il électrisa fortement l'autre, qui, jusqu'à ce qu'il fût mécontent de la Révolution, ou que la Révolution fût mécontente de lui, s'était occupé à niveler les hommes. Il comprit qu'il devait danser avec *le peuple*. En quittant la main de la première dame de l'assemblée, il courut offrir la sienne à la plus vieille et à la plus chétive créature du *voisinage*, qui l'accepta sans façon, et qui de ce moment, peut-être, se crut un peu moins mal qu'elle n'était. Un bravo universel le récompensa de cette bonne œuvre. Il dansa donc avec sa *Baucis* aussi poliment et d'une manière aussi soignée que si c'eût été quelque *Excellence* de haut parage, ou la *citoyenne* épouse d'un des directeurs de la République française.

Il me reste à dire comment on fournit à la dépense d'un divertissement de voisinage. Chaque maison propre à la chose doit s'y prêter à son tour, ou payer un thaler (4 fr.), avec quoi on en loue une autre. Voilà pour le local. Les voisins, dans les proportions de leurs facultés, supportent le reste des frais. Des offrandes volontaires ou d'usage produisent ordinairement l'abondance et mettent *les égaux* en état de prolonger leurs plaisirs et de perdre plusieurs journées. Notre abbaye de Marienborn donne et ne pourrait pas se dispenser de donner à la danse de son voisinage, quoiqu'elle n'y assiste ni en corps ni par dé-

putés, une futaille contenant autant de bière que six hommes peuvent en porter. Le *voisinage* envoie ses *Samsons* et ses *Hercules*, que j'ai vus plier sous le poids du fardeau qu'ils s'étaient fait.

Il paraît que l'on ne connaissait autrefois, dans la contrée que j'habite, que deux classes d'humains : les *libres* et les *serfs*. Alors qui disait *libre* disait *noble* ou *baron*. Les barons allemands n'ont point encore d'autre nom que *frey Herr*, « libre sieur, » et les baronnes que *frey Frau*, « libre dame. » Peu à peu il s'est formé un état intermédiaire, la classe bourgeoise, dont les personnes distinguées par léurs offices, leurs richesses, l'ancienneté de leur famille, s'appellent *gens de condition*. Ces gens de condition ont des armoiries et de la morgue. Si les nobles à *quartiers* les méprisent, ils le rendent bien aux nobles. On a vu des pères de cette caste déshériter leurs filles parce qu'elles s'étaient mariées dans la haute noblesse. A cette espèce appartiennent par l'usage les principaux offices civils, juges, conseillers auliques, etc. Ils remplissent les collèges de médecine, les écoles de droit, qu'un vrai noble rougirait de fréquenter ; ils servent dans les armées, et parviennent aux grades militaires. Le fils d'un banquier deviendra colonel, le fils d'un apothicaire capitaine, etc. : mais je ne voulais pas parler d'eux, et le sujet m'a entraîné.

Revenons aux nobles proprement dits. Il est clair qu'on ne distingue point ici la noblesse d'épée et la noblesse de robe, puisque la robe n'est que *de condition* et non pas *noble*. Tous les nobles sont du même genre, mais non de la même dignité. Ceux que produit une mésalliance, c'est-à-dire le mariage d'un noble et d'une roturière, ne sont plus comptés pour rien, du moins par cette

noblesse dans les veines de qui ne coule pas une seule goutte de roture. Imaginez un *baron* ou un *comte* (j'en connais) dont les ancêtres se mettaient, sans usurpation, à côté des souverains, au temps des croisades, qui feraient preuve d'une trentaine de générations de mâle en mâle, même de femelle en femelle. Une demoiselle *de condition* lui a plu ; l'amour a triomphé du préjugé ; il l'épouse : c'est un astre éteint ; ses enfants se nommeront encore barons ou baronnes, comtes et comtesses ; mais la noblesse sans alliage ne voudra plus frayer avec eux. En France ils seraient demeurés aux premiers rangs ; en Allemagne, ils n'ont plus de rang. Une historiette, bien vraie, va nous apprendre jusqu'où va ce délire de purisme.

Le prince de Münster donnait un bal à la noblesse de son petit État. Une baronne de haut parage (je crois même qu'elle était comtesse) y avait amené une jeune demoiselle dont la beauté effaçait toutes les autres qui étaient là ; je ne sais si, au fond, c'était beaucoup dire ; mais c'était beaucoup par comparaison, et assez du moins pour qu'on la recherchât. Cependant, elle ne dansait point. La nuit et le bal s'avançaient, et elle n'avait pas dansé une seule fois. Le prince s'en aperçut et vint s'asseoir à côté d'elle. « *Fräulein* (Mademoiselle), pourquoi ne dansez-vous pas ? — C'est, Monseigneur, que personne ne m'en a priée. — Personne ! j'en suis surpris.... » Il la quitta, et, s'adressant à un des premiers seigneurs de sa cour encore d'âge à danser, il lui demanda la cause de cet incompréhensible délaissement. « Bien simple, répond aussitôt le courtisan, l'aimable fräulein n'a pas *seize quartiers*. — Vous détermineriez-vous à danser avec elle pour moi et en mon nom ? — Assurément, si Votre Altesse le désire. — Venez donc.... » Il prend le seigneur

par la main et le conduisant à la jeune délaissée : « Mademoiselle, lui dit-il, élevant la voix pour être entendu par l'orgueil, si mon état me le permettait (vous vous souvenez qu'il est évêque), je vous prierais de me *faire l'honneur* de danser avec moi. Daignez accepter Monsieur le comte à ma place. Nous serons, lui et moi, très reconnaissants de cette faveur. » C'était un prince souverain qui tenait ce langage, le fils et l'oncle d'un empereur, le frère de plusieurs têtes couronnées.... *Hébé* se leva et dansa comme une grâce. Tous les *seize-quartiers* de l'assemblée voulurent ensuite la faire danser : elle les refusa tous avec une fierté plus noble que la leur.

Ce coup de fouet donné à la vaine et ridicule estime de soi par un des premiers hommes de l'Europe remua, pour un moment, ceux qui l'avaient reçu, mais il ne les corrigea pas. Peut-être n'eut-il d'autre effet durable que de faire exclure directement ou indirectement de ces nobles assemblées les nobles des deux sexes dont les généalogies n'étaient plus ou n'étaient pas *encore* en règle. On avouera, si porté que l'on soit à favoriser les prétentions de la noblesse pure et *élaborée*, qu'en ceci il y a plus de politesse que de grandeur.

N'ouvrez pas vos chapitres à une demoiselle dont le père descend d'un souverain, d'un roi, mais dont la mère n'était qu'une femme honnête, *de condition*, on vous pardonne. Les chapitres sont votre propriété, trop souvent votre unique ressource. Qui pourrait trouver mauvais de partager avec d'autres un morceau qui suffit à peine aux besoins essentiels de vos familles? Mais un bal ! une danse ! ne vouloir pas sauter, valser, avec une femme aux pieds de laquelle vous seriez si sa grand'mère avait eu un *écusson*, ce qu'on appelle un *quartier !* C'est ce que vous jugeriez vous-même puéril et misérable, s'il ne s'a-

gissait pas de vous. Cette apostrophe, je la fais, comme on voit, aux nobles capitulaires : on comprendra bien mieux qu'ils la méritent, quand j'aurai montré quelle est essentiellement cette noblesse ; combien peu de temps et de peines il en coûte quelquefois pour l'acquérir. Qu'on me suive attentivement.

Lucile a seize ans et *Formose* en a dix-huit. Ils s'aiment et on les marie. La mère de la jeune épouse est femme de chambre de l'impératrice ; le père du jeune époux, premier valet de chambre de l'empereur ; l'un et l'autre jouissent d'un grand crédit. Ils demandent et obtiennent facilement que leurs enfants soient anoblis. (Il y aurait eu une génération à gagner en donnant la noblesse au père et à la mère.) *Formose* a un *écusson*, un *quartier*, des armes ; Lucile a aussi ses armes, son écusson, son quartier. Il y a dans ce ménage deux quartiers de noblesse. Au bout de l'an, un *fils*. A dix-huit ans, on lui cherche et on lui trouve une épouse qui lui apporte deux *quartiers*. Le mariage est célébré. Voilà *quatre quartiers* de noblesse dans ce nouveau ménage ; il n'y a encore eu qu'une génération, et les anoblis ne sont âgés, la femme que de trente-cinq ans, l'homme que de trente-sept. Les époux aux quatre quartiers ont une fille, la première année de leur union étant à peine révolue. Cette fille, quand elle a seize ans, épouse un mari de quatre quartiers et lui en apporte quatre. Voilà *huit quartiers* dans ce troisième ménage, et une seconde génération. Les anoblis ne passent pas, la femme cinquante et un ans, l'homme cinquante-trois. Que ce troisième couple ait un garçon au bout de l'an ; nous le marierons à dix-huit ans avec une demoiselle de *huit quartiers* de noblesse comme lui. Ils seront en fonds de *seize quartiers* de noblesse, qui seront le patrimoine de tous leurs enfants. Je leur donne

une fille à la fin de la première année de leur mariage, qui, à quatorze ans, sera facilement reçue dans le chapitre de Notlen ou d'Afbeck. Et nous n'en sommes qu'à la troisième génération. Et nos anoblis n'ont, la femme que soixante-six ans, l'homme que soixante-huit. Il ne tient qu'à nous d'ajouter à cette vie très ordinaire pour la longueur une vingtaine d'années ; nous marierons la chanoinesse à un baron ou comte de seize quartiers. Les enfants qu'ils auront posséderont trente-deux quartiers de noblesse. Il n'y aura eu que quatre générations ; et la création de cette éminente noblesse, à dater du moment où la roture de Lucile et de Formose fut éteinte par un diplôme impérial, n'aura usé que soixante-dix ans.

Ainsi des anoblis peuvent, après avoir quitté le tablier et le rasoir, voir, en Westphalie et par toute l'Allemagne, leur postérité danser à la cour, leurs garçons *Dom Herr* de cathédrale, et leurs filles chanoinesses. Le noble amoindri par une mésalliance pourra dire aux autres, riches de seize quartiers bien comptés : « Il y a à peine cin« quante à soixante ans que vos pères étaient domes« tiques des miens, » et les autres ne manqueront pas de répondre : « Nous rougirions de donner notre fille au fils « de nos anciens maîtres : il est tombé et nous nous « sommes élevés. » On ne m'accusera pas d'avoir forcé les calculs. Il est d'évidence que deux personnes nées *rien*, ou roturiers, ce qui, en Allemagne, est presque la même chose, auront à peine fait une douzaine de pas dans la vieillesse qu'ils verront leur progéniture dans la région éthérée : heureux si alors leurs arrière-petits-enfants ne les méconnaissent pas, et si le préjugé ne rougit pas de la nature. Il est encore d'évidence que ces nobles de haut parage, semés, il n'y a pas un siècle, dans les ornières d'une roue, auront des parents à la charrue, à la

boutique, même en servitude, mais des parents si proches, que, pour se marier ensemble, il faudrait une dispense.

Si la noblesse était un être réel, on rechercherait, peut-être avec quelque succès, s'il vaut mieux qu'elle soit ancienne avec l'alliage d'un peu de roture, que récente, mais sans mélange. N'étant qu'un être de raison, fabriqué à plaisir, dont néanmoins je ne prétends nier ni l'importance ni le mérite, que je respecte même partout où il se trouve, en considération des motifs qui ont engagé les hommes à le produire, la lutte entre l'*ancienneté* et la *pureté* est à peu près interminable. Celle-ci gagnerait son procès à toutes les universités d'Allemagne ; celle-là aurait pour soi tous les cercles du vieux Paris. Si quelqu'un pouvait décider impartialement cette fameuse question, ce serait une république d'égaux qui n'aurait jamais eu de noblesse ou qui en aurait entièrement perdu le souvenir : il semble qu'aucun reste de haine ou d'amour n'altérerait la droiture naturelle de son jugement. D'un autre côté, on pourrait dire qu'elle n'y entend rien. Je ne sais si l'on n'irait pas jusqu'à soutenir que vraisemblablement celle des deux noblesses qu'elle déclarerait la meilleure serait la moins bonne. Supposé que le problème de contribution de père et de mère à la formation de l'homme qu'ils se substituent fût résolu ; qu'on sût, par exemple, que la statue, qu'anime ensuite le souffle de Dieu, est entièrement du père, que la mère n'en est d'abord que le moule, puis la nourrice, incontestablement nos idées françaises sur la noblesse seraient préférables à celles des Allemands. Supposé, au contraire, que tout l'essentiel fût de la mère, il conviendrait de dire aux deux nations : « Vous n'y entendez rien ; désormais, en parlant de no-« blesse, ne pensez qu'aux femmes, quelle que soit la con-

« dition des maris. » Mais si le père et la mère contribuent de quelque chose, si le rejeton, le fruit tient essentiellement ce qu'il est et du tronc et de la greffe, ce qui a pour soi toutes les apparences, et probablement contre soi la vérité, alors la noblesse doit être vue comme on la voit en Allemagne. La pure sera préférable à l'ancienne ; l'ancienne, sans pureté, ne sera qu'une espèce métine (*sic*); elle n'aura pas même la réalité du préjugé. De l'or et de l'étain mêlés ensemble ne viennent ni du Pérou ni de la Cornouaille. Il faut imaginer pour cette composition un nom particulier qui la place au-dessus du second élément et au-dessous du premier.

Décide donc qui l'osera ces diverses questions. Pour moi, je me bornerai à dire que dans l'hypothèse physique la plus favorable au système des *quartiers*, *seize quartiers* de noblesse ne sont pas une chose bien merveilleuse, puisque les deux personnes qui commencent la besogne peuvent en voir la fin. Souvent même, le souverain qui anoblit les deux roturiers aide la nature sans qu'elle s'en aperçoive et qu'il lui en coûte le moindre travail. En donnant la noblesse, il y joint le présent de *quelques quartiers :* c'est au moins une génération de gagnée. De plus, si dans une généalogie qui prétend aux seize, aux trente-deux quartiers, il se trouve un aïeul équivoque, ou même dont la roture n'est pas équivoque, le malheur n'est pas sans remède. Avec un peu de bonne volonté, Sa Majesté Impériale peut tout arranger et s'y prête quelquefois. Le moyen est simple et péremptoire. Elle anoblit cet aïeul mort il y a cent ans, ou lui donne gracieusement les *quartiers* qu'il n'avait pas. Dès lors, plus de lacune dans la série des nobles auteurs du candidat. Hier, les portes des chapitres lui étaient fermées, il n'était pas digne d'y entrer; aujourd'hui il est digne, très digne, et elles s'ou-

vrent. Le Français rirait d'un pareil procédé; mais les Allemands sont plus graves, ils n'en rient pas. Permis à eux de s'accommoder de l'idée d'un homme anobli ou enrichi de plusieurs quartiers un siècle après sa mort; mais permis à nous de ne pas nous récrier d'admiration à la vue d'une noblesse ainsi construite. Un empereur, avec cette belle invention d'anoblissement *ad effectum*, pourrait éteindre les mésalliances dans toute l'étendue du corps germanique. Il n'aurait qu'à statuer par un bon diplôme qu'une femme quelconque, épousant un noble, recevrait *ipso facto* de la munificence du prince, et à l'instant du *oui* décisif, autant de quartiers qu'il lui en faut pour être l'égale de son mari. De même, si une dame, riche de cette denrée, épousait un homme qui en eût moins qu'elle.

Après m'être librement exprimé sur les *seize* et sur les *trente-deux quartiers*, la justice et la vérité obtiendront de moi, et facilement, que je confesse qu'en aucun lieu du monde où la noblesse héréditaire est reconnue, il n'y en a ni de plus ancienne ni de plus pure qu'en Westphalie, et généralement dans toute l'Allemagne : au point que je m'étonne qu'ils aient consenti, ces nobles distingués, à l'établissement d'un préjugé qui les confond, en quelque manière, avec d'autres nobles que leurs *seize quartiers* n'empêchent pas d'être néophytes en comparaison de ces souches antiques, couvertes de mousse séculaire, eussent-ils régulièrement acquis leur noblesse capitulaire et sans que la toute-puissance impériale bouchât les trous de leur généalogie par une aussi plaisante fiction de droit que l'anoblissement d'un homme ou d'une femme dont les vers ont mangé, il y a cent ans, la dépouille mortelle.

En mettant, à tout ce que je vais ajouter, des excep-

tions, tantôt rares, tantôt assez nombreuses, je dirai d'abord que la haute noblesse du pays n'est pas riche, ce qui peut s'entendre de deux manières : ou en ce sens que les familles ne sont pas opulentes ; ou en ce sens que les individus de ces familles, un excepté, ne possèdent qu'un avoir fort exigu. La proposition est vraie dans les deux sens, mais incomparablement plus vraie dans le second que dans le premier.

Peu donc de familles qui, collectivement considérées, aient de grands biens. On en compte, mais elles se laissent facilement compter. Presque toutes ont de vastes propriétés, quantité de serfs de l'un et de l'autre sexe, et peu de revenu. On en a vu la raison dans la notice que j'ai donnée du servage et de ses prérogatives [1].

Le premier-né d'une famille noble, s'il est mâle, ou le premier garçon, si des filles sont nées avant lui, ou la première fille, s'il n'y a que des filles, hérite de toute la fortune de père et de mère. Les héritages ne se divisent point. Les puînés des deux sexes n'ont qu'une légitime extrêmement médiocre. Ce n'est qu'une somme d'argent une fois payée. Cette somme s'élève quelquefois jusqu'à vingt-quatre mille francs ; on m'a assuré qu'elle ne passe jamais ce chiffre. La coutume du pays de Caux, dans l'ancienne Normandie, était moins dure pour les cadets.

Cependant, ces nobles à *légitimes* sont aussi de la haute noblesse. Ils prennent les mêmes titres que leurs aînés, car il n'en est pas des titres comme du patrimoine : celui-ci reste en entier à l'aîné, mais ceux-là sont communs à toutes les branches qui tiennent au tronc. Tous les

1. M. Baston fait ici allusion à une sorte de traité sur le servage en Westphalie, qu'il avait intercalé dans ses *Mémoires*, et que son étendue et son caractère trop technique nous ont engagé à retrancher.

fils d'un baron ou d'un comte sont barons ou comtes; toutes les filles, baronnes ou comtesses. C'est par cette raison que tous les enfants de la maison d'Autriche sont archiducs et archiduchesses. J'ai vu à Maëstricht un prince de Hesse, gouverneur pour les Hollandais. On l'appelait *duc* de Hesse, comme son frère qui régnait. Dans les maisons souveraines, on dit du chef: *duc régnant, prince régnant*, etc.; les autres sont seulement *ducs* et *princes*. On regarde ici cette communauté de titres comme si essentielle, qu'une bouche est censée mal apprise lorsque, parlant à un baron ou à une baronne, elle dit tout court : *Monsieur, Madame, Mademoiselle;* il faut dire : *Monsieur le baron, Madame la baronne, Mademoiselle la baronne*. Les Français qui ne se plient pas à cet usage ont le renom de ne savoir pas le premier mot de la civilité allemande ou passent pour des gens qui ont la sotte et ridicule manie de tout assaisonner à la française. Pour moi, je suis si bien accoutumé à parsemer de *baronnage* mes conversations les plus familières qu'il m'en échappe plutôt lorsqu'il ne faudrait pas, que je n'y manque quand il faut en user : autre inconvénient, autre faute qu'on pardonne assez aisément, parce qu'elle procède de l'envie de *bien dire*, mais qu'il est pourtant de la sagesse d'éviter. Les Français ont eu de la peine à s'assujettir à joindre les titres au mot de *Mademoiselle :* attendu que dans l'ancienne France, les filles les plus nobles et les plus distinguées n'étaient jamais que *Mademoiselle* et que les filles d'un duc, d'un comte, n'étaient ni duchesses ni comtesses. Le biais que nous avons pris, presque universellement, quoique sans nous concerter, a été de faire dames toutes ces demoiselles qui ne le deviennent que quand elles sont mariées ou abbesses : de sorte que nous nous abstenons d'unir les mots *mademoiselle la baronne*.

Elles ne s'en fâchent pas. Peut-être même en introduirons-nous la mode parmi les Allemands, quand ils parleront en français à une demoiselle. Mais on déplairait fort, si, conversant en allemand avec une demoiselle, on s'avisait de lui donner *de la dame.* Dans cet idiome, *Frau* adressé à une demoiselle serait une espèce d'injure : on aurait l'air de disputer à la jeune baronne sa qualité virginale. Il est de toute nécessité d'employer le diminutif *Fräulein,* dont quelques-uns de nos écrivains ont composé le mot *freule :* petite dame ou damette, comme nous disons *damoiselle* ou *demoiselle.*

Les nobles allemands affectionnent tellement leurs titres honorifiques qu'ils ne les quittent pas, même en quittant le monde. Une religieuse de cette catégorie n'est ni *Ma sœur,* ni *Ma révérende mère :* elle est *Mademoiselle la baronne.* Il faut excepter une abbesse régulière, qui est *Frau Aebtissin,* parce qu'elle est *la mère* de toutes ses religieuses, et qu'on ne devient pas mère sans cesser d'être demoiselle. Pareillement, un religieux titré dans le monde n'est ni *Cher Frère,* ni Révérend Père, ni Dom, ni rien d'équivalent. Il est *Monsieur le baron, Monsieur le comte,* et c'est particulièrement à l'égard de ces messieurs qu'il ne faut pas négliger la formule. Ils en sont singulièrement jaloux. Je crois pourtant que cela n'a lieu que dans les abbayes, et que si un *baron* ou un *comte* donnait à la Westphalie le spectacle édifiant, mais peut-être inouï, d'un trésor de titres enterré dans une cellule de capucin, le disciple de saint François renoncerait aux titres du monde, comme à ses pompes et à ses œuvres. Au reste, dans la bourgeoisie elle-même, l'usage est de toujours joindre un mot désignatif à Monsieur et à Madame. On dit, en adressant la parole : monsieur le chanoine, monsieur le professeur, monsieur le

juge, monsieur le bourgmestre, le procureur, le docteur, monsieur l'apothicaire et monsieur le menuisier. Je ne parierais pas qu'on ne descendît jusqu'à dire monsieur le coupe-têtes ou monsieur le bourreau. Les femmes reçoivent toutes les titres de leurs maris. L'épouse du juge est madame *la juge*, l'épouse d'un médecin est madame *la docteur*. On a imaginé pour beaucoup de noms de profession la finale *inn* qui les féminise. Ainsi de *Richter* (juge) on a fait pour la dame *Richterinn*, de *Doctor* (médecin) on a fait pour la dame *Doctorinn*, et en leur parlant, les Allemands disent : *Frau Richterinn*, *Frau Doctorinn*. Nos Français ont trouvé cette locution agréable et jolie ; ils disent : *Madame la Richterinn*, *la Doctorinn*, etc.... Mais je reviens aux nobles, que je n'aurais pas dû quitter pour cette observation qui n'est que bourgeoise.

On conçoit que des familles originairement peu riches, et dont tous les biens sont réservés par la loi à leur aîné, regorgent d'individus de mêmes noms, armes et qualité, mais qui, n'ayant pas les moyens de soutenir honorablement leur naissance et, à plus forte raison, d'avoir une famille *en propre*, sont réduits la plupart à vivre célibataires ou à se mésallier : deux extrémités, dont l'une répugne souvent à la nature et l'autre toujours au préjugé. J'exposerai dans un moment leurs ressources.

De la modicité de la fortune suit presque toujours le défaut d'éducation. Ce malheur est moins fréquent pour les enfants de la branche aînée. Issus des mêmes parents, élevés tous ensemble, ils reçoivent à peu près les mêmes leçons, sont l'objet des mêmes soins, tant que durent l'enfance et la première jeunesse. Le précepteur et les maîtres de celui qui sera l'héritier servent aussi à ceux qui n'ont tout au plus à attendre qu'une bourse de vingt-

quatre mille francs, qui n'est souvent que de mille thalers, et quelquefois de moins encore. On voit, sans que j'en fasse l'observation, que les demoiselles courent plus de risques que leurs frères d'être mal éduquées, à moins que leurs parents n'aient la volonté et le moyen de leur *donner* quelques années de couvent. Les branches issues de nobles à simples légitimes manquent ordinairement des facultés nécessaires pour bien éduquer leurs enfants. Peut-être n'en auraient-elles pas la volonté, ne connaissant ni par théorie ni par expérience le prix d'une bonne éducation. Il ne leur vient pas seulement à l'esprit qu'il est du devoir des parents de faire tous leurs efforts pour la donner, quand ils le peuvent, et que de tous les malheurs, le plus grand pour leurs enfants est qu'ils ne le puissent pas.

On rencontre donc beaucoup de cette noblesse à formes aspères, à mauvais maintien, à ton insupportable ; elle a des vertus, je ne le dispute pas, mais de l'amabilité, elle n'en a pas. La beauté elle-même y perd une partie de ses agréments. Elle veut comme partout ajouter à la nature sans en avoir le talent : c'est une rose d'églantier. *Du côté de la barbe*, on fume, on chasse, presque rien de plus. Les dames passent pour d'excellentes ménagères ; mais dans un haut rang, cela ne suffit pas. J'ignore ce qui, dans les hommes, compense le poli dont ils sont privés : la loyauté peut-être, la bonté et diverses autres solidités qui peuvent se trouver sous une écorce dure et rude. Si l'orgueil ne s'y mêlait pas, un pauvre noble de Westphalie, avec tous ses *déficits*, pourrait encore être une créature intéressante par ses titres et sa bonne nature. Mais là comme ailleurs, ce maudit et puéril orgueil semble s'attacher de préférence à l'ancienne noblesse qui n'a rien, ou, s'il n'infecte pas davantage la classe indigente

que la classe aisée, il y est plus sensible et plus choquant par les contrastes. De bonne foi, je pense que l'orgueil est à plus forte dose dans la noblesse qui n'a que des parchemins que dans celle qui les peut couvrir d'or et d'argent. La crainte qu'on ne veuille la rabaisser fait qu'elle se guinde ; elle se nomme à tout propos, de peur qu'on ne s'aperçoive pas qu'elle est là. Ayant à se soutenir au niveau de son égale qui roule carrosse, et au-dessus de cette bourgeoisie *de condition*, qui vit dans l'abondance, qui est de toutes les fêtes, qui suit toutes les modes, il faut qu'elle remplisse l'air et les oreilles du bruit sonore et creux de ses *quartiers ;* il faut, au moins il le lui semble, qu'elle méprise ses inférieurs et soit fière avec ses pareils. Si j'avais plus pratiqué la noblesse indigente de ma patrie, j'examinerais si, sous ce rapport, il y avait entre elle et la Westphalienne quelque ressemblance. Je le soupçonne, mais je n'en suis pas assez sûr pour l'affirmer. J'ai bien souvenir d'avoir rencontré dans le monde des individus de cette classe qui paraissaient s'estimer un peu trop et ne pas estimer assez ceux qui rachetaient par de bonnes et nobles qualités le néant ou la nouveauté de leurs familles ; mais je crois me souvenir en même temps que ces rencontres furent rares, quoique la noblesse sans fortune ne manque ni dans nos villes ni dans nos campagnes.

On me dira que si la politesse et l'honnêteté ou d'autres raisons comprimaient le sentiment de leur excellence et l'empêchaient de se produire au dehors, *le diable de l'orgueil n'y perdait rien ;* que ce sentiment régnait au dedans, gonflait leur cœur, et d'autant plus qu'une prudente retenue ne lui permettait pas de s'échapper par les lèvres. Qu'on le dise : je n'aime pourtant pas que le mal se présume. Et d'ailleurs n'est-il pas noble et grand, louable en morale, admirable même, d'être secrètement

dévoré par une passion que les préjugés ont rendue naturelle et de la contenir dans les bornes du devoir, de la décence, de la captiver afin qu'elle ne se montre pas aux yeux qu'elle offenserait ou qu'elle humilierait? Toutes les fois qu'on s'efforce de nous cacher l'estime qu'on a de soi et le peu de cas qu'on fait de nous, efforçons-nous, par reconnaissance, de croire que tout est d'accord ; qu'à la modestie du visage, du maintien, des paroles, correspond celle de l'âme ; qu'en aimant et en prisant beaucoup un avantage, fruit du hasard ou don de la Providence, on ne fait que plaindre ceux qui ne l'ont pas reçu ; que l'on convient qu'il peut être compensé par le talent et par la vertu, biens beaucoup plus la propriété de l'homme qui les possède que tout ce qui se transmet d'après le code de l'hérédité. Je ne parle pas ici en disciple de la croix, autrement je répéterais « que nous n'avons rien que nous n'ayons reçu, » et je tirerais, ou, pour mieux m'exprimer, j'avouerais cette sublime conséquence « que c'est folie de se glorifier de ce qu'on a, comme si on ne l'avait pas reçu; » folie, eût-on les richesses de Crésus, la science de Petau, la sagesse de Socrate, l'éloquence de Bossuet, la sensibilité de Fénelon, la *noblesse* du *roi* et les vertus réunies de tout ce qu'il fut jamais d'hommes vertueux. Notre travail, même pour acquérir et perfectionner, n'est pas proprement notre travail ; nos efforts ne sont pas nos efforts. Au moins tout cela n'est pas à nous seuls. Nous en tenons la plus grande partie de la bienfaisance de l'Être qui est tout, qui peut et fait tout, hormis le mal que nous faisons, nous autres, par impuissance. Notre mérite, si nous en avons, est de n'avoir pas résisté, d'avoir suivi librement l'attrait que Dieu nous avait donné ; d'avoir, aidés de ses autres dons, bien employé le temps nécessaire pour les faire valoir, et, plus

dociles, plus attentifs, peut-être aussi plus favorisés que beaucoup de nos semblables, de n'avoir point, par notre inertie et notre nullité, embarrassé les roues du char qui portait notre destinée.

Nous voilà loin de la pauvre noblesse westphalienne, dont je n'oublie pas que j'ai à vous exposer les ressources. Elles sont presque toutes renfermées dans un seul mot : *les chapitres*.

Pour les femmes, chapitres de chanoinesses, à la tête desquels est toujours une abbesse, nommée par ses censeurs qui, pour cette élection, ont quelquefois pour adjoints des chanoines, même roturiers, partie intégrante de ce *tout*, singulièrement composé. Ces chapitres sont en assez grand nombre dans le pays de Münster, les uns ouverts aux simples baronnes de seize quartiers, les autres exigeant qu'on soit comtesse de l'Empire et qu'on fasse preuve de trente-deux quartiers au moins. On compte, je crois, dix chapitres de chanoinesses dans toute la *principauté* : Asbeck, quinze prébendes, l'abbesse comprise; Bockholt, dix ; même ville, le chapitre noir, huit ; Borchost, douze ; Freekenhorst, dix-sept ; Hohenholt, douze; Laugenhorst, treize ; Metelen, seize ; Mottelen, vingt-trois; Vreden, six. En tout, cent sept, tant abbesses que chanoinesses. Entre les chapitres où il faut trente-deux quartiers et ceux où seize quartiers suffisent, il y a des différences entre les preuves. Les prébendes des plus nobles sont meilleures en général que celles des autres. Dans les chapitres où trente-deux quartiers sont nécessaires, les chanoinesses ont vingt et un mois de vacances tous les deux ans ; dans les chapitres où seize quartiers suffisent, le résidence est habituelle. Celles qui ne résident point ou presque point ne font aucun office canonial, mais se

croient obligées au bréviaire de tous les jours, et le disent exactement, quand elles sont ce qu'elles doivent être; celles qui résident font à l'église l'office canonial, mais ne se croient point obligées au bréviaire hors de leur chœur. Une chanoinesse de trente-deux quartiers peut posséder plusieurs prébendes dans différents chapitres; j'ai connu une de ces grandes dames qui était abbesse de...., dignitaire dans le chapitre de.... et simple chanoinesse dans un troisième chapitre : ce qui lui composait un revenu de cinquante à soixante mille francs. Une chanoinesse de seize quartiers, ou pour mieux dire, dont la prébende n'exige pas qu'elle en ait davantage, ne peut avoir qu'un canonicat, parce qu'elle le *dessert.*

Aucune chanoinesse ne fait de vœux. Quand elles trouvent à faire un bon mariage et qu'elles ont du goût pour cet état, elles cessent sans aucune formalité d'être chanoinesses et n'ont pas besoin de dispense pour devenir *épouses ;* à peu près comme nos ecclésiastiques qui ne sont pas dans les ordres majeurs. Dans les chapitres sur lesquels j'ai pu prendre quelques renseignements particuliers, l'abbesse a, comme ses filles, la liberté d'abdiquer pour un mari; mais cela n'arrive et ne doit arriver que rarement. D'abord, parce que le sacrifice serait incomparablement plus grand que celui d'un simple canonicat et que peu de maris valent la peine qu'on le leur fasse; ensuite, parce que les abbesses n'étant plus ordinairement très jeunes quand elles sont promues à cette éminente dignité, elles éprouvent et excitent moins de désirs contraires à la stabilité de leur première vocation.

Les familles s'empressent de faire de très bonne heure leurs filles chanoinesses : à ce moyen, elles ont aussi de très bonne heure un revenu, et si la fantaisie de se marier les pousse à changer d'état, elles ont, au temps conve-

nable à l'exécution de ce nouveau projet, recouvré avec de bons intérêts l'argent qu'elles ou leurs parents avaient déboursé pour l'acquisition de la prébende. Je touche là un des articles les plus croustilleux (*sic*) de ces établissements capitulaires. Constamment les canonicats sont des bénéfices ecclésiastiques, et on les achète. Je dis que ce sont des bénéfices ecclésiastiques. L'origine des biens et la nature des obligations font foi : sans parler du nom, qui a toujours signifié dans l'Église un état qui n'est ni profane ni mondain. On ne peut se dissimuler que les biens sont des enlèvements faits à l'état religieux. Presque tous les chapitres de filles, tous peut-être, sans l'exception d'un seul, furent autrefois des couvents de bernardines, d'augustines, de norbertines, etc., sécularisés pour fournir à la pauvre noblesse des ressources qui ne lui coûteraient pas l'entier et absolu sacrifice de sa liberté. Les obligations, comme je l'ai déjà dit, sont une résidence plus ou moins longue, l'office canonial ou le bréviaire ; des bénéfices purement laïques n'imposeraient pas de semblables devoirs. Ils sont donc ecclésiastiques. J'entrevois aisément les motifs qui engagent à ne pas convenir de cette vérité ; mais je ne connais point de raisons qui autorisent à la combattre. Quoi qu'il en soit, les canonicats se vendent.

On les vend publiquement sous les yeux du prince-évêque et de toutes les autorités du pays. On les vend au plus offrant et dernier enchérisseur. Le bruit se répand qu'une chanoinesse veut quitter son canonicat ; aussitôt on accourt pour en traiter. Celle qui possède fait ses demandes, et ceux qui veulent acquérir font leurs offres ; après avoir marchandé, on conclut. Cette denrée de canonicats, quoique fixe pour la valeur intrinsèque, augmente ou baisse de prix suivant les circonstances. Si

plusieurs chanoinesses veulent *résigner* dans le même temps, elles se nuisent mutuellement. La multiplicité des mêmes objets à vendre diminue l'empressement des acheteurs. Si, au contraire, une seule chanoinesse annonce qu'elle veut se rendre au monde, et que le nombre des prétendants soit considérable, l'emplette devient plus coûteuse, parce que plusieurs cherchent à acquérir un objet précieux, unique et qui ne se divise pas. En général donc, le prix d'une prébende de chanoinesse est en raison directe du nombre des acheteurs et en raison inverse du nombre des canonicats à vendre. Le premier nombre fait augmenter, par son accroissement, le prix de la marchandise ; le second la diminue de valeur dans la proportion qu'il augmente. Un canonicat rapportant bon an, mal an, de cent cinquante à deux cents thalers (de six à huit cents francs) coûte quatre mille francs, somme d'autant plus considérable que, si la chanoinesse meurt sans avoir *résigné* (terme plus honnête que *vendu*), la nomination passe à qui de droit, ordinairement à l'abbesse, ou à la chanoinesse qui est *en tour* pour cette fonction. Mais ne croyez pas que ces nominations soient gratuites. Le canonicat de la morte se vend par la collatrice et à son profit. Elle gagne ce que la défunte eût gagné en *résignant*, ce qui est beaucoup moins juste que dans l'autre cas, puisqu'elle n'a pas acheté le canonicat tombé à sa nomination. J'avais déjà vu des exemples de ces ventes de canonicats à Maëstricht, dans les deux collégiales de Saint-Servais et de Notre-Dame. On les disait expressément autorisées par le pape, mû par la raison d'empêcher que Leurs Hautes Puissances, à qui la ville appartient, ne donnassent des prébendes à des calvinistes. Mais on ne dit pas que, dans le très catholique pays de Münster, le trafic des canonicats possédés par des femmes puisse s'étayer d'une pa-

reille autorisation. D'ailleurs, il est clair qu'il ne se fait pas pour garantir l'Église d'une plaie funeste : son unique objet est de faciliter des arrangements purement temporels. S'il est en cela quelque mal, et j'aurais bien de la peine à ne pas y en apercevoir, c'est bien inconsidérément qu'on le crée. Acheter quatre mille francs un canonicat et le revendre pour pareille somme me paraît équivaloir à l'acquérir gratuitement et le quitter sans rien recevoir. Il serait maintenant difficile d'extirper un abus qu'il eût été aisé de ne pas introduire. Un beau jour (j'ai mal dit : non, ce jour n'était pas *beau*), la cupidité imagina de vendre ce qui n'avait rien coûté : *inde mali labes*. Le délit repose particulièrement sur la tête qui, la première, conçut et exécuta le dessein peu religieux de faire d'une prébende ecclésiastique un effet de commerce. Ce vernis de simonie n'est pas étendu sur tous les chapitres de dames. A Vreden, par exemple, il n'y a point de résignations et par conséquent de ventes. Autrefois, les chanoinesses portaient, dans le lieu de leur résidence, une espèce d'uniforme, vêtement qui rappelait le souvenir de leur origine, venue du cloître. Elles commencent à s'en dispenser presque partout. On ne le voit guère que sur celles qui font leur *rigoureuse* [1].

Ainsi, dans un pays qui n'est pas fort étendu, la noblesse de seize quartiers et au-dessus possède pour ses filles plus de cent prébendes qui, sans les rendre ce qu'on appelle *riches*, leur fournissent une existence honnête, une société qui n'est pas sans agrément, une occupation convenable à leur sexe et qui n'impose à aucune d'elles le devoir de renoncer au mariage, pour lequel la plupart

1. On appelait, dans les anciens chapitres, *rigoureuse* la résidence pendant la première année, parce qu'elle n'admettait pas de vacances.

conservent plus d'affection que d'espoir. On avouera que de pareilles institutions sont politiquement utiles et l'on sentira, en même temps, combien, sous ce rapport, il est raisonnable de voir de mauvais œil les mésalliances qui d'ordinaire n'enrichissent pas, et enlèvent les ressources. La noblesse du genre féminin peut encore se réfugier dans les abbayes de religieuses proprement dites et dont un grand nombre ne reçoivent qu'elles. Les preuves et les quartiers n'y sont pas si rigoureusement nécessaires. Elles sont, à quelques égards, le patrimoine de cette noblesse qui n'est pas encore capitulaire ou qui ne l'est plus. Enfin, une demoiselle qui n'a pas pu parvenir à un canonicat et qui n'a pas voulu de la vie religieuse, a droit de vivre et d'être entretenue selon son rang, dans la maison paternelle, aux dépens de celui ou de celle qui a hérité de tout. C'est une triste vie.

Les hommes nobles de seize quartiers et davantage partagent avec les autres nobles et même avec les roturiers *de condition* la ressource du service militaire ; celles de certaines abbayes réservées à la noblesse, mais qui exigent qu'on fasse des vœux ; celles des chapitres des églises cathédrales. Cette dernière est la principale et la plus distinguée. Souvent le même individu possède plusieurs canonicats à la fois dans différentes églises, comme les évêques plusieurs évêchés. Ils peuvent encore à leur noble prébende joindre la première place dans quelque collégiale de moindre distinction, où les preuves, pour les simples canonicats, ne sont pas nécessaires. C'est une sorte d'usurpation de la haute noblesse, et s'il dépendait de moi, je ferais de cette pratique une mésalliance religieuse. Peu de ces chanoines de première ligne, qu'on nomme tréfonciers, *Dom Herr*, etc., sont prêtres. Le

grand nombre entre dans les ordres sacrés, parce que s'ils demeuraient *in minoribus*, cette circonstance les priverait de plusieurs prérogatives utiles ou flatteuses. A la mort de l'archiduc, évêque et prince de Münster, plusieurs chanoines de cette Église s'empressèrent de se lier à l'état ecclésiastique par l'engagement du sous-diaconat, afin de pouvoir concourir à l'élection du prince successeur. Si auparavant il n'y avait pas de vocation, c'était sacrifier sa liberté à bien peu de chose, car il ne s'agit que de l'assez vaine satisfaction de voter pour se donner un maître, ou tout au plus du présent que l'élu a coutume de faire à chaque électeur. Au reste, je remarquerai que Rome, qui se montre si difficile pour accorder dispense de ce premier engagement ailleurs qu'en Allemagne, est beaucoup plus indulgente pour ces sous-diacres allemands, nobles de grande et illustre famille. Elle les rend au siècle et au mariage sans que souvent l'Église fasse une perte.

Je n'ai pas entendu dire que, dans les résignations de canonicats de cathédrale, il se mêlât, comme il arrive entre les chanoinesses, aucune opération préliminaire qui eût la moindre figure de vente ou d'achat, de brevet de retenue, etc. J'en ai même entendu repousser le soupçon avec toute l'indignation de l'innocence outragée. Seulement on m'a avoué que, l'affaire étant consommée, celui qui s'était démis ne refusait pas *toujours* une *marque de reconnaissance* de la part du nouveau pourvu. Les gens bien délicats n'acceptent jamais rien de semblable.

J'ai observé plus haut que les nobles münstériens ont encore des chapitres réguliers où leur orgueilleuse pauvreté trouve abondamment toutes les commodités de la vie. Ces maisons, presque toutes de l'ordre de Prémontré (autrement de Saint-Norbert), n'ont que peu de sujets :

non seulement parce que le goût pour le cloître n'est plus, même en Westphalie, aussi vif qu'autrefois, mais encore parce que les individus qui composent ces réunions se rendent difficiles sur l'association de nouveaux confrères, pour ne point amoindrir le quotient de la masse conventuelle qu'ils partagent. Que le chœur soit fourni, ils n'en veulent pas davantage, et le chœur est fourni lorsque quatre chanoines y chantent ou y psalmodient. Ces *barons*, car ils en prennent le titre, et il ne faut pas manquer de le leur donner, portent l'habit de l'ordre dans le lieu de leur résidence ; ils ne le quittent même pas pour aller à la chasse, exercice qui leur est familier. Tous leurs devoirs claustraux sont remplis quand ils ont assisté à l'office et mangé au réfectoire : le surplus de leur temps est à leur entière et libre disposition. Leur dépendance de l'abbé ou du prévôt ne consiste que dans l'obligation d'avoir son agrément pour aller en visite ; encore faut-il qu'elles soient à une certaine distance, et qu'elles exposent à manquer les heures de l'église ou du repas. La plupart de ces messieurs se désennuient à courir les champs, très habiles à arrêter avec un plomb meurtrier le lièvre qui fuit devant eux. Ils joignent le jardinage à cette occupation, qu'en dépit des canons ils jugent fort innocente. Peu cultivent les arts. Le bréviaire est à peu près la seule lecture qu'ils font ; je l'affirmerais sans restriction, si ce n'est qu'ils reçoivent les gazettes. La société qu'ils vont rarement chercher au dehors vient chez eux, et des deux sexes : chanoinesses, militaires, gens considérables de tous les états, même les roturiers amènent le monde dans ces solitudes *régulières*. La table y est splendide et c'est un merveilleux aimant dans un pays où se dressent peu de bonnes tables. De temps en temps, quelque aventure fâcheuse répète, mais inutilement, cette importante leçon

« que des religieux doivent écarter de leur demeure ces « bouches parasites qui en altèrent l'esprit et font naître « des scandales. » L'usage, l'habitude et je ne sais quelles bienséances factices l'emportent sur les avertissements de la sagesse. Et puis, que faire de ses revenus ? Je saurais bien répondre à cette question s'ils me l'adressaient. En se conformant au mode de dépense que leur indiquent l'Évangile et la règle de Saint-Norbert, ils n'auraient au bout de l'an ni dettes ni trésor.... Ah ! je me trompe, ils auraient le trésor que les voleurs n'enlèvent point, que les vers et la rouille ne rongent point et que de nobles chanoines, voyageant hors de ce monde qui passe comme eux, doivent être bien aises de retrouver à la *première couchée.*

Je ne m'étonne point que les seize quartiers aient du plaisir à s'asseoir à la table de MM. les barons prémontrés; mais j'ai toujours admiré que la roture, qui a en propre de quoi apaiser sa faim, ambitionnât d'y prendre place. Point de lieu où on lui fasse si pleinement sentir son infériorité. J'aimerais mieux vivre de *popernick* dans la chaumière d'un serf que de tâter les morceaux les plus friands dans la *salle* d'un prévôt ou d'un abbé qui, par ton, ne m'offrirait l'assiette et les mets qui la couvrent qu'après que lui et ses nobles confrères en auraient extrait pour eux ce qu'il y avait de meilleur à leur goût.

Avec ce genre de hauteur qu'une bonne éducation eût tempéré, beaucoup de ces messieurs ont des qualités excellentes. J'ai essuyé une maladie très longue et très grave dans une de leurs maisons où j'étais allé voir un chanoine régulier, homme de grand nom, très instruit et travaillant au salut des âmes avec la ferveur et le zèle d'un missionnaire. Il n'est point de soins qu'on n'y ait eus pour moi. Médecin, remèdes, douceurs, tous les secours

spirituels et corporels me furent prodigués, et quand je parlai de satisfaire pour le coût des visites, des ordonnances, des drogues, ce qui devait être très considérable, on me dit que M. le prévôt avait tout fait écrire pour son compte. Ce procédé était généreux et délicat. Même les *barons* s'oublièrent jusqu'à me rendre quelquefois, durant ma maladie et ma convalescence, les services les moins faits pour eux. Je me souviens avec attendrissement et reconnaissance, avec une sorte d'admiration, qu'un d'eux, le plus entiché peut-être de la haute noblesse, me ramenant en voiture à mon Coesfeld et voyant que je peinais beaucoup à ôter et à remettre ma chaussure, s'agenouilla plusieurs fois pour m'épargner ce travail et me força de le souffrir. Il faut avoir vu de près cette noblesse allemande pour sentir combien ce trait est sublime. Celui dans lequel j'ai eu la satisfaction de l'observer avait beaucoup d'esprit du monde : il pouvait plus qu'aucun autre deviner qu'en pareil cas un acte de charité, si bas qu'il soit en apparence, n'humilie pas.

Ces riches fragments de l'ordre de Prémontré en Westphalie n'ont pas laissé de faire du bien aux prêtres français ; mais ils ont tiré parti de leur propre miséricorde, et peu s'en fallait qu'ils ne la gâtassent, du moins en beaucoup d'endroits, par une petite lésinerie. La tache était de ne pas faire donner de vin aux exilés admis à leur table, tandis qu'eux, les chanoines barons, en buvaient aussi largement qu'il leur plaisait. L'émolument fut de se décharger sur les prêtres qu'ils avaient reçus à demeure, de ce que le chant et la psalmodie avaient de plus gênant et de plus fatigant. Je connais une de ces maisons dont les Norbertins, prêtres, faisaient célébrer par des Français presque toutes les messes conventuelles de la semaine, se réservant les grands jours. Et, là-dessus,

ils avaient une façon de voir si étrange et en même temps si caractéristique que je ne puis m'empêcher d'en parler ici. Que nos prêtres n'eussent pas dit la messe tous les jours, ils s'en seraient scandalisés; ils auraient pieusement sermonné leur négligence. Quant à eux, ils ne s'acquittaient de cet office de religion que les dimanches et les fêtes, à moins qu'ils ne fussent en tour pour la messe capitulaire. Chez eux, c'était système; ils croyaient devoir en user ainsi; jusque-là qu'un de leurs confrères, jeune encore et très récemment élevé au sacerdoce, voulant célébrer habituellement, ils le tracassèrent pour le détourner de cette pratique qui ne lui convenait pas. Mais pourquoi ne lui convenait-elle pas, cette sainte pratique, que les mêmes personnages érigeaient *en devoir* pour les Prémontrés français déportés ? Si je vous le dis, vous refuserez de me croire; je vous aurai dit la vérité, et vous penserez que c'est une plaisanterie ou une imagination. Non, vous ne vous persuaderez jamais qu'il soit venu à l'esprit de gens raisonnables et chrétiens que la célébration quotidienne de la sainte messe est le fait des prêtres nés dans la classe bourgeoise, mais qu'elle était indécente en d'autres prêtres, religieux, nobles d'autant de quartiers qu'il en faut pour entrer dans les chapitres d'Allemagne. Et si je ne dois pas obtenir de vous que vous ne me regardiez point comme un *conteur*, en vous rapportant une singularité dont je suis aussi certain qu'on le peut être humainement, à quoi bon prendrai-je la peine de vous en faire l'histoire et vous donnerai-je celle de la lire?

CHAPITRE XXIX

LE CLERGÉ FRANÇAIS EN WESTPHALIE

Controverses du clergé sur les divers serments. — Les prophéties. — Les *Illuminés* à Rouen. — L'abbé Clément. — Ses écrits répandus à Rouen. — Mgr de La Rochefoucauld charge M. Baston de les réfuter. — Querelle de l'*attaccamento*. — Mort de Mgr le cardinal de La Rochefoucauld. — Son éloge et son portrait. — Son administration. — Sa vie édifiante en exil et à Münster. — Sa mort. — Ses funérailles. — Mission confiée par les chanoines de Rouen à M. Baston auprès de Mgr l'évêque de Séez. — Portrait de cet évêque. — Visite à Mgr l'évêque de Digne.

Occupons-nous maintenant de quelques sujets plus sérieux que ceux que nous avons traités jusqu'à présent.

La principauté de Münster est remplie de prêtres français que la loi a déportés ou qui, d'eux-mêmes, y sont venus chercher la sûreté et la paix. Ce canton de la Westphalie est peut-être de tous les lieux de l'Europe celui où nous sommes en plus grand nombre. Je connais une paroisse de campagne dans laquelle trente de nos confrères sont nourris et entretenus. Nous n'avons rien à faire. Habituellement, nous tournons les yeux vers notre malheureuse patrie. Tout ce qui s'y passe nous intéresse. Nous prenons une part spéciale aux serments, aux promesses qu'on y exige ; et quoique nous soyons affranchis du devoir d'embrasser un sentiment sur tous ces points, nous les appelons à notre examen, nous les discutons, et avec

chaleur; nous les jugeons, et pas toujours de la même manière. Il en résulte de l'agitation, des schismes d'opinion qui souvent dépassent les bornes d'une dispute amicale et inquiètent la charité.

Une des plus grandes sottises de l'émigration et de la déportation, mais en même temps la plus innocente, et qui avait cela de bon qu'elle adoucissait les peines d'une foule d'esprits crédules, furent les *prophéties*. A beaucoup de personnes malheureuses, l'espérance, même légitime, d'un meilleur sort, ne suffit pas pour les consoler, les soutenir : il leur faut de la certitude ; il faut qu'elles sachent positivement que les maux dont elles sont accablées prendront fin. Et comme l'avenir ne se dévoile qu'aux yeux de Dieu, qui tient dans sa main toute-puissante la chaîne des événements, leurs causes et leurs effets, elles s'efforçaient de dérober à l'Être suprême le secret de ses conseils et de s'assurer d'avance de ce qui arriverait dans la suite. Pour cela, des révélations sont de première nécessité.

Elles en cherchaient et en trouvaient. Je ne sais si, depuis 1792 jusqu'à la présente année 1801, nous avons manqué d'avoir annuellement une ou plusieurs prophéties qui condamnaient la Révolution à finir sous bref délai, un ou deux ans, et même moins. Ces prédictions nous venaient de tous les siècles et de tous les points de l'univers. L'une était recueillie des ouvrages d'un Père de l'Église, l'autre avait été publiée par un moine, mort en odeur de sainteté. Le hasard avait découvert celle-ci dans un tombeau ; celle-là venait d'une fille dévote, dont le curé et l'évêque certifiaient, dit-on, l'existence de l'oracle et la sagesse de la sibylle chrétienne. D'ordinaire, ces prophéties embrassaient la Révolution tout entière, le passé et l'avenir, ce qui était fait et ce qui un jour devait se

faire. Elles décrivaient la plupart si exactement les événements déjà passés, qu'on se serait fait un vrai scrupule de douter du reste. Quoi de plus rassurant, en effet, quoi de plus convaincant, de plus propre à terrasser les mécréants que de voir le prophète ou la prophétesse ne pas manquer un seul des faits les plus notables de la Révolution, des plus invraisemblables, des plus difficiles à conjecturer, et ce, depuis le commencement des troubles jusqu'à l'époque où on lisait? N'a-t-il pas fallu une illumination d'en haut pour annoncer dix, vingt, cent ans auparavant, les faits *d'hier?* et l'accomplissement littéral de cette annonce ne garantit-il pas l'accomplissement de celle des faits de demain? Car Dieu, sans doute, n'aurait pas permis qu'aux vérités qu'il révélait à son serviteur ou à sa servante, l'instrument dont il se servait pour instruire les hommes joignît des faussetés volontaires ou des rêveries de bonne foi.

Ainsi, puisqu'on aperçoit si distinctement dans telle prophétie le renversement du trône, la mort du Roi, la spoliation de l'Église, le bannissement de ses ministres : événements imprévoyables si Dieu ne les découvrait pas, et réalisés au pied de la lettre, il serait impardonnable de ne pas croire qu'à son tour, et en telle année, la Révolution et sa fille la république rentreront dans le néant; que la monarchie sortira de ses ruines; que l'Église redeviendra riche et son ministère respecté, puisque la même bouche et la même main qui ont fait l'histoire anticipée de la calamité ont également fait celle de la restauration. Tel était le raisonnement de la crédulité. Mais le terme fixé pour la réparation du désordre arrivait; il n'était plus, et les choses demeuraient au même état; l'exil et la pauvreté continuaient : la république était plus forte que jamais, la monarchie plus que jamais

éloignée de sa résurrection, et l'Église de France, aussi contrainte, aussi tourmentée, aussi dépouillée qu'à l'époque où le voyant avait pleuré sur elle. Le fait démontrait donc qu'elle était fausse et controuvée, cette prédiction à laquelle on s'était livré avec tant de facilité, qu'on avait défendue avec tant de chaleur, et jusqu'à soupçonner la religion (on allait aussi loin) de ceux qui ne s'inclinaient pas devant elle. On disait à ses partisans, par exemple : « En 1796, le Roi devait être remonté sur son trône ; nous « sommes en 1797, et ce prince infortuné erre encore dans « l'univers, y trouvant à peine un asile.... En 1797, nous « devions être rétablis dans nos paroisses, faire nos « prônes, recueillir notre dîme : nous sommes en 1798, et « nous habitons encore la chaumière d'un serf de West- « phalie, trop heureux s'il daigne nous continuer le se- « cours de son lard et de son pain noir.... »

Les tenants de l'oracle paraissaient, en général, déconcertés de ces lacunes dans son accomplissement ; mais on en rencontrait qui répondaient que la prédiction avait été certaine ; que les péchés en avaient empêché ou retardé l'exécution. Si vous leur demandiez de quels péchés ils parlaient, leur réponse n'était pas uniforme. L'un voulait que ce fussent les péchés du dedans ; l'autre prétendait qu'on devait s'en prendre aux péchés du dehors ; un troisième cherchait à les mettre d'accord en disant que, dehors et dedans, on s'était si mal comporté que la plus diserte des prophéties en bien, en restauration, en miséricorde, ne pouvait qu'être renvoyée indéfiniment pour l'accomplissement. Ceux qui n'avaient pas ajouté foi à la trompeuse se moquaient de la peine qu'on se donnait pour l'excuser et soutenaient, avec assez d'apparence, qu'une vraie prophétie s'accomplit toujours, et que celle qui manque au terme par elle-même indiqué est ou un mensonge ou une illu-

sion. S'il en était autrement, à quoi les prophéties serviraient-elles? qu'apprendraient-elles d'avance ?

Tandis qu'on s'occupait du procès de la prédiction fautive, une autre se mettait sur les rangs, ayant à courir un an ou deux avant d'être protestée par l'événement. Les dupes de la précédente, car leur maladie est du genre de celles dont on ne guérit pas, s'enrôlaient sous les drapeaux de la nouvelle aventurière et combattaient pour elle avec toute l'ardeur et l'enthousiasme de la persuasion, jusqu'à ce que démasquée par des faits contraires au bonheur qu'elle annonçait, elle se réunît à la masse des supercheries qui, dans tous les temps, se sont jouées de notre crédulité. Alors une troisième paraissait et criait : « C'est moi qui suis la vraie, l'unique vraie ; » et mes compatriotes d'y croire comme si, déjà deux fois, un pareil langage ne les avait pas trompés. Le dénouement était toujours le même, et n'inspirait qu'à peu de personnes la résolution de douter à l'avenir. L'homme qui désire et qui espère est, en quelque sorte, crédule malgré lui.

Parmi les prophéties dont je parle, il en était réellement quelques-unes qui avaient de beaucoup précédé la Révolution. Conservées depuis longtemps dans les monastères, citées, imprimées même, elles bravaient la critique qui aurait voulu insinuer qu'elles avaient été composées sur les événements, au lieu de les prédire ; mais, en revanche, elles n'étaient pas aussi claires que les prophéties faites exprès. Au milieu d'une foule de traits, qui s'appliquaient assez bien aux diverses circonstances de nos malheurs, il s'en rencontrait d'autres qui ne pouvaient s'y ajuster, quelques efforts qu'on fît pour les plier au sens désiré : d'où les gens raisonnables concluaient que si ces prédictions n'étaient pas des balivernes, au moins elles ne se rapportaient point à nos affaires. Car c'est en ce genre surtout

que vaut le *bonum ex integra causa*. Les gens qui ne raisonnent point ou qui raisonnent mal disaient, pour les retenir et se consoler, qu'un peu d'obscurité accompagne toujours les oracles. Mais ce n'était pas de l'obscurité, c'était de l'évidence en sens contraire.

Les Allemands nous fournirent deux ou trois de ces prophéties, dans lesquelles ils paraissaient avoir la plus grande confiance. Elles flattaient en eux la vanité nationale, parce que les prophètes, saints de leur pays, distribuaient à leurs princes et à leurs armées les principaux rôles du drame restaurateur, dont, à l'avance, ils arrangeaient les scènes. Les troupes impériales eurent quelques succès éphémères, et tout aussitôt on publia une prophétie qui faisait connaître, toucher au doigt que l'*aigle* redresserait tous les torts de la Révolution. Les traités de Campo-Formio et de Lunéville en sont aujourd'hui le commentaire.

Au temps que la soumission aux lois de la république ouvrit quelques églises dans les diverses contrées dont la France se composait alors, on vit se former à Rouen une petite secte particulière, extrêmement originale, aux membres de laquelle on donna, par dérision, le nom d'*illuminés*, mais qui n'avaient rien de commun avec les hommes du même nom qui ont fait tant de bruit et tant de mal en Allemagne. D'où leur vint cette appellation, je l'ignore. Ce ne peut être de leur science, la chose du monde la moins remarquable, puisque ce qui est infiniment petit ne fait point sensation. Des personnes qui se prétendaient instruites m'ont assuré que les chefs du troupeau, pour suppléer aux talents qu'ils n'avaient pas, faisaient accroire à leurs bonnes brebis qu'ils étaient en commerce réglé avec le ciel, et que d'en haut les lumières surnaturelles

coulaient dans leur tête, où il y avait toute place pour les recevoir. Si le fait est vrai, et il ne me paraît guère possible d'en douter, le nom d'*illuminés* leur convenait à merveille. Des maîtres le nom passa aux disciples; c'est l'ordinaire. Aussitôt que les uns avaient parlé, les autres devaient croire. Entre eux, il n'était point question de preuves à donner et à examiner. Une révélation satisfait à tout.

Les *illuminés* de Rouen étaient donc une secte à la Montan [1], sans miracles à la vérité, mais dont on vantait force prophéties. Je ne doute pas que, parmi ses dévotes, on ne comptât des folles comme les *Priscille* et *Maximille* du second siècle; je n'en ai pourtant pas acquis la certitude. Elle avait pour *voyant* en chef un solitaire, très mortifié, dit-on, qui peut-être jeûnait trop, afin d'expier une faute grave du commencement de la Révolution, et qui était d'avoir profané la sainte Écriture, dont il avait cousu ensemble des passages par centaines pour décrier le clergé de France, malheureux alors et se débattant généreusement contre les oppresseurs qui, après l'avoir dépouillé, cherchaient à l'avilir. La rapsodie purement satirique du *Brunoniste* [2] brillait d'un si grand mérite révolutionnaire,

1. Montanus, hérésiarque du IIe siècle, qui se faisait passer pour prophète. Il était né en Phrygie.

2. Il s'agit ici de l'écrit d'un chartreux (Brunoniste, comme dit M. Baston), intitulé : *Réflexions d'un solitaire, tirées de l'Écriture sainte, sur l'état actuel du clergé de France*, publié au commencement de 1792, imprimé à Rouen, chez la veuve Pierre Duménil, imprimeur-libraire, rue de la Chaîne. Cette brochure, qui fit alors quelque bruit, formait trente-neuf pages in-4. Chaque page était divisée en trois colonnes : la première présentait, en français, les réflexions du solitaire tirées de l'Écriture; la seconde, les textes en latin; la troisième, l'indication du chapitre et du verset de chacun de ces textes: le tout pour exhorter les catholiques à accepter la constitution civile du clergé, sous couleur de paix et de charité. Cet écrit fut réfuté par M. Pottier, ancien supérieur du séminaire, sous ce titre : *L'Écriture sainte arrachée à la prostitution constitutionnelle, ou Examen d'un écrit intitulé : Réflexions d'un solitaire, tirées de l'Écriture*

que la caisse publique fit les frais de l'édition, au moins le bruit en courut, et il était fondé, car l'ouvrage fut distribué gratuitement. Dans le temps, deux écrivains mirent au grand jour les sottises de cette irréligieuse compilation. Soit que la lecture de ces critiques eût fait rentrer le religieux en lui-même, soit que la grâce eût employé un autre moyen pour le changer, toujours est-il qu'il abandonna le parti de la *constitution*, et se jeta dans une extrémité, sinon opposée, du moins fort différente. Il ne fit plus parler les anciennes Écritures en les cousant pièce à pièce, mais il eut des révélations immédiates, et les communiqua. On y crut. Cet homme était donc l'esprit, l'âme de la petite coalition des illuminés de Rouen.

Elle avait aussi son écrivain. C'était un prêtre séculier nommé Clément [1], étranger au diocèse de Rouen, et qui payait le bienfait d'y avoir été reçu par le soin très actif d'y répandre le trouble et la confusion ; homme sans étude et sans instruction, ne manquant point d'esprit, mais n'en ayant pas assez pour savoir qu'il ne savait rien. Il desservait une petite chapelle assez florissante et d'un bon rapport, dont les profits lui échappaient si le culte public était rétabli. Ajoutez que ce rétablissement le subordonnait, pour l'exercice du ministère, aux supérieurs ecclésias-

sainte, etc. La brochure de M. Pottier fut imprimée à Paris, Crapart, 1792. Ces écrits, au milieu de mille autres, publiés pour ou contre la constitution civile du clergé, n'ont d'intérêt qu'au point de vue des controverses suscitées à Rouen par le schisme constitutionnel. On comprend qu'ils aient laissé des traces dans le souvenir de M. Baston, mêlé de si près alors à cette polémique.

1. L'abbé François-Clément Dubois, originaire du diocèse de Bayeux, était chapelain des Carmélites de Dieppe, avant la Révolution. Il demeura en France pendant la tourmente et prit le nom de Clément, sous lequel il est connu. Mgr d'Argentré le nomma, en 1801, son vicaire général à Rouen. Arrêté en 1802 et exilé en Italie, il reparut à Rouen en 1814. Il quitta cette ville en 1823 pour aller habiter Gournay. Il revint à Rouen en 1832, et y mourut le 4 juin 1833, rue Saint-Maur, 31, âgé de quatre-vingt-trois ans.

tiques qu'il avait tourmentés par un amour-propre qu'on ne pouvait rendre raisonnable, et des prétentions qu'on ne pouvait satisfaire. Il craignait le ressentiment de l'autorité méprisée ; et puis, dépendre quand on a été maître chez soi ! Ce brouillon inonde les villes et les campagnes d'un *Avis aux fidèles* où il déclame contre la soumission aux lois de la République et contre ceux qui ont cru pouvoir en embrasser le parti. De sa pleine autorité, il déclare *irréguliers* tous les prêtres soumissionnaires. Fréquenter leurs assemblées religieuses est, selon lui, pour les simples fidèles, un crime du premier rang. Il ne faut donc pas entrer dans les églises *ouvertes* par la clef de la soumission ; mais continuer de donner toute sa confiance aux directeurs des chapelles secrètes. A la lecture de ce pamphlet incendiaire, les têtes s'emflamment ; le schisme est résolu. On le consomme. Les ministres qui ont fait l'acte de soumission aux lois de la République, et les ministres qui communiquent avec ceux qui l'ont fait (de ce nombre étaient les vicaires généraux de l'archevêque) sont livrés par le visionnaire au mépris et à l'indignation des fidèles. Les dévots ignorants des deux sexes se distinguent dans ce soulèvement, et se portent à des excès qu'on ne remarque que dans cette espèce d'hommes.

Mais c'était donc, allez-vous dire, un écrit bien séduisant que l'*Avis* de l'illuminé ? Oh ! non ; depuis qu'il paraît des ouvrages mauvais et dangereux, rien de si superficiel, de si mesquin n'avait paru. On y raisonne à peine, et ce sont des démonstrations que l'on produit. Tantôt de certaines formalités sont des plus essentielles, et tantôt le pape en dispense. Là, ces formalités sont fondées sur la nature des choses ; ici, l'apparition d'un vicaire apostolique remédie à tout, supplée à tout. On assure que ce que l'on demande a été usité dans tous les temps ; et ce qu'on de-

mande n'aurait pu avoir lieu qu'à deux ou trois époques seulement, dans une durée de dix-huit siècles. La charité de l'auteur proteste qu'on ne doit pas se permettre la *plus légère personnalité contre ses ennemis :* ce qui ne l'empêche pas de dire que les siens séduisent les fidèles en se targuant d'avoir des évêques un pouvoir qu'ils n'ont pas reçu; qu'ils ont avec les *intrus* les traits de la plus parfaite ressemblance; qu'ils violent la tradition de l'Église; qu'ils avilissent et dégradent la religion : ces inculpations, assaisonnées d'exclamations énergiques, telles que : *Juste ciel!* et neuves comme.: *O tempora! o mores!*

Vous êtes impatients de savoir si le théologien Clément prouve ce qu'il avance, si du moins il s'efforce de le prouver : comment voudriez-vous qu'entassant assertions sur assertions dans un volume de vingt pages d'impression, il eût assez d'espace pour prouver quelque chose? Il affirme et ne prouve rien. Tout le monde n'est pas aussi difficile, aussi exigeant que vous et moi. Pour nombre de gens, favorablement disposés, le ton d'assurance qu'il emploie équivaut aux preuves les plus complètes. S'exprimerait-il en termes si tranchants s'il avait à craindre qu'on ne lui reprochât de s'être trompé? D'ailleurs, ne sait-on pas que son *ange gardien* lui parle à l'oreille?

Clément ne voulait point de culte public : il avait ses raisons pour n'en point vouloir. Mais crier contre les soumissionnaires, leurs églises, leurs assemblées, n'était qu'un palliatif appliqué au mal du moment. Il pouvait, ce mal, reparaître sous une autre forme; le culte public pourrait plaire aux évêques, qui n'avaient pas, eux, l'intérêt des chapelles privées : et ne voyait-on pas déjà des prélats, même déportés, qui, bien qu'ils criassent de toutes leurs forces contre la soumission aux lois de la République, voulaient néanmoins que l'on communiquât *in sacris* avec

les prêtres courbés sous ce joug avilissant? En habile homme, l'illuminé jugea qu'il fallait couper jusqu'au vif et mettre la prélature dans l'impuissance de nuire au plan qu'il avait formé. Pour cela, il dogmatise : 1° que la France, à raison de ses impiétés et de son schisme, avait essentiellement besoin d'une réconciliation publique et solennelle avec le Saint-Siège ; 2° qu'avant que cette réconciliation ait eu lieu, il ne peut y avoir en France de culte public qui ne soit illicite. Ces deux principes admis, les chapelles respiraient, et il s'écoulerait bien du temps avant que les églises s'ouvrissent à la piété des fidèles.

Rome est lente par circonspection. D'ailleurs, il eût fallu que le gouvernement sollicitât, consentît du moins la cérémonie expiatoire dont le zèle de Clément proclamait la nécessité ; et un siècle s'écoulera peut-être que les chefs de la République n'auront pas encore senti le besoin de l'absolution nationale. Les évêques disséminés dans l'Europe pouvaient, comme je l'ai dit, déranger ce système en permettant l'ouverture des églises de leurs diocèses, dès que le gouvernement n'exigerait plus rien des ministres du culte catholique qui fût contraire à la religion et à ses maximes. Essayez d'imaginer quel biais prît le donneur d'*avis aux fidèles* pour parer à cet inconvénient ! Il eut, dirai-je l'audace ou l'impertinence, et pourquoi ne dirai-je pas qu'il eut l'une et l'autre, de soutenir que nos dignes évêques, bannis pour la cause de Jésus-Christ et de son église, ne pouvaient rentrer dans leurs sièges sans y être autorisés par le pape. D'où il suivait, à plus forte raison, que, dans le lieu de leur exil, ils tenteraient vainement d'exercer sur les prêtres et les fidèles de leurs diocèses respectifs un seul acte quelconque de juridiction épiscopale. Si donc ils s'avisaient de rouvrir les églises et de rétablir le culte public, tous les groupes des chapelles

privées, hommes et femmes, le desservant à leur tête, sauront bien dire à ces prêtres entreprenants : « Vous êtes sans pouvoirs. »

Nous verrons ailleurs ce même Clément redevenir épiscopal à outrance, dépouiller le pape de l'autorité qu'il avait reconnue en lui, au titre de sa suprématie, pousser jusqu'à l'excès d'excommunier grotesquement un vicaire apostolique [1] auquel Sa Sainteté le voudra soumettre. La girouette aura-t-elle tourné sans raison ? Non, et c'est tout simplement que le vent qu'il craint pour sa chapelle aura changé. Tant qu'il appréhendera que les évêques ne lui disent : « Fermez votre oratoire et conduisez vos fidèles « au temple public, » les évêques n'auront pas, à son jugement, le moindre vestige de leur ancienne autorité : la déportation l'a ou anéantie ou paralysée. Mais que, cinq ou six ans après, le pape ouvre les églises en France et ferme les chapelles, il bataillera contre le saint-père et ne jurera que par ceux de nos évêques qui, à cette époque, ne voudront pas du culte public : il obtiendra la confiance de quelques-uns et fera valoir leur autorité, qu'auparavant il déprimait.

Voulez-vous quelque chose de plus singulier que les variations du caméléon de Rouen ? Écoutez et appréciez les adeptes de l'illuminisme : les mêmes hommes et les mêmes femmes, les mêmes moines et les mêmes religieuses, les mêmes ecclésiastiques qui avaient cru, sur la parole du judicieux Clément, que les évêques déportés n'étaient plus rien et que le pape était tout, crurent avec la même docilité, sur la déclaration versatile du même oracle, que la nullité a sauté des évêques déportés au pape, ou que le

1. M. de Salamon, chargé par le souverain pontife de l'administration du diocèse pendant la vacance du siège.

pouvoir d'administration a délaissé le pape pour se replacer dans la main des évêques déportés qui ne veulent pas du culte public en France. Et cette ritournelle n'a point d'autre preuve que l'assertion de M. Clément, point d'autre fondement que sa volonté. Les bonnes gens que ces illuminés ! Comme on les mène ! Mais n'anticipons point sur l'avenir, et tenons-nous, pour le moment, au premier système imaginé pour maintenir les *chapelles* contre les *temples*, le ministère obscur contre le ministère public.

Je me suis étendu sur cette matière, afin que les talents et le caractère de l'écrivain de l'illuminisme de Rouen fussent bien connus, et encore afin qu'on s'étonnât avec moi qu'un sectaire de cette espèce eût pu faire secte. Il eut pourtant des disciples, et en grand nombre. L'évêque de Rouen, qui résidait en Allemagne, instruit par ses agents, crut qu'il était de son devoir d'opposer à la folie du système de Clément une instruction raisonnable et populaire qui arrêtât le progrès du mal. Le prélat me chargea de la composer, me recommandant par-dessus tout qu'elle fût, par sa brièveté et sa simplicité, à la portée de tout le monde. Les savants n'en avaient pas besoin. Elle n'était nécessaire qu'aux fidèles sans étude et dont les novateurs égarent aisément l'opinion, quand ils affichent le rigorisme de la vertu, qu'ils prennent le ton magistral et laissent entrevoir plus ou moins clairement que leur doctrine est un peu plus qu'humaine. Je tâchai de me conformer aux vues de mon évêque. En peu de jours, j'eus achevé ce qu'il désirait. Il m'en témoigna son contentement, ordonna à son secrétaire d'envoyer mon ouvrage dans son diocèse, et à ses vicaires généraux de le répandre par la voie de l'impression. C'est du moins ce qu'il m'écrivit. Cependant j'ai lieu de croire que l'écrit n'arriva point à sa destination. Fut-il arrêté, perdu à la poste? Ou le premier agent de

l'évêque, je veux dire le secrétaire, fut-il fidèle? A mes yeux, la seconde supposition est la plus probable, quoique la première soit possible [1].

Notre petit canton de Münster et toute la principauté ou, pour mieux dire, la déportation et l'émigration françaises existantes dans ce pays furent terriblement agitées pour une formule d'engagement qui leur était étrangère, mais qui intéressait au degré le plus éminent un homme qui avait droit au respect de tous ses contemporains et à qui les générations futures paieront toutes volontairement le même tribut. Je n'ai pas nommé Pie VI; il est néanmoins probable que la plupart de mes lecteurs auront deviné que je parlais de lui.

L'éphémère république romaine, soit qu'elle se modelât d'elle-même sur la république française, soit que, enfant docile, elle obéît à toutes les volontés de sa mère, avait exigé un serment de *haine à la monarchie* (papale), comme l'autre un serment de *haine à la royauté*. On en lit la formule entière à l'article 367 de la Constitution romaine. C'est mot à mot la même que celle qu'on proposait en France, sauf la légère différence de *monarchie* substituée à *royauté :* « Io giuro odio alla monarchia ed all' « anarchia, fedeltà ed attaccamento alla repubblica ed alla « costituzione. »

Vers la fin de 1798, le gouvernement de Rome exigea des professeurs du Collège Romain et de la Sapience qu'ils se conformassent à la loi et prêtassent le *serment de haine*. On peut aisément s'imaginer quelle rumeur un ordre de cette nature excita dans une ville encore pleine des sentiments de la plus profonde vénération pour ses

1. Ce secrétaire était alors l'abbé Lécoufflet.

pontifes couronnés. Il ne s'agissait pas seulement de secouer le joug de leur antique et légitime domination et de prendre de nouveaux engagements politiques; il s'agissait de *haïr* et de prendre Dieu à témoin qu'on haïssait et qu'on haïrait toujours la forme de gouvernement qui les avait faits souverains de Rome, à l'instant qu'ils devenaient canoniquement chefs de l'Église universelle, et qui avait plus contribué à la richesse et à la splendeur de cette capitale du monde catholique que n'auraient pu faire les noms fastueux de sénat, de consuls, de tribuns, de peuple romain, trop grands pour la petitesse du moment. Mais il fallait consentir à la force, consentir tous les sacrifices que la conscience permettait. Permettait-elle, la conscience, de jurer haine à la monarchie ? Il semble que si quelqu'un pouvait y être embarrassé, ce ne devaient pas être les professeurs des deux savantes écoles auxquels le gouvernement s'adressait. Comme néanmoins les dangers à naître de la résistance étaient tout à fait propres à répandre des nuages dans les meilleurs esprits, Mgr Boni, archevêque de Nazianze et pro-vice-gérant de Rome et de son district, s'empressa de publier, le 2 janvier 1799, l'instruction que voici, traduite sur l'exemplaire italien envoyé à la nonciature de *** :

Étant souverainement intéressant que le clergé de Rome connaisse les vrais principes touchant le serment porté à l'article 367 de la constitution romaine, conçu dans les termes suivants : « Je jure haine à la monarchie et à l'anarchie, fidélité et attachement à la république et à la constitution ; » serment dont on veut maintenant exiger la prestation d'une partie du clergé, Nous nous voyons fortement obligé de vous avertir qu'il n'est pas permis de prêter *purement* et *simplement* le serment susdit.

Mais, comme il importe aussi beaucoup que la république

soit persuadée de la justice des principes que professe le clergé de Rome relativement au gouvernement existant, principes conformes en tout à la religion catholique, chacun de vous pourra, en sûreté de conscience, jurer fidélité et soumission à la république qui commande actuellement, la doctrine des Pères de l'Église étant unanimement qu'on doit fidélité et soumission à celui qui, suivant la diversité des temps, a en main les rênes du gouvernement, quel que soit celui qui commande dans le moment présent. Chacun de vous pourra, en outre, jurer qu'il ne prendra aucune part à quelque espèce que ce soit de conjuration, de complot, de sédition, pour le rétablissement de la monarchie (*pontificale*) et contre la république qui gouverne. Il pourra aussi, sans difficulté, jurer haine à l'anarchie, qui est un état de désordre. Enfin, il pourra jurer fidélité et attachement à la Constitution, sauf toutefois les droits de la religion catholique romaine; réserve que l'autorité actuellement existante ne pourra raisonnablement rejeter, attendu qu'elle est conforme à l'acte du peuple souverain du 15 février de l'an dernier (1798), par lequel le peuple romain, réuni « en présence de Dieu et du monde entier, n'ayant qu'un même sentiment et qu'une seule voix, déclara vouloir conserver la religion qu'il respecte et qu'il professe actuellement, c'est-à-dire la religion catholique. »

Voici, en conséquence, la formule de serment que chacun de vous pourra prêter en sûreté de conscience :

« Je jure que je ne prendrai part à aucune conspiration, complot ou sédition pour le rétablissement de la monarchie et contre la république qui commande actuellement. Je jure haine à l'anarchie, fidélité et attachement à la république et à la Constitution, sauf toutefois les droits de la religion catholique. »

On a cru devoir proposer au clergé la formule ci-dessus exprimée, afin que tous les membres qui le composent soient *unius labii et sermonum eorumdem*. Après y avoir mûrement réfléchi, après avoir préalablement pris conseil et avis de per-

sonnes recommandables, tant par leurs connaissances théologiques que par leur piété, Nous avons mesuré tous les termes de cette formule sur la règle des maximes et de l'enseignement de l'Église catholique.

A s'en tenir à la lettre de cette instruction, il serait naturel de penser que la formule d'engagement proposée par le pro-vice-gérant était l'ouvrage de ce prélat et qu'elle n'avait d'autre autorité que celle qu'il pouvait lui donner au titre de sa place. On ne parle point autrement de ce qu'on a fait soi-même. Cependant, il est certain que cette formule de serment avait été dressée par le pape, ainsi qu'on le verra bientôt : ce qui porte à conjecturer que si Mgr Boni n'en déclara pas l'origine, ou même la dissimula, ce ne fut pas pour la dérober à son auteur, captif alors dans la chartreuse de Florence, mais vraisemblablement pour ne pas aggraver les peines et augmenter le danger de Sa Sainteté Pie VI. Ce ménagement était louable, quoique le courage du pontife n'en eût pas besoin.

La demande du serment de *haine à la monarchie*, faite aux professeurs du Collège de Rome et de la Sapience, perça les murs de la prison du pape. Ne connaissant pas la conduite qu'avait tenue le pro-vice-gérant, craignant peut-être que les circonstances ne lui eussent pas permis de s'expliquer avec toute la fermeté nécessaire, méprisant le nouveau péril auquel il allait s'exposer, le méprisant parce que tous les sacrifices possibles, il les avait déjà faits, dans son cœur, au Dieu dont il était sur la terre le premier ministre, il fit parvenir à Mgr Boni un bref, en date du 16 janvier 1799, et dans lequel il lui notifiait ses intentions. En voici la teneur :

A notre vénérable frère Octave, archevêque de Nazianze, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons appris que le Rév. M. Passeri, en quittant la ville, s'était substitué la personne de Votre Fraternité pour l'office de vice-gérant de Rome et de son district. Nous approuvons le choix qu'il a fait, bien persuadé que vous vous acquitterez parfaitement des devoirs de la charge qui vous a été imposée, dans des circonstances aussi difficiles. Nous croyons aussi que le même Rév. M. Passeri n'aura pas négligé de vous communiquer les instructions utiles à l'expédition convenable des affaires les plus importantes, et en particulier qu'il vous aura fait connaître *notre exprès sentiment* sur le serment prescrit par la Constitution romaine.

Mais, comme il nous est revenu de plusieurs endroits qu'il a déjà été enjoint aux professeurs des universités d'émettre le susdit serment, nous avons jugé à propos de vous envoyer les décisions entièrement *émanées de nous*, après un mûr examen de toute cette affaire, savoir : qu'il est illicite de prêter le serment d'une manière pure et simple, et qu'on ne le peut admettre que selon la formule *que nous avons transmise* au même Rév. M. Passeri, laquelle, pour plus grande sûreté, nous joignons ici : Je N. jure, etc. *(c'est la même, mot pour mot, que celle de l'instruction de Mgr Boni. Le pape continue :)*

Nous avons extrêmement à cœur que, dans une affaire aussi délicate, la conduite soit uniforme, et que les promesses d'obéissance et de fidélité au gouvernement se concilient avec les invariables obligations de la religion catholique; d'autant plus qu'en ceci, Rome doit servir aux autres peuples de règle et de modèle, et qu'elle doit éviter le scandale énorme qui ne manquerait pas d'arriver si quelqu'un se croyait permis de s'écarter de notre décision, qui a été reçue, en différents lieux, avec le plus grand respect, et observée avec la plus parfaite exactitude, et qui est conforme à celle déjà émanée de nous, au sujet du serment (*de haine à la royauté*) prescrit par la constitution française; lequel, après un long et mûr examen, et les raisons *pour* et *contre* ayant été pesées, nous avons, de l'avis de la congrégation

établie pour les affaires ecclésiastiques de France, déclaré illicite.

Que Votre Fraternité fasse donc connaître ce jugement à quiconque en aurait besoin; qu'elle l'ait toujours devant les yeux pour le défendre avec fermeté sacerdotale, mettant toute sa confiance dans le Seigneur qui assiste les défenseurs de la cause juste. — Nous, en implorant d'en haut, pour Votre Fraternité, l'abondance des secours et des grâces divines, nous lui donnons de tout notre cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Florence, etc.

Nonobstant l'instruction de Mgr Boni, quelques professeurs, qui se crurent sans doute plus éclairés que l'autorité, ou qui n'en virent pas une assez considérable dans le pro-vice-gérant, dont l'écrit ne faisait aucune mention de celle du pape, prêtèrent dans la forme *pure et simple* le serment exigé ; seulement ils l'accompagnèrent d'explications de fantaisie produites de vive voix au moment même de la prestation et qui ne furent consignées dans aucun acte public. Le pape l'apprit, et, dès le 30 janvier, il adressa un nouveau bref à Mgr Boni, par lequel il commandait aux professeurs de se rétracter et de se conformer à ce qu'il avait prescrit [1].

Ces trois pièces arrivèrent en même temps à Münster, où réside l'internonce de Bruxelles depuis que les troupes de la République française se sont emparées des Pays-Bas. Les Allemands les virent d'un œil sinon indifférent, du moins fort tranquille. Il n'en fut pas de même des Français; et il faut convenir que la chose n'était pas sans intérêt pour eux, à cause de la ressemblance malheureusement trop exacte qu'il y avait entre leur position et celle

1. On trouvera ce second bref, comme le premier, dans la collection Hulot : *Nova appendix brevium Pii VI.*

des ecclésiastiques romains. Un homme d'esprit, M. Jarry [1], avait cru rendre service à ses compatriotes en traduisant dans notre langue l'instruction du pro-vice-gérant et les deux brefs de Sa Sainteté. Quelques mois s'écoulèrent sans que cette démarche occasionnât la moindre rumeur. Tout à coup, paraît un long mémoire de M. V. de la S., qui met toutes les têtes en l'air et engage une querelle des plus sérieuses entre le traducteur et lui. Mais avant d'aller plus loin, il ne sera pas inutile de faire un peu connaître les deux tenants de cette joute littéraire.

M. V. de la S., l'agresseur, est un homme avancé en âge, théologien, canoniste, à qui on ne peut contester un savoir très étendu, moindre pourtant qu'il ne croit. Sa petite manie est de penser qu'il importe à la religion, à l'épiscopat, au public et à la vérité, que, sur toutes les questions théologiques de quelque apparence et relatives à notre Révolution, il ait un avis et qu'il le dise, qu'il l'imprime quand la chose est possible, ou qu'une multitude de copistes, qu'il sait se procurer, l'annoncent avec ses motifs à l'Allemagne, aux Pays-Bas, à l'Angleterre, à la France. Il s'imagine, avec une bonhomie vraiment rare, qu'il lui appartient de donner le branle à tout, d'accuser, de défendre, de prononcer. Il n'est pas justifié, le sentiment ou le procédé qu'il ne justifie pas ; mais quand il absout, c'est *ipso facto* « l'innocence recon-

1. Pierre-François-Théophile Jarry, né en 1764 à Saint-Pierre-sur-Dive, curé d'Escots, refusa le serment, s'exila en Angleterre puis en Allemagne, où Mgr de Cicé, évêque d'Auxerre, le nomma son grand vicaire. Il écrivit de nombreux ouvrages pleins d'érudition, entre autres une *Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche*, Paris, 1807, qui est des plus remarquables. Il avait de grandes qualités oratoires. Ce fut lui qui prononça à Münster l'oraison funèbre du cardinal de La Rochefoucauld. Il revint et resta quelque temps en France après le Concordat; puis il retourna en Westphalie. Il ne rentra dans sa patrie qu'après la Restauration, et se retira à Falaise. L'évêque de Bayeux lui donna des lettres de vicaire général en 1819. M. Jarry mourut le 31 août 1820.

nue. » Il a écrit sur le premier serment, sur la pénitence à infliger aux schismatiques et aux intrus, sur les moyens de réhabiliter les mariages nuls, sur la liberté et l'égalité, la soumission aux lois de la république, le serment de haine à la royauté. Il travaille actuellement sur les *démissions* et sur le bref qui les ordonne, cet autre bref du cinq [1] dont l'abbé Sicard a démontré l'existence, que Rome avoue; il a soutenu qu'il n'existait pas, qu'il n'était pas du pape, parce qu'il renferme un *solécisme* et qu'en général la latinité en est mauvaise. Rien ne lui échappe. Tout passe par ses mains, parce que ses mains s'emparent de tout. On le soupçonne, injustement peut-être, de n'avoir pas toujours le sentiment qu'il exprime; du moins il paraît assez constant qu'il plie quelquefois les principes sur sa façon de penser, plutôt qu'il ne règle sa façon de penser sur les principes. On lui reproche des inadvertances, des défauts de mémoire, une versatilité, qui opposent contradictoirement ses écrits les uns aux autres, les nouveaux aux anciens. Ce sont là des taches, des imperfections, mais qui n'empêchent pas que l'écrivain ne soit homme de grand mérite. On les aurait moins remarquées s'il avait eu le ton moins tranchant, moins aristarque.

M. Jarry, le traducteur des deux brefs et de l'instruction, jeune encore, n'a pas l'érudition de son antagoniste; mais ce qu'il perd d'un côté, il le regagne de l'autre : il a plus d'esprit, de tact. On convient qu'il aime aussi *à faire;* mais peu de personnes s'en aperçoivent, parce qu'il ne s'affiche pas et connaît mieux que son adversaire comment on marche à la réputation sans blesser ou indisposer ceux qu'on rencontre sur la route. Sa plume est légère, ses réflexions sont fines et ne manquent pas de

1. Du 5 juillet 1796.

solidité. On ne dira pas de son style qu'il est brûlant ; on ne dira pas non plus qu'il est froid. C'est un ruisseau limpide qui coule doucement et à petit bruit au milieu des fleurs qu'il fait éclore ; tandis que l'autre, torrent fougueux, roule, bouillonne, sur un terrain âpre, à chutes et à cascades, résonne au loin, et n'est nullement agréable à considérer de près, quoique les eaux en soient bonnes à différents usages.

Le torrent était jaloux de l'amabilité du ruisseau. Quand il sut que la traduction des brefs et de l'instruction était de l'abbé Jarry, il résolut de se précipiter sur lui et de l'inonder. Mais il fallait un prétexte, et en manque-t-on jamais quand on a résolu de commettre une injustice et qu'on en cherche l'occasion avec les yeux de l'envie ? M. V. de la S. supposa « qu'un grand nombre de per« sonnes de tout état (*l'hyperbole est sa figure favorite*), « aussi recommandables par leurs vertus que par leur zèle « pour leur légitime souverain (il s'abstient de parler de « leurs lumières), craignaient que les ménagements con« tenus dans les deux rescrits ne fussent excessifs. La « dernière clause de la formule ci-dessus, ajouta-t-il, est « le principal objet de leurs alarmes. Elle est ainsi « rendue, sans doute par inadvertance, dans une traduc« tion française : « Je jure fidélité et *attachement* à la Ré« publique et à la Constitution, sauf toutefois les droits « de la religion catholique. » Il n'est pas facile d'imaginer « comment le Souverain Pontife aurait permis de jurer à « l'une et à l'autre un *véritable* attachement en tout ce qui « ne porte point atteinte à la religion.... Il est des per« sonnes qui ont peine à concevoir la légitimité des au« tres engagements exprimés dans la formule. »

Voilà bien sensiblement la partition d'un beau mémoire en deux points, employés à prouver, le premier,

que la formule avec le mot *attachement* serait très alarmante, mais qu'on doit se rassurer parce qu'*attachement* ne s'y trouve que par l'inhabileté du traducteur, qui a cru mal à propos que le mot italien *attaccamento* était exactement rendu par *attachement;*.... le second, que le reste de la traduction est ce qu'il faut, mais que ce qu'elle exprime, bien entendu, ne peut causer aux âmes les plus délicates la plus légère inquiétude.

Ainsi, attaque et défense, accusation et apologie. Attaque et accusation du traducteur, défense et apologie du Souverain Pontife. L'un, en grammaire, a fait une lourde faute ; l'autre, en morale, n'en a fait aucune. On dira aux personnes justement effrayées de l'*attachement :* « Rassurez-vous ; il n'est pas du pape, mais du petit abbé, séduit par la ressemblance de l'*attaccamento*, dont il ignorait la véritable signification. » On dira aux personnes méticuleuses : « Rassurez-vous, en m'écoutant ; et si vous « ne croyez pas, sur l'autorité du Souverain Pontife, que, « dans la formule, tout, excepté l'*attachement*, est supportable, croyez-le sur la foi des bonnes explications que « je vais vous donner. »

La première chose que se proposa M. V. de la S. fut donc de bien établir qu'*attaccamento* était mal rendu en français par *attachement*. Car il convenait que si le pape avait eu le malheur de parler d'*attachement*, de le permettre, de permettre qu'on s'y engageât par serment, il aurait été coupable et répréhensible à tel point que lui-même, abbé de la S., avec toutes les ressources de son génie et tous les trésors de son érudition, il ne pourrait pallier une faute aussi énorme.

Ne vous vient-il pas à l'esprit, vous qui me lisez, que le célèbre abbé est *doctus in utraque lingua ;* qu'il possède l'italien comme le français ; qu'il n'est pas seulement ini-

tié aux mystères des deux langues, mais qu'il en a sondé toutes les profondeurs, qu'il en connaît toutes les difficultés, et qu'il peut les résoudre ? Quel ne sera donc pas l'étonnement des personnes sensées, quand elles sauront que le critique n'a pas la plus légère teinture de la langue qu'on parle à Rome, et qu'il l'avoue ! Voyons ce qu'il a mis à la place de la science qu'il eût dû avoir ; ou comment il a découvert, avec assez de certitude pour engager la querelle, qu'*attaccamento* ne pouvait être traduit par *attachement* sans dénaturer la signification du mot original.

« J'ai ouvert, dit-il, le dictionnaire d'*Antonini*, et j'ai « trouvé qu'il veut dire en latin *adhæsio*, *nexus*, et en « français, *nœud*, *lien*. » C'est là reconnaître, suivant M. l'abbé de la S., qu'*attaccamento*, chez les Italiens, et par conséquent dans le bref du pape, n'a d'autre signification que celle de *lien*, de *nœud*, d'*attache* physique. Or, il est su de tout le monde que notre *attachement* a une tout autre signification ; il tient au cœur ; c'est de l'affection, de l'amour.

Le docte abbé sentait qu'un seul dictionnaire, un seul grammairien, ne suffisaient pas pour décider une controverse de cette espèce et motiver l'algarade qu'il faisait à son jeune confrère, beaucoup plus *lettré* que lui. Il ajouta donc à cette autorité imprimée le suffrage de plusieurs autres personnes que discrètement il ne nommait pas, mais qu'il assurait (lui qui n'y entendait rien) être très versées dans la langue italienne. Ces personnes lui avaient déclaré qu'*attaccamento* ne correspond point exactement au mot français *attachement* et que, dans la formule ci-dessus, il n'exprime qu'une « sincère soumission, un état de dépendance. »

Enfin le censeur eut recours à un raisonnement théologique pour établir la dissemblance grammaticale d'*at-*

taccamento et d'*attachement*. Si ces deux mots, dit-il en substance, exprimaient la même idée, le pape aurait donc permis d'avoir de l'attachement, de l'affection, de l'amour pour la république et la constitution romaine, de leur jurer ces sentiments. Mais cette permission serait inexcusable, insensée: il y aurait erreur doctrinale dans la formule du souverain pontife. Les prêtres romains ne pourraient la prononcer sans se parjurer, car, au lieu d'aimer, bien certainement ils détestent le nouvel ordre de choses. Donc il est aussi sûr qu'*attaccamento* n'est pas synonyme d'*attachement*, qu'il est sûr que Pie VI était incapable de donner une permission inexcusable, insensée, de composer une formule infectée d'erreur doctrinale, d'induire ses prêtres à se parjurer. Que faudrait-il de plus pour démontrer l'inexactitude de la traduction?

Voyez un peu à quoi, avec cet homme, tient la réputation, l'honneur d'un pontife, que les larmes de toute l'Église et l'admiration de ses persécuteurs ont suivi jusque dans le tombeau! Si, par malheur, Antonini s'était trompé, ou si M. l'abbé de la S. s'était mépris en le lisant, chose en vérité très possible, ou s'il ne l'avait pas cité avec assez de bonne foi, chose moins probable que l'autre, mais possible pourtant, et si les personnes que la critique a consultées n'étaient pas aussi habiles, aussi versées qu'il le pensait dans la connaissance de la langue italienne; en un mot, si *attaccamento* et attachement exprimaient la même idée, ainsi que l'a cru l'abbé traducteur, voilà Pie VI atteint et convaincu d'avoir favorisé jusqu'à la folie l'erreur et le parjure!

Un homme, un savant du premier ordre, tête mûre, réfléchie, accoutumé à peser scrupuleusement ses paroles, à ne rien dire au delà de ce qu'il faut, à excuser, à pallier quand il ne peut défendre, et qui sait le mot de Térence,

aura dit : « Supposé que je me trompe sur le sens d'un « mot de la langue italienne que je n'entends pas : le pape « Pie VI est coupable au point de n'avoir aucune excuse « à présenter et de ne mériter aucun pardon ! » Ne soyez pas indigné d'un pareil langage, si vous le pouvez ; quant à moi, il me serait impossible d'imiter votre modération.

Il serait naturel qu'après avoir éconduit *attachement* comme fausse et pernicieuse traduction d'*attaccamento*, M. de la S. en proposât une autre, guidé par ces savants en idiome italien, qu'il a cités *in globo*, contre le traducteur, sa partie; mais non, M. l'abbé ne traduit point *attaccamento*. On avait fait à Rome même une traduction latine de la formule ; à Rome où l'on doit savoir l'italien aussi bien qu'à Münster, *attaccamento* était rendu par *adhæsio*, ce qui nous donnerait en français *adhésion* au lieu d'attachement. Le censeur, qui ne sait pas un mot d'italien, ne veut ni de l'un ni de l'autre. Il soutient que les Romains ont mal traduit; qu'*adhæsio* est un mot dangereux, qu'il peut devenir la source de nouvelles contestations, prêter aux sophismes ; bref, il n'en veut point. MM. les Romains, qui se mêlent de traduire, n'ont pas une juste idée d'*attaccamento*, mot d'un usage journalier chez eux ; et c'est un Français qui leur apprend cette dure et mortifiante vérité ; et ce Français confesse rondement qu'il n'a pas les premières teintures de la langue dont il leur remontre qu'ils n'ont pas l'intelligence ! Mais que veut-il donc ? On croirait vraiment qu'il est convaincu de l'intraductibilité du mot *attaccamento*. Il se flatte de pouvoir dire ce qu'il n'est pas ; mais jamais il n'osera dire ce qu'il est, ce qu'il signifie. Seulement, il forme un vœu.... et quel vœu ! « Qu'un homme en place nous donne « une bonne version latine de l'*attaccamento*. » Puisqu'il la veut latine, c'est qu'il regarde comme impossible

qu'elle soit bonne en français. Mais lui qui écrit en français et qui envoie de tous côtés ses réflexions sur les brefs, comment se comporte-t-il à l'égard de l'*attaccamento*, quand il en parle? Oh ! bien simplement et néanmoins bien ingénieusement. Il le laisse dans son état naturel. Toutes ses transcriptions portent : « Je N. jure « fidélité et *attaccamento* à la république et à la constitu- « tion, sauf toutefois les droits de la religion catholique. » Comprenez le mot italien si vous pouvez ou ne le comprenez pas, cela est à M. l'abbé d'une égalité parfaite, pourvu que vous ne lui donniez pas le sens d'*adhæsio* ou d'*attachement*. Quand *un homme en place* (hommage assez singulier à la *robe qu'on salue !*) aura daigné traduire *attaccamento*, vous l'effacerez de la traduction française et vous lui substituerez le mot consacré par l'homme éminent.

Pour moi, et qu'il me soit permis de le remarquer en courant, je me flatterais de faire de la fameuse formule une version qui réunirait tous les suffrages, même du difficile abbé, si j'étais *homme en place*. Quand on traduit, il n'est pas nécessaire de rendre un mot par un autre mot, de sorte qu'en les comptant, le nombre des termes de la traduction soit égal à celui des termes du texte. Cette exactitude puérile ne nuit pas seulement à l'élégance, elle expose encore fort souvent à manquer l'idée ou le sens de l'original, parce que chaque langue morte ou vivante a des mots dont les analogues ne se trouvent point dans les autres langues et qu'on ne peut traduire régulièrement qu'en recourant à une tournure particulière. Traduisez en français, me dit-on : *Io giuro fedeltà ed attaccamento*. Je traduis : *Je jure fidélité....* Tout va bien jusque-là : mais quand j'écris *et attachement*, le docteur de la S., qui lit par-dessus mon épaule, me crie, avec une sorte de courroux : « Effacez. — Pourquoi, Monsieur? — Parce qu'il ne

s'agit point ici d'*amour*, de *dilection*, et que c'est là l'unique signification d'*attachement*. Bon, si vous parliez à un souverain légitime, mais vous parlez à une république et à une constitution, l'une et l'autre de mauvais aloi, auxquelles on peut être attaché, lié, mais qu'on ne peut aimer. » J'efface tout ce que j'avais écrit, et je traduis : « Je jure d'être fidèle et attaché à la république et à la « constitution. » Il ne me manque que d'être un *homme en place* pour que ce mode soit adopté.

Un événement qui affligea tous les gens de bien coupa brusquement la monotonie de notre pèlerinage en Allemagne. Ce fut la mort de l'incomparable évêque de Rouen, le mien ; l'homme à qui je devais le plus, après celui qui avait pris soin de ma jeunesse. Je l'aimais par reconnaissance. N'eût-il répandu sur moi aucun bienfait, je l'aurais aimé par inclination. Il était si bon, si vertueux, si modeste, si simple, il était si aimable ! Avec un esprit ordinaire et, si j'ose m'exprimer de la sorte, un peu de cette faiblesse domestique, souvent l'apanage des bons par excellence, il se montra si grand dans l'adversité, si supérieur à l'immense fortune qu'il avait faite sans la chercher, et à laquelle il n'avait pas donné un soupir en la perdant ! Non, il n'était pas possible de le connaître et de ne le point aimer. Sa vue seule excitait ce sentiment. Pour lui était vrai à la lettre ce mot, très fréquemment déshonoré par l'adulation, que les cœurs *volaient* à sa rencontre.

Dominique de la Rochefoucauld, jeune d'âge, vieillard en vertu, fut élevé sur le siège d'Albi [1] : il gouverna treize

1. Mgr de la Rochefoucauld, né à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère), le 26 septembre 1712, fit ses premières études au collège de Mende, dirigé par les Pères de la doctrine chrétienne, entra ensuite à Saint-Sulpice. Il fut

ans cette église. Je ne sais ce qu'il y fit ; si ce n'est que je suis sûr qu'il s'y fit aimer, et qu'il y édifia. Transféré à Rouen, il en occupa le siège pendant quarante et un ans (car deux ou trois intrus qui usurpèrent sa place ne l'ont pas dépossédé). Si je composais une oraison funèbre, j'aurais peut-être la faiblesse ordinaire de lui donner toutes les vertus imaginables et tous les talents possibles pour le gouvernement. Quant aux vertus, je crois vraiment qu'il les eut toutes, à peu d'exceptions près, dont je ne voudrais pas même garantir l'existence. Simple, modeste, affable, sobre au milieu de l'abondance de tous les biens de la terre ; bon dans le degré le plus éminent ; plein de religion, de foi et de cette décence, ornement du sacerdoce ; recommandable par une pureté de mœurs que l'air de la cour, la contagion du siècle, ne ternirent jamais ; charitable pour les pauvres, et s'associant à toutes les bonnes œuvres de son diocèse ; voilà quel fut, dans mon évêque, l'homme privé. On ne pourrait lui reprocher qu'un peu de népotisme, dont tout autre aurait eu autant de peine à se défendre que lui, et dont beaucoup d'autres à sa place n'auraient pas racheté le défaut par un si grand nombre de qualités aimables et solides.

Quant aux talents nécessaires pour gouverner un vaste diocèse, je suis forcé de dire qu'il n'en était pas aussi richement pourvu que de qualités morales et chrétiennes ; ou que quelques dispositions de sa belle âme, telles que la faiblesse, la timidité, une excessive défiance de soi, les rendaient inutiles. Ses grands vicaires prenaient sur lui

d'abord vicaire général du cardinal-archevêque de Bourges et nommé, à trente-quatre ans, archevêque d'Albi, en 1747.

Nous retranchons des *Mémoires* les anecdotes relatives à la famille, à la jeunesse et à l'éducation cléricale de Mgr de la Rochefoucauld. Elles sont une pure légende et n'ont rien de commun avec l'histoire. Nous avons rétabli les faits dans notre *Histoire du cardinal* (chapitre Ier).

un ascendant irrésistible ; et persuadé que ces messieurs ne pouvaient vouloir et faire que le bien, il leur laissait faire à peu près tout ce qu'ils voulaient. La plupart avaient des mérites; mais tous n'étaient pas des aigles. D'ordinaire chacun d'eux se cantonnait, pour ainsi dire, dans une partie du diocèse, un archidiaconé, qu'il regardait comme lui appartenant exclusivement, et qu'il gouvernait à sa guise. Les autres, qui se partageaient de même, ne touchaient pas plus au district de leur confrère qu'ils ne permettaient qu'on touchât au leur. C'était, pour l'administration, sept ou huit petits diocèses taillés dans un grand. On tenait un conseil, mais ce n'était que pour les affaires générales; encore y avait-il en cela plus d'habitude que de sérieux. On délibérait: la chose était déjà réglée. Et par qui? Par un des grands vicaires, qu'on appelait *de confiance :* nom bizarre, puisque tous les vicaires d'un évêque n'étant avec lui qu'une seule et même personne, ils devaient tous posséder sa confiance ou renoncer au titre qui la supposait. *Ce grand vicaire de confiance* ne ressemblait pas mal à un premier ministre. On le flattait et on le jalousait à la manière des idoles de cour. Son sentiment devenait presque toujours celui de ses collègues ; ou, s'il éprouvait quelque opposition, il interposait l'autorité du prélat dont il était l'organe et qu'il faisait parler. Plus d'une faute capitale est provenue de cet arrangement. Je n'ai parlé que des grands vicaires travailleurs; les autres voyaient faire. C'étaient des hommes de qualité, jeunes pour la plupart, se contentant du titre sans fonctions, mais qui, pour arriver aux hautes dignités de l'Église et entrer en partage de ses richesses, avaient besoin que leur protecteur à la cour pût certifier « que depuis tant d'années ils *travaillaient* et faisaient leur apprentissage dans le diocèse de *** ; » et ajouter « qu'il était bien naturel que leurs

longs et pénibles travaux fussent récompensés. » Les plus vastes généralités ont leurs exceptions, et je me fais un devoir de reconnaître que, parmi ces candidats de la *feuille* [1], il en était qui ne demandaient pas mieux que de s'occuper, de se former, qui réussissaient, et qui auraient encore eu plus de succès, si les faiseurs d'office eussent consenti qu'ils fissent davantage.

Avec une multitude d'imperfections dans son gouvernement, le diocèse de Rouen allait passablement bien. Un autre cardinal, prédécesseur immédiat de Dominique [2], avait très habilement monté la machine, qui ne se détraqua que lentement sous son successeur. Le plus grand tort de l'administration de mon excellent évêque fut de n'avoir pas distribué avec assez d'équité les bénéfices qui étaient à sa disposition. Il est vrai que, comme évêque, il en avait peu à nommer. Les présentations séculières, capitulaires, abbatiales et monastiques lui en enlevaient les deux dixièmes, peut-être davantage. C'était une raison d'y regarder de très près pour la part qui lui restait; et c'est à quoi il n'était pas assez attentif. Bien des gens obtenaient des cures, qui ne les méritaient pas, qui du moins ne les avaient point encore méritées; tandis que de bons prêtres, blanchis dans l'exercice du ministère, vieillissaient et mouraient dans un chétif et laborieux vicariat. Pour eux, la pauvreté ecclésiastique était une maladie incurable. Ils n'avaient personne qui les jetât dans la piscine des bons revenus, des places commodes, lorsque l'ange de la mort en remuait les eaux en y prenant quelque riche bénéficier. Montrait-on à Dominique de la Rochefoucauld un vicaire à cheveux blancs, à la soutane usée,

1. La feuille des bénéfices.
2. Le prédécesseur de Mgr de la Rochefoucauld était le cardinal Nicolas de Saulx-Tavannes.

courbé sur un bâton noueux, sa troisième jambe et le compagnon nécessaire de ses courses pastorales, le sensible prélat était ému, les larmes lui venaient aux yeux; il ne concevait pas qu'un pareil homme n'en fût encore qu'à un vicariat de quatre ou cinq cents francs, souvent sous un jeune protégé ; il s'en voulait de ne l'avoir pas connu plus tôt, il en voulait à son homme de confiance de ce qu'il ne le lui avait pas fait connaître.... Mais comme il réparera cet oubli inexcusable ! Il en prend la ferme résolution : le premier bon bénéfice dont il aura à disposer sera pour ce vénérable ministre des autels, qui, parvenu à la fin de son douzième lustre, n'a encore senti que les épines et les consolations spirituelles du ministère. Il le promettait, et certes il voulait tenir parole : mais son entourage lui défendait, en quelque sorte, d'avoir de la mémoire ou de s'en servir. *Le bon bénéfice* vaquait : la foule des aspirants était aux aguets ; l'âme du mort était à peine parvenue à sa destination éternelle (ce qui est rapide) que cent demandes étaient formées ; et ordinairement celle qui avait le bonheur d'arriver la première aux oreilles du prélat était exaucée. Une dame de ma connaissance lui a arraché de cette manière une demi-douzaine de canonicats, en dépit de vingt promesses antérieures de plusieurs années à ses importunes sollicitations. Le prélat blâmait intérieurement l'officieuse cupidité de cette femme, sans avoir le courage de lui refuser le morceau qu'elle convoitait. Il n'avait pas non plus le courage de lui dire qu'il était donné : car elle lui aurait soutenu qu'il ne l'était pas, que la chose n'était pas possible, que le mort était à peine mort, qu'elle était partie en même temps que le dernier soupir.... Le moyen d'avancer, sans rougir, qu'on a disposé de la dépouille ? On ne pouvait qu'objecter qu'on avait promis ; la dame

répondait : ce sera pour la fois suivante ; et celui qui était nanti de la promesse était remis à la fois suivante, et toujours de même à chaque vacance que les grades, les indults et les *septennium* ne remplissaient pas.

Un curé de mes amis qui, par son maintien, ses talents, sa piété, eût fait honneur au Chapitre et à l'aumusse, a été renvoyé de la sorte, une ou deux fois par an, jusqu'à son décès. Il est mort petit curé, après avoir raisonnablement espéré, à dix reprises, que, le lendemain, il serait devenu gros chanoine. Je ne nie pas qu'il n'y ait eu des exceptions à la constance de ce procédé ; mais les exceptions, par leur rareté, furent trop semblables à celles des lois générales. Pour se rapprocher des lois canoniques, il eût fallu prendre le contre-pied de cette marche ; je veux dire qu'il eût fallu faire de l'exception l'usage, et de l'usage l'exception. M. de la Rochefoucauld était arrivé au faîte des honneurs ecclésiastiques sans que l'intrigue eût eu la moindre part à son élévation. Riche de quatre cent mille livres de rente, il n'avait jamais témoigné le désir d'avoir au delà d'un bénéfice. Avec de pareilles dispositions, il aurait mieux fait de n'en avoir effectivement qu'un ; mais des personnes intéressées à ce que son opulence allât toujours en croissant lui persuadèrent que ses hautes dignités exigeaient une augmentation graduelle de revenu ; et ce sophisme le trompa.

Il se trouvait à la tête du clergé français par son âge, ses vertus, son rang, lorsqu'on parla de la convocation des États généraux, qui ont renversé la monarchie et presque détruit la religion. Un évêque qui a quatorze à quinze cents paroisses à gouverner dépenserait utilement tous les moments de sa vie en vaquant au soin d'une pareille administration. On conçoit difficilement qu'il puisse ambitionner d'autres occupations, se mêler des affaires

du monde, et surtout ne manquer à aucun des devoirs que lui imposent deux vocations si disparates. Déja le cardinal avait eu la faiblesse de vouloir être d'une de ces *assemblées provinciales* où Necker, cet homme qu'on croyait alors un grand homme, mais que les événements ont singulièrement rapetissé dans l'opinion publique, faisait l'essai de la prépondérance qu'il se proposait de donner au *tiers* sur les deux premiers ordres de l'État. Il ne fit qu'y présider : c'était y faire peu de chose; et cette fumée d'un honneur passager ne le dédommagea pas de l'ennui que lui causèrent des séances de plusieurs heures consécutives, dont une infirmité, la seule qu'il eût [1], ne lui permettait pas même d'entendre nettement les fastidieuses discussions. Au lieu de protester contre la composition insolite des assemblées bailliagères, il désira que le choix de quelqu'une de celles qui le pouvaient élire tombât sur lui. Il eut cette satisfaction, et elle termina, pour ainsi dire, cette longue série de prospérités que le malheur s'apprêtait à remplacer. Les électeurs, ses prêtres, ne lui firent pas l'affront de ne le nommer député qu'après quelques curés de son diocèse. Cette avanie qu'éprouvèrent d'autres évêques, qui n'en eurent pas moins le courage (il en fallait) d'accepter la députation, n'était pas faite pour le plus aimable et le plus aimé des prélats de l'Église gallicane [2].

J'aurais voulu qu'il se contentât d'avoir été nommé, et d'une manière honorable. Que de chagrins il se fût épargnés, si, prétextant son âge, qui touchait à quatre-vingts ans, sa goutte, qui le tourmentait une bonne partie de l'année, sa surdité, qui augmentait tous les jours, il eût refusé ! Mais il ne lisait pas dans l'avenir ce que les plus

1. Il était affligé d'un commencement de surdité.

2. Mgr de la Rochefoucauld fut nommé député à la presque unanimité des suffrages, et au milieu des acclamations de la nombreuse assemblée.

clairvoyants y déchiffraient à peine, et sa belle âme se persuadait que les députés, ses collègues, n'auraient comme lui que des sentiments de fidélité pour le roi, du zèle et de l'intelligence pour libérer l'État et assurer le bonheur du peuple. Il partit, quitta une ville, un diocèse, où il était chéri et qu'il ne devait plus revoir. La satisfaction de présider quelques moments le premier ordre du royaume valait-elle les douces et pures satisfactions qu'il sacrifiait à cette gloriole, que ne tardèrent pas à suivre des humiliations et des souffrances de tous les genres?

Avant et après la confusion des ordres pour ne former qu'une *Assemblée*, qui prit d'elle-même le nom et la qualité de *constituante*, le cardinal montra une fermeté inébranlable, une délicatesse de conscience, une droiture de principes, un attachement si parfait aux maximes de l'Église, aux intérêts du monarque et de la monarchie, qu'il força au respect et à l'indulgence ceux qui ébranlaient et cherchaient à renverser, par toute sorte de moyens, les édifices antiques que soutenait sa main affaiblie par les années. Il courut cependant de grands dangers, auxquels il n'opposa que la candeur d'un front qui n'a point à rougir, et cette bonté inaltérable qui reluisait dans toute sa personne. Elle le couvrit. Les passions qui versèrent le sang d'une partie de sa famille n'osèrent faire couler le sien ni même se permettre de l'insulter ou de le haïr. Du temps de la déportation des prêtres insermentés, il obtint, mais avec peine, un passeport pour sortir de Paris et quitter le royaume. Il semble que les méchants auraient consenti, ou même désiré, qu'il demeurât en sûreté au milieu d'eux. La voix du sang de deux évêques, frères, ses parents, indignement massacrés le 2 septembre, lui cria de fuir, et il s'y détermina.

Je le vis à son débarquement à Douvres, où je venais

moi-même d'arriver. Quel changement! Et combien j'en fus ému! Il paraissait être redevenu le prêtre des montagnes d'où la Providence l'avait tiré plus de soixante ans auparavant. Dès qu'il m'aperçut, ses bras s'ouvrirent, et sa joue me donna un baiser silencieux et prolongé, qui raconta à mon cœur tous les malheurs de l'illustre et respectable vieillard.

Son séjour en Angleterre ne fut pas tout à fait de vingt-quatre heures. Peut-être ignorait-il les dispositions favorables de ce pays protestant pour le clergé de France, dont il était, lui, l'ornement et le père; peut-être aussi que des arrangements antérieurs, et qu'il n'avait aucun motif de changer, empêchèrent qu'il ne se fixât dans une contrée, l'asile de la plupart de ses prêtres; ou craignait-il que son éminente dignité n'y fût gênée ou ne gênât. Il passa dans les Pays-Bas.

Maëstricht était le lieu de sa demeure lorsque les Français assiégèrent cette place sous la conduite de Miranda, un des lieutenants du versatile Dumouriez. La première bombe lancée sur la ville tomba dans les appartements de l'évêque de Rouen, et s'il ne dit pas, comme Charles XII : « Qu'a de commun la bombe avec ce que je vous dicte? » il montra, en cette occasion, un sang-froid, une tranquillité, beaucoup plus admirables dans un prêtre octogénaire que dans un jeune Alexandre qui avait choisi pour sa musique le bruit du canon, le sifflement des balles et les cris qui s'élèvent d'un champ de bataille.

Obligé de changer de domicile à mesure que les armées et les victoires de la République s'approchaient de lui, il se retira à Münster, où, après six à sept ans d'un doux et honorable repos, il a trouvé le repos éternel. Le prince-évêque, l'archiduc d'Autriche, frère de cette Marie-Antoinette dont l'histoire et surtout la fin instruiront si puis-

samment les têtes couronnées et feront couler les larmes de toutes les générations, l'avait reçu avec la plus grande distinction et lui avait fait toutes les offres que peut faire un homme riche et heureux à un autre homme tombé dans l'indigence et le malheur. L'évêque de Rouen n'usa qu'une fois, et sobrement, de cette bonne volonté, la banqueroute de son correspondant ayant tari tout à coup ses moyens de subsistance. M. l'abbé de Saint-Gervais eut, à la même époque, la générosité de lui offrir et le bonheur de lui faire accepter des secours. De part et d'autre, ce ne fut qu'un prêt.

Le cardinal s'accoutuma sans effort et sans chagrin à sa nouvelle situation. On eût dit qu'il avait toujours vécu avec le pur nécessaire d'une stricte médiocrité et que, philosophe toute sa vie, il s'était pénétré de l'idée que c'est en un pareil état que le sage jouit des trésors dignes de son ambition et de ses recherches ; ce qui montre, et j'aime à le dire, que s'il posséda de grandes richesses, ces richesses ne le possédèrent pas. Un appartement simple même en Westphalie, une table qui aurait été frugale à Lacédémone, ses jambes qu'heureusement il avait exercées par la promenade, deux domestiques qu'il traitait comme ses enfants, sa gaieté, sa santé, son innocence, voilà ce qui lui restait de son ancienne grandeur; et ces débris eussent suffi à la félicité d'une âme comme la sienne, si la Révolution n'y eût pas gravé le souvenir de quelques pertes auxquelles celle de ses biens et de ses honneurs n'était pas comparable. « Mon ami, me disait-il un jour, « j'ai eu quatre cent mille livres de rentes, et j'étais moins « heureux, moins content que je ne le suis avec dix à douze « qui me restent. » Il avait puisé cette ressource dans les portions de son mobilier soustraites à la rapacité de ce qu'on appelait *la Nation*, et mises à fonds perdu.

Autant par régime que par économie, mon évêque ne faisait qu'un repas, déjeunant et soupant avec un morceau de pain sec et un verre d'eau. A dîner, la soupe et deux ou trois mets qui se succédaient à l'ancienne mode, *platatim*, disait-il en riant. On ne buvait un verre de vin que dans les grands jours, On ne présentait de café qu'à ceux pour qui l'habitude de ce liquide en avait fait un besoin.

A sa table s'asseyaient avec lui deux neveux [1], dont un évêque et qui mourut avant lui, son aumônier ; il y ajoutait ordinairement un ami ou un étranger, rarement deux.

Jusqu'à sa dernière maladie, il sortait régulièrement tous les jours, d'abord pour entendre ou dire la sainte messe, ensuite pour gagner de l'appétit. Sa course était le tour de la ville par les boulevards, agréablement plantés, et souvent il la prolongeait dans les jardins du prince, qui sont très beaux. Quand il passait devant un corps de garde et qu'il en était reconnu, on battait aux champs : le souverain avait ordonné qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'à lui-même.

Je l'ai plusieurs fois accompagné dans ses promenades journalières, et, quoique j'eusse une trentaine d'années de moins que lui, il me lassait par la vitesse et la longueur de sa marche. Son plaisir était que *de plus jeunes* lui demandassent grâce. Il ne souriait jamais plus agréablement que lorsqu'il avait remporté cette espèce de victoire qui, à ses yeux, le rajeunissait : illusion qui ne nuisait à personne et contribuait à la satisfaction d'un des plus aimables vieillards qui aient existé sur la terre depuis que la vieillesse y a été introduite par la sagesse et par la nécessité de mourir. A chaque pas qu'il faisait, à chaque créa-

1. Mgr Dominique de Lastic, évêque de Conserans, mort à Münster en 1795, et M. l'abbé de Pradt, le futur archevêque de Malines.

ture humaine qu'il rencontrait, le respect et l'amour lui payaient tribut. Il ne l'exigeait de personne et l'obtenait de tout le monde. En ce point, les Allemands se montraient rivaux de nos compatriotes et l'emportaient peut-être sur eux. J'ai vu un comte de ***, noble du temps de Charlemagne, homme de beaucoup d'esprit, mais très singulier, lui faire une cour très assidue. Ce Westphalien nous haïssait cordialement, sans distinction de royalistes et de républicains. C'était le nom et le sang français qu'il haïssait, quoiqu'il dût à ses études et à ses voyages dans notre patrie de n'être pas un ours ou un Timon. Mais l'évêque de Rouen était excepté de cette aversion universelle. Il le chérissait, il le disait, s'en étonnait; qui sait si même il ne s'en voulait pas? Les enfants de Münster connaissaient et aimaient le bon Dominique de la Rochefoucauld, qui, dans ses promenades, s'arrêtait pour les caresser : bagatelle d'autant plus propre à émouvoir ces âmes tendres et sensibles que la gravité allemande caresse rarement le premier âge.

Je me souviens avec attendrissement d'un trait de la bonté incomparable de mon évêque, que j'aurais pu mieux placer ailleurs. Après avoir passé huit jours chez lui, j'étais allé en passer huit autres à dix ou douze lieues plus loin, dans une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré [1], où j'essuyai une longue maladie, et si grave que, sur cent personnes qui l'éprouvent, à peine s'en sauve-t-il une. J'eus ce bonheur, si c'en est un. Convalescent et retournant à ma résidence de Coesfeld, le cardinal me reçut en passant et m'obligea de rester chez lui trois ou quatre jours pour me reposer. Il ne manqua pas un seul matin, sitôt qu'il était levé, de monter à ma chambre pour

1. A l'abbaye de Clarholz. — *Suprà*, p. 347-349.

s'assurer par lui-même de mon état. Dans son appartement, il me faisait occuper l'unique fauteuil qui y était, disant que j'en avais plus besoin que lui. A mon arrivée, il s'était tenu debout à côté de mon siège, me servant, cuillerée par cuillerée, une soupe qu'il m'avait fait préparer et qui était trop chaude. Pendant qu'il exerçait cette œuvre de charité, il était environné de seigneurs moins grands que lui et qui l'admiraient, quoique la plupart n'eussent pas été assez grands pour l'imiter.

Dans son exil, il ne cessa pas un seul moment de prendre soin de son diocèse : malheureusement il n'avait auprès de lui personne qui en connût suffisamment les besoins, et qui eût ce qu'il fallait pour bien diriger, à la distance de près de cent cinquante lieues, les mouvements d'une machine si vaste et si compliquée. Le seul homme aux conseils duquel il se trouvait comme abandonné, et qui n'aurait pas souffert que d'autres partageassent son influence, se plut à le monter à un ton de rigorisme qui n'était ni dans le cœur du bon prélat ni conforme à ses anciens principes. Tant que Dominique vécut, on se contenta de murmurer à Rouen, en recevant des ordres qu'on savait lui être suggérés par un subalterne sans lumières, et qui prenait une chaleur aveugle et de tempérament (si même elle était plus qu'affectée) pour l'enthousiasme de l'attachement *à la bonne cause*. Les volontés comprimées par le respect reprirent toute leur liberté et détruisirent, en l'exerçant, une grande partie de ce qui avait moins été fait par l'évêque que fait à l'ombre de son nom, dont on se servit plus d'une fois sans qu'il le sût.

Bien que la constitution physique du cardinal semblât pouvoir lutter contre un siècle et en triompher, il lui manquait environ dix ans pour être centenaire quand il mourut. Sa dernière maladie ne dura que peu de jours. Il

s'endormit du sommeil du juste dans les bras et couvert des larmes de ses domestiques, qu'il avait rendus bons comme lui. Jamais étranger ne fut aussi regretté que lui par les hommes au milieu desquels il demeurait. A la nouvelle de sa mort, un deuil universel se répandit dans toute la cité de Münster. Le prince-évêque voulut qu'on l'inhumât avec toutes les cérémonies usitées aux funérailles du souverain. La ville entière accourut à son convoi, non pour le voir, mais pour en faire partie. Ses précieux restes furent déposés dans la chapelle de la cathédrale, et en face de l'autel où il célébrait la messe. Une pierre de médiocre grandeur (les chanoines n'auraient pas permis un autre monument) couvre son tombeau. On a gravé sur ce marbre une épitaphe à laquelle trois personnes ont travaillé. Imparfaite par cette raison ; imparfaite encore parce que les *Dom Herr* (chanoines), en réduisant les dimensions de la pierre, de peur qu'elle n'excédât les dimensions de celle qu'on leur accorde à eux-mêmes, ont forcé de la composer à la toise.

On songea, mais un peu tard, à un service et à une oraison funèbre. Ce projet, contrarié par l'homme qui aurait dû employer tous les moyens possibles pour en assurer le succès et en hâter l'exécution, ne vint que bien lentement et d'une manière moins convenable qu'il n'eût fallu. L'orateur eut beaucoup de peine à ramasser les matériaux de son ouvrage : ceux qui auraient pu l'aider ne le voulaient pas, et ceux qui l'auraient voulu ne le pouvaient pas. Quand sa besogne fut prête, on s'occupa du choix d'une église. Cent raisons au lieu d'une persuadaient de demander l'église cathédrale. La requête fut présentée au noble chapitre, qui consentit ; mais quand il sut que les Français ne voulaient qu'une messe basse, et célébrée par un de leurs évêques, il modifia sa permission de manière

qu'elle devînt une insulte pour l'épiscopat. Car non seulement il refusa son chœur et le maître-autel, où des *vicaires* ou des chapelains célèbrent tous les jours, à la place de MM. les chanoines ; mais il refusa encore l'autel qui est au milieu de la nef, entre les deux portes du chœur. Il renvoyait l'évêque célébrant à un petit autel de côté, bon assurément comme un autre pour offrir l'auguste sacrifice de la religion, si ce n'est que les circonstances le rendaient inconvenant pour la cérémonie et pour la dignité du sacrificateur.

Il y eut sottise des deux parts. Les Français, qui prétendaient honorer la mémoire de l'archevêque de Rouen, eurent tort de s'en tenir, par économie, à une messe sans solennité. C'était le cas de presser la bourse et de faire un effort qui n'eût pas été extrêmement coûteux. La magnificence de l'inhumation exigeait un service analogue. D'ailleurs, il était bizarre et, je crois, sans exemple, de prononcer une oraison funèbre à l'évangile d'une messe basse. Un autre tort des Français fut de ne pas prier le chapitre de faire chanter la messe par un des membres de son clergé : il s'y attendait, et avec une sorte de raison. De son côté, le chapitre de Münster me paraît très répréhensible d'avoir manqué à la considération et au respect dus à la dignité épiscopale, aussi entière dans un évêque exilé que dans un archiduc évêque et souverain. Les chanoines se doutaient bien qu'on n'userait pas de leur indécente permission ; c'était même pour qu'on n'en usât pas qu'ils y ajoutaient une clause révoltante ; mais il eût infiniment mieux valu refuser net que d'insulter en accordant. Maîtres de leur église, ils pouvaient dire : « Nous voulons un service solennel et le faire. » Leur propriété ne les autorisait pas à prêter leur église sous une condition que l'humilité elle-même eût repoussée, et

OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

En vente à la librairie A. Picard et Fils, rue Bonaparte, 82,
au prix de 8 fr. le volume :

Correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt avec le marquis et la marquise de Bombelles pendant l'émigration, 1790-1800, publiée par M. Maxime de la Rocheterie, 1 vol.

Captivité et derniers moments de Louis XVI. Récits originaux et Documents officiels, recueillis et publiés par le marquis de Beaucourt, 2 vol.

Lettres de Marie-Antoinette. Recueil des lettres authentiques de la Reine, publié par MM. Maxime de la Rocheterie et le marquis de Beaucourt, 2 vol.

Mémoires de Michelot Moulin sur la chouannerie normande, publiés par le vicomte L. Rioult de Neuville, 1 vol.

Mémoires de famille de l'abbé Lambert, dernier confesseur du duc de Penthièvre, aumônier de la duchesse douairière d'Orléans, sur la Révolution et l'émigration, 1791-1799, publiés par M. Gaston de Beauséjour. 1 vol.

Journal d'Adrien Duquesnoy, député du tiers état de Bar-le-Duc, sur l'Assemblée constituante, 3 mai 1789-3 avril 1790, publié par M. Robert de Crèvecœur, 2 vol.

L'invasion austro-prussienne (1792-1794). Documents publiés par M. Léonce Pingaud, 1 vol. avec héliogravure et carte.

18 fructidor. Documents pour la plupart inédits, recueillis et publiés par M. Victor Pierre, 1 vol.

La déportation ecclésiastique sous le Directoire. Documents inédits publiés par M. Victor Pierre, 1 vol.

Mémoires du comte Ferrand (1787-1824), publiés par M. le vicomte de Broc, 1 vol. avec héliogravure.

Collectes à travers l'Europe pour les prêtres français déportés en Suisse, 1794-1797. Relation inédite publiée par M. l'abbé L. Jérôme. 1 vol.

Mémoires de l'abbé Baston, chanoine de Rouen, publiés d'après le manuscrit original, par M. l'abbé Julien Loth et M. Ch. Verger, tome Ier.

Souvenirs du comte de Semallé, page de Louis XVI, publiés par son petit-fils. 1 vol. avec héliogravure.

Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand, recueil de documents inédits, publiés par MM. Édouard Romberg et Albert Malet, tome Ier.

Mémoires du comte de Moré (1758-1837), publiés par M. Geoffroy de Grandmaison et le comte de Pontgibaud, 1 vol. avec 5 héliograv.

Le prix de la cotisation annuelle est de 20 fr.
Les nouveaux sociétaires peuvent acquérir les volumes des exercices précédents au prix de faveur de 5 fr. 50 le volume.
Adresser les adhésions à *M. le Trésorier de la Société d'histoire contemporaine, rue Saint-Simon, 5, à Paris.*

BESANÇON. — IMP. ET STÉRÉOT. DE PAUL JACQUIN.